

Aujourd'hui Le temps sera bien ensoleillé. Dans l'est, il sera encore nuageux le matin, avec quelques averses au versant nord des Alpes. Tendance à la bise.

Demain Ensoleillé et chaud. Samedi: aggravation d'abord sur l'ouest et le sud. Quelques averses. Tendance pour dimanche et lundi: lente baisse de la température.

Lac des Brenets 751,38 m				Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel 429,70 m	17°	6°	2500 m	6 h 34	20 h 29
Fête à souhaiter: Anselme					

BERNE ÉPARGNE LES FAMILLES

Allègements sur les impôts fédéraux en 1990 et 1991 **► 4**

ÉVOLUTION RÉJOUISSANTE

Sandoz a connu un exercice favorable en 1987 **► 6**

LA BARRICADE A TENU BON

La justice joue les prolongations à Montmolin **► 21**

INCENDIE À ROCHEFORT

Une menuiserie-charpenterie détruite par le feu **► 21**

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Le silence et la discrétion

Les otages koweïtiens libérés. Les pirates qui s'évanouissent dans l'obscurité à l'insu des centaines de journalistes rassemblés pour l'événement. Aucun sang répandu.

Alger a merveilleusement joué sa carte dans la conclusion du détournement du Boeing du petit émirat.

Avec justesse, le ministre algérien des Affaires étrangères a répondu à un reporter français qui l'interrogeait sur les conditions du changement d'esprit des ravisseurs: «On ne parle pas de marchandages lorsqu'il s'agit de vies humaines.»

La leçon vaut d'être retenue. Le tohu-bohu des grands médias occidentaux lors de chaque enlèvement d'otages, leurs excès de dramatisation, loin de convaincre les pirates de tout acabit, ne font qu'accroître leur zèle. Plus le vacarme des tam-tams assourdit, plus les enchères montent!...

Opportunément, le président libanais Gemayel essayait encore samedi, pour la 10e fois, d'en persuader les Français. A-t-il réussi?

Ce qu'on constate, c'est que les Algériens, qui ne l'écoutent pourtant guère, ont construit leur succès sur le silence et la discrétion, témoignant d'une intelligence à laquelle la priorité que nous donnons à l'information tapageuse et au scoop ne nous permet plus d'accéder.

Et c'est ainsi que, indirectement, beaucoup de journalistes deviennent les complices des tuteurs...

La réussite algérienne, outre la stratégie employée, peut être décomposée en deux résultats essentiels.

Les Arabes n'ont pas fait couler le sang arabe. Des musulmans pratiquants n'ont pas été parjures à l'époque du Ramadan.

L'Algérie, farouchement arabe, pauvre et très à gauche s'est rapprochée du Koweït, attiré par le monde occidental, riche et très modéré. Il peut en résulter une osmose dont l'une et l'autre tireront profit et qui pourra avoir des répercussions profondes.

Enfin, il faut conclure en relevant que le succès algérien doit son éclat à la fermeté de l'émir du Koweït. A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire! Si le chef du petit Etat n'avait pas été si courageux, s'il n'avait pas été un phare dans la lutte contre le terrorisme, toute l'habileté des gens d'Alger eût pu tourner à la déconfiture.

Comme cela a été trop souvent le cas lorsqu'ils ont mis leur bonne volonté au service de l'Occident.

Willy BRANDT

Dénouement en douceur Les otages du Boeing koweïtien relâchés

Comme le souhaitait l'Algérie sa médiation réussie dans l'affaire du détournement du Boeing koweïtien a été saluée hier à travers le monde occidental mais avec plus ou moins d'arrière-pensées.

A Paris, où le président François Mitterrand a adressé un télégramme de félicitations à son homologue algérien Chadli Bendjedid

Dans les milieux diplomatiques parisiens, on considèrerait que le détournement avait hypothéqué les perspectives d'une libération rapide des trois otages français du Liban - dont deux pourraient, selon le journal beyrouthain An Nahar, être libérés dans les trois jours à venir.

ACTES INHUMAINS

A Bonn, le gouvernement ouest-allemand a salué l'issue intervenue dans la matinée à Alger, mais a «condamné les actes inhumains des pirates de l'air, qui ont torturé et tué des gens sans défense» (deux passagers koweïtiens avaient été

exécutés lors du passage du Boeing à Chypre).

A Londres, on s'est également réjoui dans l'entourage de Margaret Thatcher de la libération des otages du Boeing koweïtien à Alger, mais en rappelant que les pirates se sont rendus coupables de deux assassinats et qu'ils «doivent être traduits en Justice».

De source autorisée algérienne, on a appris que les pirates s'étaient vu offrir par l'Algérie quelque jours pour choisir de se rendre au Liban ou en Iran. Artisan du dénouement pacifique d'hier à l'aéroport d'Alger, le ministre algérien de l'Intérieur Hedi Khediri a estimé «indécemment» de parler de «marche» dans cette affaire.

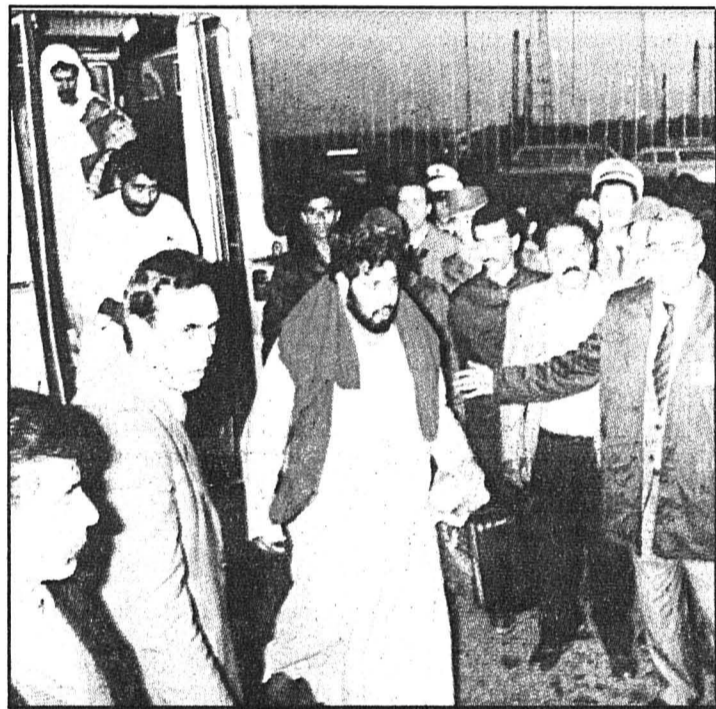
A Washington on affirmait de source autorisée qu'il serait «très fâcheux» que les pirates puissent

s'évanouir dans la nature sans avoir à rendre de comptes. «Nous espérons que les Algériens ne les laisseront pas partir et contribueront à les faire traduire en Justice», a déclaré à la télévision Paul Bremer, le responsable du contre-terrorisme au sein de l'administration.

Il a rappelé la position de Washington selon laquelle «le terrorisme ne doit pas être récompensé, c'est-à-dire qu'on ne doit pas faire de concessions aux terroristes».

De son côté, George Shultz, qui se trouve actuellement en Finlande, a affirmé qu'il ne fallait pas laisser partir librement les pirates. «Ces gens ne sont pas seulement des pirates de l'air, ce sont des meurtriers, il ne faut pas l'oublier», a déclaré le secrétaire d'Etat américain lors d'une conférence de presse.

Comme la France et la RFA, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont des ressortissants détenus en otages au Liban. (ats, reuter)



Les otages sont accueillis par les autorités algériennes. (Bél. AP)

La fin d'un beau match La seizième FEHB a bien vécu



La célèbre Hublot de chez MDM à Genève est désormais disponible dans une jolie version chronographe. Un modèle bien dans la tendance «compliquée».

Au tour de l'Europe Les criquets menacent le sud du continent

Soudain, le ciel pourrait s'obscurcir, et des nuées de criquets s'abattre sur la Catalogne, la Côte d'Azur, la Corse, la Sicile, la Grèce. Il ne s'agit pas d'un scénario de film-catastrophe, mais d'un danger bien réel, affirme un groupe d'experts européens.

«Il existe aujourd'hui un risque important de propagation en Europe du Sud des criquets pèlerins qui ravagent le nord de l'Afrique et une partie du Sahel», assure Ernest de Laminne, spécialiste belge des catastrophes naturelles.

Un essaim d'un kilomètre carré dévore 100 tonnes de végétaux par jour et certains essaims - des centaines de millions d'insectes - peuvent atteindre 15 kilomètres carrés. Sous le poids des grappes de criquets, les branches des arbres cèdent. La terre, polluée par les déjections des acridiens, devient stérile.

Avec deux autres experts indépendants - un Français, Etienne Pailhes, ingénieur à l'Université de Louvain (Belgique), et un Belge, Alexandre Dimitrieff, biologiste à Valence (Espagne) - Ernest de Laminne a effectué plusieurs séjours dans le Maghreb pour évaluer les dangers de propagation des essaims.

Leurs conclusions sont sans appel. Si l'Europe méridionale

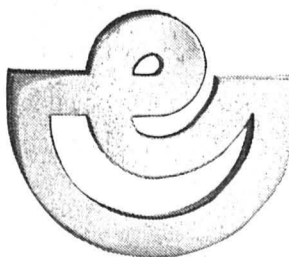
veut éviter que les nuages d'acridiens s'abattent sur elle, il faut que la communauté internationale se mobilise pour tuer le mal à la racine: en Afrique.

La Méditerranée n'est pas un obstacle pour les criquets, soulignent les experts dans leur rapport. Portés par les vents chauds, ils peuvent parcourir 1000 kilomètres «sans escale». Si l'essaim faiblit et tombe à l'eau, la couche de criquets morts flotte, servant de radeau aux autres insectes. Ces derniers peuvent ainsi reprendre des forces avant de redécoller.

La découverte, le 2 avril dernier, de criquets près de Rome est une première alerte. (ats, afp)

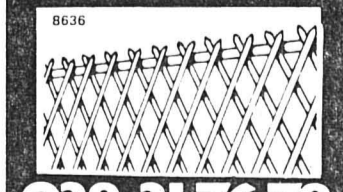
● Lire en pages 10 et 11

BÂLE 88



FOIRE EUROPÉENNE DE L'HORLOGERIE ET DE LA BIJOUTERIE

LUDI clôtures



038 31.76.78.

L'ÉVÉNEMENT

«La plus belle pour aller danser...»

«Je serai la plus belle pour aller danser...».

A l'image d'une chanteuse française des années soixante, URSS et Etats-Unis se préparent en vue du sommet agendé pour fin mai.

Le secrétaire d'Etat US entame aujourd'hui dans la capitale soviétique une série d'entretiens destinés à défricher le grand show auquel se livreront complaisamment Reagan et Gorbatchev.

Une orchestration dont le point fort aurait dû être la signature d'un traité sur la réduction des arsenaux stratégiques. Ce sera pour une autre fois: George Shultz estime que les points de désaccord sont par trop importants pour aboutir d'ici au sommet.

Domage pour Mikhaïl Gorbatchev, qui aurait eu tout à gagner de la conclusion d'un tel accord. Rien de tel, dans la foulée des accords sur l'Afghanistan, pour consolider un pouvoir contesté sur le plan intérieur, de même qu'une image politique éclatante à l'extérieur.

Il est vrai que la complexité du problème, ses conséquences, ne sauraient succomber à la précipitation.

Moscou et Washington discuteront également des conflits régionaux, Golfe en tête. George Shultz insistera sur la nécessité de mettre en place un embargo sur les ventes d'armes à l'Iran, afin d'imposer un terme à la guerre.

Que voilà un programme chargé de louables intentions...

Il faut, sur le fond, se garder de tout optimisme non pas excessif, mais béat. Les poncifs - paix, monde meilleur - croissent plus vite que le terrain qui les engendre, à savoir les consultations américano-soviétiques à répétition.

Si USA et URSS sont conciliants des dangers véhiculés dans le Golfe et plus largement, au Proche-Orient, ils n'en restent pas moins à l'affût des occasions qui leur permettraient d'étendre leur influence. Au détriment de l'autre, s'entend.

Un embargo? Il ne les empêcherait pas d'arroser les belligérants de canons. Réduction des arsenaux? Les stocks respectifs restants, officiels ou pas, continueront de réguler leurs relations.

Tout ceci, finalement, dénote un langage tout de duplicité, fondamentalement ambivalent. Cela tient au sentiment messianique de vérité idéologique dont les deux puissances pensent être encore parées.

Pas de quoi se frapper. C'est le propre de tout discours politique.

Pascal-A. BRANDT

Primaires de New York

Dukakis ratisse plus large que prévu

«C'est le parti démocrate tout entier qui sort vainqueur de cette consultation!» Ces propos, c'est Al Gore qui les tenait au soir de ces primaires de New York, Albert Gore, le grand vaincu de ces élections, et qui annoncera sans doute son retrait de la course à l'investiture la semaine prochaine.

Paroles en l'air d'un vaincu, renégative politicienne? Pas du tout. Sans doute Gore et son état-major sortent-ils exsangues de ce combat d'avant-garde, les caisses vides et l'amertume de la défaite en prime: la moindre des choses quand on a investi, comme lui, plus de 750.000 dollars dans cette aventure présidentielle et qu'on se retrouve au tapis. Mais il reste des places à prendre chez les démocrates, la candidature à la vice-présidence par exemple, pour constituer le «ticket» présidentiel, et c'est une sirène au chant de laquelle il ne serait pas insensible!

De notre correspondant à Washington: Claude Froidevaux

Raison pour laquelle Gore se garde de tout propos revanchards, de commentaires défaitistes, d'analyse étroitement partisane. Les démocrates, divisés par nature, s'offrent en effet avec Jesse Jackson un éventail électoral infiniment plus large que 4 ans plus tôt, grâce à la campagne - et aux succès - du candidat noir.

LA MEILLEURE OPÉRATION

Jackson, sans doute, a mordu la poussière à New York. Mais on savait, bien avant cette consultation, que Dukakis allait en sortir vainqueur, arithmétiquement parlant. Au point qu'aucun des deux candidats n'avait articulé de pourcentage bien précis, s'agissant de leurs ambitions respectives.

Mais au vu des chiffres, il est certain que c'est Dukakis qui a réalisé la meilleure opération -

plus de la moitié des suffrages exprimés. Dukakis a «ratisse» beaucoup plus large que prévu, réunissant autour de lui une vaste coalition qui va de l'aile la plus conservatrice des milieux catholiques aux cercles les plus libéraux de la communauté juive.

La chaîne de télévision ABC a procédé pour sa part à un sondage, de façon à «profilier» finement l'électeur démocrate; une analyse au terme de laquelle il apparaît que Jackson rassemble une large majorité de suffrages parmi les

électeurs de moins de 30 ans, mais que cette popularité diminue rapidement dans toutes les tranches d'âge successives.

Les petits revenus votent «noir» également, mais dès 40.000 dollars de rentrées annuelles, c'est Dukakis qui s'impose.

Le vote religieux - très important aux Etats-Unis: Georges Dukakis rassemble les voix des trois quarts de la communauté juive (non négligeables pour le financement d'une campagne aussi coûteuse), et une nette majorité de l'électorat catholique. Jackson, quant à lui prend les restes, en particulier les voix protestantes. Et bien entendu la quasi totalité des suffrages noirs.

Suite de la confrontation la semaine prochaine déjà, avec une

échec importante en Pennsylvanie, mais c'est sans doute en Californie que les choses se décideront définitivement, beaucoup plus tard.

TARE CONGÉNITALE

Jesse Jackson, battu avant-hier, ne perd pas son sens de la répartie pour autant: à un journaliste qui lui demandait si la couleur de sa peau était un handicap rédhibitoire, il a répondu que chaque président des Etats-Unis trainait derrière lui une tare congénitale; le noir de sa peau pour lui, mais une chaise roulante et un grave déclin physique pour Roosevelt, Kennedy était catholique et Reagan fait de l'équitation: «Nobody's perfect!» a-t-il conclu.

C. F.



Michael Dukakis et sa femme Kitty célèbrent la victoire.

(Bélino AP)

Les Turcs ratifient les premiers

Convention européenne sur la torture

Premier pays à ratifier la Convention européenne contre la torture: la Turquie. Elle l'a fait fin février, dans une indifférence quasi générale.

Pourtant, venant d'un pays qui, selon Amnesty International, est coupable de «torture systématique et largement répandue», c'était un acte qui méritait d'être relevé.

La Turquie a voulu montrer qu'elle tenait à lutter contre la torture et qu'elle acceptait de voir ses prisons visitées par des experts internationaux, ainsi que le prévoit la Convention. Magnifique! Mais

cette démarche annonce-t-elle vraiment la fin des mauvais traitements dans les prisons et commissariats turcs?

Le 26 novembre dernier à Strasbourg, la Turquie et l'Irlande avaient boudé la cérémonie de signature de la Convention européenne sur la torture.

Alors que les 19 autres pays du Conseil de l'Europe signaient ce jour-là, la Turquie ne s'est décidée à la faire qu'en janvier. «Pas étonnant, il n'y a qu'à lire les rapports d'Amnesty pour comprendre cette hésitation», commentaient alors les défenseurs des droits de l'homme.

La Turquie, vexée, a ensuite pris

tout le monde de vitesse quand il s'est agi de ratifier.

PAS OPPOSÉS AU CONTRÔLE

Attila Uzer, conseiller à l'ambassade de Turquie à Berne, explique ainsi la décision de ratifier rapidement: «La Turquie avait été la cible de beaucoup de critiques au moment de la signature. En fait elle n'a pas pu signer à Strasbourg car notre procédure de consultation n'était pas terminée. Maintenant, en passant rapidement ce texte au Parlement pour ratification, le gouvernement a voulu donner une preuve de notre bonne volonté.»

La Turquie est ouverte aux mécanismes de contrôle qu'institue cette Convention.»

La torture? «Elle existe, on ne peut pas le nier, répond le diplomate turc. En revanche, il est complètement faux de dire que la Turquie pratique la torture systématiquement et officiellement.»

Il y a effectivement des policiers qui recourent encore à de telles pratiques. Mais dès que les autorités l'apprennent, elles défont ces fonctionnaires à la justice.

Entre 1980 et 1987, il y a eu environ 120 condamnations pour torture. Et une cinquantaine de procès sont toujours en cours.»

(BRR)

Damas: obsèques d'Abou Jihad

Yasser Arafat n'était pas présent

Le dirigeant palestinien Abou Jihad, assassiné samedi à Tunis, a été inhumé hier à Damas en présence de centaines de milliers de personnes, au cours d'une cérémonie à laquelle cependant le chef de l'OLP Yasser Arafat n'a pas assisté. Il était en Libye où il rencontrait Kadhafi.

Tandis qu'un dernier hommage était rendu à celui qui fut le pionnier de la lutte armée palestinienne, un Palestinien était tué à Gaza et 13 autres blessés lors de manifestations organisées pour honorer sa mémoire.

Annoncée par certains à Damas malgré les démentis de Tunis, la venue de Yasser Arafat dans la capitale syrienne pour un dernier adieu à son «frère d'armes», avec qui il fonda en 1956 le Fatah, principale organisation palestinienne

n'a finalement pas eu lieu. Mais, a pu constater un correspondant de l'AFP, le leader palestinien était omniprésent dans le camp de Yarmouk, où se sont déroulées les obsèques.

Tous les dirigeants palestiniens, y compris les adversaires les plus irréductibles de M. Arafat, étaient présents à ces obsèques, à la seule exception des dissidents du colonel Abou Moussa, qui ont combattu en 1983 au Liban les partisans d'Abou Jihad et du chef de l'OLP.

MESURES ISRAËLIENNES

En Israël pendant ce temps, pour prévenir tout risque de troubles, les autorités ont bouclé les territoires occupés empêchant quiconque d'y entrer ou d'en sortir, ou même de quitter sa localité de résidence. (ats, afp)

L'Iran mobilise

Après deux gros revers

L'Iran a tiré hier un missile sur le Koweït et a bombardé des objectifs civils et militaires à Erbil, dans le nord-est de l'Irak.

Après deux importants revers dans le Golfe, les gardiens de la Révolution iranienne ont lancé hier un appel à toutes les forces volontaires en Iran, pour qu'elles «remplissent leur devoir national».

L'Irak a proposé une nouvelle trêve dans la «guerre des villes».

Selon le communiqué officiel diffusé à Bagdad, le cessez-le-feu dans la «guerre des villes» devait entrer en vigueur à minuit heure locale hier (22 HEC).

Les conditions mises au cessez-le-feu stipulaient que le dernier tir de missiles devait être irakien et que l'Iran s'abstienne de bombarder les villes irakiennes après ce tir.

(ats, afp, reuter)

URSS: réacteurs, type Tchernobyl

L'URSS a achevé la mise en place de cinq réacteurs du type employé à Tchernobyl, et cela après la catastrophe de la centrale ukrainienne en raison de l'état d'avancement des travaux, a indiqué hier Youri Semenov, vice-président du Bureau chargé des questions énergétiques

après du Conseil des ministres de l'URSS.

L'Union soviétique avait cependant décidé, après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, le 26 avril 1986, d'abandonner la construction des réacteurs du type employé dans la centrale ukrainienne. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

STRASBOURG. — L'Union soviétique est favorable au développement d'une coopération directe avec le Conseil de l'Europe dans de nombreux domaines, dont celui des droits de l'homme, a indiqué, à Strasbourg, Vladimir Terebilov, chef d'une délégation officielle du Soviet suprême (Parlement) de l'URSS, en visite au siège des «21».

ROME. — La star du cinéma porno italien et député du parti radical au Parlement de Rome, Ilona Staller - la «Cicciolina» -, a révélé mercredi qu'elle avait subi un test de dépistage du SIDA qui s'est révélé négatif. «Je suis en parfaite santé», a-t-elle dit.

STOCKHOLM. — La justice suédoise vient de rendre un verdict peu banal: un tribunal a en effet estimé qu'une femme de 22 ans, qui avait assassiné son mari à coups de marteau, pourrait néanmoins hériter de la fortune de ce dernier.

BRÉSIL. — La dette extérieure du Brésil a atteint 121,3 milliards de dollars à la fin 1987, soit une hausse de 9,3% par rapport à 1986.

ESPAGNE. — Malgré le récent regain de violence, le gouvernement espagnol ne renonce pas à avoir des contacts avec l'organisation séparatiste basque ETA pour tenter de limiter le nombre d'attentats.

PANAMA. — Une délégation du gouvernement des Etats-Unis se trouve actuellement au Panama et négocie avec le général Noriega, chef des forces armées, afin de trouver une solution à la crise que traverse ce pays depuis dix mois.

BALTIQUE. — Deux Allemands de l'Est ont fui la RDA dans la nuit de mardi à mercredi, rejoignant la RFA en canot pneumatique à travers la mer Baltique.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — Le premier ministre tchécoslovaque, M. Strougal, a confirmé, dans une interview publiée mercredi, son intention de poursuivre la construction de la centrale nucléaire de Temelin, située près de la frontière autrichienne, en dépit des protestations émises par les écologistes autrichiens.

PORTUGAL. — Longtemps considéré comme un des pays les plus pudiques d'Europe - il y a 30 ans à peine, même les hommes devaient encore porter un maillot de corps à la plage et le bikini était interdit - le Portugal vient d'autoriser la pratique du nudisme sur les plages du pays.

POLOGNE. — Un responsable du syndicat dissous Solidarité pour la région de Wroclaw, Pologne, Radoslaw Gawlik, a été condamné à deux mois de prison ferme par un tribunal pour «parasitisme».

BERLIN-EST. — Les autorités est-allemandes ont interdit la parution de quatre hebdomadaires protestants qui évoquaient l'émigration vers l'ouest et les arrestations opérées depuis le début de l'année.

NEW YORK. — Le plus gros diamant jamais vendu aux enchères a été adjugé pour le montant record de 9.130.000 dollars chez Sotheby.

SAN SALVADOR. — Le personnel de l'organisation française Médecins du Monde, en poste au Salvador, a annoncé avoir reçu des «menaces anonymes de mort» pour le travail qu'il réalise dans les zones de conflit, et, en conséquence, l'arrêt de ses activités dans ce pays.

COLOMBIE. — Le gouvernement colombien a rejeté le rapport sur la situation des droits de l'Homme en Colombie diffusé par Amnesty International, qu'il estime superficiel, partiel et injuste.

ZIMBABWE. — Un prêtre catholique allemand, Kilian Knoerl, a été abattu par des rebelles dans une école de la mission d'Empandeni proche de la frontière du Zimbabwe avec le Botswana.

LOS ANGELES. — Un cardiologue américain a affirmé avoir réussi pour la première fois au monde à déboucher l'artère carotide de l'un de ses patients avec un rayon laser évitant ainsi les risques encourus lors d'une intervention chirurgicale classique.

ÉPOQUES

Charles Parel
Av. Léopold-Robert 8
☎ 039/28 14 74
La Chaux-de-Fonds

*Pour faire
place aux
nouveautés:*

GRAND CHOIX

de tables rondes, vitrines, bibliothèques, buffets, commodes, lits, salons de style, bureaux, etc.

Crédit assuré

**Art & Meubles
de France**

offres d'emploi

SECURA
L'assurance de la Migros

A un(e) employé(e) d'assurances (branches générales), nous offrons une place de

**liquidateur
de sinistres**

au service interne de notre agence.

Toute personne connaissant la matière, même sans expérience pratique en gestion de sinistres, mais désireuse de prendre une autre orientation, pourra être formée par nos soins.

Nous offrons:

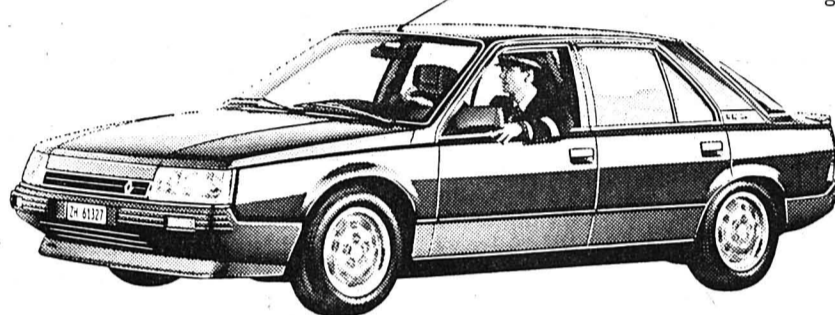
- travail varié dans une équipe jeune et dynamique;
- un horaire de travail sur mesure;
- les prestations sociales étendues de la communauté Migros.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre à:

SECURA, Raymond Nater, rue Fleury 5, 2001 Neuchâtel.

autos-motos-vélos

**LA NOUVELLE
RENAULT 25 V6 2,8 L.
LA PUISSANCE
SILENCIEUSE.**



Moteur V6 2,8 litres à injection, 112 kW/153 ch-DIN, 5 vitesses, traction avant, chaîne stéréo radiocassettes 4x20 W et satellite de commande au volant. ABS Bosch. Fr. 36 590.-. 8 autres modèles à partir de Fr. 24 990.-.



Garage Ruckstuhl SA, 54, F.-Courvoisier, ☎ 039/28 44 44, La Chaux-de-Fonds
Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, ☎ 039/31 12 30
Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, Montandon SA, ☎ 039/37 11 23
Saint-Imier: Garage du Midi SA, F. Grosclaude et Fils, ☎ 039/41 21 25



FAVRE EXCURSIONS
ROCHEFORT et CERNIER

Nos prochains voyages

Du 22 au 28 mai (7 jours)

Séjour à Canet-Plage

en Roussillon

Hôtel ***, en bordure de mer avec plage.

Tout compris par personne Fr. 775.-
Avec excursions.

Du 29 mai au 11 juin (14 jours)

L'Espagne

à L'Hospitalet del Infante

sur la Costa Dorada.

Hôtel en bordure de mer.

Tout compris par personne Fr. 1 210.-
Avec excursions.

Du 12 au 15 mai

à l'Ascension

Les magnifiques

gorges de l'Ardèche

en passant par la pittoresque région de Saint-Agrève à Vals-les-Bains.

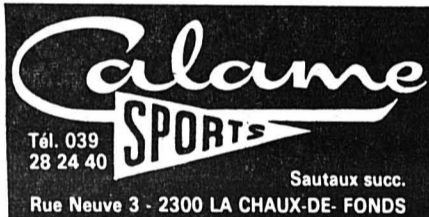
Prix par personne en chambre double et pension complète Fr. 550.-

Supplément pour chambre individuelle Fr. 50.-

Programme détaillé sur demande

Renseignements + inscriptions:

Rochefort: ☎ 038/45 11 61 Cernier: ☎ 038/53 17 07



cherche

pour début août 1988

**un apprenti
vendeur**

Adressez votre offre manuscrite à: CALAME SPORTS, rue Neuve 3, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Nous désirons engager

**un agent
technique**

pour notre projet GPAO

Niveau souhaité: CFC, mécanique, électricité ou titre équivalent.

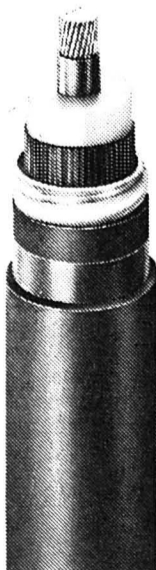
Notre futur collaborateur devra posséder le sens de l'organisation, être d'un contact facile et avoir un goût prononcé pour l'informatique.

Des connaissances de base dans ce domaine sont suffisantes.

Nous offrons:

- une formation interne complémentaire;
- une intégration au sein d'une équipe dynamique;
- un travail varié;
- des prestations sociales d'une grande entreprise;

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres écrites à Câbles Cortailod, Service du personnel, 2016 Cortailod.



lingerie raffinée... parures et dentelles



Soutien-gorge
88% coton
12% elasthan
blanc

10.-

Slip assorti

10.-

Soutien-gorge

70% polyamid
30% elasthan
blanc

12.-

Slip assorti

8.-

Oui, à MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG

dans les Marchés MIGROS de La Chaux-de-Fonds et Le Locle

Berne épargne les familles

Allègements sur les impôts fédéraux en 1990 et 1991

Conséquence des décisions prises par les Chambres fédérales en octobre dernier en faveur des familles: celles-ci bénéficieront dès 1990 d'allègements et d'une compensation de la progression à froid atteignant 900 millions.

Afin de rétablir quelque peu l'équité fiscale en faveur des couples mariés, les Chambres fédérales avaient pris la décision, en octobre dernier, d'un allègement de quelque 350 millions sur l'impôt fédéral direct. Il s'agissait notamment de l'instauration d'une double échelle de taxation, pour les personnes mariées et pour les célibataires. Comme il n'y a pas eu de demande de référendum, le Conseil fédéral a pu hier signer l'ordonnance y relative.

Cette mesure concerne la période de taxation débutant en 1989, donc la période de perception de 1990-1991. En principe dès

1992, une nouvelle loi fiscale devra être mise en place.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

A ce «programme d'urgence» s'ajoute un frein à la fameuse progression à froid. L'évolution des salaires et donc des impôts due à la simple adaptation au coût de la vie sera compensée pour la deuxième fois. Manque à gagner pour la Confédération: 550 millions de francs. Programme d'urgence et

compensation coûteront donc au total 900 millions à la Confédération.

Cette compensation de la progression à froid n'intervient que lorsque l'indice des prix à la consommation a évolué de 7 pour cent.

La première compensation touchait l'évolution du coût de la vie jusqu'en décembre 1983. Les contribuables en ont bénéficié en payant leurs impôts en 85-86. Il n'y en a plus eu entre-temps, mais l'indice a évolué de 8,3 points depuis lors et la compensation interviendra donc lors du paiement des impôts en 1990-91.

RABAIS

Conséquences pour le budget familial:

- Une famille avec deux enfants, et dont seul le père tra-

vaillera paiera 58 fr de moins pour un revenu de 40.000 fr, - 188 fr 95 pour 50.000 fr, - 222 fr 20 pour 60.000 fr; - 478 fr pour 70.000 fr. En pourcentage, la diminution est de 52% à 50.000 fr de revenu et de 35 pourcent à 60.000 fr;

- si le père et la mère travaillent, toujours avec deux enfants, on paiera 46 fr de moins sur un revenu conjoint de 40.000 fr, (-65%), 202 fr de moins sur 60.000 fr (-44%), 313 fr de moins sur 70.000 fr (-38%) et moins 850 fr sur 90.000 fr (-40%);

- pour les concubins, l'allègement ne sera que de 16%, sur un revenu global de 80.000 fr et au maximum de 22% sur un revenu conjoint de 50.000 fr;

- pour les célibataires, l'allègement sera de 18% sur un revenu de 30.000 fr et de 15% sur 60.000 fr.

Y. P.

Déraillement à Chavornay

Les trains directs Neuchâtel - aéroport de Genève ont été supprimés

Un déraillement survenu dans la nuit de mardi à mercredi à Chavornay (VD), sur la ligne Yverdon - Lausanne, a sérieusement perturbé le trafic ferroviaire en Suisse romande durant une bonne partie de la matinée. Mais personne n'a été blessé et les dégâts sont limités, a indiqué la direction du premier arrondissement des CFF.

L'accident est survenu à 2 h 40, alors qu'un train de marchandises lourd passait de la contre-voie à la voie normale, à la sortie de la gare de Chavornay, en direction d'Yverdon. Durant cette manœuvre, deux wagons vides ont déraillé. Les deux voies ont été

obstruées dans cet accident, coupant toute possibilité de trafic entre Chavornay et Yverdon. La situation devait être rétablie autour de 10 h.

Les trains directs en provenance de Lausanne ou de Bienne ont été détournés par Payerne et Moudon, itinéraire entraînant une heure de retard à l'arrivée.

Les trains directs Neuchâtel - aéroport de Genève, sans arrêt à Lausanne, ont été supprimés. Le trafic local Chavornay - Yverdon était assuré par autobus, tandis que le train régional continuait à circuler sur le tronçon Chavornay - Lausanne. (ats)

Pas pour l'instant

Refolement des requérants tamouls

En raison de la situation tendue régnant à l'est du Sri Lanka et des destructions considérables au nord de l'île, le délégué aux réfugiés Peter Arbenz renonce toujours à refouler au Sri Lanka les Tamouls dont la demande d'asile a été rejetée.

Du point de vue de la sécurité, M. Arbenz estime cependant que la situation permet, comme par le passé, des retours volontaires. Nous procéderons à un nouvel examen de situation à la fin du mois de juillet, a-t-il indiqué hier à la presse.

Dans l'intervalle, la pratique adoptée en matière de décision se poursuivra. Les décisions négatives en matière d'asile resteront assorties d'un délai de départ de Suisse de neuf mois. Si le délai de départ est échu, le requérant ne sera pas contraint de quitter la Suisse, à moins qu'il n'ait commis de délits ou ne fasse l'objet d'une expulsion judiciaire. Le cas échéant, les auto-

rités cantonales peuvent prolonger les autorisations de travail jusqu'au moment du départ effectif. Sur les quelque 4500 Tamouls qui résident en Suisse actuellement, 1500 ont reçu une décision négative définitive. La procédure est encore en cours pour les autres.

D'autre part, le délégué aux réfugiés (DAR) Peter Arbenz est accusé par la «Weltwoche» d'avoir fait obtenir l'asile à un requérant tamoul employé comme jardinier par une de ses anciennes camarades d'étude. Un ancien collaborateur du DAR a toutefois décalé à l'hebdomadaire allemande conaître au moins une centaine de cas de Tamouls persécutés de manière plus graves et qui n'avaient pas eu le moindre espoir de voir leur demande acceptée. Interrogé hier par l'ATS, le porte-parole du DAR Heinz Schöni a réfuté les accusations portées contre M. Arbenz, qualifiée de «complètement fausses». (ats)

Espionnage au profit de l'URSS

Le Département fédéral de justice et police a révélé une affaire d'espionnage militaire et économique au profit de l'URSS. Elle concerne un homme d'affaires suisse de 57 ans auquel diverses missions ont rapporté plusieurs centaines de milliers de francs. Il a été arrêté le 15 mai 1987 et relâché six semaines plus tard. Son cas vient d'être transmis pour jugement aux autorités du canton de Zurich.

Cet homme s'occupait du développement d'appareils opto-électroniques et se trouvait dans une situation financière difficile. Selon le communiqué publié par le

département, il a eu pour le moins 35 rencontres avec des agents en Europe orientale entre 1983 et 1987.

Il a à cette occasion reçu de nombreuses missions portant sur l'exportation à l'Est de produits de technologie de pointe soumis aux prescriptions d'embargo et sur l'acquisition de données militaires relatives avant tout à l'OTAN (ordinateurs sous embargo pour les pays du bloc de l'Est, systèmes électroniques de conduite et d'alerte, caméras destinées à l'engagement d'avions de combat, codeurs, etc). (ats)

La grenouille sur l'échelle fédérale

Le fédéralisme gastronomique profite aux Romands

Vive le fédéralisme gastronomique. Les Romands pourront continuer à manger des cuisses de grenouilles. L'importation ne sera pas totalement interdite. La soupe de tortues disparaîtra, elle, des menus.

La nouvelle ordonnance sur l'importation des animaux, qui entrera en vigueur le 1er juin, va sérieusement restreindre le commerce des grenouilles, tortues et chiens. Elle précise notamment les exigences en matière de protection des animaux.

Principales conséquences: ● restrictions sur l'importation de grenouilles vivantes et de cuisses congelées. L'importation ne sera désormais possible que si les animaux sont mis à mort et détenus de façon irréprochable et que l'effectif des grenouilles, dans les pays d'exportation, n'est pas menacé.

● interdiction complète d'importation de viande de tortues, en raison de la disparition de tortues marines. La soupe de tortue disparaîtra des menus.

● il sera désormais interdit d'exporter et d'importer des chiens pour leur couper les oreilles. Il s'agit d'éviter une exportation temporaire, puis une réimportation de chiens pour détourner l'interdiction de «l'essorillage» pratiquée sur les boxers, beaucerons, dobermanns, etc.

UNE MOTION KOPP

En 1984, la future conseillère fédérale Elisabeth Kopp avait demandé, dans une motion que le Conseil fédéral «interdise ou pour le moins réduise massivement» les importations de grenouilles et cuisses congelées.

Mme Kopp, comme une majorité de nos compatriotes allemands, avait été émue par un film relatant la manière atroce dont les grenouilles étaient dépecées vivantes au Bangladesh. S'ajoutaient des réflexions écologiques sur la disparition d'un prédateur important de larves de moustiques et le déséquilibre biologique menaçant le tiers monde.

Il faut savoir que la Suisse, qui protège ses espèces indigènes, importe environ 2 millions de grenouilles vivantes par année et environ 200 tonnes de cuisses. Mais, depuis 1985 la Suisse n'a plus importé de grenouilles du Bangladesh. En 1987 l'Inde a interdit les exportations de ces animaux et la Turquie, à la suite du postulat Kopp, a introduit une période de protection. Septante pour cent de nos importations proviennent d'Indonésie qui possède des élevages et le reste de Turquie, pays où la mise à mort ainsi que le conditionnement de grenouilles vivants sont hors de toutes criti-

ques. Les grenouilles qui arrivent vivantes en Suisse sont proprement décapitées avant d'être découpées.

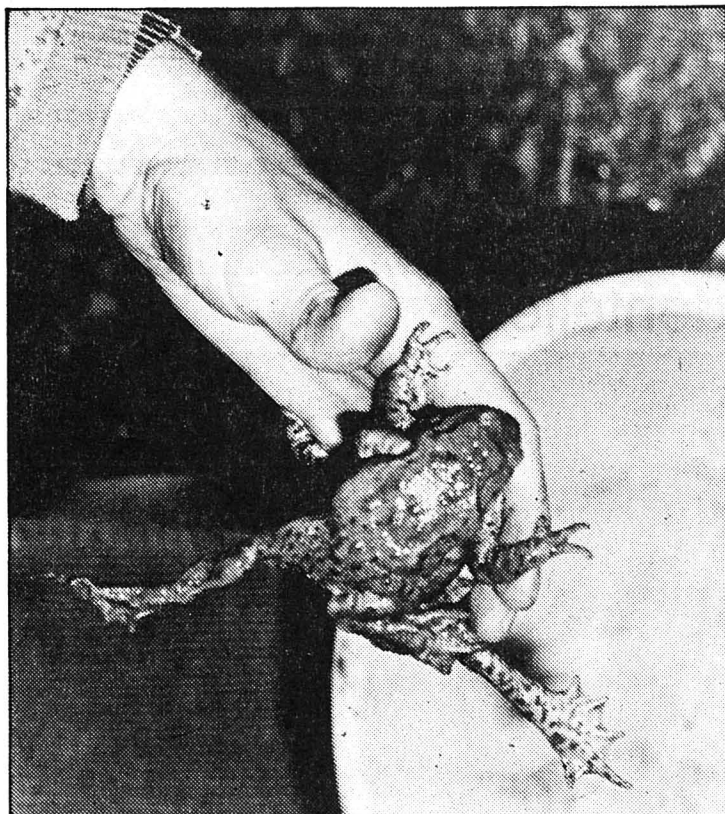
AUTRES RÉGIONS AUTRES MENUS

Dans son projet d'ordonnance, le Conseil fédéral prévoyait effectivement l'interdiction totale de grenouilles vivantes ou congelées. Une proposition massivement soutenue par l'opinion publique suisse allemande, les associations d'aide au tiers monde, de consommateurs, le Vorort, le clergé, les protecteurs des animaux et 11 cantons allemands. Une mobilisation dont les demandeurs d'asile n'ont jamais bénéficié, par exemple.

En face, seuls les importateurs et les cantons romands à l'exclusion du Valais, s'opposaient à cette mesure. Le fédéralisme gastronomique a tout de même triomphé. «Une interdiction complète aurait été disproportionnée», estime l'administration, qui a aujourd'hui la certitude que les importations de cuisses de grenouilles répondent à toutes les garanties sanitaires, écologiques et de protection des animaux.

Car, derrière l'interdiction des cuisses de grenouilles sur les tables suisses se profilait aussi une menace sur le foie gras (produit à partir d'une maladie déclenchée chez l'oie) les viandes abattues selon le rituel juif ou musulman etc. Des produits peu goûtés par nos compatriotes allemands qui comme Mme Kopp en 1984, estiment scandaleux que «l'on tue des millions de petits animaux pour n'en consommer que les cuisses».

Yves PETIGNAT



A la chasse à la grenouille.

(Bélino AP)

R. Junod démissionne

Une «surprise totale» pour le Conseil d'Etat vaudois

Le gouvernement vaudois a annoncé hier la démission du conseiller d'Etat radical Raymond Junod pour le 30 juin. Agé de 56 ans, conseiller d'Etat depuis 1974, M. Junod a manifesté dans sa lettre de démission l'intention de «changer de sphère d'intérêts pour la dernière phase de sa vie professionnelle».

Cette décision a été une «surprise totale» pour le Conseil d'Etat, a indiqué le président du gouvernement cantonal Marcel Blanc. M. Junod dirige le Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce depuis 1984, après avoir été à la tête de l'instruction publique cantonale pendant dix ans.

M. Junod n'a pas précisé au Conseil d'Etat quelles allaient être ses nouvelles activités. Le calendrier pour l'élection de son succes-

seur n'est pas encore arrêté. Réélu aux élections cantonales de mars 1986, M. Junod démissionne donc au milieu de son quatrième mandat. Il a présidé le gouvernement cantonal en 1978 et en 1984.

Raymond Junod a été conseiller national à deux reprises, de 1967 à 1974, et de 1975 à 1983. Candidat au Conseil des Etats lors des élections fédérales de l'automne dernier, M. Junod avait été battu de justesse au second tour par la socialiste Yvette Jaggi. (ats)

LA SUISSE EN BRIEF

PUIDOUX. - Un accident mortel s'est produit, mardi vers 20 h 55, près de la commune de Puidoux, sur la route principale Lausanne-Saint-Maurice. Un automobiliste vaudois circulait en direction de Lausanne lorsque, il a heurté Mlle Myriam Dauberries, 23 ans, de Lausanne, qui roulait dans le même sens au guidon d'une bicyclette. Mlle Dauberries a été tuée sur le coup.

LAUSANNE. - Le Conseil d'Etat vaudois a annoncé la nomination comme nouveau chancelier de l'Etat de Vaud de M. Werner Stern, 49 ans, actuellement secrétaire général du Département de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

SPORT. - Le Conseil fédéral a autorisé le Département de l'Intérieur à garantir à la Direction de l'instruction publique et des affaires culturelles du canton de Fribourg une subvention de 11,8 millions de francs pour la construction du centre cantonal et national de sport de Montilier.

MONT-REPOS. - Le prévenu qui sollicite sa mise en liberté provisoire doit toujours avoir la possibilité de répliquer, lorsqu'une autorité a préavisé en faveur du maintien en détention. C'est ce qu'a jugé le Tribunal fédéral, en admettant un recours déposé par l'un des principaux inculpés dans l'affaire des attentats perpétrés en 1984 à Winterthur. Cette pratique plus large fait suite à un arrêt rendu récemment par la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg.

MEURTRE. - Trois personnes ont été arrêtées par la police genevoise à la suite de l'arrachage de sac qui a coûté la vie à une vieille dame de 79 ans, le 10 avril. L'un des suspects, un Fribourgeois de 32 ans, a reconnu être le conducteur de la motocyclette au moyen de laquelle la vieille dame a été approchée par les voyous qui lui ont pris son sac. Projetée à terre, la victime est décédée des suites de ses blessures.

CONSOMMATEURS. - La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de loi visant à améliorer l'information des consommateurs a entamé la discussion par articles de ce texte déjà traité par le Conseil des Etats. Elle a notamment décidé de maintenir la disposition relative aux déclarations comparables qui devront à l'avenir accompagner les offres de marchandises et de certains services.

ASSASSINAT. - Une femme de 70 ans, Paula Roth, a été tuée à coups de couteau dans l'auberge «Bellaluna» qu'elle tenait dans le Val d'Albul.

ARGOVIE. - Le canton d'Argovie envisage de réduire les autorisations accordées aux travailleurs frontaliers, voire même leur suppression provisoire pour les frontaliers français. Il s'agit de contrôler si les conditions de travail et de salaire des frontaliers correspondent aux normes suisses.

NOMADES. - Les organisations de nomades suisses ont exprimé hier à Berne leur indignation après la publication par la Fondation Pro Juventute d'un article de l'ancien maire de Zurich Sigmund Widmer (Adl) excusant le démantèlement de famille nomades entrepris entre 1926 et 1973 sous l'égide de la fondation. En signe de protestation, l'ancienne conseillère aux Etats libérale genevoise Monique Bauer, a démissionné du Conseil de fondation.

TRAFIC. - Les cantons de Vaud et de Genève vont entreprendre une étude commune en vue d'améliorer le trafic des pendulaires qui habitent la rive droite du Léman et travaillent dans l'agglomération genevoise. C'est ce qu'a annoncé le groupe de travail «transports» créé dans le cadre des relations Vaud-Genève. Dans ce but, une enquête de trafic auprès des usagers de la route et du rail sera menée à la fin du mois à l'heure du pointe matinale.

Liquidation totale

autorisée par la Préfecture jusqu'au 23 avril.

Salons cuir et tissu, parois,
petits meubles, tapis.

**INCROYABLE
MAIS VRAI!!!**

Cette dernière semaine
FAITES VOTRE PRIX!

Nous acceptons toute offre raisonnable

**MEUBLES
GRABER**
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

Ouverture nocturne
d'exposition jusqu'à 21 heures
chaque soir
jusqu'au samedi 23 avril

Parfois, l'idée même d'un
trajet dans cette voiture est
source d'indicible plaisir.



M, H & LB K510F

Imaginez-vous cette situation: après une longue réunion chez votre client, vous jetez un coup d'œil par la fenêtre. Le spectacle est désolant. La nuit s'installe et la pluie ruisselle sur le toit de votre voiture. Et pourtant, loin de vous lamenter, vous vous réjouissez plutôt à l'idée du voyage de retour. Vous fermez les yeux et il vous semble percevoir le chuintement de la portière qui se referme ou le démarrage en douceur du puissant moteur. Mais ce qui achève de vous détendre, c'est de savoir que vous allez retrouver le silence dans un habitacle où tout est générosité et espace. Votre

regard pourra se poser où bon lui semblera. Partout, ce ne sera que calme et volupté. Quel incroyable sentiment de sécurité vous étreint à l'idée de négocier bientôt en toute quiétude les virages les plus serrés avant les rectilignes de l'autoroute. Posséder une Mercedes et ne plus pouvoir attendre le moment de reprendre la route. Entre nous, cette situation, vous l'imaginez avec plaisir, non? A propos: une course d'essai à bord d'une Mercedes de classe S est possible à tout moment. Réfléchir avant d'agir, c'est bien. Nous téléphoner, c'est mieux!



Agences régionales:

Bienne: Zeughaus-Garage W. Rotach, Rte. de Boujean 87, Tél. 032 4111 44. **Delémont:** Etablissements Merçay SA, Chemin des Places 5, Tél. 066 2217 45. **La Chaux-de-Fonds:** Garage Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz-Courvoisier 54, Tél. 039 28 44 44.

offres d'emploi

Fabrique,
industrie électronique
récemment installée
dans son bâtiment neuf,
cherche

un couple pour son service de conciergerie

et diverses autres
petites activités.

Emploi à plein temps
pour chacune des parties.

Faire offre écrite
sous chiffres 91-787 à
ASSA Annonces Suisses SA,
avenue Léopold-Robert 31,
2301 La Chaux-de-Fonds.

Toute l'Amérique du Nord encore moins chère.



YOUNG & RUBICAM

Dès maintenant, si vous choisissez Air Canada pour vous rendre à Toronto ou à Montréal, vous bénéficiez d'une réduction sur nos coupons-abonnements.

Parmi plus de 35 destinations d'Air Canada, vous établissez vous-même votre itinéraire. La visite de 4 villes au choix au Canada et aux Etats-Unis vous coûtera 429 dollars canadiens, soit quelques 480 francs suisses.

Profitez donc du dollar canadien dont le cours est encore plus favorable que d'ordinaire.

Réservations auprès d'Air Canada, tél. 022/51 49 80 ou de votre agence de voyages.

UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS

AIR CANADA

Evolution réjouissante

Sandoz a connu un exercice favorable en 1987

Avec une hausse des ventes de 4 pour cent à 2,5 milliards de francs au premier trimestre, le groupe chimique bâlois Sandoz a connu un bon début d'exercice 1988, comme l'ont indiqué ses responsables hier à Bâle. Cette évolution confirme un exercice 1987 favorable qui a permis au groupe «de renforcer une nouvelle fois sa capacité bénéficiaire».

Lors de la prochaine assemblée générale, les actionnaires pourront ainsi se prononcer sur une hausse de dividende — la 6e consécutive — de 5 fr à 110 fr par action et de 1 fr à 22 par bon de participation. Ils se verront aussi proposer des modifications de statuts destinées à neutraliser les actionnaires indésirables, ainsi qu'un nouveau membre du Conseil d'administration en la personne de M. Pierre Languetin, qui quittera début mai la présidence de la Banque Nationale Suisse.

Les progrès enregistrés au premier trimestre sont d'autant plus réjouissants que la situation monétaire a de nouveau entraîné des pertes de change, ont déclaré les dirigeants. En monnaies locales, les ventes ont en effet augmenté de 9 pour cent. Toutes les divisions ont contribué à cette hausse.

CONFIANCE

Toujours en monnaies locales, les divisions produits chimiques et

produits pharmaceutiques — les deux divisions principales — ont accru respectivement leurs ventes de 13 et 11 pour cent. Ces résultats ne sont pas représentatifs pour toute l'année, a dit le président du Conseil d'administration et administrateur délégué Marc Moret, mais le groupe est confiant pour la réalisation des objectifs 1988.

Le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 7,4 pour cent (17,4 pour cent en monnaies locales) à 8,98 milliards de francs et la marge brute d'autofinancement de 13,4 pour cent à 1,08 milliards de francs. Quant au bénéfice, il a atteint 627 millions de francs (plus 15,9 pour cent). Sandoz SA, pour sa part, a dégagé un bénéfice net de 174 millions de francs (plus 13 pour cent).

Les modifications statutaires qui seront proposées aux actionnaires visent à renforcer la pratique d'inscription des nouveaux



détenteurs d'actions nominatives dans le registre des actionnaires. Le groupe veut se prémunir d'éventuelles prises de contrôle indésirables. Il le fait à titre préventif et n'est pas sous la pression des événements, a dit M. Moret.

SCHWEIZERHALLE

S'exprimant également sur l'accident de Schweizerhalle en novembre 1986, M. Moret a indiqué

que le paiement total de Sandoz en responsabilité civile atteint 30 à 35 millions de francs au plus. Une part de 85 pour cent des montants a été réglée et le solde est en bonne voie de règlement. Deux cents millions de francs seront investis cette année par le groupe pour les mesures de protection de l'environnement et 500 millions de francs sont prévus dans un délai de trois à cinq ans. (ats)

Dix-huit ans après

Excédent budgétaire en Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne a enregistré un excédent budgétaire de 3,575 milliards de livres (environ 9,2 milliards de francs) pour l'ensemble du secteur public (gouvernement central, autorités locales et entreprises publiques) pour l'année budgétaire 1987-88, le premier depuis 1969-70.

L'année précédente (avril à mars) avait enregistré un déficit budgétaire de 3,3 milliards de livres.

Le bilan mensuel du Trésor britannique publié hier fait toutefois ressortir pour mars, douzième mois de la dernière année fiscale, un déficit de 3,796 milliards de livres. Ce mois est traditionnellement lourdement déficitaire, à la fois parce que les rentrées fiscales ont cessé et parce que les trésor-

riers du secteur public s'empres- sent d'effectuer des dépenses avant la fin de l'exercice.

L'excédent budgétaire annuel est largement supérieur aux prévisions officielles. Le chancelier de l'Echiquier Nigel Lawson avait estimé en mars 1987, en présentant le budget de 1987-88, que la Grande-Bretagne enregistrerait un déficit budgétaire de 4 milliards de livres pour l'année. Ce chiffre avait été ensuite ramené à un milliard de livres seulement à l'occasion du «discours d'automne» du chancelier (soit 0,25% du PNB britannique, le plus faible niveau en 17 ans), puis à un excédent de trois milliards de livres en mars dernier, lors de la présentation du nouveau budget. (ats)

Mesures d'austérité

Programme de lutte contre l'inflation en Chine

Le gouvernement chinois a annoncé hier un vaste programme de lutte contre l'inflation — un sujet de profond mécontentement populaire — articulé autour de strictes mesures d'austérité visant à réduire la consommation et les hausses de revenus.

Les augmentations de salaires des ouvriers et employés chinois ne devront pas dépasser cette année celle de la production, selon ce programme du ministère de la restructuration économique entériné par le Conseil d'Etat, l'organe suprême du gouvernement, cité par l'agence Chine Nouvelle.

«En ce qui concerne la gestion des fonds destinés à la consommation, le principe général est d'augmenter le niveau de vie de la population en fonction de la hausse de la production», a précisé l'agence officielle qui s'abstient toutefois de parler explicitement de plan de lutte contre l'inflation.

Les mesures d'austérité prévoient aussi une progression des revenus des citadins et paysans inférieure à celle des revenus de l'Etat ainsi qu'un contrôle accru de l'utilisation des investissements de l'Etat. (ats, afp)

Les investissements devront être utilisés en priorité pour les projets retenus par le 7e plan quinquennal (1986-1990) et ceux inscrits dans le budget adopté par le gouvernement, selon l'agence.

En ce qui concerne la réforme des prix, le gouvernement va prendre des mesures pour contrôler les hausses et mettre un terme à celles qui sont jugées arbitraires, a encore indiqué l'agence. Le gouvernement a en outre lancé un appel pour la stabilisation des marchés pour la recherche d'un équilibre entre l'offre et la demande.

L'inflation est un phénomène relativement nouveau en Chine où les prix n'avaient pratiquement pas varié pendant 30 ans après la fondation du régime communiste en 1949.

La presse chinoise a révélé à la fin de l'an dernier que 40% des 200 millions de citadins chinois avaient enregistré une stagnation ou une baisse de leurs revenus en 1987. Cette proportion alarmante est de loin la plus importante depuis le lancement des réformes économiques en 1979, notent les analystes. (ats, afp)

L'ÉCONOMIE EN BREF

ORLAIT. — Orlait, Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise, au Mont-sur-Lausanne, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 184,7 millions de francs, en hausse de 2,8% par rapport à 1986 (179,6). Avec ses participations chez Cremo, Fromco et Fleuron, le chiffre d'affaires consolidé atteint 294,8 millions (283).

PUBLICITÉ. — Le volume publicitaire est toujours en forte progression dans la presse suisse. Selon l'enquête menée par l'Association d'agences suisses de publicité (AASP) auprès de 51 quotidiens représentatifs, le nombre des pages de publicité a augmenté de 6,2% au premier trimestre de cette année. Il avait progressé de 6,4% au cours de l'année dernière.

INFLATION. — L'Administration américaine a annoncé que le rythme de l'inflation s'accélérait aux Etats-Unis, la hausse de l'indice pour le mois dernier (0,5%) étant la plus importante depuis janvier 1987.

PIRELLI. — C'est pour des raisons pratiques que le groupe Pirelli a décidé de modifier son organigramme en supprimant sa structure bicéphale caractérisée par deux maisons-mères, l'une à Milan, l'autre à Bâle.

CHARMILLES. — Dès le 1er mai, le chômage partiel sera levé chez Charmilles Technologies. Depuis le 4 janvier dernier, 139 des 330 ouvriers de la société genevoise travaillent à raison d'un horaire réduit de 20 à 40%.

GOLAY BUCHEL. — Grâce à la consolidation des sociétés acquises, le chiffre d'affaires du bijoutier lausannois Golay Buchel s'est inscrit à 250 millions de fr l'an dernier, en hausse de 28% par rapport à 1986. Le bénéfice (+15,6%) et la marge brute d'autofinancement (+22,7%) ont atteint respectivement 7,2 et 11,7 millions de francs.

LAIT. — Le Conseil fédéral a approuvé hier le compte laitier de l'exercice 1986-87, qui se solde par un total de dépenses de 913 millions de francs.

PEUGEOT. — Le constructeur automobile Peugeot a presque doublé en 1987 son bénéfice net consolidé en le portant à 6,71 milliards de FF (1,7 milliard de fr) contre 3,59 milliards en 1986.

GAZ. — La consommation de gaz naturel en Suisse a atteint 18.141 gigawattheures l'an dernier, progressant ainsi de 7% par rapport à l'année précédente.

DANZAS. — L'an dernier, le chiffre d'affaires du groupe Danzas, à Bâle, a progressé de 7% à 6 (en 1986: 5,6) milliards de fr. Le bénéfice de Danzas S.A., la société-mère du groupe de transport et d'expédition, a augmenté d'environ 14% par rapport à son montant de 1986 (8,2 millions de fr).

PRIX DE GROS. — L'indice suisse des prix de gros a progressé de 0,6% en mars par rapport au mois précédent, se fixant à 171,4 points. Par rapport à l'année dernière la hausse a atteint 1,5% contre 1,1% en février 1988.

BOURSE

DOW JONES ↓	19.04.88	1999.50
	20.04.88	1985.41

ZURICH ↓	19.04.88	498,60
	20.04.88	494,50

\$ US ↓	Achat	1,3600
	Vente	1,3900

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	457.50	460.50
Lingot	20.150.—	20.400.—
Vreneli	131.—	141.—
Napoléon	120.—	129.—
Souverain \$	147.—	154.—
Argent		
\$ Once	6.42	6.57
Lingot	278.—	294.—
Platine		
Kilo Fr	23.340.—	23.640.—

CONVENTION OR

Plage or	20.600.—
Achat	20.180.—
Base argent	330.—

INVEST DIAMANT

Avril 1988: 220
 A = cours du 19.04.88
 B = cours du 20.04.88
 Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	106500.—	106000.—
Roche 1/10	10700.—	10600.—
Kuoni	33000.—	33000.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	970.—	1000.—
B. Centr. Coop.	850.—	855.—
Crossair p.	1450.—	1500.—
Swissair p.	1100.—	1090.—
Swissair n.	995.—	990.—
Bank Leu p.	2960.—	2940.—
UBS p.	2985.—	2960.—
UBS n.	590.—	585.—
UBS b.p.	111.—	110.—
SBS p.	330.—	328.—
SBS n.	274.—	273.—
SBS b.p.	280.—	276.—
C.S. p.	2275.—	2250.—
C.S. n.	445.—	441.—
BPS	1610.—	1600.—
BPS b.p.	154.—	154.—
Adia Int.	7420.—	7300.—
Elektrowatt	3060.—	3025.—
Forbo p.	3125.—	3100.—
Galenica b.p.	665.—	665.—
Holder p.	4850.—	4800.—
Jac Suchard	8150.—	8150.—
Landis B.	1110.—	1100.—
Motor Col.	1400.—	1380.—
Moeven p.	5625.—	5550.—
Bührle n.	875.—	845.—
Bührle p.	204.—	195.—
Bührle b.p.	219.—	210.—
Schindler p.	4550.—	4500.—
Sibra p.	420.—	400.—
Sibra n.	300.—	300.—
SGS	4590.—	4450.—
SMH 20	72.—	72.—
SMH 100	210.—	208.—
La Neuchâ.	820.—	800.—
Rueckv p.	13250.—	13000.—
Rueckv n.	6300.—	6200.—
W'thur p.	5350.—	5250.—
W'thur n.	2620.—	2600.—
Zurich p.	5725.—	5600.—
Zurich n.	2650.—	2660.—
BBC I-A-	2065.—	2040.—
Ciba-gy p.	2810.—	2780.—

Ciba-gy n.	1485.—	1450.—
Ciba-gy b.p.	1820.—	1810.—
Jelmoli	2450.—	2510.—
Nestlé p.	8525.—	8475.—
Nestlé n.	4225.—	4180.—
Nestlé b.p.	1350.—	1320.—
Sandoz p.	11700.—	11650.—
Sandoz n.	4910.—	4900.—
Sandoz b.p.	1800.—	1810.—
Alusuisse p.	695.—	672.—
Cortailod n.	2400.—	2400.—
Sulzer n.	5190.—	5175.—
Inspektorat p.	2290.—	2225.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	65.25	64.—
Aetna LF cas	59.—	58.50
Alcan alu	39.50	40.25
Amx	28.75	30.—
Am Cyanamid	67.—	67.50
ATT	36.25	36.—
Amoco corp	107.50	105.50
ATL Richt	120.—	118.—
Baker Hughes	25.50	23.50
Baxter	30.75	30.25
Boeing	62.75	61.25
Unisys	46.—	44.50
Caterpillar	86.—	86.—
Citicorp	27.—	26.25
Coca Cola	52.25	50.50
Control Data	34.—	33.25
Du Pont	116.—	113.50
Eastm Kodak	55.75	54.75
Exxon	59.25	57.—
Gen. Elec	54.75	54.25
Gen. Motors	99.—	97.75
Gulf West	106.—	104.50
Halliburton	48.—	47.—
Homestake	21.50	20.75
Honeywell	92.75	93.75
Inco Ltd	39.50	39.—
IBM	157.—	154.50
Litton	112.—	111.50
MMM	80.50	79.75
Mobil corp	64.—	62.50
NGR	82.50	80.75
Pepsico Inc	47.25	46.75
Pfizer	80.75	77.50
Phil Morris	120.50	120.—
Philips pet	24.25	25.—
Proct Gamb	107.—	106.—

Rockwell	25.—	24.—
Schlumberger	50.—	49.—
Sears Roeb	47.50	47.—
Smithkline	75.—	72.50
Squibb corp	84.50	82.—
Sun co inc	82.—	81.—
Texaco	66.—	64.50
Wwamer Lamb.	96.50	94.—
Woolworth	76.—	75.—
Xerox	74.75	73.50
Zenith	25.75	24.75
Anglo am	23.75	23.50
Angold	120.—	118.50
De Beers p.	16.50	16.50
Cons. Goldf I	24.25	24.—
Aegon NV	55.—	55.—
Akzo	78.—	80.—
Algem Bank ABN	29.25	29.75
Amro Bank	49.75	51.—
Philips	20.75	21.—
Robeco	68.—	65.—
Rolinto	63.—	61.50
Royal Dutsch	170.—	168.—
Unilever NV	81.75	81.25
Bast AG	204.—	203.—
Bayer AG	225.—	223.—
BMW	431.—	428.—
Commerzbank	192.50	189.—
Daimler Benz	532.—	528.—
Degussa	277.—	282.—
Deutsche Bank	346.—	344.—
Dresdner BK	207.—	205.—
Hoechst	213.50	213.—
Mannesmann	108.—	108.—
Mercedes	433.—	425.—
Schering	363.—	364.—
Siemens	295.—	290.—
Thyssen AG	107.50	106.50
VW	204.—	202.—
Fujitsu Ltd	17.—	17.—
Honda Motor	19.50	20.25
Nec corp	23.50	24.—
Sanyo electr.	6.20	6.35
Sharp corp	12.—	11.75
Sony	60.75	60.75
Norsk Hyd n.	44.75	44.50
Aquitaine	69.50	69.50

NEW YORK

Aetna LF & CAS	42%	42%
Alcan	29%	28%

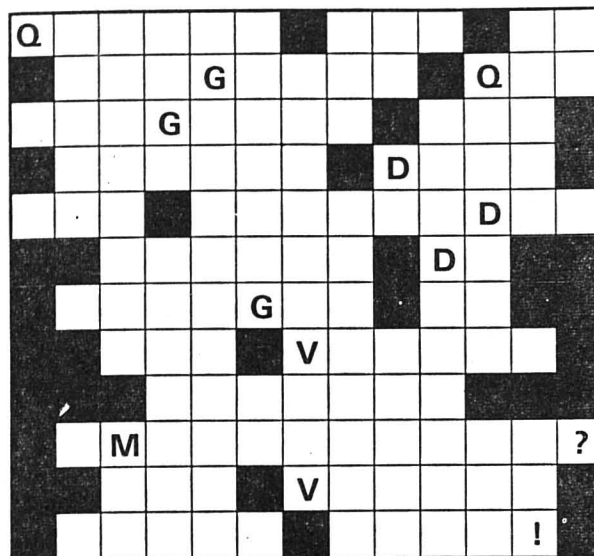
Motorola inc	47 1/2	46%
Polaroid	30.—	30%
Raytheon	66 1/2	65%
Ralston Purina	69 1/2	69%
Hewlett-Packard	60 1/2	61%
Texas instrum	50.—	49%
Unocal corp	36 1/2	36%
Westingh elec	50%	49%
Schlumberger	—	36.—

TOKYO

Ajinomoto	3400.—	3460.—
Canon	1260.—	1260.—
Daikwa House	1840.—	1830.—
Eisai	2220.—	2250.—
Fuji Bank	3370.—	3350.—
Fuji photo	4010.—	4080.—
Fujisawa pha	2160.—	2200.—
Fujitsu	1510.—	1520.—
Hitachi	1440.—	1440.—
Honda Motor	1780.—	1800.—
Kanagaluhi	1060.—	1050.—
Kansai el PW	2970.—	2950.—
Komatsu	653.—	661.—
Makita elct.	1780.—	1790.—
Marui	3200.—	3260.—
Matsush el I	2740.—	2760.—
Matsush el W	2180.—	2220.—
Mitsub. ch. Ma	654.—	649.—
Mitsub. el	726.—	740.—
Mitsub. Heavy	740.—	745.—
Mitsui co	892.—	905.—
Nippon Oil		

L'Impartial bouge...

L'IMPARAPHRASE



5e jour

Reconstituez la phrase fantaisie qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

Comment jouer?

Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.

Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

Si vous ne captez pas RTN-2001

Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec L'Impartial

WILD CARD

Peugeot 205 Open.



La Wild Card permet à un jeune favori du public de se mesurer aux compétiteurs chevronnés.

Notre challenger, c'est la Peugeot 205 Open. Fiche signalétique: 104 ch, élégance sportive, prix attrayant. Potentiel: énorme! Le moteur à injection de 1,9 l lui donne un tonus fou, la traction avant, la suspension à 4 roues indépendantes et les stabilisateurs lui garantissent une tenue de

route et de cap impeccable. Sans oublier les freins assistés (disques à l'avant) qui mordent puissamment la chaussée en cas de nécessité!

Extérieurement, la Peugeot 205 Open mise sur un chic noble: 5 portes, vitres teintées, filet décoratif rubis avec liseré or, larges pare-chocs incrustés de chromes, bourrelet latéral de protection et chapeaux de roues GT l'attestent.

A l'intérieur, le luxe se marie au confort: sièges garnis de velours, bordures de sièges et moquette d'un rubis éclatant, banquette arrière repliable par segments, 2 rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, confort opulent, etc. La Peugeot 205 Open n'est disponible qu'en série limitée. A un prix qui est, lui aussi, limité: seulement 17700 francs! Essayez-la vite dans votre garage Peugeot!



PEUGEOT. SUR LES AILES DU SUCCÈS.

PEUGEOT 205 OPEN
UN SACRÉ NUMÉRO SPÉCIAL.

GAGNEBIN & CO OPTIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS
PLACE DU MARCHÉ 6

Planning familial
● Entretiens et information
● Tests de grossesse, CPC
● Examens gynécologiques liés à la contraception
L'équipe du planning, conseillères et médecin, est à votre service, sur rendez-vous ou pendant les permanences:
lundi de 12 à 18 heures
mardi de 15 à 18 heures
mercredi de 15 à 19 heures
vendredi de 15 à 18 heures
Sophie-Mairet 31 039/28 56 56

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 27

André Besson

Le barrage de la peur

Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, à Vulliens

«Je ne t'aimerai jamais! Jamais! Tu entends?»

Larry pressa à nouveau sur la gâchette de son arme. Pour la faire taire. Pour ne plus entendre les propos outrageants dont elle l'abreuvait. Ces mots impitoyables qui sortaient d'une bouche si souvent embrassée en croyant qu'elle ne vibrerait que pour lui seul.

Il la tua, en éprouvant cette sorte d'ivresse sadique qu'il avait connue autrefois au Viêt-Nam lorsqu'il avait flingué de sang-froid un prisonnier fanatique qui venait de lui cracher au visage.

Il la vit chanceler sous le choc. Comme si elle était soudain prise d'un brusque vertige. Un frisson douloureux la secoua. Un hurlement de bête piégée s'exhala de sa poitrine. Puis son corps s'affaissa et alla rejoindre celui de son amant au fond du bateau.

Les échos du second coup de feu ricochèrent à nouveau comme des pierres contre les falaises. Ils se perdirent au loin dans les gorges tandis que la brise légère de la nuit dissipait l'âcre odeur de la poudre.

Un calme étrange envahit Goldmann. Une sorte d'engourdissement. Presque du bien-être. Il ressentit l'impression apaisante d'un devoir accompli. Une fois encore il avait triomphé d'une difficulté, résolu un problème. Il allait pouvoir tourner une page, recommencer une autre vie.

Peu à peu pourtant, cette quiétude, ce sentiment de délivrance s'estompa, fit place en lui à un malaise. Il commença à regarder avec une certaine appréhension vers le haut des falaises dominant la passe. A scruter l'ombre opaque de la rive la plus proche. Une crainte s'insinua en lui. Et si quelqu'un avait entendu les coups de feu? Les cris perçants de Valérie? Il y avait peut-être un promeneur attardé dans les parages? Un rôdeur? Un braconnier?

Déjà, la lune dépassait la limite des arbres. Elle commençait à animer la surface du lac de longs reflets moirés. Dans peu de temps elle l'éclairerait en entier, presque comme en plein jour.

Larry Goldmann réalisa soudain qu'il ne disposait plus que de quelques minutes pour mettre l'ultime phase de son plan à exécution. Il devait se hâter pour ne pas risquer d'être vu à la faveur de cette lumière nocturne. Bien que la terrible guerre du Viêt-Nam l'eût rendu insensible à la peur, il se sentit devenir fébrile. Le silence épais de la nuit, les formes de la rive démesurément grossies par leur ombre, l'eau noire aux profondeurs insondables, formaient un environnement inquiétant. Cette conjonction d'éléments hostiles l'incita à passer à l'action.

Durant l'après-midi, en préméditant sa terrible vengeance, il avait longuement réfléchi à la manière dont il pourrait se débarrasser des cadavres de ses victimes. S'il voulait accrédi-ter la version d'un accident, il ne fallait en aucun cas qu'on retrouvât leurs corps par la suite. Il avait donc choisi, pour perpétrer son double meurtre, l'endroit où le lac était le plus encaissé entre les falaises. Celui où il était aussi le plus profond.

Goldmann avait chargé discrètement à bord du Chris-Craft deux lourdes gueuses en fonte ainsi que des chaînes et des cadenas. Il sortit sans tarder ce matériel d'un placard de la cabine et entreprit d'attacher les poids aux chevilles des malheureux amants.

Son opération de lestage terminée, l'Américain souleva d'abord le corps d'Aldo et le hissa sur la rambarde. Ce ne fut pas une entreprise très facile. L'Italien pesait dans les quatre-vingt-dix kilos et l'attirail qu'il venait de fixer à ses pieds l'alourdissait encore. Il s'y reprit à plusieurs fois avant de pouvoir de basculer par-dessus bord. La dépouille de l'ex-proxénète glissa enfin au fond de l'abîme avec un floc imperceptible, presque sans provoquer de remous.

Larry se pencha ensuite sur le corps de Valérie. Un rayon de lune éclairait le visage de la jeune femme. L'assassin ne put éviter la vision de sa bouche maculée de sang, celle de ses yeux révoltés.

Sa haine était à présent dissipée. Il accomplissait cette ultime corvée avec une profonde aversion. A la vue du cadavre de son épouse, une émotion brutale noua sa gorge, vrilla ses entrailles. Il eut l'impression que la morte le fixait de son regard éteint, le fouillait jusqu'au tréfonds de l'âme. (A suivre)

Liebherr Machines Bulle SA fabrique des composants hydrauliques, des réducteurs de transmission et des moteurs diesel destinés à équiper les engins de chantier Liebherr.

Dans le cadre de l'extension de nos activités, nous recherchons:

dessinateur de machines A

afin de renforcer notre département de construction pompes et moteurs hydrauliques;

rectifieur

connaissant si possible le rectifiage cylindrique ou le rectifiage de pignons; possibilité de promotion au niveau contremaître selon les capacités;

contrôleurs de qualité

pour le contrôle de pièces en cours de fabrication (tournage, fraisage, taillage, rectifiage, etc.);

outilleurs

pour la préparation et le réglage de l'outillage et des dispositifs d'usinage de nos machines-outils CNC;

mécaniciens

comme opérateurs et réglers sur centres d'usinage, voire chefs d'équipe selon les aptitudes;

monteur au département réparations

qui viendra renforcer notre petite équipe traitant les cas de garantie de toute la gamme de produits fabriqués à Bulle (réducteurs, moteurs et pompes hydrauliques, moteurs diesel, etc.); pour ce poste, de bonnes connaissances d'allemand sont indispensables;

monteurs de bancs d'essai

chargés de tester les pompes et moteurs hydrauliques produits en série;

manutentionnaire

pour seconder le responsable du magasinage de la matière brute.

Nous offrons des emplois stables et intéressants, des conditions de travail avantageuses: 41 heures hebdomadaires, y compris rattrapage des ponts durant toute l'année, restaurant d'entreprise, assurance maladie collective et autres prestations sociales d'une grande entreprise.

Veillez adresser vos offres ou prendre contact directement avec notre service du personnel pour d'éventuels renseignements complémentaires.



LIEBHERR MACHINES BULLE SA
Rue de l'Industrie 19 - 1630 Bulle - ☎ 029/3 32 19

LIEBHERR

En toute saison, **L'Impartial**
votre source d'informations

innovation
Le Locle

Cherche
chauffeur-livreur

Entrée immédiate.

Prendre contact
au 039/ 31 66 55.

Entreprise de services, dépendante d'un groupe important, cherche, pour le district de Delémont,

un conseiller

Si vous pensez avoir les qualités requises pour un poste orienté sur la vente, veuillez faire parvenir votre candidature sous chiffres F 28-577380 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Agence générale en Suisse d'articles pour le bâtiment (région lausannoise) offre poste stable et d'avenir à

employé de commerce

si possible formation dans la quincaillerie ou ayant travaillé dans branche technique. 25-30 ans, dynamique, sens des responsabilités, goût pour les contacts (activités partielle à l'extérieur). Allemand parlé et écrit couramment ou langue maternelle allemande avec bonnes connaissances du français. Notions d'ordinateur appréciées. Bureaux et prestations modernes.

Entrée tout de suite ou à convenir.
Faire offres avec annexes usuelles à:
Ch. Neuenschwander, case postale 20, 1096 Cully.

Nous engageons pour date à convenir, une

employée de bureau

expérimentée, ayant le sens des responsabilités.

Préférence sera donnée à candidate ayant de bonnes connaissances d'allemand.

Place stable, bon salaire, semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offre écrite avec photo, curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à la direction de

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
☎ 038/25 75 05

Etude d'avocats et notaires cherche pour entrée début juin 1988

secrétaire

avec bonnes connaissances de notariat et d'informatique.

Adresser offres à:

Etude Nardin, avenue Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 53 23/24

printemps
La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons

vendeuse auxiliaire

en textile.

Suisse ou permis C. Entrée: début mai.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel,
☎ 039/23 25 01, La Chaux-de-Fonds.

On cherche:

**serrurier ou ferblantier tôlier
peintres en lettres avec CFC**

dont un pour poste à responsabilités.

S'adresser à:

NICKLEX SA

2336 Les Bois ☎ (039) 61 16 16

**Garage Carrosserie
des Draizes SA**

Draizes 51 - 2006 Neuchâtel - ☎ 038/31 24 15

cherche pour le 1er juin 1988
ou date à convenir:

chef d'atelier

ayant quelques années de pratique,
pour le département mécanique;

mécanicien autos

avec CFC.

Salaires selon capacités.

Faire offres
avec documents usuels.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

un emploi stable

• une activité professionnelle pleine d'intérêt • une formation diversifiée et rémunérée • un horaire hebdomadaire de 40 heures • des soins médicaux gratuits • les uniformes à la charge de l'Etat • la retraite après 30 ans de service.

JEUNES FEMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 19½ et 27 ans au maximum
- le 31 juillet 1989
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 160 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ GENDARMES

Emploi ouvert aux femmes et aux hommes
SALAIRE ÉGAL



JEUNES HOMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans au maximum
- le 31 juillet 1989
- êtes incorporés dans l'élite
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ GENDARMES

Délai d'inscription:
17 juin 1988.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police:
Bernard Ziegler

GENDARMERIE GENEVOISE

Jeune Suisse allemande (20 ans) qui finira sa formation en tant qu'assistante médicale à la fin du mois de septembre 1988, cherche pour le 1er octobre 1988

emploi à mi-temps

ou pour toute la journée chez médecin généraliste. S.v.p. adressez votre réponse à: Karin Schoch, Köhlbergstrasse 10, 8405 Winterthur.



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Suite à la démission honorable de la titulaire, l'Office médico-pédagogique offre à repourvoir un poste partiel réservé à la

rééducation en psychomotricité

Formation requise: diplôme dans le domaine considéré.

Lieu de travail: Le Locle.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: 15 août 1988 ou date à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser au Dr Raymond Traube, médecin directeur de l'OMP, ☎ 038/22 39 26 ou à l'administrateur du Service de la jeunesse, ☎ 038/22 39 33.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 avril 1988.

Nous cherchons

un responsable système

pour son service informatique de gestion.

Nous disposons de:

- un ordinateur Bull DPS7, migration vers DPS7000 prévue pour la fin de l'année 1988;
- un réseau local Ethernet;
- plus de 100 stations de travail Questar 400.

Exigences:

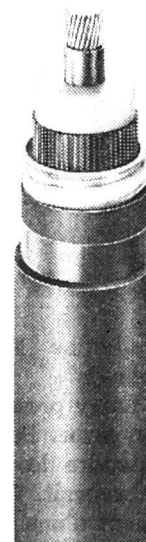
- connaître le système d'exploitation GCOS7 (minimum 3 ans d'expérience);
- connaître les télécommunications ISO/DSA;
- avoir un bon esprit d'équipe.

Nous offrons:

- un travail varié et intéressant au sein d'une équipe jeune et dynamique;
- un poste indépendant où l'esprit d'entreprise est prioritaire;
- une formation continue.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres écrites à Câbles Cortailod, service du personnel, 2016 Cortailod.

CABLES CORTAILLOD
ENERGIE ET TELECOMMUNICATIONS



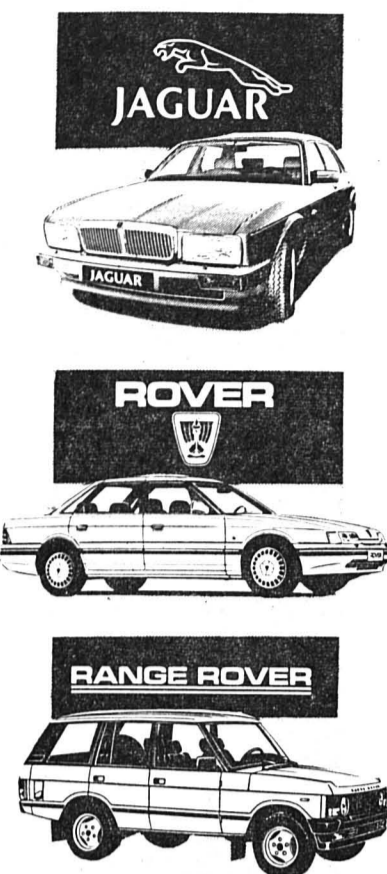
Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ N° postal: _____

A retourner au: CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE Imp
Ecole de Gendarmerie - 18, rue de la Fontenette, 1227 Carouge.
Pour tous renseignements: tél. 022/42 12 80 - 022/27 51 11



JAGUAR

ROVER

RANGE ROVER

GARAGE BÉRING & CO
Fritz-Courvoisier 34
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/284280

Adressez-vous

UNION
à une fiduciaire membre

SUISSE DES FIDUCIAIRES
secrétariat (038) 61 34 92

LOUP

achète tous meubles anciens, même en mauvais état. Bibelots, vaisselle, pendules, cartes postales, gravures, etc.
Déplacement partout.
Paiement comptant.

A. LOUP, ☎ 038/42 49 39
2016 Cortaillod/NE



A votre rythme

Voyages CFF

Voyages accompagnés

Dimanche 24 avril
L'île aux fleurs
Ile de Mainau 45.-*
61.-

Samedi/Dimanche 30 avril et 1er mai
2 jours au soleil du Tessin
Ciao Ticino 199.-*
Tout compris 225.-

Dimanche 8 mai
Train spécial
Course surprise de la Fête des mères 55.-*
Tour en bateau à vapeur 69.-

Dimanche 15 mai
Tour du Mont-Blanc 55.-*
85.-

Renseignements et inscriptions:
au guichet de votre gare jusqu'à la veille du départ à 15 heures (pour autant qu'il reste des places disponibles).

* avec abonnement 1/2 prix

Renseignements CFF
La Chaux-de-Fonds
039 23 62 62

Vos CFF

DENNER SUPERDISCOUNT

Vin blanc suisse
Blanches Roches Chasselas Romand
1987
2 bouteilles 70 cl 9.90
4.95

2 pour 1

no 1

Actual. Achez maintenant pour les spiritueux

Ricard 40 Vol. %
Dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux. La loi nous interdit malheureusement de spécifier nos prix avantageux pour les spiritueux.

maintenant les cigarettes DENNER les moins chères

Kellogg's

- Corn Flakes 375g 2.65
- Rice Krispies 250g 2.55 **2.15**

Oulevay

- Granor gaufrettes 100g 2.65
- Chocoly 250g 2.55 **2.10**

Ovomaltine
avec ballon de plage Ovo
1kg 10.75 **9.80**

Chupa-Chups
4 pièces 1.20 **-0.95**

Nouveau chez Denner
Munz-gomme aux fruits
sans sucre + vitamine C
100g **1.45**

Fizzers-sachet
200g **1.95**

Elmex Duopack
Dentifrice aux fluorures d'amines
2 x 104g 6.60 **5.50**

Fissan
Serviettes humides traitantes
160 pièces 8.45 **7.45**

Filetti 40x90°
Produit spécial doux, pour tout le linge
3,3 kg 17.70 **14.90**
(1 kg 4.45)

Hakle Alpa Nouveau chez Denner
papier hygiénique, 3 couches fabriqué avec 100% de papier recyclé
10 x 150 coupons 5.30 **4.50**

Draps-housse en coton piqué
100% coton peigné en diverses couleurs
90 x 100 - 100 x 200 cm **13.90**

Gammon
After Shave Eau de Toilette
100 ml 9.70 **8.50**

Poloshirts unisex Cré Angelo
100% coton uni piqué / single Jersey en diverses couleurs
tailles: S, M, L, XL **12.90**

Pyjama à courtes manches pour messieurs Cré Angelo
100% coton interlock avec ceinture lycra en divers dessins et couleurs
tailles: S, M, L, XL **19.90**

Hits de produits frais

Cervelas
2 pièces 200g 1.55 **-0.95**

Choux-fleurs étrangers
le kg 2.90 **2.20**

Toujours frais + toujours avantageux

Aliments pour animaux

- König** Litière pour chats 5kg 3.35 **2.65**
- Katkins** boeuf + volaille pour chats 405g 1.85 **-0.85** (100g -2)
- Pal** 5 sortes de viande + boeuf 800g 2.90 **2.40** (100g -30)
1200g 4.10 **3.30** (1kg 2.75)
- Thomas Markies** Snack pour chiens 1kg 5.95 **5.25**
- Kitekat** Boulettes au poulet 415g 1.35 **1.10** (100g -2)

Pâtes La Chinoise

- Cornettes 500g
- Spaghetti 500g
- Nouilles larges 500g
- Nouilles 500g
- Cornettes royales 500g
- Nouilles grand-mère 500g **1.65**

Café Incarom
550g 11.75 **9.95**

Combatez donc le cartel de la bière!

- Tuborg** blonde 50 cl 0.95 **-0.80** (+dépôt -30)
- Karlsbräu** boîtes 6-Pack 6 x 33 cl 3.50 **3.60**
- Kaiser Premium** blonde 10 x 33 cl 7.95 **6.95**

Bon Fr. 10.-

Ultra Pampers
Couche-culotte emballage «jumbo» avec bon de Fr. 10.-
• Maxi 44-er
• Maxiplus 40-er
• Super 52-er
• Mini 72-er
à l'achat de 2 emballages **43.50**
(2 x 21.75)
Ce bon est valable du 21.4. au 30.4.1988 pour deux emballages. 1 seul bon valable. 40

Bon Fr. 2.-

Dash 3 30-95°
Lessive complète pour les couleurs et le blanc avec bon Fr. 2.-
5kg 18.40 **12.90**
14.90
Ce bon est valable du 21.4. au 30.4.1988 pour un tambour. 1 seul bon valable. 39

Nous sommes toujours plus avantageux! La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites! Valable dès le 21.04.1988

BPRM GESTION SA

Le salon de la voiture d'occasion par téléphone
039/412 713

un système inédit pour l'achat ou la vente de votre véhicule d'occasion

BPRM Gestion S.A., rue du Dr-Schwab 6
2610 Saint-Imier
Lu/ve 9-18 h sans interruption, sa 9-12 h

Jeunes sans Frontière
Vacances heureuses à la mer, pour vous et votre portefeuille

COSTA DEL SOL
Chaque dimanche du 17 avril au 3 juillet de Bâle-Mulhouse à Malaga par ACL, société affiliée d'Air France. Prix forfaitaires par personne en chambre double.

Hôtel La Barracuda, Torremolinos
Une très bonne affaire pour l'avant saison
1 semaine Fr. 1028.-
2 semaines Fr. 1378.-
incl. vol, transferts, demi-pension

JEUNES SANS FRONTIÈRE:
Bâle: 031 45 95 11 - Genève: 022 32 91 68
La Chaux-de-Fonds: 039 28 38 46 - Lausanne: 021 23 44 48
Crans-Montana: 027 41 60 20 - Martigny: 026 2 64 43
ou dans votre agence de voyage

Profil libéral-ppn

Politique économique

D'accord avec Marcel Maus Qui dit:
"L'erreur de Karl Marx est d'avoir cru que l'économie conditionnait la technique alors que c'est l'inverse."

libéral ppn

parti libéral-ppn neuchâtelois
Resp.: Gilles Attinger, Hauterive

un petit air libéral

La fin d'un bon match

La 16e FEHB ferme ses portes à 14 heures

Comme l'an dernier, la 16e Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie a duré huit jours. Mais, paradoxalement, elle a paru bien plus courte que sa devancière. C'est le signe tangible d'une activité soutenue des horlogers. Reste à savoir si ces heures de discussions, de contacts, ont débouché sur un bordereau de commandes... ou sur une simple promesse!

Certains horlogers sont superstitieux. Alors il ne vous diront

jamais que la Foire était bonne, ils vous glisseront à l'oreille que: «la 16e édition était meilleure que la précédente. Les contacts excellents. Les perspectives plutôt bonnes».

Ceux pour qui les choses ne se sont pas forcément bien déroulées, évoqueront un repositionnement de la marque, une stabilité de la demande, une croissance contrôlée, etc. Dans les deux cas, plane un certain flou artistique...

La société **Aérowatch**, de Neuchâtel, se consacre à une spécialité devenue rare: la fabrication de

montres de poche savonnette ou Lépine et les pendentifs. Ce secteur correspond au 95% de sa production. Les 5% restants sont des commandes spéciales.

Exportatrice pour 80% de son chiffre d'affaires, Aérowatch se concentre sur l'Europe, le Japon et les Etats-Unis. Et la spécificité de ses produits d'une qualité supérieure lui évite de mauvaises surprises bâloises.

M. Georges Crevoisier, administrateur, n'en est pas fâché: «Nous n'avons que rarement de grandes variations. Le marché est restreint, donc stable. Par exemple, pour les pendentifs, quand un pays s'endort, un autre se réveille. Cette année, l'Autriche est en baisse et la Suède en hausse. En revanche, ce qu'il faut signaler, c'est que les montres de poche ne plaisent pas seulement aux grand-papas, les jeunes les apprécient également.»

Notre envoyé spécial
Jacques HOURIET

Aérowatch fait appel à des composants entièrement suisses, de l'Arc jurassien plus précisément. Plus de 250 modèles, essentiellement mécaniques, constituent sa collection.

«Cette année, nous avons senti une grosse demande sur les pièces compliquées. Comme quoi les modes horlogères nous touchent aussi, conclut M. Crevoisier.»

«La Traviata chante fort.» La boutade de M. Olivier Bernheim, directeur de **Raymond Weil**, reflète bien l'engouement des clients pour cette nouvelle montre. «Nous avons enregistré un gros impact. Ce qui nous fait dire que la Foire était bonne. D'ailleurs, depuis la création de Raymond Weil en 1976, nous sommes en constante progression. Mais à la fin du 1er semestre 87, une accélération s'est produite. Nous en sommes très satisfaits.»

Très bien implantée sur les marchés arabes, la société genevoise ne redoute pas la Foire de 1989, en plein milieu du Ramadan.

«Vous savez, nos acheteurs ne sont pas tous des musulmans intégristes. Et s'ils respectent le Ramadan, il leur arrive d'en décaler une période. Par contre, en 1990, Bâle tombera en pleine célébration de la fin du Ramadan. Et là, il n'y a aucun moyen de l'éviter! Mais ce n'est pas grave pour Raymond Weil, ce n'est pas à Bâle que nous faisons l'intégralité de notre chiffre. Nous rattrapons cela avec un voyage.»

Dans la gamme Weil, la Traviata semble jouer désormais le rôle de véhicule créatif: «Les clients nous remercient d'avoir

sorti cette pièce, ils en apprécient particulièrement les couleurs poursuit M. Bernheim. Notre politique nous pousse à nous distinguer des autres, tout en restant dans notre gamme de prix (environ 400 à 1500 fr). Ce qui nous incite à maximiser la création.

Si la création n'est pas absente chez **Breguet**, au Brassus, elle se fait dans le plus strict respect de la tradition d'une entreprise fondée en 1775!

Avec une image de marque très typée auprès d'une clientèle de luxe, la société peut se contenter d'un volume annuel de 2000 pièces. Avec une gamme de prix débutant à 7000 fr, pour atteindre... 200.000 fr, on ne s'inquiète pas de cette relative faiblesse productive!

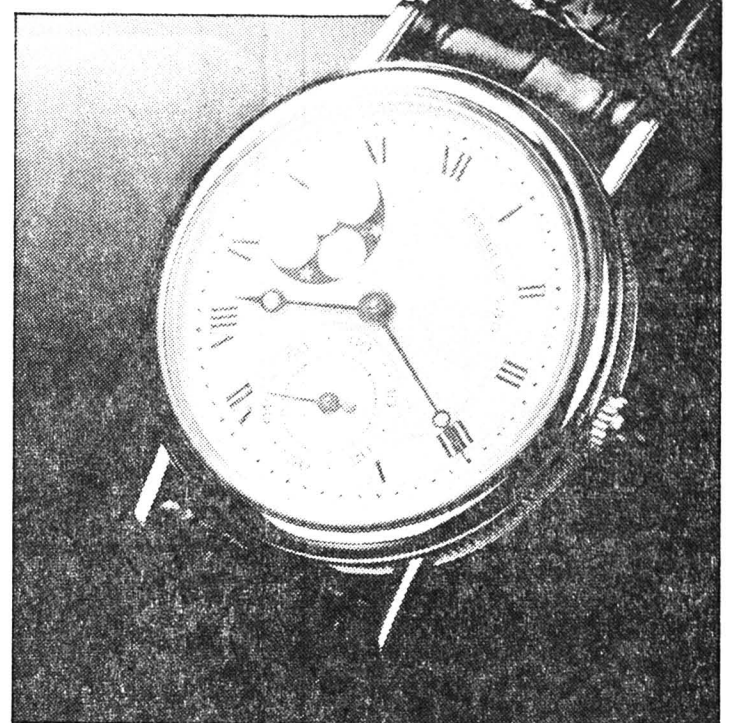
En 1988, la célèbre marque aura dépassé toutes les espérances. «Nous avons pratiquement deux fois plus de commandes que l'an dernier. Heureusement que nous avons pu engager des horlogers dernièrement, car nous serions dans l'incapacité d'assurer la production, constate M. François Bodet, directeur.»

Ce regain d'intérêt pour Breguet vient du désir que le client a de posséder un peu de l'histoire de l'horlogerie, de ses fondements. Mais aussi parce que l'achat d'une telle montre est un réel investissement. «Lors d'une vente aux enchères à Londres, une pièce s'est vendue plus chère que le même modèle neuf, précise M. Bodet. Il est d'ailleurs extrêmement rare que l'on puisse en acquérir une de cette façon. Les gens les gradent.»

L'envolée des commandes en 88 peut se justifier par la récente séparation du groupe Chaumat. Les déboires financiers de la célèbre maison parisienne avaient perturbé l'activité de Breguet en 87: «L'an dernier nous étions en sous-production. Les affaires marchaient au ralenti. Cette année, nous allons pouvoir travailler normalement.» Avec 7 agents et 150 points de vente, tous passionnés par Breguet, la pérennité de la marque est assurée.

Pour la maison **Dulux** à Tramelan, la Foire de 88 n'est pas obligatoirement bonne, il est trop tôt pour se prononcer. Mais elle est en tous les cas supérieure à celle de l'an passé.

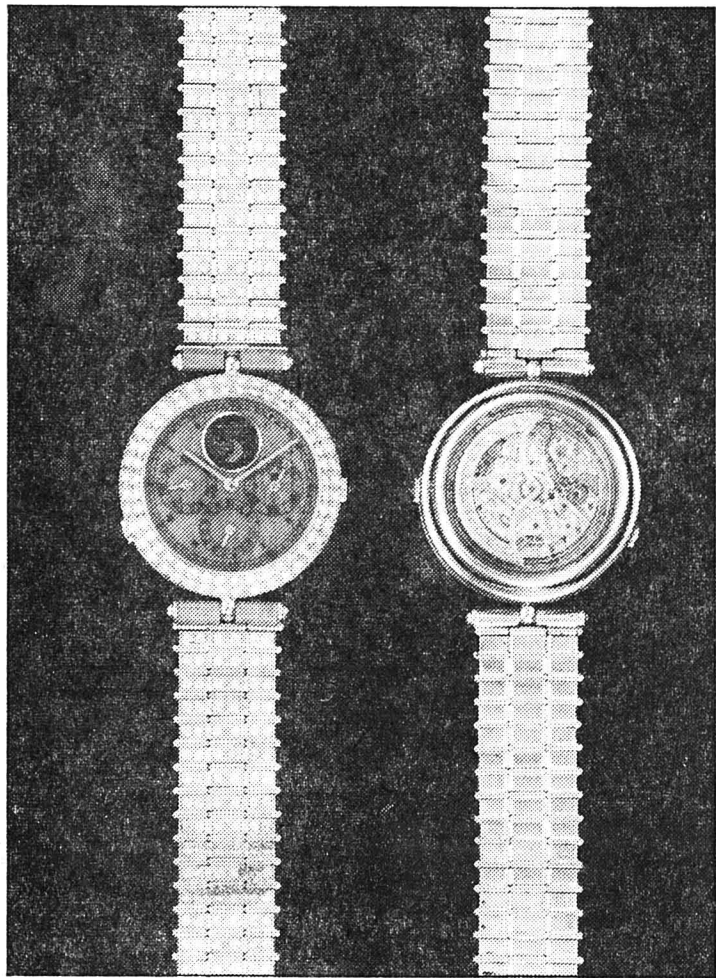
Cette petite société du Jura bernois se consacre à la fabrication de montres mode, dont le 90% est réalisé en Private Label. «C'est une grande chance pour nous de travailler avec les sous-marques étrangères de grandes sociétés suisses, considère M. Pierre Chatelain. Nos pièces sont essentiellement destinées à l'Italie et à l'Espagne, des marchés qui vont bien!»



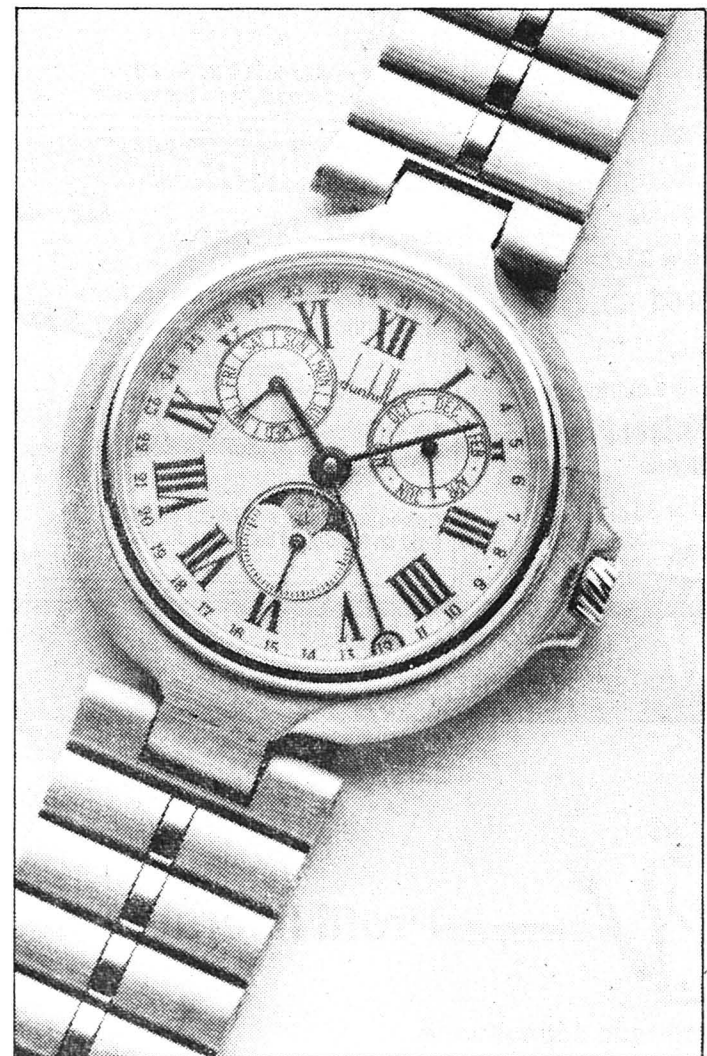
Porter une Breguet, c'est d'abord suivre une philosophie de la montre, c'est participer un petit peu à l'histoire de l'horlogerie. Mais c'est aussi avoir beaucoup d'argent!



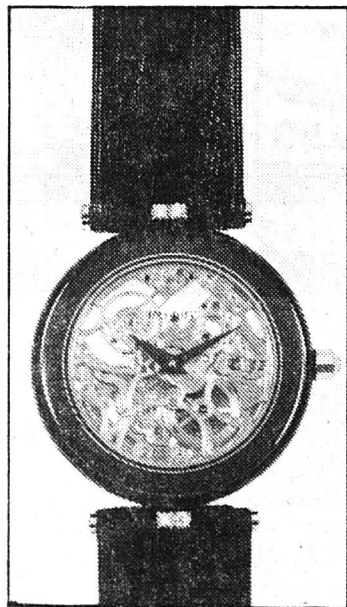
Montre de sport «Mille Miglia», au nom évocateur de courses d'automobiles. Son boîtier est en acier, à lunette gravée, couronne vissée, étanche à 100 m. Une pression sur le poussoir déclenche l'aiguille du compteur de secondes. Totalisateur de 30 minutes à 6 heures. Mouvement à quartz. (Chopard Genève)



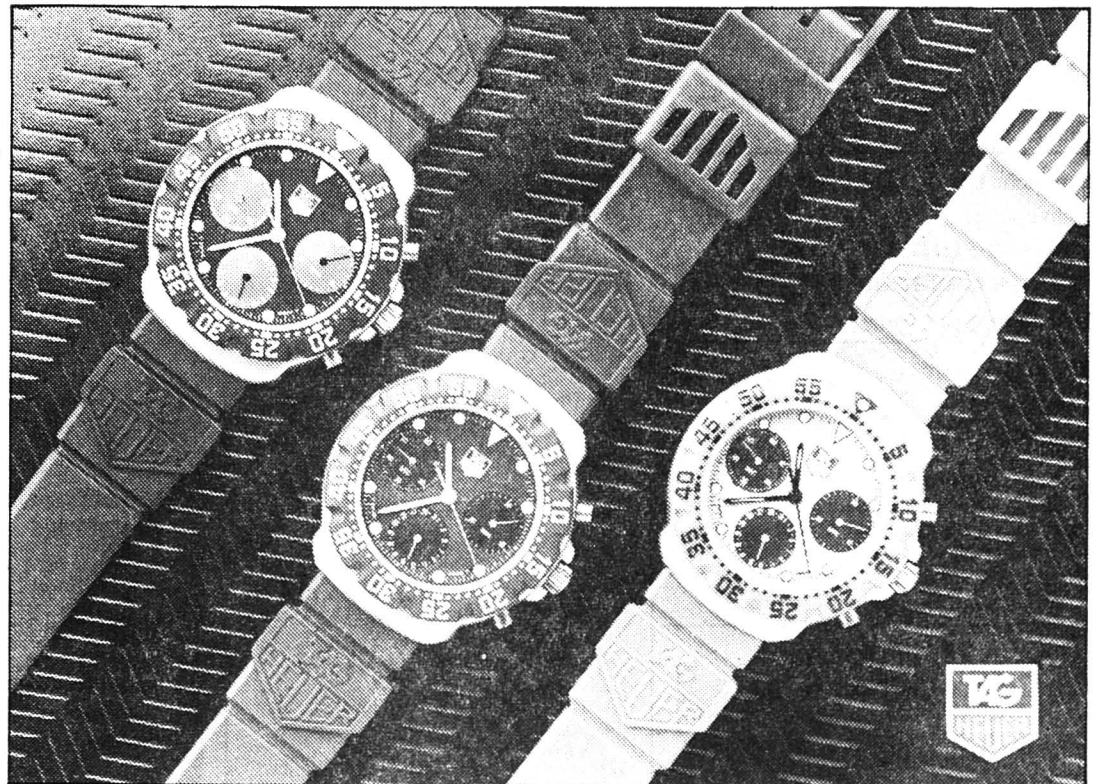
Œuvre d'art, performance horlogère, ayant demandé plus d'un an de travail, cette montre automatique indique le jour, la date - y compris le 29 février les années bissextiles - le mois et les phases de la lune. Sur demande, elle sonne les heures, les quarts et les minutes. Boîtier en or jaune et cadran de corail, ou boîtier or gris et cadran fait de lapis. La lunette et le bracelet sont finement sertis de diamants. (Gerald Genta, Genève)



Le modèle Millennium est la base du secteur horloger de Dunhill. Cette collection voit l'arrivée, cette année, d'un nouveau mouvement à quartz en deux versions. Ici le modèle connu, en acier et or, mais avec des maillons or verticaux sur le bracelet, lequel est muni d'un fermoir portefeuille. Cadran multifonctionnel avec calendrier-date circulaire à aiguille et quatre «compteurs» donnant le jour, le mois, les secondes et les phases de lune. L'autre version, à boîtier or 18 ct, possède le même mouvement mais à calendrier-date circulaire et un «compteur» pour les secondes (Dunhill)



La glace en saphir monocristallin est entièrement intégrée à la carrure et l'ensemble est muni de 12 facettes se rejoignant au sommet, au centième près. Pour réaliser ce bijou - d'une étanchéité dynamique dépassant 6 atmosphères - il fallait l'union de la technique d'avant-garde et du grand artisanat. (Century Time)



Un chronographe à quartz à un prix attractif. Complément de la ligne «Formula 1» de TAG-Heuer, il se fait en plusieurs combinaisons de couleurs mode. Boîtier acier, étanche à 100 m, avec lunette tournante unidirectionnelle en fibre de verre colorée. Compteur de secondes, totalisateur de 30 minutes et petite seconde permanente et date. (Tag-Heuer)

La fin d'un bon match

Si l'on devait établir un classement des sociétés suisse d'horlogerie, avec un sondage à l'étranger, **Jaeger-leCoultre** figurerait certainement dans le groupe de tête. Pourtant, cette vieille dame de plus de 150 ans ne s'est pas toujours occupée de ses montres, elle était trop occupée à fournir des pièces aux plus grands bijoutiers du globe. En fait, ce n'est que ces dernières années que les propres produits Jaeger-leCoultre se sont développés.

«Nous avons enregistré un grand succès en 87», déclare M. Belmont, directeur. Il est vrai que Jaeger-leCoultre est l'une des rares manufactures horlogères encore en activité. Nous pouvons faire une montre de A à Z dans nos ateliers. Et créer par exemple notre propre mode.»

La tendance prononcée des produits du Sentier, est dictée par la recherche d'un produit unique. Les prochaines réalisations de Jaeger-leCoultre devraient d'ailleurs offrir des fonctions qui n'existent encore pas dans l'offre actuelle!

Pour Bâle 88, la société présentait trois lignes nouvelles: Kryos, la ligne sportive avec des montres de plongée et le même mouvement que le chronographe Odysseus, sorti en novembre dernier. Enfin, Hera est une pièce sport-ville, ou pièce nostalgique.

Jaeger-leCoultre travaille également dans la grosse horlogerie. Mais avec des produits hors du commun. Atmos, la pendule, est certainement la pièce la plus extraordinaire de la gamme Jaeger-leCoultre. Développée en 1929, elle comporte un mouvement mécanique perpétuel qui réagit avec les différences de températures. Une membrane se dilate et remonte un ressort. Le génie de ce mouvement vient du fait qu'il nécessite 100 fois moins d'énergie qu'une montre pour fonctionner.

«L'Atmos est fabriquée à plus de 10.000 exemplaires par année. C'est un modèle unique au monde et qui est connu comme un célèbre cadeau. La plupart des présidents s'en sont fait offrir un jour, lors d'un voyage», raconte M. Belmont. Il est amusant de

savoir que le Pape, qui voyage beaucoup, en possède au moins cinq. Toutes scrupuleusement entretenues au Vatican!» L'Atmos est conçue pour durer 500 ans.

L'année 88 est bien partie pour la société chaux-de-fonnière **Rotary**. Alors que 1987 était une remise en condition, avec de nouveaux investisseurs, une nouvelle équipe de direction, le présent exercice voit la collection évoluer.

Aujourd'hui, elle se regroupe sur trois lignes principales: Gemini, la gamme technique, action; aventure; Club, plus classique et Vogue, axée sur la mode. Toutes ces lignes sont distribuées dans les grands magasins, puisque la tradition Rotary est respectée. En outre, le rapport qualité / prix est des plus intéressants, avec des prix s'échelonnant de 80 à 300 francs.

«La Foire de Bâle 88 nous a donné beaucoup de travail», déclare M. Jacques Van de Ven, directeur du management. Mais cela s'est déroulé dans l'enthousiasme. Après avoir traîné une mauvaise image pendant deux ans, on s'en sort. Certains vieux clients n'ont du reste pas reconnu notre stand, tellement les pièces exposées tranchent avec les collections dispersées des dernières années.»

Aujourd'hui, Rotary ne vend plus de montres, mais un concept. Le marketing est très élaboré, avec trois départements toujours présents sur un point de vente: les montres, les bracelets et le service après-vente. Ce qui permet de contrôler la production de A jusqu'à Z, avec des synergies bénéfiques.

Pour **Waltham** à Neuchâtel, 1987 était déjà une bonne année, le début de 1988 est donc excellent. «Nous ne venons pas ici pour vendre, souligne M. Urs Werner Frey, directeur. Si nous devions faire notre chiffre d'affaires à Bâle, nous serions pauvres. En fait, nous cherchons surtout les contacts. Pour la vente, on verra plus tard dans l'année.»

Waltham poursuit actuellement une politique de haut de gamme, la société neuchâteloise sortait ainsi un modèle tout or, 9000 francs prix public, pour son marché japonais. Car elle est presque

exclusivement exportatrice. «Le marché suisse est tout petit, poursuit le directeur. Nous commençons seulement de travailler avec l'Europe. Notre capacité de production, notre création et le suivi du marché ne nous permettaient pas jusqu'à présent d'augmenter nos marchés. Ca va changer.»

Egalement directeur de Technos, M. Frey s'étonne du succès de cette montre plastique «transformable». Cela ne devait durer qu'un été. Et nous en sommes à la 3e année de production. Les ventes sont excellentes aux Etats-Unis. Tant qu'il y a de la demande, on continue!»

Cyma est une firme très connue dans notre région. Créée en 1862, elle a eu employé plusieurs milliers d'ouvriers dans les années 20. Mais avec le manque de dynamisme d'une direction qui ne faisait que prendre des dividendes, l'entreprise périclita une première fois après la guerre. Reprise par un grand groupe horloger, elle saborda une image de marque prestigieuse, au point de devenir un vilain petit canard. Quand M. Guilgot a racheté l'entreprise en 1978, il s'est vite rendu compte que le réseau de vente était pourri et qu'il fallait repartir de zéro. Il se mit au travail sur les marchés qu'il connaissait le mieux, soit le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient et les Etats-Unis.

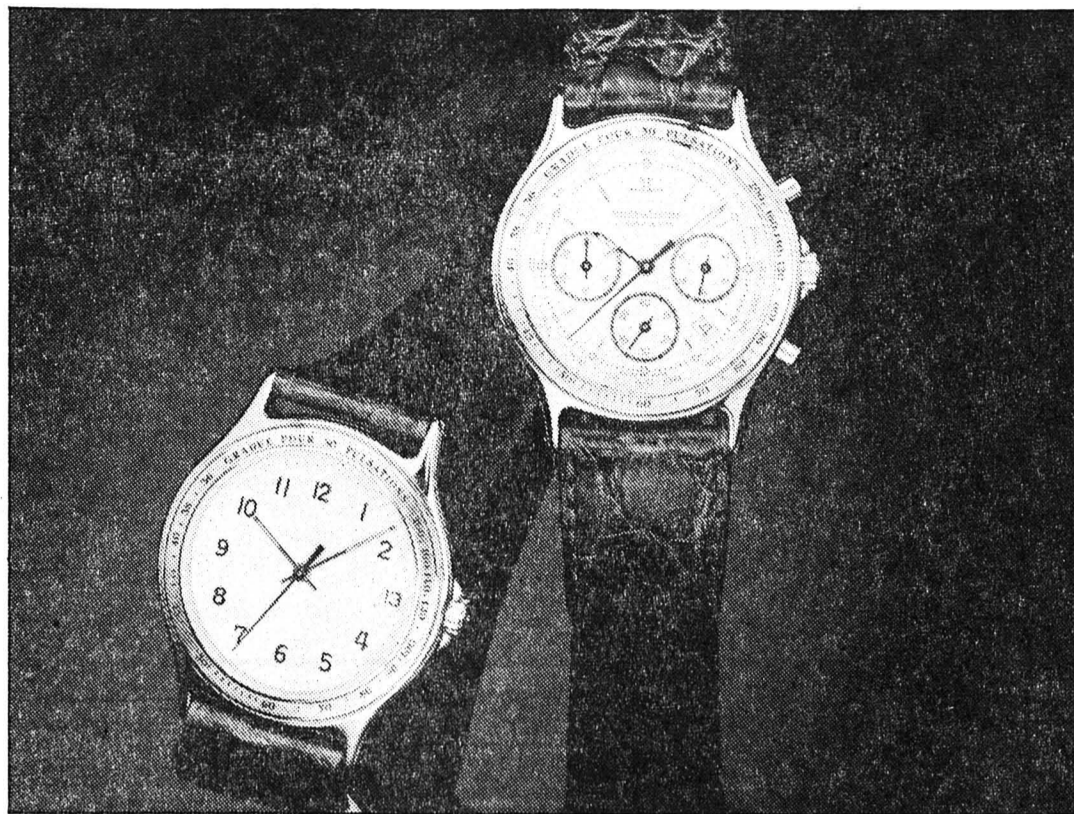
Aujourd'hui encore, vous ne trouverez pas une seule Cyma dans un magasin suisse: «Ça va venir bientôt», affirme le directeur. Mais il fallait repositionner la marque, c'était un travail de base indispensable. Notre lenteur nous a permis d'être aujourd'hui présent dans des boutiques prestigieuses. Mais nous viendrons en suisse.»

Implantée au Locle, Cyma s'est toujours distinguée par la spécialité de ses mouvements. M. Guilgot a gardé cette image, et ses montres restent ultra-plates. «Le marché est toujours énorme pour l'extra-plat, souligné-t-il. Notamment aux Etats-Unis. Un des produits les plus en vue de Cyma est réalisé grâce à la faible épaisseur des mouvements. La «double d'or» tire son essence des montres de poche «savonnette». Le couvercle dispose d'une montre et en dissimule... une autre!

Initiatrice dans le monde nostalgique, **Numa Jeannin** à Fleurier a été fondée en 1906. Fidèle depuis toujours au Val-de-Travers, la société neuchâteloise n'a pas enregistré les ventes qu'elle espérait avec ce produit. Elle poursuit néanmoins sa diffusion.

«Nous n'avons pas vu grand monde lors de cette Foire, en fait, il semble que les marchés nous ait fait défaut. La prudence de nos clients est croissante, et il est bien trop tôt pour dire si nos contacts déboucheront sur des véritables commandes», déclare M. Rémy Fiechter, directeur.»

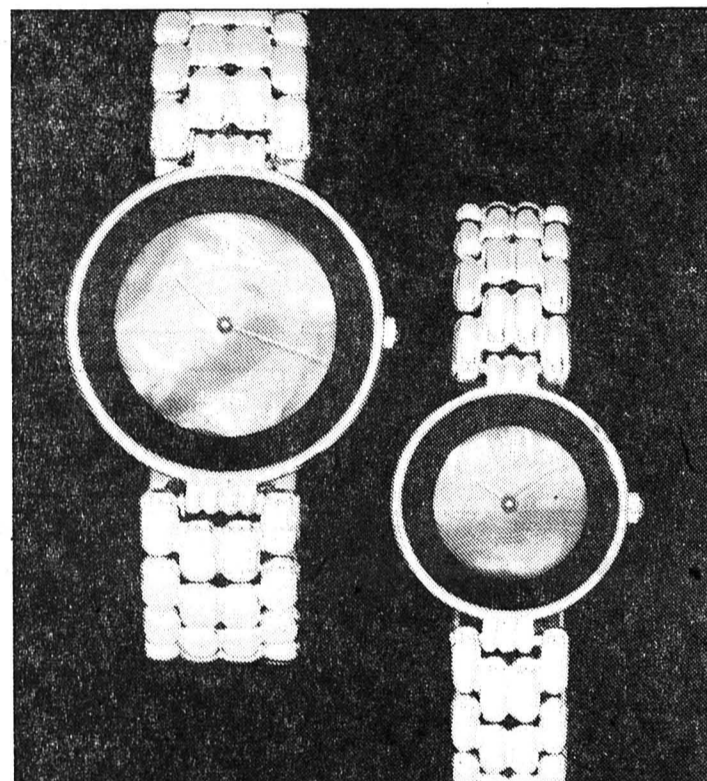
Numa Jeannin a bien entendu succombé à la mode des pièces compliquées: «Et nous le regrettons», continue le directeur, c'est une tendance forcée qui ne correspond pas forcément à la demande de la clientèle. Il serait d'ailleurs surprenant que le boum du chronographe se poursuive longtemps.»



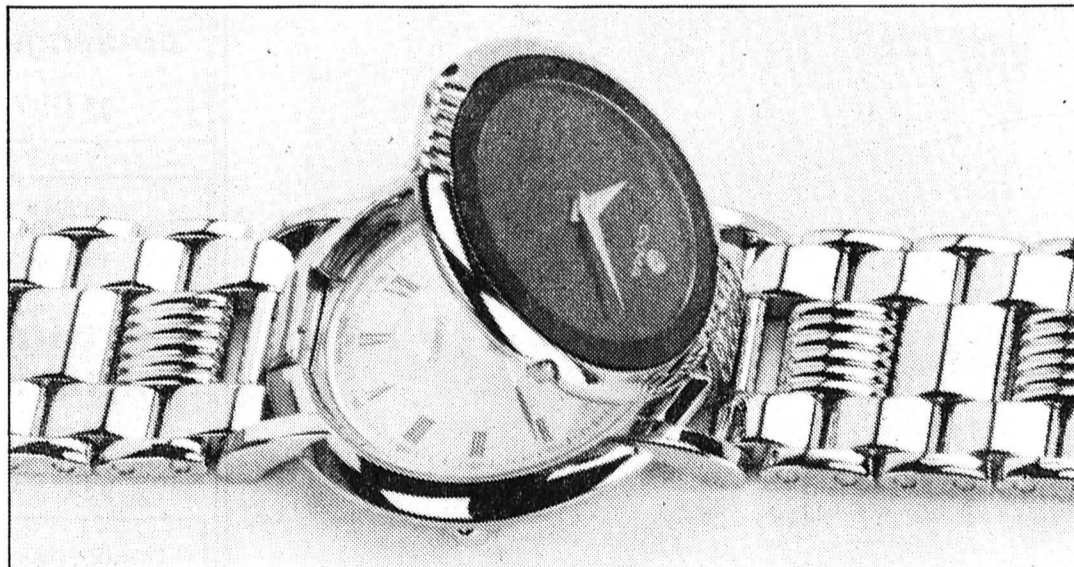
Le chronographe Kryos de Jaeger-leCoultre fait appel à un mouvement qui est le plus petit chrono analogique complet réalisé à ce jour.

BÂLE 88

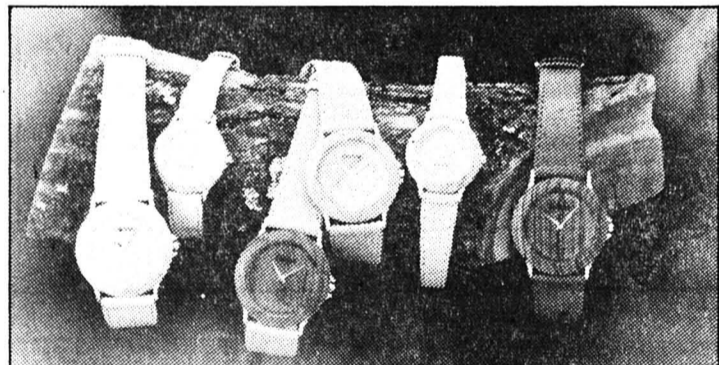
FOIRE EUROPÉENNE
DE L'HORLOGERIE
ET DE LA BIJOUTERIE



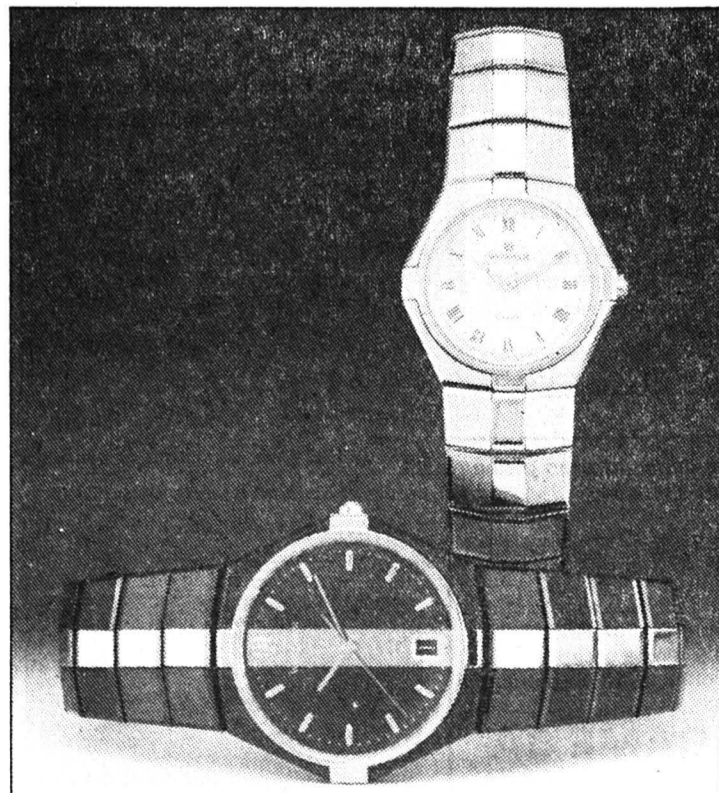
Esthétique nouvelle grâce à des moyens techniques de pointe. La glace saphir est munie d'une zone métallisée noire mettant en évidence le moiré du cadran en nacre. Boîtier extra-plat, étanche. Bracelet cuir ou plaqué or. Modèles pour homme et pour dame. (Ardath-Alverna «Halo»)



La «double d'or» tire son nom des pièces des rois de France qui furent frappées tardivement des deux côtés. Cette pièce Cyma cache une montre sous le couvercle... qui contient une autre montre.



Jowissa, pionnier depuis plus de 10 ans de la montre en bois, présente «Wood Time», une version encore plus évoluée, plus élégante, équipée des mouvements à quartz suisses les plus récents. (Jowissa «Wood Time»)



Waltham pousse ses produits haut de gamme, mais elle conserve tout de même des pièces classiques.

Air
Terre
Mer
Transports SA

2300
La
CdF

039
264343

Des ailes
du zèle

Publicité intensive
publicité par annonces

Pour toutes vos assurances transport

SCHWEITZ
ASSURANCE

... celle qui arbore la croix suisse

Agence générale de La Chaux-de-Fonds
Gilbert Sausser, agent général

Collaborateurs: Bernard Corti, ☎ 039/31 24 40
Claude Vidali, ☎ 039/23 15 92

Av. Léopold-Robert 58. ☎ 039/23 09 23

Articles de marque à prix ABM!

ABM spécial

- GILLETTE REGULAR mousse à raser 2 à 200 g **3.90** (4.80)
- STAYFREE 10 maxi déo **2.20** (2.-)
- STAYFREE 20 mini **1.80** (2.-)
- GILLETTE 20 GILLETTE BLUE II **6.40** (7.40)
- OIL OF OLAZ 100 ml **5.50** (6.50)
- PALMOLIVE savonnettes 3 à 120 g **2.50** (3.-)

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

Mercredi 27 avril à 20 h 30
L'Echiquier Théâtre présente:

Léonce et Lena
de George Büchner
adaptation de Marthe Robert

Mise en scène de Gil PIDOUX

Prix des places:
Fr. 18.-, AVS, étudiants Fr. 15.-
Location:
Tabatière du Théâtre, ☎ 23 94 44

mini-annonces

à vendre

ARMOIRE, lit complet, canapé, 2 tables, trousseau et livres.
☎ 038/55 28 37, dès 17 heures.

SALON GUIR, 7 places, 1 x 3, 1 x 2, 2 x 1, style nordique, bon état. Prix Fr. 4700.- neuf, cédé à Fr. 950.-, à discuter. ☎ 038/31 59 51.

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

Publicité intensive, publicité par annonces

Restaurant renommé à La Chaux-de-Fonds cherche **sommelière de 1re force et extra**

Bon salaire.
☎ 039/28 40 98

Pour une grande entreprise de meubles, nous cherchons **un Conseiller en ameublement**

Age idéal 30 à 35 ans, avec connaissance d'allemand, une expérience dans la branche serait souhaitée. Conditions intéressantes. Contacter Mademoiselle Ehler.

Etre OK c'est extra! PERSONNEL SERVICE SA Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

La Boulangerie **GAILLARD, à Sion (VS),** cherche

un boulanger
un pâtissier
un apprenti boulanger-pâtissier

☎ 027/23 46 26.

Restaurant - Bar **La Cheminée** Charrière 91 cherche

barmaid expérimentée

Se présenter ou téléphoner au 039/28 62 87.

Cherchons tout de suite ou à convenir:

Peintre sur auto
Tôlier-Carrossier
Mécanicien autos

Contactez-nous. Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

OK PERSONNEL SERVICE SA Placement fixe et temporaire **Etre OK c'est super!**

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

Cherchons **jeune fille** (âge minimum 18 ans) pour 2 semaines en villa Espagne, soit du 16.7 au 30.7.1988, pour aider ménage et s'occuper de 3 enfants ☎ 039/28 63 32.

depuis 1969 vite résolues **dettés** ARRANG FINANCIERS S.A.R.L. 2072 NEUCHÂTEL **038/33 69 70**

Le mot mystère

Définition: Jeux de cartes: un mot de 6 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: Page 34

E	T	R	A	C	E	E	V	E	L	L	E	B
N	E	I	S	M	A	R	U	E	O	C	U	O
I	T	S	U	D	R	A	S	A	H	L	L	G
E	E	R	I	Q	T	L	R	E	C	L	E	A
R	N	I	O	M	I	O	C	I	U	S	I	I
E	I	M	I	I	A	T	R	F	T	I	A	N
S	R	P	V	F	S	T	U	D	I	X	R	O
O	O	A	N	O	O	E	O	E	P	T	C	R
T	U	I	E	U	N	E	N	U	J	E	O	D
O	G	R	R	I	L	U	S	O	T	E	H	E
L	E	A	A	G	L	E	O	T	L	G	U	U
O	M	M	E	L	P	E	U	D	R	A	I	X
I	O	R	E	T	Q	N	I	C	E	N	T	B

A Ardue	Echec	Loi	Règle
Atout	Est	Lot	Reine
B Belle	F Fou	Loto	Renvi
Big	Full	M Main	Roi
Bog	G Gain	Mise	Rouge
C Cent	H Hasard	N Neuf	S Sept
Cinq	Hoc	Nord	Sixte
Club	Huit	Nulle	T Talon
Cœur	I Impair	O Oser	Tenir
Craie	J Jeu	Q Quit	Tour
D Deux	Jeux	R Rami	Tric
Dix	L Levée	Rams	Trois
E Ecart			

Débat public
L'industrie, les salariés et la bourgeoisie

- G. Forster, syndicaliste FOBB
- Les industries se restructurent, les salariés en paient le prix
- A. Wagner, directeur de l'école de travail social, ZH
- Les pauvretés en Suisse
- M. Huguenin, médecin
- Le démantèlement des assurances sociales (AVS, maladie...)

Samedi 23 avril à 14 heures
Aula de la SSEC, Serre 62, La Chaux-de-Fonds
POP, unité socialiste Resp.: G. Berger

offres d'emploi

emploi libre Libre Emploi S.A. Jardinière 71 2300 La Chaux-de-Fonds

Vous désirez changer de place
Vous cherchez à améliorer votre revenu
Si vous êtes

ferblantier sanitaire
monteur en chauffage
serrurier
ainsi que plusieurs aides avec expérience

Venez nous voir à notre agence. D'autres offres sur Télétex

Tél. 039 / 232260

autos-motos-vélos

Ford réduit les intérêts

A l'achat d'une Ford neuve - **Fiesta, Escort, Orion, Sierra ou Scorpio** - nous vous proposons une offre exceptionnelle à intérêts réduits:

2.9% c'est l'intérêt effectif annuel pour un contrat de vente par acomptes de 12 mois; ou 4.9% sur 24 mois. Venez nous voir aujourd'hui.

Garage DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

Ford Credit

Groupe dynamique en pleine expansion cherche

secrétaire

sténo, dactylo, ayant quelques années d'expérience. Travail à temps complet. Faire offre avec curriculum vitae à

AMALGAME SA
Francillon 17, 2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 45 41

DISQUES

Pierre Desproges...

... se donne en spectacle

Parmi les comiques français, Pierre Desproges est sans doute le plus irrévèreux. Dans la ligne des Coluche ou Bedos. En pire ! En plus acide souvent, en plus mordant. Mais le public aime. Du moins il rit.

Dans son dernier album, Pierre Desproges se donne en spectacle. En fait, c'est plutôt la société qu'il donne en spectacle. Et ce que cette société prend comme points de référence.

Aucun tabou ne résiste à l'esprit caustique de Desproges qui se complait à choquer, à tourner en dérision, jusqu'aux drames les plus terrifiants. Il va si loin dans l'irrespect qu'on se surprend à trouver drôles les avanies qu'il inflige à certains. Tout est dans le ton et la manière. Dans le talent aussi.

Car Pierre Desproges a du talent et il le démontre dans certains de ses sketches. C'est un manieur de mots, un jongleur du langage qui d'une grande envolée lyrique aboutit en un tour de langue à un sec coup de griffe. C'est le cheveu sur la soupe, le rot après un délicieux repas.

Desproges, c'est aussi un mélange d'acide et de miel, de poésie et de vulgarité. Son spectacle passe sans cesse de l'un à l'autre et de l'autre à l'une. Mais avec beaucoup d'esprit et souvent de lucidité. Il dit tout haut ce que beaucoup n'osent penser tout bas. Dommage que sa façon de dire ne soit pas toujours du meilleur goût. Mais enfin ! On est provocateur ou on ne l'est pas.

De son dernier spectacle, on entendra « Ondine », « L'artiste dégagé », « La merveille », « Les cintres », et d'autres sketches (Speedi 8314721 PY 281, distr. Disques office).

Sur un double album précédent, on remarquera « Je baisse », « Que choisir », « Ma femme a de l'humour », « Basse fosse », etc (Speedi PL 70313, distr. Disques office).



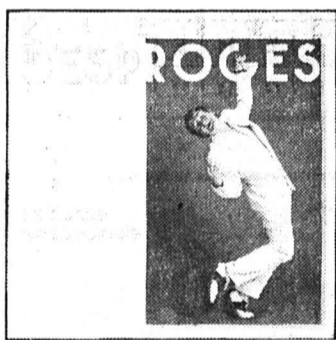
A mettre entre les seules oreilles de ceux qui ne se choquent de rien. (dn).

Une dernière fois !

Triste coïncidence, au moment même où nous écrivions ces lignes, Pierre Desproges effectuait sa dernière sortie. Il le faisait avec une pointe d'humour désabusé, montrant par là que, pour lui, rien, mais vraiment rien, même sa propre mort ne méritait le respect.

Les textes dont nous parlons plus haut, et dont nous ne modifierons pas le temps présent, prennent ainsi un relief et un sens particuliers, le rire une dimension différente.

Pierre Desproges ne se donnera plus en spectacle, il vient de baisser définitivement le rideau. Le monde du spectacle est en deuil encore une fois d'un de ses comiques, mais Desproges n'aurait sans doute pas voulu qu'il s'en attriste. Qu'il s'en étonne seulement. (dn).



L'injustice du cinéma
Michel Boujenah reste amoureux du théâtre

Michel Boujenah, lors de son passage à La Chaux-de-Fonds, a accordé quelques instants à la presse. Instants qui furent presque un monologue, tant il est bavard ! Nous nous contenterons donc de relater cet entretien marqué par la gentillesse de l'artiste.

Révélez par «Trois hommes et un couffin» au grand public, Michel Boujenah est-il un homme de cinéma ?

Non, je suis un homme de théâtre et c'est le théâtre que je fais toujours. Les gens du cinéma sont venus me chercher parce que je commençais à avoir du succès au théâtre et que je représentais potentiellement des fauteuils. Et de fil en aiguille j'ai fait six films parce que j'ai eu du succès... enfin, les films que j'ai fait ont eu du succès ! Ce n'est pas grâce à moi, c'est grâce aux films.

Mon rêve d'enfant était d'être médecin. Mon rêve d'adolescent était d'être acteur de théâtre. Je voulais être Laurence Olivier et heureusement pour moi j'ai compris que je ne serais jamais Laurence Olivier. Mais ça, je l'ai compris à 27 ans.

A ce moment-là, je me suis rendu compte que si je voulais être heureux en scène, je devais trouver en quoi Michel Boujenah était un acteur !

Et je reste beaucoup plus amoureux du théâtre que du cinéma. Contrairement à beaucoup qui se servent du théâtre et du music-hall comme tremplin pour le cinéma, je me sers, moi, du cinéma comme tremplin pour le théâtre. Mais c'est à ce dernier que je reste fidèle.

Comment s'est passée cette entrée au cinéma ?

Au début, j'ai été très étonné et fier que des metteurs en scène s'intéressent soudain à moi. J'ai accepté tout ce que l'on me proposait. Parfois sans même lire le scénario. Il y a eu «Tranche de vie», dans lequel Colline Serrault m'a vu avant de m'engager pour le «Couf-

fin», et «Le voyage à Pimpoli». Après j'ai fait «La dernière image», «Prunelle blues», «Olivier et Goliath» dans la foulée !

Ça m'a appris beaucoup de choses et notamment que le cinéma n'est pas seulement un milieu que je n'aimais pas beaucoup, où il y a trop d'argent et de magouillages pour moi (Il y a aussi des magouillages dans le show-business), mais aussi un milieu où il y a des gens formidables.

Ça m'a même donné envie d'écrire un film... que je suis en train d'écrire. Et je vais vous dire la vérité, je l'ai presque terminé !

Vous écrivez aussi les textes de vos spectacles.

Ben oui. Personne ne voulait m'engager. Alors je me suis téléphoné et je me suis dit «Qu'est-ce que vous faites en ce moment?... Vous ne voulez pas écrire des textes pour un jeune acteur qui s'appelle Michel Boujenah ?» Alors j'ai dit «Quoi ? Michel Boujenah, avec son talent, n'a pas de travail ? C'est fou. Mais je vais lui écrire des textes !» Alors je l'ai engagé et finalement l'auteur et l'acteur se sont très bien entendus !

RENCONTRE

par René Déran

J'ai découvert que si j'ai commencé à écrire parce que je voulais m'engager, j'ai continué car je me suis aperçu que l'écriture est une chose que j'adore.

Et dans les années à venir je ne vais pas écrire seulement des one man shows, mais des pièces de théâtre, où je ne jouerai pas forcément. J'ai deux ou trois idées.

L'écriture est une liberté extraordinaire, il n'y a plus de contraintes. Vous avez une feuille et un crayon et la liberté de tout dire, de tout inventer, de tout décrire. Vous avez tous les moyens du monde. Si vous décidez qu'il y a cent mille personnes en train de marcher en pleurant dans la rue, si vous savez l'écrire, le lecteur verra cent mille personnes en train de pleurer dans la rue.



En fait, ce que j'ai découvert depuis trois ans c'est que j'aime écrire et que c'est mon vrai travail. Et que maintenant l'acteur Boujenah est passé au second plan et qu'il devient l'ouvrier, l'auteur.

Je rêve plus de m'imposer en tant qu'auteur qu'en tant qu'acteur. Et l'acteur, naturellement, n'est pas content. Mais je ne vous raconterai pas les détails de leur vie privée !

Dans «Trois hommes et un couffin», vous étiez tendre, émouvant, amoureux, à l'image d'une mère-poule. Cela correspond-il à votre personnalité ?

Oui, je suis une mère poule. Et je pense que lorsque j'aurais des enfants si la femme avec qui je les ai est une mère-poule, on sera deux !

Je suis inquiet, inquiet des gens qui sont autour de moi, des gens que j'aime. Quand je vois quelqu'un qui part sur la route, je suis inquiet. Je veille aux gens que j'aime. C'est ma nature.

Je ne suis pas un garçon méchant, mais j'appartiens plutôt au groupe des gentils, et c'est vrai que ça me joue des tours parfois. Les gens disent «On en a marre de ce mec-là avec sa sincérité». Ma seule réponse à cela est que les gens qui disent cela à mon propos sont ceux qui pensent que la sincérité ça n'existe plus. Alors ils ne

Théâtre et cinéma, sont-ils des choses très différentes ?

Il y a une grande injustice du cinéma par rapport au théâtre. C'est par le cinéma que je suis devenu une vedette populaire, mais avant je remplissais les théâtres, sans être connu du grand public. Et il y a actuellement un comédien qui s'appelle Michel Cobert, qui remplit les théâtres, pas de 1000 ou 2000 places, mais de 500 places, et qui pourtant n'est pas une vedette.

Les gens de théâtre ne sont souvent pas reconnus et doivent attendre que la télévision s'intéresse à leur marque de chaussettes ou à leur vie privée, ou que les journaux «spécialisés» s'intéressent à eux, ou que le cinéma les «découvre» pour que tout d'un coup ils deviennent intéressants. Et même dans ce cas-là, on leur parle toujours du cinéma et pas du théâtre comme référence.

J'en suis un bon exemple. J'ai 35 ans et demi, j'ai 17 ans de demi de théâtre derrière moi et deux ans de cinéma. Et pourquoi le public me connaît-il ?

Dans une prochaine page «Temps libre», Michel Boujenah nous expliquera ce qu'est la passion de la scène.

(dn-photo dn)

VIDÉO

Mosquito Coast

de Peter Weir (USA)

Rêvant de repartir à zéro en allant s'installer au cœur de la jungle pour recréer une vie proche de la nature, Allie Fox s'embarque un jour avec toute sa famille et quitte la société civilisée.

Il débarque en pleine jungle et avec son génie de l'invention va peu à peu reproduire en pleine forêt le schéma du confort et de l'américain way of life tant décrié, en fabriquant notamment de la glace sous l'œil étonné des indigènes.

La quête de l'utopie se révèle amère pour tout ce petit monde qui sera à peine sauvé du naufrage. (120 min. distr. CBS/FOX).

Fievel et le nouveau monde

de Don Bluth (USA)

La famille Mousekewitz lassée de vivre dans une Russie pauvre, glacée et soumise à la terreur des Cosaques, émigre en Amérique dans la cale d'un bateau. Au cours d'une terrible tempête, Fievel, le plus jeune des souriceaux, tombe à la mer, arrive jusqu'à New York grâce à une providentielle bouteille et entame une périlleuse enquête pour retrouver sa famille.

Produit par Spielberg, ce film d'un ancien de chez Disney est presque sans défauts, décor magnifique, musique somptueuse et des dessins parfaits... pour le genre. (98 min. distr. CIC).

King Kong

de John Guillermin (USA)

Après une affreuse chute de quelque trois cents mètres du World Trade Center, King Kong avait pris un sérieux coup et à la suite d'un incident cardiaque on a dû lui greffer un nouveau cœur afin qu'il puisse tourner le second épisode. Kong revient donc en compagnie de sa pépée: une belle gorille femelle qu'il a levée à Bornéo.

Mais l'armée ne peut pas laisser faire; un gorille d'accord, mais alors deux. Superbe reconstitution avec King Kong écrasant les maquettes en carton avec acharnement, trucajes et doublages du plus bel effet, rappelant les nanars des années cinquante. (112 min. distr. CBS/FOX).

J.-P. Brossard

CROCK NOTES

Goûtez à l'intimité

Talking Heads

«Naked»



Individualistes, explorateurs de cultures, réalistes, il y a dix ans, les Talking Heads avaient trop l'air d'intellectuels frustrés pour tenir la distance. Métissage, avant-garde et réussite, aujourd'hui, on les sait trop intelligents pour écarter leur pensum quasiment inédit.

Fête des sons et de la musique de notre époque, «Naked» enfle les perles rares sur un support coloré. Album hybride, relatant la découverte de l'Europe et de ses vastes champs musicaux par la secte du guru Byrne, il se construit comme un concept d'architecture et de sculpture. Flabré de sons bâtis en opposition, en rencontres inattendues, en répétitions hypnotiques, il semble annelé de réminiscences transparentes.

Byrne, inlassable prospecteur d'émotions nouvelles, jongle avec

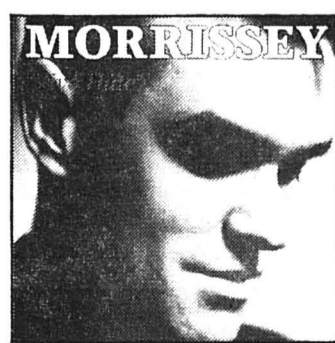
les contrastes, se laisse bouleverser, tente de comprendre de quoi sera fait demain. A la croisée du zouk, du raï et du rap, sobre et sans fard, «Naked» annonce le retour à la simplicité, à la complicité des quatre membres bientôt légendaires.

(Distribution EMI)

Morrissey

«Viva Hate»

Cette élégance des grands timides, fascinés par les images de violence et de conquête, Morrissey la cultive. Gueule d'amour et physique de pâte grec, l'ex-chanteur des Smiths est revenu à la nage d'une ultime croisière mouvementée alors que le groupe a sombré comme un vulgaire ferry au large des côtes. Reprenant les choses exactement là où «Strangeways, here we come», son prédécesseur collectif, les avait laissées, «Viva Hate» s'affirme fragile et romantique.



Pierrot d'un rêve suranné et lumineux, repassant son propre Panthéon, Morrissey en extirpe des lambeaux confondant de brillance et d'émotion.

Poésie rageuse comme ces touffes d'herbes folles qui savent envahir les buildings pour en faire une jungle dans nos cités bétonnées, cet album suinte le drame, claqué le mint, rejoint l'adrénaline confiserie. Climat d'une densité qui n'a d'égal que sa splendeur, sa musique de paix sied aux gens de goût, déverse des flots de grâce sirupeux sur une fragilité de cristal.

(Distribution EMI)

SO

«Horseshoe in the glove»

Opposition était un de ces groupes qui ne sortaient que des albums majeurs, un groupe que l'on croit, en qui l'on croit, que l'on suivrait où ils veulent, les yeux fermés. Comme si ses membres avaient oublié d'être bêtes et mauvais, ils frôlaient le génie naturellement, sans le faire exprès.

Dans une autre formation, - Ralph Hall n'est plus à la batterie - et sous une autre appellation, le charme est rompu. Les fées du vinyle, par l'odeur des cachets alléchés, accourent telles des gazelles. De l'intensité maximum, de ce voile rebelle, il ne reste dès lors que quelques fragments. Album ramasse-poussière



dont la fille de ma concierge ne voudrait pas, «Horseshoe in the glove» emprunte toutefois un compromis subtil, parvenant à conserver une éthique propre tout en élargissant le public ciblé.

Cinquante façade contrebalancée par des chansons qui manquent singulièrement d'urgence et ressemblent trop souvent à des décalques de réussites précédentes, cet album n'est que rarement mu par un mouvement ascensionnel, par un crescendo qui aurait été le bienvenu au cours de cet exercice de style épique et par trop immaculé.

(Distribution EMI)

Les concerts: vendredi 24 avril: La Chaux-de-Fonds, Salle du Progrès, 21 heures: Miracle Workers et les Maniacs; Neuchâtel, Centre espagnol, 22 h: Towering Inferno; 24 avril: Neuchâtel, 19 h, Rotonde: Bérurier Noir.

Alex Traime



Informations Coop:

Coop Hit «week-end»
du jeudi 21 au samedi 23 avril 1988

Fleurs et plantes

Asperges **5.70**
botte d'un kg

Roses Moos **6.90**
les 20

Coop Hit hebdo
du 20 au 26 avril 1988

Potages Maggi Délicatesse
9 sortes: pois aux croûtons, orge perlé des Grisons et minestrone
le sachet 1.85 au lieu de 1.45
potage printanier, paysan, petites pâtes, semoule, cœur d'avoine et velouté de bolets
le sachet .85 au lieu de 1.25

Farine fleur Coop
2.90 au lieu de 3.70
2 x 1 kg

Tartare
fromage frais français aux fines herbes
3.10 au lieu de 4.10
2 x 80 g

2 produits pour la douche au choix 1.60 de moins

p.ex.: 300 ml Rexona crème douche et 250 ml Cliff gel douche
6.30 au lieu de 7.90

Sardines portugaises «Marie Elisabeth»
à l'huile d'olive pure
2.60 au lieu de 3.20
2 boîtes de 125 g poids égoutté 95 g

Thon blanc
à l'huile
3.10 au lieu de 3.90
2 boîtes de 200 g poids égoutté 155 g

Pâte à gâteau Coop
1.45 au lieu de 1.95
250 g 500 g
.80 au lieu de 1.05

Pâte feuilletée Coop
250 g **.90** au lieu de 1.15
500 g **1.70** au lieu de 2.20

«Royal Kadir»
vin rouge d'Algérie, puissant et fruité
3.90 au lieu de 5.- (+ consigne)
2 x 1 litre

Gold Star Blancs de poulet émincés
3.10 au lieu de 3.75
300 g

Gendarme
saucisse crue épicée, en filet ou emballée sous vide
2.50 au lieu de 3.20
2 paires, 200 g

«Antisoifs» en promotion

Coop Citro
eau de table à l'arôme de citron
1 litre .55 au lieu de .75 (+ consigne)
harasse de 12 bouteilles **6.60** au lieu de 9.- (+ consigne)

Coop Frutta
eau de table avec 8% de jus de fruits
1 litre .75 au lieu de .95 (+ consigne)
harasse de 12 bouteilles **9.-** au lieu de 11.40 (+ consigne)

Pepsi-Cola
avec caféine
1 litre .75 au lieu de 1.10 (+ consigne)
harasse de 12 bouteilles **9.-** au lieu de 13.20 (+ consigne)

Coop Grape/Orange
eau de table avec 8% de jus de fruits
1 litre .65 au lieu de .85 (+ consigne)
harasse de 12 bouteilles **7.80** au lieu de 10.20 (+ consigne)

Eau minér. Coop nat.
gazéifiée ou «légère»
1 litre .40 au lieu de .50 (+ consigne)
harasse de 12 bouteilles **4.80** au lieu de 6.- (+ consigne)

Prix choc

Chaussettes pour hommes
100% coton, divers coloris unis
2.50
la paire

Coop Hit *weekend* Boucherie

Dans toutes nos boucheries jusqu'au 23 avril

Steak de boeuf 1er choix 100g **3.10** au lieu de 3.40

Emincé de boeuf 1er choix 100g **2.50** au lieu de 2.80

Poulet frais Coq'tel 1er choix le kg **6.50**

Vous trouverez une boucherie Coop dans les magasins suivants:
à La Chaux-de-Fonds: COOP Super Centre Ville, Centres COOP Les Forges, Etoile, Bel-Air et dans nos centres COOP de:
Le Locle, Saignelégier, Tramelan, Reconvilier, Bévillard-Malle-ray, Saint-Imier, Sonceboz, La Neuveville, etc.

Nos bouchers Coop vous proposent non seulement des viandes fraîches de 1^{er} choix, mais ils se font un point d'honneur de vous les présenter parfaitement parées: c'est tout à votre avantage!



Silhouette
LUNETTES HAUTE COUTURE

G OBERLI OPTICIEN
JL GONZALES succ.
15 AV. LEOPOLD ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039-23 47 41

EXCURSIONS · VOYAGES
Mauron

2300 La Chaux-de-Fonds · Tél. 039/23 93 22-3

PARTEZ AVEC NOUS!

Dimanche 1^{er} mai 1988
Course surprise d'après-midi
Voyages Visa: Fr. 16.-
Prix normal: Fr. 22.-

Samedi 7 mai 1988
Europa Park RUST
Entrée comprise
Enfants: Fr. 35.-
Adultes: Fr. 50.-
Voyages Visa: Fr. 40.-

Dimanche 8 mai 1988
Fête des Mères
Course surprise avec repas soigné
Voyages Visa: Fr. 50.-
Prix normal: Fr. 59.-
Demandez nos programmes détaillés, avenue Léopold-Robert 68

Maurer

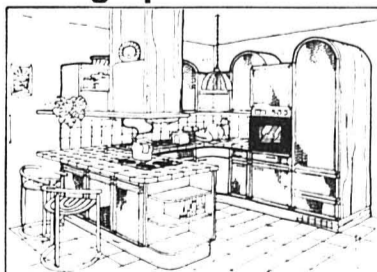
Ferblantier-appareilleur
Révision de toitures
Vernissage de ferblanterie
Devis sans engagement

Hôtel-de-Ville 7 bis
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 57 35

offre une
place d'apprentissage
Téléphoner ou se présenter.

allmilmö

bien plus d'un visage pour séduire



Séduisantes, les cuisines Allmilmö le sont à plus d'un titre: pour le design exclusif, leur élégance et leur fonctionnalité rigoureuse.

Contemporaines ou rustiques, les cuisines Allmilmö sont devenues aujourd'hui le symbole privilégié d'un -Nouvel art de vivre-.

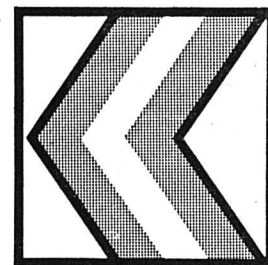
LE LANDERON
Condémines 4
☎ 038/51 37 01
intercollection

Bon pour catalogue gratuit

Nom:
Prénom:
Adresse:

PROSPECTUS

Banque Cantonale Neuchâteloise



Emprunt 4¼% 1988-99 de Fr. 30 000 000

Selon décision de son Conseil d'administration du 29 mars 1988

Prix d'émission: 100%

Durée: 11 ans au maximum

Délai de souscription: 21 au 27 avril 1988, à midi

But	Financement d'opérations de crédit.
Coupages	Obligations au porteur de Fr. 5000 et Fr. 100 000 nominal.
Taux	4¼% dès le 10 mai 1988. Coupons annuels au 10 mai. Le premier coupon viendra à échéance le 10 mai 1989.
Durée	Le remboursement de l'emprunt s'effectuera le 10 mai 1999, au pair, sans dénonciation préalable. Toutefois, la Banque Cantonale Neuchâteloise se réserve la faculté de rembourser l'emprunt par anticipation, au pair, le 10 mai 1997 ou le 10 mai 1998 moyennant un préavis de 60 jours. En cas de remboursement anticipé de l'emprunt, les titres devront être présentés à l'encaissement munis de tous les coupons non encore échus. Le montant des coupons manquants sera déduit du capital remboursable.
Domiciles de paiement pour les coupons et titres	Les coupons échus et les obligations remboursables sont payables sans frais, les coupons cependant sous déduction de l'impôt fédéral anticipé, aux guichets des établissements suivants: Banque Cantonale Neuchâteloise, Banque Cantonale de Bâle Banque Cantonale de Berne Banque Hypothécaire du Canton de Genève Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève Banque Cantonale Vaudoise Banque Cantonale de Zurich

Publication Toutes les publications relatives au présent emprunt seront faites valablement par une seule insertion dans la Feuille officielle suisse du commerce, dans la Feuille officielle du Canton de Neuchâtel et dans un quotidien paraissant à Neuchâtel, Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

Demande de cotation La cotation sera demandée par la Banque Cantonale Neuchâteloise à la Bourse de Neuchâtel, par la Banque Cantonale de Bâle, la Banque Cantonale de Berne, la Banque Hypothécaire du Canton de Genève, la Banque Cantonale Vaudoise et la Banque Cantonale de Zurich aux Bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich et maintenue pendant toute la durée de l'emprunt.

La Banque Cantonale Neuchâteloise, instituée par la loi du 14 avril 1882, a pour but de favoriser l'épargne et de pourvoir aux besoins financiers de la population, du commerce, de l'artisanat, de l'industrie et de l'agriculture du canton, dans la mesure de ses disponibilités et des garanties qui lui sont offertes. Elle contribue, en collaboration avec le Conseil d'Etat, au développement économique et social du canton. Elle concourt au service de la trésorerie de l'Etat et des communes dans le sens des dispositions de la présente loi. La Banque est gérée selon les principes bancaires et commerciaux usuels. Sa durée est indéterminée.

Mis à sa disposition par l'Etat, son capital de dotation est de Fr. 75 000 000. Les réserves figurent au bilan au 31 décembre 1987 pour Fr. 38 700 000.— Le bénéfice net, après déduction des frais généraux et pertes éventuelles ainsi que des amortissements et réserves jugés nécessaires, s'élève à Fr. 6 922 384,15 et sert en premier lieu à payer à l'Etat l'intérêt du capital de dotation (5%). Il est ensuite prélevé sur le solde 40% pour le fonds de réserve ordinaire, jusqu'à ce qu'il ait atteint la moitié du capital de dotation. Le reste du bénéfice est attribué à l'Etat.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1987

ACTIF	Fr.	PASSIF	Fr.
Caisse, comptes de virement et compte de chèques postaux	25.412.199,11	Engagements en banque à vue	27.920.246,78
Avoirs en banque à vue	13.959.242,88	Engagements en banque à terme dont jusqu'à 90 jours d'échéance	136.693.033,40 Fr. 49.633.750,—
Avoirs en banque à terme dont jusqu'à 90 jours d'échéance	306.600.000,— Fr. 99.000.000,—	Créanciers à vue	136.634.979,61
Effets de change et papiers monétaires	33.421.258,10	Créanciers à terme dont jusqu'à 90 jours d'échéance	114.539.041,50 Fr. 48.677.292,10
Comptes courants débiteurs en blanc gagés dont garantis par gages immobiliers Fr.	78.934.346,19 116.387.544,25 83.870.471,05	Dépôts d'épargne	1.053.501.998,44
Avances et prêts à terme fixe en blanc gagés dont garantis par gages immobiliers Fr.	112.081.267,80 52.387.954,70 12.598.902,05	Obligations de caisse et bons de caisse	391.452.000,—
Crédits en comptes courants et prêts à des collectivités de droit public	118.755.948,75	Emprunts obligataires	60.000.000,—
Placements hypothécaires	1.077.516.902,15	Emprunts auprès des centrales de lettres de gage	36.700.000,—
Titres	229.142.825,50	Autres passifs	136.429.303,30
Immeubles à l'usage de la banque	6.500.013,—	Capital de dotation	75.000.000,—
Autres immeubles	2,—	Réserve légale	18.700.000,—
Autres actifs	43.559.842,32	Réserve spéciale	20.000.000,—
Total du bilan	2.214.659.346,75	Solde Pertes et Profits Solde reporté de l'année précédente	166.359,57
		Bénéfice net de l'exercice	6.922.384,15
		Total du bilan	2.214.659.346,75

OFFRE DE SOUSCRIPTION

Les titres du nouvel emprunt 4¼% Banque Cantonale Neuchâteloise 1988-99 de Fr. 30 000 000 sont offerts en souscription publique

du 21 au 27 avril 1988, à midi

aux conditions suivantes:

1. Le **prix d'émission** est fixé à 100%.
2. L'**attribution** aura lieu après la clôture du délai de souscription. Si les souscriptions dépassent le montant des titres disponibles, elles seront soumises à une réduction.
3. La **libération** des titres attribués devra s'effectuer valeur 10 mai 1988.
4. Les **titres** seront livrés le plus rapidement possible.

Les souscriptions sont reçues sans frais par le siège et les agences de la Banque Cantonale Neuchâteloise, ainsi que par les autres établissements bancaires en Suisse.

Neuchâtel, le 20 avril 1988.

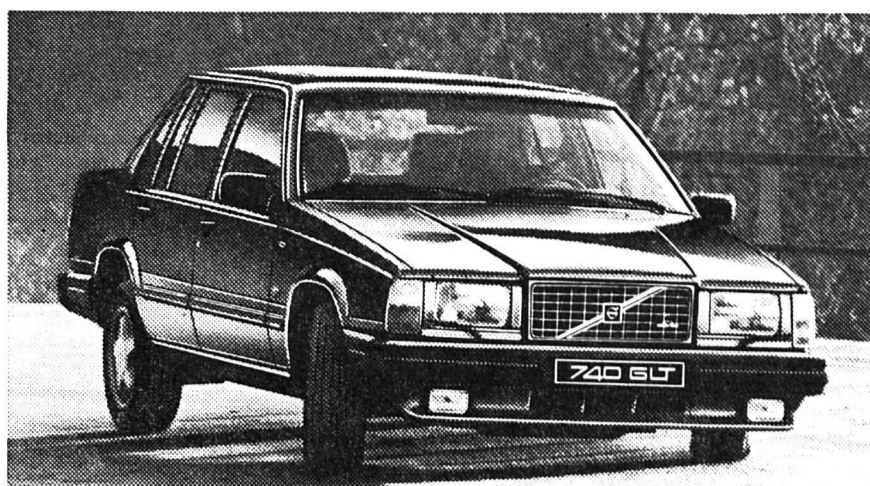
Numéro de valeur: 026 584



Cet ensemble, en rouge feu ou bleu marine, irradie la féminité. La veste estivale croisée, à texture gaufrée, pour Fr. 98.-, s'allie à merveille à la courte jupe à plis, pour Fr. 79.-.

SCHILD
LA MODE À SUIVRE

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9



NEW:
16 VALVE

Volvo 740 GLT: vous êtes aux commandes idéales.

Vous exigez dynamisme, confort et prestige, mais vous pensez économie tout en misant sur la sécurité et la qualité: la Volvo sportive à 16 soupapes est pour vous. Une course d'essai vous en convaincra.
Chaque Volvo est garantie 8 années contre la rouille.

Votre concessionnaire Volvo à 2300 La Chaux-de-Fonds,
Rue de la Charrière 24, Tél. 039 28 60 55

GARAGE-CARROSSERIE DE LA CHARRIÈRE
Pierre-Alain Jeanneret

VOLVO
Qualité et sécurité

Publicité intensive, publicité par annonces

offres d'emploi

ret sa

RECHERCHES
ECONOMIQUES
ET TECHNIQUES

Nous sommes mandatés par une entreprise de pointe du secteur **HABILLEMENT HORLOGER** située dans le canton de Neuchâtel en vue d'entrer en contact avec le futur

directeur général

Profil du poste:

- rattaché au Conseil d'administration de la société, le préposé assumera toutes les tâches inhérentes à sa fonction;
- disposant d'un encadrement compétent, il mènera à bien l'ensemble des travaux (commercial, administration, finance, technique, production, planification, méthodes, SAV, etc.).

Profil du candidat:

- formation technique, si possible technico-commerciale; ingénieur ETS ou formation équivalente;
- expérience professionnelle:
 - avoir dirigé une entreprise industrielle et commerciale ou
 - avoir occupé des postes de cadre dans des secteurs techniques ou commerciaux;
- forte personnalité, excellents contacts humains, apte à prendre des décisions et à les assumer;
- âge idéal: 35 à 45 ans;
- langues: français; anglais et allemand souhaité(s).

Votre dossier complet (lettre de postulation manuscrite, curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire) sera traité avec entière discrétion et est à adresser à M. C. Bobillier.

ret sa

Allée du Quartz 1
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 / 25 21 55
Télex 952 248 ret ch

X Mon prêt personnel - un procrédit

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

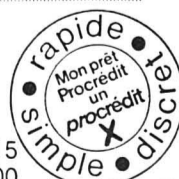
NP/Domicile

Signature

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures
d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit 1/m/16/Je

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Bureau Luthert Saint-Imier
Machines à écrire Brother CE-650
avec display et mémoires de
textes et de formats

Prix catalogue fr. 1'395.-

Mon prix 1'195.-

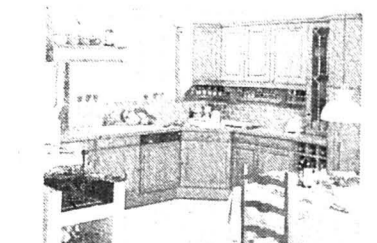
Sur rendez-vous, tél 039.41.26.53
après 18 heures



Serre 90
La Chx-de-Fds
Ø 23 00 55



Appareils
ménagers
Agencement
de cuisine



Location-vente dès Fr. 30.- par mois

Vers un prologue musclé

Tour de Romandie cycliste à La Chaux-de-Fonds

Le Jour J approche. C'est dans moins de trois semaines en effet que débutera la 42e édition du Tour de Romandie cycliste. Pour la première fois de son histoire, l'épreuve de l'Union cycliste suisse prendra son envol de La Chaux-de-Fonds. Le Vélo-Club Les Francs-Coureurs a en effet accepté d'assumer l'organisation du prologue.

Le comité d'organisation, présidé par M. Raymond Lanfranchi, est à pied d'œuvre depuis plusieurs mois déjà. Les préparatifs vont bon train. Tout s'annonce pour le mieux. Aussi, le public devrait assister à un grand spectacle d'autant plus que cette année, les organisateurs de la boucle romande ont enregistré un record de participation. Dix-huit équipes de sept coureurs s'aligneront en effet au départ. Du jamais vu en 42 Tours de Romandie.

L'édition 1988 ne comprendra pas d'étape dite de vérité. C'est la raison pour laquelle, les organisateurs chaux-de-fonniers ont dû concevoir un prologue relativement difficile. Ces derniers, grâce à la compréhension des autorités communales, de la Police locale, des Transports en commun, des Travaux publics, ont pu présenter

un parcours de 7,9 km qui, à n'en pas douter, fera date dans les annales du Tour de Romandie.

IL FAUDRA ÊTRE TRÈS FORT

Selon l'avis de plusieurs spécialistes, il faudra être très fort pour s'imposer au soir du 10 mai. De plus, les écarts devraient être importants.

Le départ et l'arrivée auront lieu dans l'avenue Léopold-Robert à la hauteur de la place Sans-Nom qui sera du reste le théâtre d'une importante animation sur laquelle nous reviendrons dans une prochaine édition.

Les coureurs emprunteront tout d'abord l'artère sud du Pod, jus-

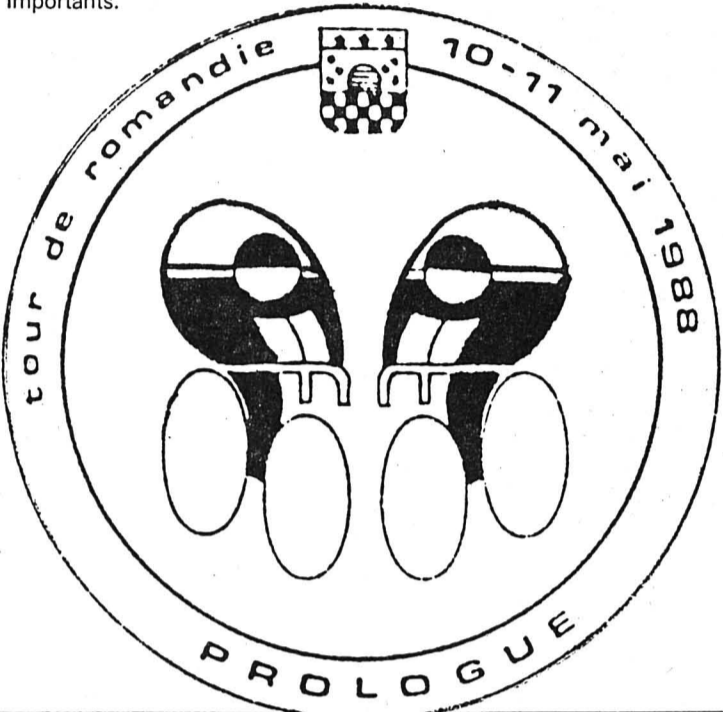
qu'au Grand-Pont qu'ils franchiront. Ils passeront ensuite rue des Crétets, rue David-Pierre Bourquin, rue de la Reuse, rue des Mélèzes. Ils emprunteront ensuite le Boulevard de la Liberté, direction Neuchâtel, jusqu'à la hauteur des installations du Tennis-Club. Ils bifurqueront à droite pour se rendre au camping avant de plonger sur les Petites-Crosettes. De là, ils remonteront par le Vuillème à la rue des Montagnons, à la rue du Mont-Jaques et gagneront le Boulevard de la Liberté par la rue des Mélèzes. Ils passeront encore rue de la Ruhe avant de regagner le Grand-Pont et l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert.

PLACE SANS-NOM

La course devrait débuter vers 16 h 30 pour se terminer vers 19 heures. Durant toute l'épreuve, le parcours du prologue sera entièrement fermé au trafic. D'ores et déjà, les organisateurs, la Police locale en appelle à la compréhension de la population.

Le lendemain, le départ de la première étape qui conduira les coureurs à Délémont, sera donné rue Louis Chevrolat, devant le Centre de tennis des Montagnes neuchâteloises.

Michel DERUNS



Un roi courtois

Pirmin Zurbriggen à la SBS



Même le Conseil fédéral in-corpore ne serait pas aussi entouré. Décidément Pirmin Zurbriggen a frappé fort auprès de l'opinion publique. Mercredi après-midi, les Chaux-de-Fonniers et les Loclois se pressant au portillon de la Société de Banque Suisse de leur ville respective ou passant dans les parages s'en sont aperçus.

Les polices locales, averties de l'impact provoqué par le champion olympique de descente et vainqueur de la Coupe du monde 1988, ont même dû s'en mêler canalisant la foule sur le trottoir.

Avant de satisfaire à la

demande de ses fans, le meilleur skieur du monde, le teint hâlé, s'est chargé de confirmer ses intentions de courir au plus haut niveau deux années au moins.

Pour l'heure, Pirmin Zurbriggen a surtout prévu de se reposer au terme d'une saison harassante.

La reprise pour ce qui concerne la préparation physique aura lieu le mois prochain.

A l'issue des deux séances, Pirmin Zurbriggen accompagné de son homme d'affaire Marc Biver s'est envolé pour Nice où il suivra le tournoi de tennis de Monte-Carlo. (lg)

Une première pour Sean Kelly

Dans la classique Gand - Wevelgem



Une classique de plus au palmarès de Sean Kelly. (Widler)

L'Irlandais Sean Kelly a comblé mercredi l'une des lacunes de son palmarès en enlevant pour la première fois Gand - Wevelgem (275 km), la dernière des «classiques» printanières, qui fêtait sa 50e édition.

Le vainqueur de la Semaine catalane et de Paris - Nice a signé son 6e succès de la saison, en devançant au sprint ses quatre compagnons d'échappée, dans l'ordre l'Italien Gianni Bugno, l'Américain Ron Kiefel et les Belges Ludo Peeters et Claude Criquiélon.

CHUTES

Un premier groupe, réglé par le Canadien Steve Bauer, de la formation helvétique Weinmann-La Suisse-SMM Uster, a terminé à 30'' du quintette de tête. Lequel s'est détaché à 27 km de l'arrivée, au passage de la dernière des dix-huit côtes de la journée, le Mont Kemmel.

AUX AGUETS

L'action décisive était lancée par Peeters, suivi aussitôt par Criquiélon. Kelly, comprenant le danger, réagissait sans tarder, imité par Kiefel puis Bugno. Les cinq hommes allaient s'octroyer rapidement un avantage d'une trentaine de secondes sur un groupe d'une vingtaine de coureurs. Seuls

Bauer, les Belges Fons de Wolf et Rudy Dhaenens et le Danois Sören Lilholt tentaient d'organiser la poursuite, mais sans parvenir à retenir sur les hommes de tête, qui s'entendaient à merveille.

COUP CLASSIQUE

Criquiélon lançait le sprint de loin, débordé ensuite par Kiefel, mais Kelly surgissait à 100 mètres de la ligne pour enlever un succès de bon augure à cinq jours du départ du Tour d'Espagne. Bauer réglait le sprint du peloton de chasse, à une demi-minute.

Kelly, qui n'avait pas couru depuis cinq ans Gand - Wevelgem, a mis fin à une longue série d'insuccès dans les «classiques», qui durait depuis Paris - Roubaix 1986. (si)

Le classement: 1. Sean Kelly (Irl), 275 km en 7 h 10'05''; 2. Gianni Bugno (Ita); 3. Ron Kiefel (EU); 4. Ludo Peeters (Bel); 5. Claude Criquiélon (Bel), tous m.t.; 6. Steve Bauer (Can), à 25''; 7. Fons de Wolf (Bel); 8. Rudy Dhaenens (Bel); 9. Sören Lilholt (Dan), tous mt; 10 Eddy Planckaert (Bel) à 1'36''; 11 Jelle Nijdam (Hol); 12. Etienne de Wilde (Bel); 13. Phil Anderson (Aus); 14. Michel Dernies (Bel); 15 Marc Sergeant (Bel). Puis: 55. Serge Demierre (S) à 5'15'', 186 coureurs au départ, 60 classés.

TENNIS

Tournoi de Monte-Carlo

Défaite de Claudio Mezzadri

Bien qu'il ait retrouvé à Monte-Carlo sa surface de prédilection, la terre battue, Claudio Mezzadri n'a pas franchi le deuxième tour du tournoi de la principauté monégasque et qui est doté de 500.000 dollars.

Tête de série no 16, le Luganais s'est incliné en deux sets, devant l'Autrichien Horst Skoff. Le jeune joueur de Klagenfurt (19 ans) était beaucoup plus motivé.

Mezzadri, encore marqué par sa terrible déception de la Coupe David, a eu du mal à retourner le service de Skoff. La première balle de l'Autrichien avait déjà fait des ravages au premier tour aux dépens du Suédois Jan Gunnarsson.

DIFFICILE POUR LENDL

La journée a par ailleurs été marquée par une difficile qualification du Tchecoslovaque Ivan Lendl, tête de série No 1, qui a dû livrer deux manches très disputées (7-6 7-5) pour venir finalement à bout

du Suédois Christian Bergström. Autre vedette à avoir souffert mercredi, le Français Yannick Noah (No 4), qui n'a battu Guy Forget (56e mondial), son compatriote et équipier habituel en double en Coupe Davis, qu'au terme de trois sets (5-7 7-6 6-3) et deux heures et demie de jeu.

Outre Claudio Mezzadri, une autre tête de série est tombée lors de cette troisième journée: le Yougoslave Slobodan Zivojinovic (No 13), battu par l'Espagnol Jordi Arrese, dans un match-marathon interrompu la veille par la pluie.

LES RÉSULTATS

2e tour: Ivan Lendl (Tch/1) bat Christian Bergström (Sue) 7-6 (7-1) 7-5. Horst Skoff (Aut) bat Claudio Mezzadri (S) 6-4 6-3. Yannick Noah (Fra/4) bat Guy Forget (Fra) 5-7 7-6 (7-4) 6-3. Kent Carlsson (Sue/6) bat Ricki Osterhun (RFA) 6-2 6-4. Martin Jaie (Arg/7) bat Alberto Mancini (Arg) 6-2 6-1. Andrei Chesnokov (URSS/9) bat Ulf Stenlund (Sue) 6-3 6-4. (si)

PUBLICITÉ

Le patronage du prologue du Tour de Romandie à La Chaux-de-Fonds est assuré par les maisons suivantes:



SPONSOR-CLUB



Saronni tient bon

Au Tour des Pouilles

L'Italien Stefano Allocchio a remporté au sprint la deuxième étape du Tour des Pouilles, Troia - Cerignola (163 km). Il a ainsi renoué avec la victoire après une traversée du désert qui a duré près de trois ans. Son compatriote Giuseppe Saronni a conservé son maillot de leader.

2e étape, Troia - Cerignola (163km): 1. Atefano Allocchio (It) 4 h 15'22'' (38,298); 2. Ettore Badolato (It); 3. Roberto Gaggioli (It); 4. Daniele Bruschi (It); 5. Enrico Galleschi (It), tous même temps, ainsi que le peloton.

Classement général: 1. Giuseppe Saronni (It) 9 h 02'26''; 2. Roberto Gaggioli (It) à 5''; 3. Maurizio Fondriest (It) à 6''; 4. Fabio Roscioli (It) m.t.; 5. Franco Chioccioli (It) à 8''. (si)

JUDO

Première défaite

Championnat de première ligue

Invaincus depuis bientôt deux ans en championnat, les judokas imériens ont perdu leurs deux premiers points de la saison face à Soleure. Cette courte défaite, 6 à 4, a été due essentiellement à l'absence inattendue de Fontana parti en vacances.

Son remplaçant, C. Leschot qui manque encore d'expérience en championnat, s'est incliné par yuko contre Kurz. Coraducci a battu Schlegel et Fiechter a gagné par forfait. Morf et Gigon ont tous

deux perdus par waza-ari face à Liechti et Westerhaus.

Dans la deuxième confrontation qui les opposait au JC Bâle, les locaux n'ont pas fait de détails en remportant l'enjeu 10 à 0.

Coraducci, Fiechter et Gigon ont gagné leur combat respectivement contre Pasquier, Sidler et Wessels. C. Leschot et Morf, sans adversaire, ont empoché chacun les deux points.

Autre résultat: JC Soleure - JC Bâle: 8 à 2. (of)

Dès samedi

Nouvelle formule

Ce numéro ne peut être vendu séparément. Samedi 23 avril 1988



SPORT hebdo
L'Impartial LA VOIX D'UNE RÉGION



Une erreur de baptême...

Le vélo sur mesure de course et montagne à partir de Fr. 1080.- couleur à choix

En toute saison, L'Impartial votre source d'informations

Usego

votre agréable voisin

Offre de produits frais valable jusqu'au 23.4.88

Asperges de France tendres, de 1 ^{ère} qualité min. ø 22mm	7.90 kg
Tilsit Elsie vert doux 100 g	1.25
Dessert Tam-Tam 2x125 g	-.85
Choco Drink UHT Micao ½ litre	-.75
Cervelas 1 paire 200 g	1.30
Gendarmes 2 paires 200 g	2.55
Café Jacobs «Médaille d'or» moulu, sous vide 250 g	3.40
Jus d'orange Bonny 4x1 litre	4.20
Riz Arborio 1 kg	1.50
Thon rosé Milar japonais 155 g (100 g -84)	1.30
Shampooing Nivea 300 ml (100 ml 1.10)	3.30
Ajax ABC Lessive complète 4 kg (1 kg 2.60)	10.40
Vin rouge d'Espagne Utiel rosé «Don Marcos» Denominación de origen Selección Torrena	2.10 1 litre (+dépôt)
Kellogg's Frosties Smacks 250 g	2.75
Rösti Hero sachet alu 500 g	2.50
Finaflor Serviettes hygiéniques 20 pièces	1.75
Protège-Slip 30 pièces	1.20

Actions Usego du 21.4. au 27.4.88

Vélo-Club Cyclotouristes

Amateurs de randonnées et de tourisme:

- Connaissez-vous votre vélo?
- Savez-vous rouler en groupe?
- Voulez-vous progresser?
- Que vous soyez écolier ou adulte?

Le vélo-club «Les Francs-Coueurs» peut vous aider. Venez donc rouler avec nous le samedi matin sous la conduite de personnes expérimentées.

Première sortie: samedi 23 avril.
Rendez-vous: place du Gaz à 9 heures.

Informations et inscriptions:
chez Cathou Bringolf, ☎ 039/28 73 68,
ou par écrit: Francs-Coueurs,
case postale 2031, 2300 La Chaux-de-Fonds 2.

autos-motos-vélos

Exposition de printemps

Vendredi 22 avril 88 16 à 22 heures
Samedi 23 avril 88 9 h à 22 heures
Dimanche 24 avril 88 9 h à 19 heures

Campagne d'échange printanière

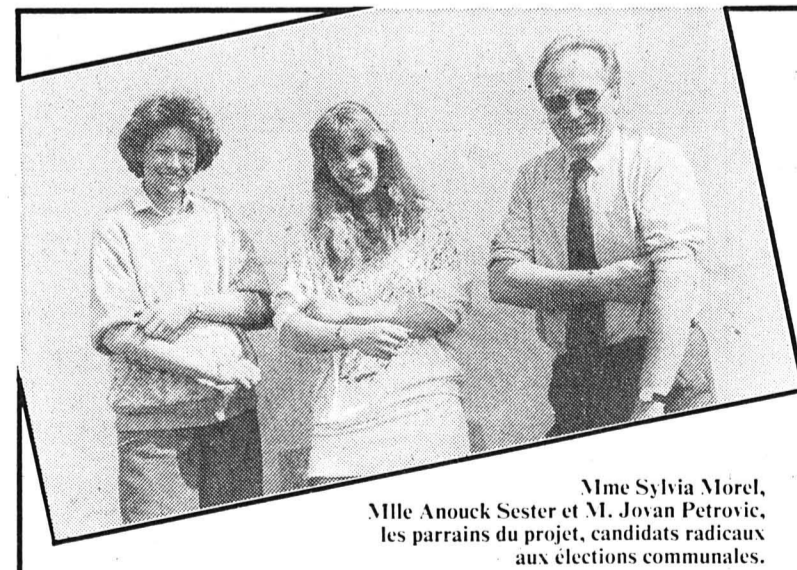
Nous reprenons votre voiture actuelle, quelle que soit la marque, au prix le plus haut!

Garage Touring Saint-Imier

Téléphone 039/41 41 71
Rafraîchissement offert à chaque visiteur.

Les européennes.

L'annonce, reflet vivant du marché



Mme Sylvia Morel, Mlle Anouck Sester et M. Jovan Petrovic, les parrains du projet, candidats radicaux aux élections communales.

Faut-il ouvrir certains services de l'hôpital aux médecins de la ville ?

Cette question préoccupe une bonne partie des habitants de La Chaux-de-Fonds, confrontés plus ou moins directement avec le problème. Comment se fait-il qu'en cas d'hospitalisation, le médecin traitant, gynécologue, médecin de famille, etc.,

n'ait pas accès à l'hôpital et ne puisse pas suivre son patient.

Si le malaise est bien réel, le problème n'est pas simple à résoudre. Une étude sérieuse doit être entreprise afin d'évaluer les avantages et les inconvénients d'un changement de système. Il ne faut pas perdre de vue que pour être reconnu par les universités suisses, l'hôpital doit rester un établissement capable de former des spécialistes.

Toutefois, dans un premier temps, une expérience pourrait être envisagée avec le service de maternité. Chaque future maman aurait, si elle le souhaite, la possibilité d'accoucher à l'hôpital avec le gynécologue qui l'a suivie tout au long de sa grossesse.

Pour l'amélioration de notre cadre de vie,

il est temps de se retrousser les manches.



Responsable: J. Rysler

Neuchâtel-est, à vendre

institut de beauté

Financement assuré.
Faire offres sous chiffres
P 28-577429 Publicitas,
2001 Neuchâtel.

Immobilier

A louer au Val-de-Ruz

appartement duplex

5 chambres, 2 salles d'eau, places de parc.
Pour tous renseignements,
☎ 038/33 25 35

A vendre, au Landeron/Neuchâtel, situation dominante, vue exceptionnelle sur le lac

superbe villa de 2 appartements

de conception moderne, piscine, garage et dépendances, jardin aménagé.
Entrée en jouissance: à convenir
Herzog Services, Saars 12,
2007 Neuchâtel, ☎ 038/24 77 40

A vendre, à Bevaix vue sur le lac et les Alpes dans petit lotissement en construction

villas familiales

individuelles et mitoyennes de 5 pièces. Très bien conçues, finition soignée, garage, place de parc et dépendances.
Herzog Services, Saars 12,
2007 Neuchâtel, ☎ 038/24 77 40

A vendre à Tramelan dans immeuble de construction soignée

magnifiques appartements neufs

de 3½, 4½ pièces et duplex de 5½ pièces avec nombreuses dépendances, garage, finition à choix.
Herzog Services, Saars 12,
2007 Neuchâtel, ☎ 038/24 77 40

Je cherche

cave

répondant aux exigences nécessaires à des vins de garde.
☎ 039/31 25 47 le soir.

Accordéons

Lémania et autres marques, tous modèles. Midi, amplifications, réparations.
Rodolphe Schori, Industrie 34, 1030 Bussigny.
☎ 021/701 17 17
Fermé le lundi.

Vendez-nous votre

OR

Bagues, bijoux, or dentaire, même défectueux, à des prix maximaux. Mettre dans une enveloppe recommandée à notre adresse. Vous recevrez notre versement postal dans les 3 jours.
Darlehens AG
Bifangplatz 73
4600 Olten
☎ 062/26 54 26

Un ardu parcours des combattants

Finales d'ascension en première ligue de volleyball

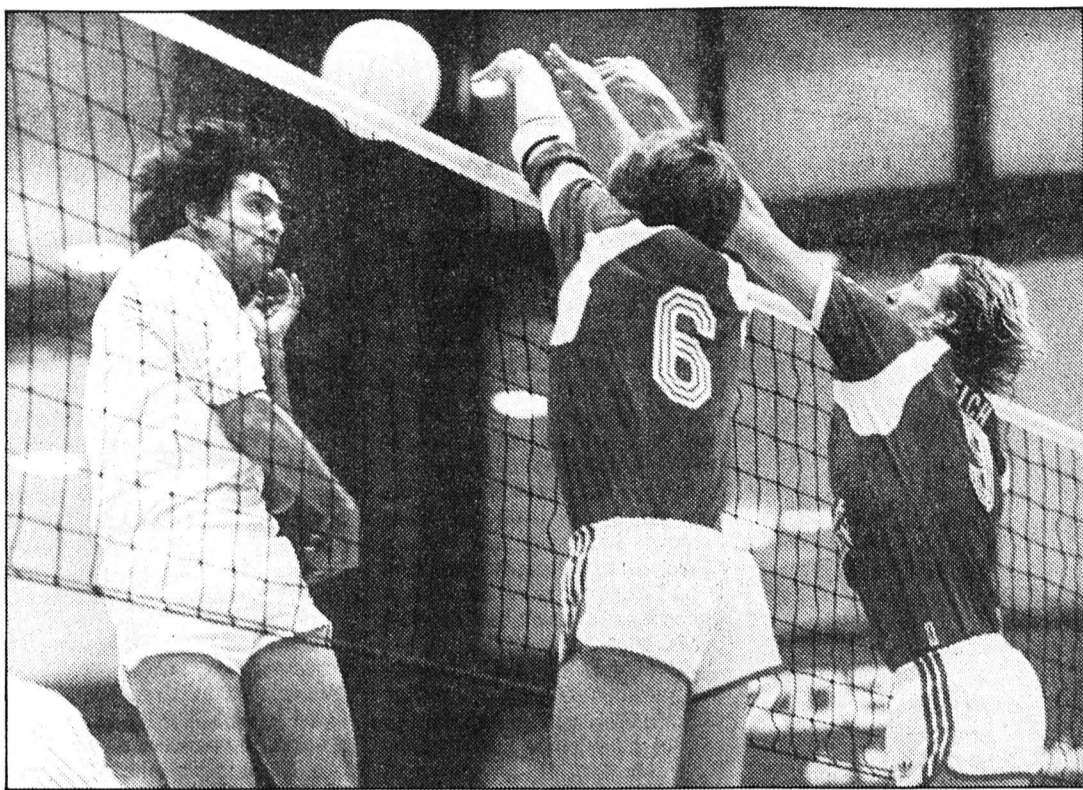
Alors que tous les volleyeurs des ligues régionales ont déjà depuis belle lurette mis la clef sous le paillason et suspendu leurs baskets, deux formations de Colombier s'apprêtent à chausser leurs bottes de sept lieues, pour entamer le programme express des finales d'ascension en première ligue nationale. Jugez-en plutôt: alors que ces équipes sont accoutumées à un rythme de compétition d'une rencontre toutes les deux à trois semaines, voilà tout à coup qu'elles devront en avaler six en l'espace de trois petites semaines. Ces valeureux combattants risquent fort de souffrir de maints bobos et surtout courbatures!

S'il est, dans le canton, une famille qui sera en ébullition constante ces prochains jours, c'est bien la tribu Croci. Depuis leur nid d'aigles de Corcelles, tant Madame que Monsieur seront engagés dans ces finales. Tous deux entraîneur-joueur de leur équipe respective, ils ont réussi la gageure de se qualifier haut la main pour cette joute.

DE BON TON

Après un championnat relativement aisé, les dames de Jacqueline Croci se sont imposées, Le Locle étant la seule formation à avoir su profiter d'une défaillance passagère des coéquipières de Jacqueline Juillet et compagnie.

La phalange du Vignoble, articulée autour d'anciennes joueuses de ligue nationale, est au bénéfice d'une solide expérience. Leur entraîneur aborde ces finales avec sérénité. La première garniture du club ayant obtenu une brillante



Du spectacle pour des finales à suspense.

(ASL)

promotion en LNB, il serait de bon ton d'appuyer ce succès en réalisant une ascension qui renforcerait les fondations du club au niveau national, en offrant un tremplin idéal aux jeunes espoirs pour entrer en équipe-fanion.

Chez les messieurs, Silvio Croci a mené sa barque avec maestria. Grâce à l'appui de Frédéric Romanens, il a pu stabiliser l'équipe en permettant ainsi l'éclosion de jeunes du cru. Simon Vaucher est à ce titre un des fleurons les plus prometteurs de cet ensemble; il y a fort à parier que d'autres suivront cette filière désormais bien

au point. Survolant les débats dans un championnat régional trop tendre, on reste relativement prudent quant aux ambitions de l'équipe lors de ces finales. Mais sait-on jamais? L'occasion faisant le larron, il est clair que si cette dernière se présente, les «rouge» ne manqueront pas de s'y faufiler.

LES PROGRAMMES

Finale féminines. - Samedi 23 avril, 15 heures, Sempre Berne - Colombier. Mercredi 27 avril, 20 h 45, Colombier - Le Noirmont (Cescole II). Samedi 30 avril, 15 heures, Langenthal - Colombier.

Mercredi 4 mai, 20 h 45, Colombier - Sempre Berne (Cescole II). Samedi 7 mai, 15 heures, Le Noirmont - Colombier.

Finale masculines. - Jeudi 21 avril, 20 h 30, Köniz - Colombier. Vendredi 22 avril, 20 h 45, Colombier - Langenthal (halle communale). Vendredi 29 avril, 20 h 45, Colombier - Malleray-Bévilard (halle communale). Samedi 30 avril, 17 heures, Langenthal - Colombier. Lundi 2 mai, 20 h 30, Colombier - Köniz (Centre professionnel). Samedi 7 mai, 16 heures, Malleray-Bévilard - Colombier. Thierry Tschopp

Le leader en échec aux Jeanneret

En championnat de 1^{re} ligue de football

● LE LOCLE-UGS 2-2 (0-1)

A cœur vaillant, rien d'impossible. Ce résultat surprendra sans doute tous les observateurs. Favoris incontestables, les Genevois d'UGS ont laissé un point sur le stade des Jeanneret. Ce point, les Loclois le doivent à leur cran et à leur volonté.

Et pourtant leurs actions n'étaient pas à la hausse dès la reprise. En effet, Taddeo signait sa seconde réussite de la soirée donnant du même coup un avantage appréciable à son équipe. Pour sa rentrée, après trois dimanches de suspension,

le numéro 6 ugéiste ne pouvait rêver mieux. Comment en était-on arrivé là?

CONFUS

Au cours d'une première mi-temps assez confuse, marquée par de nombreuses mauvaises passes, mais que semblaient dominer légèrement les protégés du président Alain Morisod, on s'acheminait vers un résultat nul et vierge. C'est le moment que choisit Taddeo, alors que l'arbitre allait siffler la pause, pour mettre à profit une mésestime dans la défense locloise et ouvrir la marque. C'était un coup dur pour les Loclois. Mais ceux-ci n'étaient pas

au bout de leurs peines. La reprise venait à peine de débiter, les Genevois bénéficiaient alors d'un coup franc à 18 mètres, Taddeo, toujours lui, d'un maître tir, légèrement dévié, doublait la mise pour les visiteurs.

Mais on n'avait pas tout vu. Dimanche dernier à Boudry, les Loclois se signalèrent déjà en obtenant deux buts dans les dernières minutes. Mais hélas trop tardivement, le handicap étant trop sévère.

DU CRAN

Il n'en fut pas de même hier soir. Avec cran et volonté, ils se mirent en devoir de refaire leur retard. D'abord Meyer réduisit l'écart à la 50^e minute. Ce but jeta un peu le doute dans les esprits genevois. La partie assez terne en première mi-temps s'anima alors.

Ne perdant jamais espoir, les Loclois obtenaient enfin la juste récompense de leurs efforts, grâce à Perez qui trompa Nanjod à deux minutes de la fin. Ce n'était finalement que justice. On regrettera certainement dans le camp genevois ce point envolé dans les derniers instants de la partie;

mais ce demi-échec ne compromet pas les chances de participation aux finales de l'équipe ugéiste.

Quant aux Loclois, ce match nul face au leader sera un encouragement précieux pour les prochaines rencontres. On souhaite simplement les voir concrétiser leurs chances de but avant les dernières minutes.

Le Locle: Daglia; Meyer; Donzallaz; Arnoux, de la Reussille; Schwaar, Perez, Morata (74' Skena); Lager (Angelucci 60'), Gigon, Vatteau.

Urania: Nanjod; Stefanovic; Alexandre Poli, Jean-Claude Poli; Hirt; Attia, Tomas, Pelfini, Taddeo (87' Mata); Paratore, Perraud.

Buts: 45' Taddeo 0-1, 47' Taddeo 0-2; 50' Meyer 1-2; 88' Perez 2-2.

Arbitre: M. Guisolan de Moudon.

Notes: Stade des Jeanneret, 150 spectateurs, pelouse grasse.

Avertissements: de la Reussille 12', Paratore 12', J.-Cl. Poli 40' et Stefanovic 52', tous pour faul. Coups de coin 4-6 (2-3).

Mas

● GYMNASTIQUE

Samedi à Serrières

Confirmation des leaders?

La salle des Charmettes sera samedi après-midi le théâtre de la seconde manche du championnat cantonal de gymnastique artistique. Dès 13 h. pour les introductions, B1 et B2, dès 15 h 30 pour les B3, 4 et 5, nos gymnastes vont à nouveau être confrontés, un mois après la manche initiale.

PROGRÈS

Ce laps de temps a été très profitable pour certains, puisque durant les vacances de Pâques, les artistiques de Serrières et de Peseux ont pris part à un camp d'entraînement d'une semaine et les progrès se font déjà sentir! Le rythme de croisière étant maintenant atteint, la compétition de samedi sera certainement d'un très bon niveau.

LEADER À NOUVEAU

Maurice Perrinjaquet, Peseux en introduction, Gilles Baudin Peseux, B1, Boris Von Büren, Ser-

rières, B2, et Nicolas Bourquin, Serrières en B3, tous quatre vainqueurs 4 semaines plus tôt, seront-ils à nouveau à la fête samedi? Rien n'est moins sûr car certains classements sont très serrés!

Quant aux gymnastes de B4 et B5, ce sera leur première sortie cette saison et là aussi on attend beaucoup de leurs prestations. Membre de l'équipe nationale, le Serriérois Boris Dardel sera également présent pour préparer ses futures compétitions internationales.

Notons enfin qu'à l'issue du concours, on connaîtra les qualifiés pour les prochains championnats suisses jeunesse et juniors. En effet, exceptionnellement cette année, la qualification se fera sur les deux premières manches uniquement, ce qui rendra le concours encore plus attrayant!

Ch. Wicki

● EQUITATION

Loclois vainqueur

Course de trot attelé

Récemment recyclé dans le monde des courses, le cavalier loclois Jean-Bernard Matthey n'a pas attendu longtemps pour faire parler de lui.

Dimanche dernier, à Fehrltorf, lors de la quatrième course de sa nouvelle carrière, il a remporté la victoire lors du Prix Huser Star Parade; une épreuve de trot attelé de 3000 mètres.

Parti avec un handicap de 50 mètres, le Loclois Matthey qui diri-

vait son excellent petit étalon français de neuf ans «Notre Pêlo», a battu ses adversaires en franchissant le poteau d'arrivée avec trois longueurs d'avance.

A relever également la bonne performance de «Mistigri» dirigé par Jean-Pierre Zaugg de La Chau-de-Fonds, qui s'est classé au cinquième rang d'une autre course de trot attelé inscrite au programme de ces joutes hippiques de Fehrltorf. (jcp)

● BASKETBALL

Toujours le marasme

Refus de Reussbühl

Reussbühl, second du championnat masculin de LNB, se refuse à rencontrer Vernier, avant-dernier de LNA, dans le barrage de promotion-relégation qui doit les opposer, et dont le match aller est prévu ce soir jeudi dans la salle du club lucernois. Ce dernier avance pour justifier sa décision les divergences d'opinion existant entre les diverses instances du basketball helvétique.

Le Tribunal arbitral de la FSBA a en effet accepté un recours déposé par Sion-Wisigen (LNB), visant à annuler la procédure de promotion-relégation, et à remplacer automatiquement les deux derniers de LNA par les deux premiers de LNB.

Or, la commission de la Ligue nationale A a refusé, pour l'instant, de suivre le tribunal dans cette voie. (si)

● FOOTBALL

Mansuétude de l'UEFA

Peine réduite pour Koeman

L'instance de recours de l'UEFA a décidé avant la demi-finale retour de la Coupe des champions PSV Eindhoven-Real Madrid, de réduire la peine prononcée à l'encontre du Hollandais Ronald Koeman de trois à un match.

Koeman avait été sanctionné pour avoir porté atteinte au crédit du football, dans une interview où il révélait que son coéquipier Gillhaus avait agressé le Bordelais Tigana de façon préméditée et se félicitait de ce geste.

L'instance de recours de l'UEFA a estimé, dans ses attendus, que

l'interview incriminée ne pouvait être remise en cause et que le joueur n'avait pu apporter de preuve décisive de son innocence. Par ailleurs, un joueur aussi expérimenté que l'est Koeman, aurait dû songer aux conséquences de ses propos et prévoir qu'ils pourraient être mal interprétés.

Par ses déclarations, Koeman a porté atteinte à la crédibilité du football et au prestige de l'UEFA. Enfin, l'instance de recours a estimé établi que Koeman a contrevenu à la réglementation de l'UEFA. (si)

Match au sommet animé

En championnat de 2^e ligue

● AUDAX - SAINT-IMIER 0-0

Le choc au sommet de 2^e ligue entre Audax et Saint-Imier a été fort animé.

Les deux formations ont pratiqué un football ouvert et si le score final se figea à 0 à 0, les occasions de but n'ont pas manqué de part et d'autre.

Malgré un léger ralentissement après le quart d'heure de repos, le match restait intéressant.

L'une et l'autre des deux équipes cherchaient à forcer la décision. Si Saint-Imier semblait pouvoir prendre le dessus sur les Italo-Neuchâtelois au début de la deuxième période, ces derniers ne se privaient pas d'élaborer de beaux mouvements offensifs assez dangereux et terminaient plus fort que leurs adversaires. La partie se

termina finalement sur un score nul et vierge qui représentait une issue équitable à cette rencontre au sommet. Frédéric Dubois

Stade de Serrières: 150 spectateurs.

Arbitre: M. Zueblin de La Tour-de-Trême.

Audax: Bachmann; Tuzzolino; Losey, Egli, Bonfigli, Gardet, Torri (90' Gattoliat), Franzoso; Rossato, V. Ciccarone, Suriano.

Saint-Imier: Bourquin; Zumwald; Vaucher, Schafroth, Mast (20' Mathys); Ruefenacht, Roulin, Heider, Rytz (85' Castiglioni); Zurbuchen, Frizzarin.

Notes: avertissements à Schafroth à la 59' pour jeu dur et à Torri à la 85' pour réclamation. Torri sort blessé à la 90' et est remplacé par Gattoliat.

Départ catastrophique

● CORCELLES - HAUTERIVE 3-2 (3-1)

Désavantagé par un terrain bosselé qui ne favorisait guère son jeu, Hauterive prit un départ catastrophique en encaissant trois buts en moins de 20 minutes. Corcelles, très opportuniste, profita du désarroi des visiteurs. Tout semblait alors joué. C'était mal connaître les étudiants de l'entraîneur Eymann.

Volontaires en diable, ils prirent le match en main sous la direction de l'excellent Grob. Corcelles, solidaire, parvenait néanmoins à éviter le retour de son adversaire. En résumé, ce ne fut

pas un grand match et c'est la plus chanceuse des deux équipes qui l'a emporté.

Corcelles: Fischer; Mella; Doerfliger, Ribaux, Zahnd; Marino, Locatelli, Dos Santos (89' Bulliard), Jeanneret; Gentile, Stritt (70' Alfaraño). Entraîneur Schenevey.

Hauterive: Kuhn; Moret; Sydler, Chételat, Carrard; Grob, Duvallard, Piémontesi, Celerini; Lecoulter, Delise. Entraîneur Eymann.

Buts: 10' Jeanneret; 12' Gentile; 16' Mella (penalty); 31' Grob (penalty); 75' Sydler.

Notes: pas d'avertissement! (or)

De la chance pour Serrières

● CORTAILLOD - SERRIÈRES 0-0

Sur le terrain exigu et bosselé de la Rive à Cortailod, Carcouailles et Serriérois ont peiné à développer un football digne de ce nom.

Face aux vert et blanc, Cortailod s'est montré très saignant. Le capitaine Jaquenod, très en vue hier soir, se créait deux belles occasions juste avant la pause.

Cortailod reprenait l'assaut des buts de De Martini après le thé et se ménageait une énorme chance de goal à la 65'. Mais la chance restait du côté serriérois. (fd)

Terrain de la Rive: 100 spectateurs.

Arbitre: M. Yvan Bettex d'Echallens.

Cortailod: Rufener; Melichar; Lambelet, Kueffer, Duescher; Krummenacher, Rusillon, Moeschler; Jaquenod, Zogg (78' Huguenin), Duperrex (59' Guenat).

Serrières: De Martini; Bassi; Petese, Stoppa, Volery; Coste, Benassi, Majeux (88' Salvij); Vogel, Ruefenacht (91' Burgos), Frasse.

Notes: avertissement à Lambelet à la 77' pour jeu dur.

**Tour de Romandie
cycliste: vers
un prologue musclé**

Page 17

SPORT

**Volleyball:
c'est parti
pour les finales**

Page 19

Assaut trop tardif des Ibériques

En demi-finale de la Coupe des champions



Les Madrilènes et Hugo Sanchez (au centre) ne disputeront pas la finale.

(AP)

Après avoir gagné la Coupe UEFA en 1978, le PSV Eindhoven possède une chance sérieuse de remporter, dix ans après, un autre trophée européen. Les Hollandais ont assuré leur qualification pour la finale de la Coupe des champions (26 mai à Stuttgart) en obtenant un 0-0, chez eux, en match retour face au Real Madrid.

Le but marqué à l'aller au stade Bernabeu (1-1) a donc eu une incidence décisive. Privés de leur élément le plus percutant, le «libéro» Ronald Koeman (suspendu), les Néerlandais ont abordé cette seconde rencontre avec quelque crainte.

Si l'entraîneur Beenhakker n'avait pas tardé à jouer franchement la carte de l'offensive, le Real

Madrid se serait peut-être imposé sur terrain adverse. L'assaut désespéré du dernier quart d'heure, avec l'apport de deux attaquants de pointe supplémentaire (Llorente et Santillana) fit trembler le PSV Eindhoven.

LES TENTACULES DE NIELSEN

Au Real Madrid la position trop repliée des demis Gallego, Janko-

vic et Martin Vazquez durant la première heure rendit la tâche impossible aux avants de pointe.

Gordillo, émoussé, ne procura pas sur le flanc gauche l'impulsion attendue. Le latéral Chendo fut le meilleur défenseur. Le gardien Buyo fut moins sollicité que son vis à vis. Hugo Sanchez éprouva beaucoup de mal à échapper aux tentacules du grand Danois Nielsen alors que Butragueno fut également bien contrôlé par l'étonnant Van Aerle.

Au PSV Eindhoven, les grandes satisfactions proviennent d'un vétérinaire, Willy van de Kerkhof (36 ans) et d'un junior Edward Linskens (19 ans). Le premier remplaça fort bien Koeman au poste de «libéro» alors que le second se signala par de spectaculaires infiltrations.

BAROUD D'HONNEUR

Aux 10e et 26e minutes, Butragueno était le premier à créer le danger, tout d'abord par un lob sur un centre de Tendillo puis en inquiétant van Breukelen en démarquant sur une passe de Jankovic. Michel aux 43e et 45e, sonnait la charge à son tour: tir au ras du montant puis percée époustouflante.

La première alerte pour Buyo se situait à la 47e minute seulement lorsqu'un tir de Lerby s'écrasait sur la base du montant. A la 61e minute, Vanenburg, lancé par Lerby, bottait la balle à côté alors qu'il avait accompli le plus difficile. Le dernier quart d'heure était tout entier à l'avantage des Madrilènes.

Arbitre: Galler (Suisse).

PSV Eindhoven: van Breukelen; W. van de Kerkhof (61e Koot); Gerets, Nielsen, van Aerle, Heintze; Linskens, Vanenburg, Lerby; Kieft, Gilhaus (73e Arnesen).

Real Madrid: Buyo; Tandillo (65e Lorente); Chendo, Sanchis, Gordillo; Michel Gallego, Jankovic, M. Vazquez (73e Santillana); Butragueno, Hugo Sanchez.

Avertissement: 75e Sanchis, 86e Heintze.

PSV Eindhoven est qualifié pour la finale de la Coupe des champions. (si)

Soixante minutes de rêve

En Coupe des Coupes

● ATALANTA - FC MALINES
1-2 (1-0)

L'Atlanta de Bergame n'entra pas dans l'histoire. La formation italienne, qui pouvait devenir le premier club de deuxième division à disputer une finale européenne, n'a pas trouvé grâce devant le FC Malines. Malgré le soutien de 40.000 tifosi, l'Atlanta a été battu 2-1, un score identique à celui du match aller.

Pendant près d'une heure, les Bergamasques ont approché le paradis. Ils avaient, semble-t-il, réussi le plus difficile en ouvrant le score peu avant la pause. Mais face à un adversaire qui a su hausser le rythme au moment opportun, les pensionnaires de la série B ont accusé une baisse de régime fatale après le repos.

Le FC Malines n'a rien volé à Bergame. Malgré un dispositif très défensif avec un seul véritable attaquant en la personne du

remarquable Israélien Ohana, les Belges ont finalement obtenu une qualification très logique.

Leur supériorité technique a mi-terrain s'est affirmée au fil des minutes comme a payé le travail de sape de Ohana dans une défense italienne qui n'a pas donné toutes les garanties.

«Stadio communale» de Bergame: 40.000 spectateurs.

Arbitre: Buntenko (URSS).

Buts: 40' Garlini (penalty) 1-0; 57' Rutjes 1-1. 80' Emmers 1-2.

Atlanta: Piotti; Barcella; Bonacina, Rossi (72' Cantarutti), Gentile; Icardi (80' Compagno), Stroemberg, Fortunato, Nicolini; Bonetti, Garlini.

FC Malines: Preud-hommes; Clijsters; Emmers, Rutjes, Sanders; Hofkens, De Wilde (73' Jaspers), Koeman, De Ferm, De Mesmaeker (46' Den Boer); Ohana.

Avertissements: 42' Barcella. 78' De Ferm.

Vaine domination du leader

En Coupe UEFA

● WERDER BRÈME - BAYER LEVERKUSEN, 0-0

La meilleure équipe du championnat de la Bundesliga ne disputera pas les finales de la Coupe UEFA. Werder Brême n'a obtenu qu'un résultat nul, 0-0, sur son terrain du «Weserstadion» devant 30.000 spectateurs dépités. Bayer Leverkusen a préservé le mince avantage d'un but (1-0) acquis à l'aller.

Spectateur intéressé à ce choc cent pour cent allemand, le coach de la RFA Franz Beckenbauer exprimait sa satisfaction à la sortie: Ce fut un match remarquable bien qu'aucun but n'ait été marqué. Aucun joueur ne m'a déçu!

Dans la perspective du match de mercredi prochain contre la Suisse à Kaiserslautern, Beckenbauer a surtout remarqué le libero de Brême Sauer.

L'entraîneur de Bayer Leverkusen était privé du Brésilien Tita,

de Schreier et Hørster, tous blessés. Les remplaçants déploieront une belle combativité. Cet engagement physique permet d'atteindre le but fixé et d'encaisser du même coup la prime de 20.000 marks promise en cas de qualification pour les finales qui se joueront les 4 et 18 mai.

Au Werder Brême, le remarquable travail à mi-terrain de Meier et Hermann aurait mérité une meilleure récompense.

Weserstadion: 30.000 spectateurs.

Arbitre: Lund-Sørensen (Da).

Werder Brême: Reck; Sauer; Kutzop, Bratseth (59' Schaaf); Wolter (46' Ordenewitz), Votava, Meier, Hermann, Otten; Riedle, Burgsmüller.

Bayer Leverkusen: Vollborn; Roff; Seckler, Alois Reinhardt; Tscha, de Kesser, Falkenmayer, Buncol, Hinterberger; Waas (14' Feinbier, 86' Götz), Täuber.

Notes: avertissements à Seckler et de Keyser. (si)

Benfica en finale

● BENFICA - STEAUA BUCAREST 2-0 (2-0)

L'exceptionnelle détente de Rui Aguas (28 ans) a fait voler en éclat le dispositif ultra-renforcé de Steaua Bucarest. Au stade de la Luz, devant plus de 120.000 spectateurs, Benfica a assuré en première mi-temps déjà sa qualification pour la finale des champions européens.

Aux 23e et 33e minutes, Rui Aguas réussissait deux buts de la

tête en surprenant la défense roumaine par ses jaillissements. La première fois, il plongeait à l'horizontale pour reprendre une première déviation de la tête de Mozer, sur un corner. Dix minutes plus tard, à la suite d'un coup franc, il sautait plus haut que son cerbère et détournait la balle hors de portée de Liliac.

Stade de la Luz: 120.000 spectateurs.

Arbitre: M. Vautrot (France).

Buts: 23e Rui Aguas 1-0, 33e Rui Aguas 2-0.

Avertissements: 8e Stoica; 25e Alvaro.

Benfica Lisbonne: Silvino; Velloso, Dito, Mozer, Alvaro; Elzo, Diamantino, Pacheco (89e Chalana); Chiquinho, Magnusson (71e Sheu), Rui Aguas.

Steaua Bucarest: Liliac; Bum-bescu; Iovan, Popescu (71e Majaru), Belodedici, Ungureanu; Hagi, Stoica, Balint (58e Balan); Lacatus, Piturca. (si)

Malgré une saine réaction marseillaise

Les Hollandais en finale de la Coupe des Coupes

● AJAX AMSTERDAM - MARSEILLE 1-2 (1-0)

L'Olympique Marseille a finalement quitté la Coupe des vainqueurs de Coupe la tête haute. Battu à l'aller par 3-0 devant son public, il a réussi l'exploit de prendre le meilleur sur l'Ajax Amsterdam lors du match retour en Hollande (2-1 grâce notamment à un but de Klaus Allofs réussi à l'ultime minute). Les Marseillais ont ainsi infligé aux Hollandais leur première défaite de l'actuelle Coupe des Coupes. Mieux même, ils ont marqué deux buts à une défense qui n'en avait encore encaissé aucun au cours de ses sept précédentes sorties dans la compétition.

Cette victoire est d'autant plus méritoire qu'elle a été obtenue en l'absence de cinq titulaires, le gardien Bell, Ayache, Le Roux, Genghini (blessé) et Domergue (suspendu).

PRESSION

Après un début de match à leur avantage, les Marseillais furent

contraints de subir la plupart du temps. Les Hollandais ouvrirent le score à la 22e minute par l'intermédiaire du Suédois Peter Larsson, lequel reprenait en puissance un mauvais dégagement de la défense marseillaise.

Jusqu'au repos, les Hollandais conservaient l'initiative des opérations mais leurs actions se faisaient moins tranchantes. Avec quatre buts d'avance, ils pouvaient il est vrai s'accorder une période de relâche.

CONTRE

A la reprise, la domination hollandaise se faisait beaucoup plus impressionnante et l'on notait quatre occasions dans les dix premières minutes. Toutefois, sur un contre, Papin, parti à la limite du hors-jeu, se présentait seul devant Menzo et il égalisait après 65 minutes de jeu.

Dès lors, les Hollandais se montraient plus prudents et les Marseillais se retrouvaient le plus souvent en possession du ballon. Face à un adversaire ne prenant plus aucun risque, ils ne pou-

vaient guère en profiter. A l'ultime minute pourtant, ils arrachaient la victoire sur un coup franc magistralement tiré par Klaus Allofs, de loin leur attaquant le mieux inspiré.

Stade olympique, Amsterdam: 50.000 spectateurs. But: 22' Larsson 1-0; 65' Papin 1-1; 90' Allofs 1-2.

Arbitre: Kirschen (RDA).

Ajax: Menzo; Blind (70' Keizer), Wouters, Larsson, Verlaet; Scholten, Winter, Muhren; van't Schip, Bosman, Witschge.

Marseille: Stambouli; Cauet (75' Régina), Lowitz, Förster, Passi; Eyraud (55' Appriou), Giresse, Pelé, Diallo; Papin, Allofs. (si)



Karl-Heinz Förster (à droite) et l'Olympique de Marseille ont été éliminés malgré une belle victoire. (AP)

L'honneur est sauf

● ESPANOL BARCELONE - FC BRUGEOIS 3-0 (1-0 2-0) après prolongation

L'échec du Real Madrid n'empêchera pas l'Espagne d'avoir un représentant dans les finales des Coupes européennes. C'est l'Espanol de Barcelone qui a sauvé l'honneur des Ibériques en se qualifiant pour la finale de la Coupe de l'UEFA aux dépens du FC Brugeois, pourtant vainqueur à l'aller par 2-0.

Leader du championnat de Belgique, le FC Brugeois a payé cher l'absence de Ceulemans, son meneur de jeu, blessé. Après avoir encaissé un premier but à la 10e minute, les Belges ont tenu jusqu'à la 61e minute. Les Espagnols, follement encouragés par 43.000 spectateurs, ont alors rétabli l'équilibre. Mais ce n'est

qu'au cours des prolongations, à la 114e minute, qu'ils réussirent à faire la décision, par l'ex-buteur du FC Barcelone Pichi Alonso.

Stade de Sarria Barcelone: 43.000 spectateurs.

Arbitre: Igna (Rou).

Buts: 10 Orejuela 1-0; 61' Losada 2-0; 114' Pichi Alonso 3-0. (si)

Demi-finales fixées

En Coupe de Suisse

Le tirage au sort de l'ordre des rencontres des demi-finales de la Coupe de Suisse (mardi 10 mai) a été effectué dans les studios de la Télévision romande par M. Marcel Jordan, membre du comité central de l'ASF. Il a donné les résultats suivants:

Young Boys - Schaffhouse ou Saint-Gall

Etoile Carouge - Grasshoppers.

Le dernier quart de finale entre Schaffhouse et Saint-Gall aura lieu mardi 26 avril. (si)

A l'étranger

Italie. — Demi-finales de la Coupe, matchs retour:

Juventus - Torino 2-1 (0-1). Aller 0-2.

Sampdoria - Inter Milan 1-0 (1-9). Aller: 0-0.

La finale opposera Torino à la Sampdoria. (si)

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Tempête sur le lac	23
LE LOCLE	Opération de charme	25
NEUCHÂTEL	Electorat fidèle	26
JURA BERNOIS	L'union fera la force	35
JURA	Beau cadeau	36

Indice chauffage

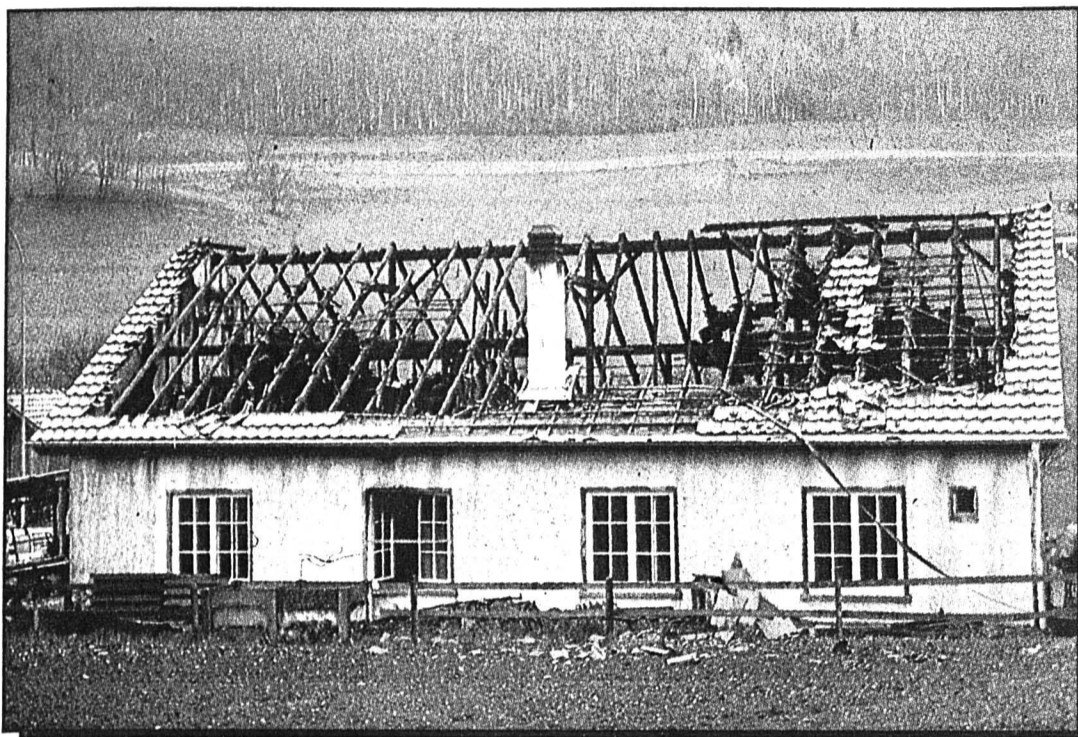
(en degrés-heures hebdomadaires DH)

Du 11 au 18 avril 1988

Littoral	+ 10,1° (1.312 DH)
Val-de-Ruz	+ 9,4° (1.431 DH)
Val-de-Trav.	+ 8,8° (1.538 DH)
La Chx-Fds	+ 6,5° (1.928 DH)
Le Locle	+ 8,2° (1.635 DH)

Incendie plus que suspect

Une menuiserie complètement détruite à Rochefort



La menuiserie a été complètement détruite à l'intérieur et de la toiture, il ne reste que des poutres calcinées. (Photo Impar - AO)

«Elle aurait dû brûler avant. Pas à quatre heures du matin alors qu'il n'y avait plus personne sur place depuis sept heures...» Le scepticisme de l'Officier de police de service reflète l'avis général. L'incendie qui a détruit la menuiserie Margueron, hier matin, à Rochefort, sent le souffre...

Peu après quatre heures du matin, l'alarme a été donnée: la toiture de la menuiserie Margueron, à Rochefort, brûlait déjà. Il faisait presque beau. Deux heures plus tard, les sapeurs étaient maîtres du sinistre: il était temps, le vent se levait. Les 40 hommes du Corps de sapeurs de Rochefort étaient dirigés par le capitaine Eric Vaucher. Les premiers secours de Cortaillod (avec les premiers-lieutenants Matthey et Zing, le major Schreyer est inter-

venu plus tard) leur ont prêté main forte (une dizaine d'hommes) avec le tonne-pompe.

De l'avis de tous, le plus choqué était le propriétaire de la menuiserie, M. Ansermet, retraité. Il avait construit lui-même sa menuiserie dans les années 60 et la louait maintenant à M. Margueron. Celui-ci employait 6 à 8 ouvriers. La police l'a réveillé pour lui annoncer l'incendie. Quant aux ouvriers, ils ont découvert les dégâts en se rendant à leur travail.

Dès l'intervention des sapeurs, la circulation a été détournée par la Tourne, jusqu'à 7 h 15, 7 h 30: tous ceux qui quittaient le Val-de-Travers pour aller travailler à l'extérieur ont donc dû prendre cette déviation... Alors que depuis quelque temps, c'est le contraire qui se produit: la Tourne est fermée au

trafic la journée de 7 h 30 à 17 h 30 en raison de coupe de bois!

Bien sûr, l'incendie d'une menuiserie, et à une telle heure, surprend et amène les enquêteurs à se poser beaucoup de questions. L'hypothèse d'une main criminelle semble si vraisemblable qu'un juge d'instruction a été saisi de l'affaire et hier soir, un suspect aurait déjà été mis en détention préventive...

La menuiserie a été entièrement détruite à l'intérieur, il ne restait de la toiture que des poutres calcinées. Le bâtiment est situé en bordure de route, et aucune maison ne le jouxtait directement. Et comme le vent ne soufflait pas encore au début de l'incendie, il n'a pu propager les flammes vers un groupe de maisons mitoyennes distant que d'une dizaine de mètres environ.

A. O.

Spécial

ÉLECTIONS COMMUNALES



Val-de-Travers: gérer l'après-Dubied

● Page 33

La barricade a tenu bon

La justice joue les prolongations à Montmollin

C'est sur une maison barricadée que les gendarmes et le greffier du Tribunal de Cernier se sont cassés le nez hier matin à Montmollin, M. Werner Kramer, l'ancien employé de Pro Pig, refusant fermement de quitter les lieux malgré une décision juridique irrévocable.

Episode à annexer au (trop) long feuilleton de l'entreprise de recyclage des déchets carnés Pro Pig, l'affaire Kramer met aux prises cet ancien ouvrier de M. Ernst Lauper, un machiniste trop bavard qui avait dénoncé les pratiques douteuses de son patron, dont un détournement de mazout sanctionné administrativement par le service des douanes, et M. Lauper.

CONGÉ

Décision logique et vengeresse, M. Lauper avait alors signifié son congé à M. Kramer, le priant par ailleurs de quitter la maison de fonction jouxtant l'usine de Montmollin, habitation propriété de l'Etat mais louée à M. Lauper au terme de la convention régissant la desserte de la station cantonale d'incinération des cadavres d'animaux.

M. Lauper destinait cette maison à son nouvel employé portugais qui avait fait venir sa famille en Suisse. Cet ouvrier habite actuellement la région bernoise.

Or, M. et Mme Kramer ont investi de l'argent dans la rénovation intérieure de la maison, y installant entre autres une cuisine agencée. Le couple parle d'au moins 40.000 francs de frais au total dont 10.000 francs ont été pris en charge par M. Lauper.

Dès lors, il n'était plus question de quitter les lieux sans un juste

dédommagement et sans un délai raisonnable permettant de trouver appartement et locaux, M. Kramer, ancien agriculteur, possédant des chevaux.

Signifié en mars 1986, ce congé a donné lieu à toute une série de procès civil et pénaux, parsemés de recours, pour aboutir à l'exécution en déguerpissement tentée hier matin.

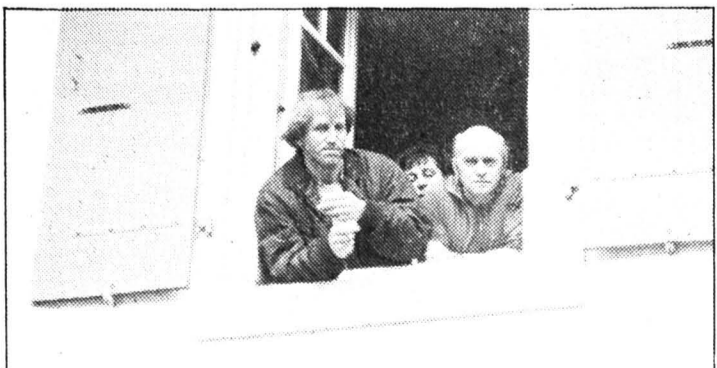
Tentée seulement, car il a fallu compter avec la résistance du couple Kramer, entouré de leurs conseillers particuliers MM. Fernand Cuhe, secrétaire de l'Union des producteurs suisses, spécialiste de ce genre de situation désormais, venu à titre de médiateur, et Frédéric Blaser, le bouillant député popiste loclais dont la pratique des procédures juridiques est redoutable.

C'est par la fenêtre du premier étage que la conversation s'est engagée, M. Kramer ouvrant finalement sa porte au greffier qui avait renvoyé gendarmes et déménageuse. Le dialogue a tourné court, la détermination des uns et des autres ne souffrant aucun compromis.

NÉGOCIATIONS

Le couple Kramer proposera ce matin, par écrit au Tribunal de district, une ultime proposition d'arrangement entre les parties en cause, portant essentiellement sur des questions pécuniaires, s'engageant par ailleurs à quitter les lieux au 30 juin.

Qui l'emportera des négociations ou de la force? L'ordre d'investir la place peut être donné à tout instant... M. S.



«Nous ne partons pas!», la famille Kramer était déterminée hier matin. (Photo Impar-ms)

«Ziboux» et biches bientôt en liberté

A Noiraigue, le parc d'animaux de la Ferme Robert va ouvrir ses portes

Nancy, la petite fille de la Ferme Robert aime bien les «ziboux». Cinq ans seulement et pas la moindre frousse quand elle pénètre dans la volière des grands-ducs. Nancy, comme tous les gosses qui visitent la réserve du Creux-du-Van, aime les animaux. Les «ziboux» de la volière et les biches du grand parc. Mais l'Etat va ouvrir les portes et démonter les clôtures.

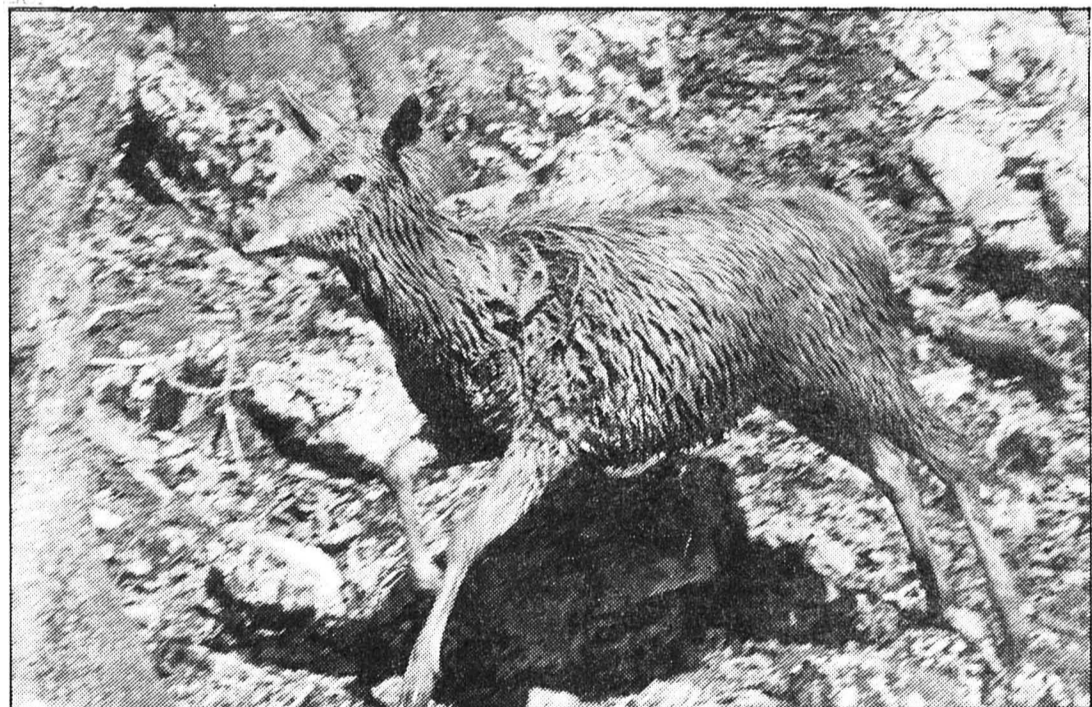
«C'est idiot de mettre des animaux en cage dans une réserve naturelle», explique Cédric Troutot, président de la Commission des réserves. En juin 1984, il fut pourtant l'un des cinq promoteurs du parc d'animaux de la Ferme Robert avec Georges Perrenoud, alors directeur de l'Office neuchâtois du tourisme, Archibald Quartier, Jules-F. Joly, ancien président de la commune de Noiraigue et Paul-E. Farron, inspecteur cantonal des forêts.

«Au départ, ajoute Cédric Troutot, le parc devait servir à la reproduction des espèces que nous relations dans la réserve. Les bouquetins sont partis tout de suite et nous sommes aujourd'hui saturés de hiboux grands-ducs dans le pays.»

Cédric Troutot relève encore que le Service de la chasse «a reçu plus de critiques que d'approbations» pour le parc d'animaux de la Ferme Robert. L'alimentation est coûteuse: il faut nourrir chaque jour les deux couples de «ziboux» avec des rats blancs d'élevage fraîchement tués.

Au Service de la chasse, le nouvel inspecteur Arthur Fiechter confie que la remise en liberté des grands-ducs a été retardée car ils sont en train de couvrir. Un œuf dans un nid; cinq dans l'autre. Quant au sort des deux biches du parc, qui s'ennuient en rêvant à l'amour avec un beau cerf, l'inspecteur s'exclame: «On dirait qu'elles sont en prison.»

Autant de bonnes raisons pour fermer ce parc en ouvrant les portes et en démontant les clôtures. Si rien n'est encore fait pour l'instant, Mary-Claude Dias-Glauser, tenancière de la Ferme Robert, regrette déjà cette décision: «Le week-end, de nombreuses familles grimpent ici pour voir les cerfs ou



Une biche dans le parc. Cherche cerf, désespérément...

(Impar-Charrère)

les hiboux. Les gosses sont émerveillés en découvrant une faune qu'ils n'ont que très rarement l'occasion de voir en liberté.»

A la Ferme Robert, l'histoire se répète. Un premier parc d'animaux fut liquidé en 1917. «Les fourrages manquèrent et il fallut débarrasser les animaux», expliquait Jules-F. Joly, président de la réserve et du parc du Creux-du-Van, le 13 juin 1964, en annonçant l'ouverture d'un nouveau parc. Il ajoutait: «La suppression du parc laissa de grands regrets et c'est avec nostalgie qu'en parlent ceux pour qui il évoque de beaux souvenirs d'enfance.»

La création de ce jardin zoologique jurassien avait coûté 60.000 fr. En particulier pour construire un abri. Le tiers de la somme fut récolté auprès d'industriels et de banquiers. Le reste par le biais d'une souscription publique; l'Etat apporta également sa contribution.

«Nous voulons que le parc du Creux-du-Van soit l'œuvre du peuple neuchâtois dans son ensemble» affirmait encore Jules-F. Joly en 1964.

Il y a des œuvres qui vieillissent mal. JJC

REGARD

Zoo jurassien

Inauguré en juin 1964, le parc d'animaux du Creux-du-Van, à la Ferme Robert, devait servir à réacclimater certaines espèces disparues: chamois, marmottes, bouquetins, cerfs.

De parc d'acclimatation, il est devenu, au fil des ans, un parc de présentation. Avec deux biches qui se cachent souvent dans les feuillages et quatre grands-ducs la plupart du temps invisibles. Pourtant, papa-maman et les enfants grimpent à la Ferme Robert «pour voir les animaux».

Si la décision de libérer hiboux et biches est compréhensible, il faut aussi constater l'intérêt du public pour ce zoo jurassien. En matière de tourisme, on ne peut pas vendre que du paysage et de vastes

espaces. La débâcle du Centre sportif des Cernets l'a prouvé.

A la Ferme Robert, plutôt que de renoncer, il faudrait imaginer une solution ménageant le bien-être de la faune et les souhaits des visiteurs.

Par exemple: une grande volière ou un parc rempli de daims.

Le site du Creux-du-Van est l'un des plus importants pour le tourisme dans une région qui fait de gros efforts afin de vendre ses charmes sauvages.

Chacun devrait en être conscient. En particulier l'Etat. Qui a retiré le panneau routier indiquant le Creux-du-Van à l'entrée de Noiraigue et envisage de fermer les dorts de la Ferme Robert car les vidanges de la fosse son trop coûteuses!

Les randonneurs pourront toujours camper. Non! Le camping est interdit dans la réserve du Creux-du-Van.

Jean-Jacques CHARRÈRE

Salle de Musique
Vendredi 22 avril
à 20 h 15

CONCERT DE PRINTEMPS

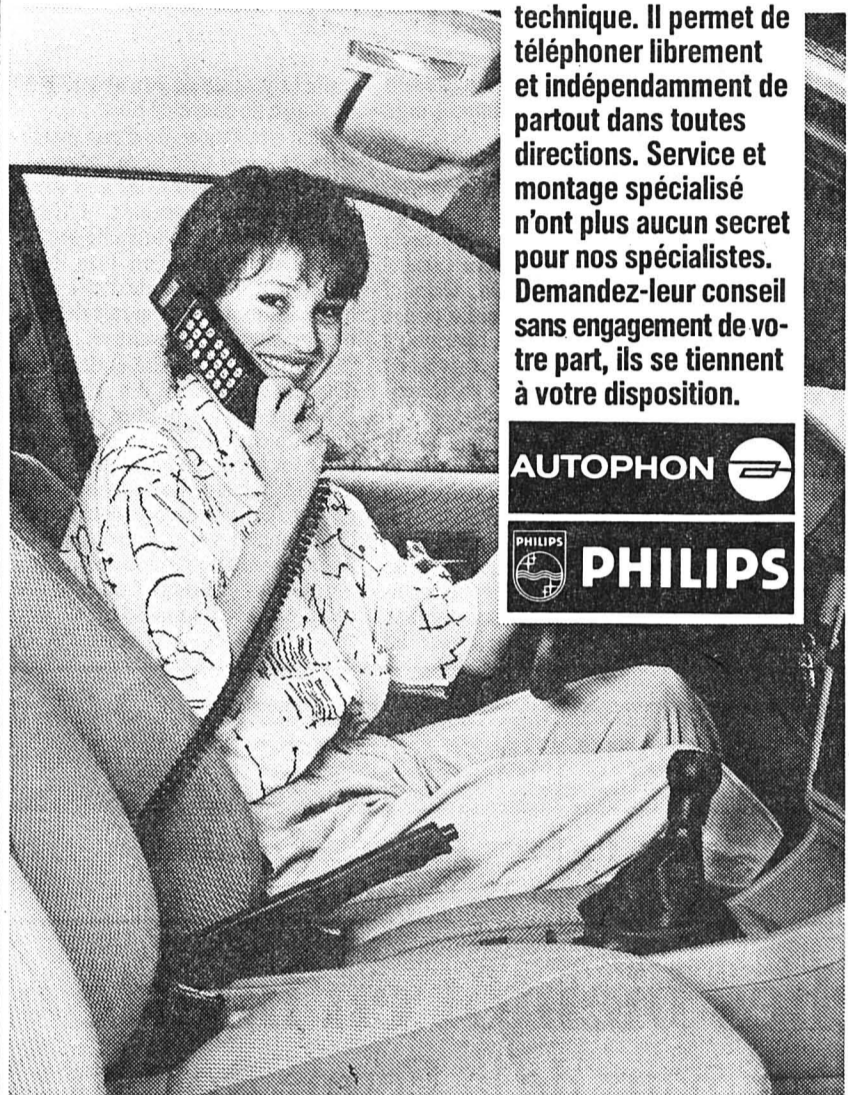
Chœur d'hommes «La Cécilienne»
Direction Gérald Bringolf

Musique militaire «Les Armes-Réunies»
Direction Patrick Lehmann

Avec le précieux concours de Nicole Jaquet soprano, au piano Christine Kruttli-Keller

Le réseau NATEL C des PTT Suisse est un véritable miracle technique.

Il permet de téléphoner librement et indépendamment de partout dans toutes directions. Service et montage spécialisé n'ont plus aucun secret pour nos spécialistes. Demandez-leur conseil sans engagement de votre part, ils se tiennent à votre disposition.



divers



Informations Coop La Chaux-de-Fonds



Dans tous nos magasins:

Fraises étrangères	le panier de 430 g	2.20
Oranges blondes Valencia	le filet de 1 kg	1.80
	en sac de 2,5 kg	1.70 le kg

Amitié, rencontre, mariage

Brisez votre solitude. Vivez à deux.
Symphonie
Passage de l'Ours 6
2740 Moutier
☎ 032/93 54 44
Renseignements gratuits sur demande et réponse sous pli discret.

A vendre moto Honda VT 250 F

couleur argent, 1985, 7800 km, avec sacoches et porte-bagages. Bon état. Expertisée. Prix à discuter.
☎ 032/97 49 31 après 18 h.

Votre journal: L'Impartial

A vendre Ford Escort XR3 i

juillet 1985.
☎ 039/28 22 27 après 19 heures.

A vendre KTM 125

peu de kilomètres, année 1982/1983, moteur entièrement refait, expertisée. Fr. 2200.-, à discuter,
☎ 038/31 59 51

A vendre foin et regain

1er choix.
☎ 039/28 33 87 entre 12 et 13 heures.

L'Impartial

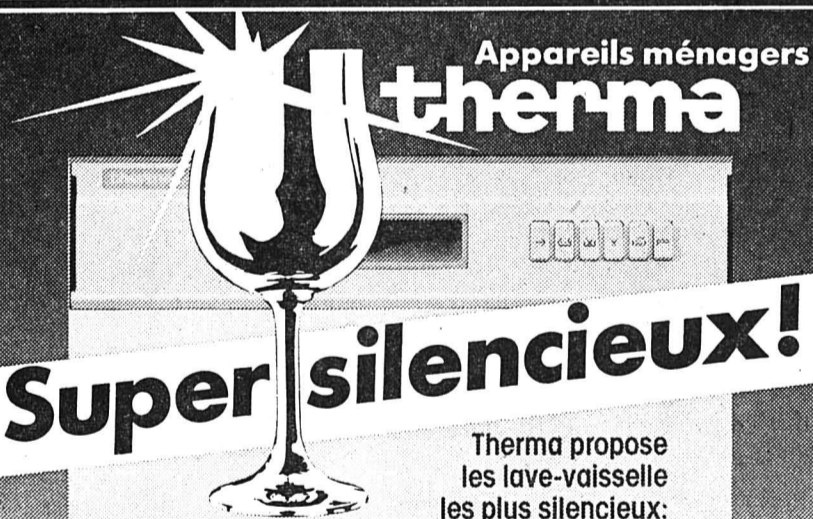
Bulletin de changement d'adresse

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 cts) Journal L'IMPARTIAL SA, Service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)
Ancienne adresse: Rue: _____
NP/Localité: _____
Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Pays/Province: _____
du _____ au _____ inclus

Avis important

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement. Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- Avion:** Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- Paielements:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.



Super silencieux!

Therma propose les lave-vaisselle les plus silencieux:

vous les découvrirez dans notre exposition!

Venez les écouter: vous serez étonné!

Niveau sonore selon la nouvelle méthode de mesure (puissance acoustique): **seul. 51 dB(A)**. Selon l'ancienne méthode (pression acoustique): **seul. 42 dB(A)**.

Concours avec 2 tirages au sort!

Lors de chacun des tirages au sort, il y aura à la clef une installation Hi-Fi de marque Bang & Olufsen, ainsi que 99 prix-surprise. Venez chercher chez nous les documents pour le concours!

SERVICES INDUSTRIELS

MAGASIN DE VENTE
2301 LA CHAUX-DE-FONDS
COLLÈGE 33 P - ☎ 039/28 38 38

divers

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande



Une variation pour vos repas:

langues de bœuf fraîches

à **Fr. 10.80** le kg

Beau choix de **VIANDE FRAÎCHE** de 1re qualité, ainsi que des excellentes spécialités de l'artisan boucher-charcutier.

Pour une alimentation saine et équilibrée.

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

Prenez

le volant d'une superbe Opel Kadett 2.0 I GSI modèle 1987, 7300 km, toit ouvrant. Prix à discuter.
☎ 039/23 38 38.

A vendre Ritmo 75 S

expertisée, 1983, 51 000 km, excellent état. Prix à discuter.
☎ 039/23 51 30, (heures des repas).

A vendre moto BMW 1000 GS

équipée désert, 40 000 km, 1982, prix Fr. 5500.- avec pièces de rechange.
☎ 039/32 10 88

M. Sankoung

grand voyant, médium très sérieux vous aide à résoudre tous vos problèmes, grâce à son porte-bonheur vous avez un résultat très rapide. Reçoit ou correspondance. ☎ 023 ou 0033/50 35 00 52.

Outillages anciens d'horlogerie

layettes, outils de fabrication, etc. Recherchés par collectionneur, ☎ 022/92 21 31.

Equipe féminine de volleyball évoluant en 3e ligue cherche

joueuses

pour la saison 1988/1989. Pour renseignements: ☎ 039/28 10 16.

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15

☎ 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds

Tempête sur le lac de La Chaux-de-Fonds

Les tenants et aboutissants d'un projet vieux de sept ans

De la manche, qu'ils retroussent pour leur campagne électorale, les radicaux sortent un lac! «Imaginez: juste à la sortie du (futur) tunnel, un magnifique plan d'eau s'étendant dans la combe au bas du Reymond». Présenté comme original, le projet marne dans les tiroirs de l'administration depuis 7 ans. Gardiens des Services industriels, les libéraux apprécient diversément ce genre d'attentions qui entretiennent l'appareillement. Le lac, ils ont déjà donné!

«Les radicaux viennent avec une idée de retard», ironise le conseiller communal en charge des SI, le libéral G. Jeanbourquin. «L'idée, cependant, était bonne».

Le lac du bas du Reymond, jadis un emposieu, est en fait une variante aux projets étudiés au début des années 80, localisés pour la plupart dans la vallée de La Sagne. Il vaut la peine de remonter aux sources de ces études.

Initialement, le projet de lac ne s'inscrivait pas dans une logique touristique de plaisance. C'était la formule qui paraissait pouvoir résoudre les problèmes d'approvisionnement de la ville en eau. Un approvisionnement fragile.

La Chaux-de-Fonds s'abreuve à une seule source, les gorges de L'Areuse, d'où l'eau est remontée par 3 conduites ascensionnelles parallèles. La contenance des réservoirs, qui dominent la cité, est de 24 heures. La fragilité du système fut mise à nu le 16 mars 1981. Deux conduites rompaient. L'avertissement fut compris.

Entreprises avec la collaboration de M. Eric Stüky, ingénieur aux SI, les recherches aboutissent à l'étude d'un réservoir à ciel ouvert - un lac - nettement moins coûteux qu'une construction fermée. D'une capacité de 60.000 à 80.000 m³, ce lac aurait permis de porter la réserve pour la ville d'un jour à une semaine.

Les dimensions étaient de l'ordre de 1200 m² sur 6 m de profondeur. Sept emplacements ont été recensés. Après étude, trois sites restaient possibles. La Combe Bourdy, dans la vallée des Roulets, présentant une cuvette facile à fermer avec un petit barrage. La Combe des eaux, à la sortie des conduites à proximité de la Corbatière. Au bas de la descente de la route vers La Sagne, côté sud, avant La Corbatière.

QUINZE MILLIONS

Les SI conservent les échantillons de plastique qui auraient permis d'étanchéifier les fonds des bassins de versant. Le lac aurait fon-

ctionné à niveau constant, par débordement, rempli en permanence par les conduites ascensionnelles pour éviter que l'eau ne stagne.

L'évaluation financière mettait les trois projets dans une fourchette de 4,5 à 7 millions de francs, prix 1981/82. Au coût du lac, il fallait ajouter la station de traitement de l'eau, doublant au moins l'investissement, ce qui plaçait la barre à 15 millions minimum, selon les chiffres avancés par M. Jeanbourquin.

L'essai-pilote de traitement de l'eau mené à l'usine des Moyats comprend toujours l'option lac, une partie des analyses portant sur le comportement de l'eau dans deux bassins à ciel ouvert. «Le projet est en veilleuse, mais on peut désormais l'écarter définitivement», déclare M. Jeanbourquin.

LA GRIMACE DES AGRICULTEURS

Le lac, qui n'aurait fait qu'accroître la capacité de stockage, est abandonné au profit de la diversification des sources d'approvisionnement. «Pour 25 millions, on se paie une adduction supplémentaire. Le coût de la solution Lac de Neuchâtel - tunnel, qui emporte le consensus des communes intéressées au Val-de-Ruz et dans les Montagnes», confie le directeur des SI. Il ajoute: «Sans compter qu'un lac serait complètement à notre charge alors que le finance-



Clin d'œil de la baignoire, au premier plan d'un site évoqué jadis pour un lac, au bas de la descente de la route vers la Sagne. (Photo Impar - Fischer)

ment de la nouvelle adduction serait réparti entre 17 communes, au prorata de leurs 60.000 habitants.» Si elle est retenue, la formule lac de Neuchâtel implique l'abandon d'un approvisionnement à la Renouillère et dans les mines de la Presta.

De plus, selon ses anciens pro-

moteurs, une question de logique condamne le lac de La Chaux-de-Fonds. Il conduirait à abaisser la qualité de l'eau de source qui y serait versée, exigeant un nouveau traitement avant consommation.

Restent les agriculteurs, dont le lac noierait les terres! Le conseiller d'Etat J. C. Jaggi, à la tête des SI

lorsque le projet paraissait plausible, se souvient avoir pris contact avec les paysans concernés: «Ils faisaient la grimace!»

Voilà l'histoire d'une solution originale il y a 7 ans. «Ce projet mérite d'être étudié sérieusement» déclare la propagande radicale. Cela est déjà fait! P. F.

Semyon Bichkov, maestrissimo

Fin de saison à la Société de musique

Beaucoup de monde dans la Symphonie No 5 de Dimitri Chostakovitch! Grand orchestre symphonique, harpe, piano, glockenspiel, célesta, xylophone, l'œuvre représente une sorte de mise au point dans la production du compositeur. De sorte que l'on peut reconnaître Mahler, Bartok sous quelques mesures. Par ailleurs, Chostakovitch aurait confié que la chevauchée démente du second mouvement serait une allusion à la folie de Boris (Godounov) mais aussi le portrait de la maladie psychique de Staline.

Au milieu de toutes les citations, outre le combat évident du pessimisme créatif contre les consignes socialistes, l'interprétation de Semyon Bychkov est géniale, en accentuant sans s'appesantir les contrastes inhérents à l'écriture, où alternent indéfiniment les espaces de tension dramatique et les zones de transparences.

L'Orchestre philharmonique de Buffalo réagit avec une sensibilité et une souplesse étonnante à ce style inimitable du chef. La partition profondément vécue s'épanouit avec un sens absolument extraordinaire de la respiration, une beauté fantastique des phra-

sés. *Le Largo*, une des meilleures séquences de l'œuvre du point de vue de l'écriture, est rendu avec la même veine intense. Une beauté à pleurer. Le raffinement, la délicatesse du travail orchestral est ici encore formidable.

Dès 1989, Semyon Bychkov dirigera l'Orchestre de Paris. Une excellente nouvelle pour les pays voisins.

Joué en ouverture de ce dernier concert de l'abonnement de la Société de musique, le concerto de Beethoven «L'Empereur» d'entrée de cause ne résonne pas «européen». Les musiciens américains privilégient les basses, si importantes dans la balance expressive. Abrupte parfois dans l'assaut des hautes cimes, la gamme de couleurs est variée.

David Golub n'est pas un pianiste qui serait investi d'une mission d'évangélisation. Par-delà toutes les références que l'on peut avoir pour telle ou telle vision de Beethoven, la sienne apparaît naturelle, coulant de source.

La Société de musique annonce un concert extraordinaire le 18 mai. On entendra la *Missa Solemnis* par le «Mozartchor» de Linz.

D. de C.

Recherche de témoins

Mardi à 22 h 30, une voiture de couleur verte circulait rue des Crêts, en direction est. Suite à une vitesse inadaptée, la voiture a heurté celle de Mme N. H., de la ville, qui était normalement sta-

tionnée rue des Régionaux. Le conducteur de la voiture verte, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de s'annoncer à la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 28 71 01.

Pionniers des ondes au pied du lit

Radio-Hôpital fête samedi ses 20 ans d'émissions

Réconforter et divertir: c'est la mission que s'est fixé Radio-Hôpital il y a 20 ans. En plus de 200 émissions, elle y est restée fidèle. Expérimentant du même coup en pionnière la communication locale par les ondes, mais aussi par l'image.

L'heure de divertissement de Radio-Hôpital tient en 90 minutes de direct le samedi après-midi, une fois par mois. Entre la sortie des visites clandestines et les premiers repas du soir», dit M. Francis Jeannin, l'un des trois membres fondateurs de cette institution radiophonique chaux-de-fonnrière, qui fêtera samedi son vingtième anniversaire. Pour la première fois depuis l'hôpital du Locle. Une belle histoire de pionniers bénévoles.

Le 27 avril 1968, Francis Jeannin, Jean-Pierre Girardin et Jacques Frey inaugurent l'heure de divertissement de Radio-Hôpital, du hall de l'établissement de soins chaux-de-fonnrière. C'est une première radiophonique, en marge de la SSR. A la base de l'expérience une volonté: reconforter et divertir ceux qui souffrent. Les auditeurs alités n'entendent pas seulement la radio, ils l'écoutent. «Une émis-

sion préparée pour eux produit le même impact qu'une pièce de théâtre», constate Francis Jeannin.

Ce but louable et désintéressé n'a pas évité toutes les difficultés propres aux nouveautés à Radio-Hôpital. Les instances fédérales qui contrôlent le trafic du son sur les ondes n'avaient pas l'habitude de demandes comme la nôtre, on était un peu les pionniers». Défricheur des ondes appliquées à la communication locale et régionale, Radio-Hôpital l'a été à plusieurs reprises. Ses animateurs réalisaient en 1970 la première expérience de TV communautaire en Suisse. Et Radio-Hôpital est passé en stéréophonie, avant la RSR en Roman-die!

Depuis 1982, Radio-Hôpital déborde de son cadre hospitalier. Grâce au réseau Coditel, au «câble de l'amitié», l'émission arrose la ville entière, et se voit diffusée également sur Le Locle. Funambules des ondes, ses animateurs décentralisent aussi et émettent depuis des homes où ils réalisent un véritable spectacle pour les pensionnaires.

La cuisine de l'émission est préparée par des pros: presque tous sont des techniciens amoureux de

leur métier. En vingt ans parmi les têtes d'affiche invitées, on retrouve Fernand Reynaud, Ricet-Barrier, Pierre Perret, Henri Dès, Michel Bühler. Radio-Hôpital a illustré la vie régionale en discutant le coup avec des figures d'ici: le chef d'orchestre Georges-Henri Pantillon, Jean Huguenin l'ancien directeur du théâtre, le chapelier de Fontainemelon Huguenin, le sculpteur et merveilleux conteur Hubert Queloz. Radio-Hôpital a déjà ouvert son quatorzième livre d'or et conserve des centaines de bobines d'archives sonores!

Le taux d'écoute atteint 80 à 90% entre le samedi du direct et la rediffusion du mardi soir, avance M. Jeannin. Dans les homes il dépend de l'enthousiasme du directeur. En ville, il est difficile de se faire une idée de l'impact, sinon par le courrier, mais l'émission passe bien. Le coût moyen d'une heure de divertissement revient grosso modo à 300 fr, compte tenu du total bénévolat des animateurs Radio-Hôpital reçoit, à la demande, une subvention annuelle de 3000 francs et quelques dons. Pas assez: le matériel devient vieux...

Pour son vingtième anniversaire. «R-H» a sorti une plaquette maison. Et surtout, elle propose une émission samedi qui sera diffusée pour la première fois de l'hôpital du Locle. Au programme, les histoires piquantes d'Archibald Quartier, l'ancien inspecteur de la chasse et de la pêche; des tranches musicales de Lucien Rosselet, facteur et accordéon de pianos, passionnés ces temps-ci par les claviers numériques et le message du préfet Jean-Pierre Renk. Les rubriques habituelles complètent l'édition anniversaire: le disque à la demande, les concours en musique et la surprise maternité, dont on fera sauter le bouchon! Le menu est composé selon la recette expérimentée pendant 20 ans de pratique: un tiers de paroles et deux de musique.

L'avenir? «Tant que nous aurons du plaisir...» conclut Francis Jeannin.

R. N.

● La 184^e émission de Radio-Hôpital (chiffre officiel, en fait il y en a eu plus de 200) sera diffusée sur le réseau Coditel samedi de 15 h 45 à 17 h 15. Pour les hôpitaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, sur le canal 6 de la télédiffusion. Pour les autres établissements et les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, sur le réseau Coditel OUC (on oublie trop souvent que Coditel répercute aussi des programmes radio en ondes ultra-courtes, moyennant un petit câble), en stéréo canal 42 (99,6 MHz).

NAISSANCES

Le petit Florian a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère

GABOR ALAIN

né le 15 avril 1988

Maternité-Hôpital

Famille Ariane et Alain
PIZZOLON
Jardinière 99
La Chaux-de-Fonds



CLINIQUE de la TOUR

EVELYNE et MYRIAM ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit frère

CÉDRIC

le 20 avril 1988

Maman et papa:
Danièle et Patrick
HALDIMANN-NICOLET
Stand 10
La Chaux-de-Fonds



Le bastringue du «R-H» à l'heure J de l'émission.

(Archives Radio-Hôpital)

LA CHAUX-DE-FONDS 37

PUBLICITÉ Cherchons:

PLUSIEURS MANŒUVRES

pour travaux de nettoyages après incendie, dégâts d'eau.

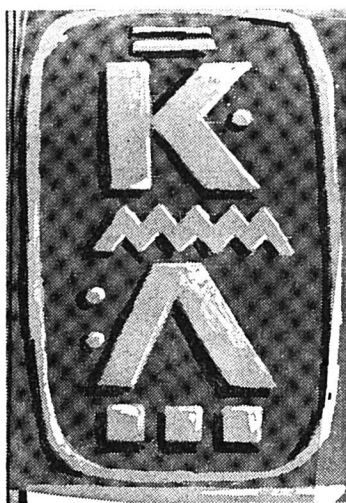
Disposés de se déplacer dans toute la Suisse.

Suisse ou permis C.

Les personnes intéressées sont priées d'appeler d'urgence le 039/23.85.32.

Séances de Maniacs

Concert de «KA» vendredi



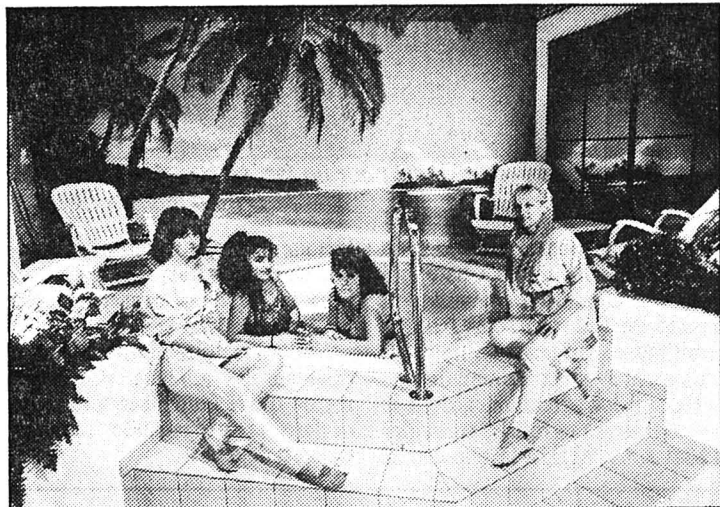
Les alentours de la rue du Progrès vont être tout particulièrement surveillés le vendredi 22 avril. A cette date, les Maniacs, précédés de la réputation malsaine de la secte du même nom, sont annoncés au No 48, au lieu dit Salle de la Croix-Bleue. Escortés pour l'occasion des Miracle Workers, petits cousins d'Amérique en manque de sensations fortes, ils vont sévir dans un registre rock mille fois balisé, carré, rythmé, à la limite de la cassure. Une cohésion sonore à faire bloc dans les fondues neuchâtelaises les plus liquides. Demain, vendredi, salle du Progrès, dès 21 heures.

(Imp)

PUBLI-REPORTAGE

Centre fitness le Royal Hawaïien

Rue du Collège 5 - La Chaux-de-Fonds



Depuis quelques semaines le Royal Hawaïien vient d'ouvrir ses portes, vous y trouverez tout ce qu'il vous faut pour le bien-être de votre corps. - Une salle de fitness - Whirlpool (bain massant 35°) - Solarium - Sauna et bain turc. Heures d'ouverture: de 11 h 00 à 22 h 00 non-stop y compris le samedi et le dimanche. Malou et Sandra seront à votre entière disposition pour tous renseignements. ☎ (039) 28 78 83.

CELA VA SE PASSER

Supraconductivité: mystère et défi

La supraconductivité vient de connaître un développement spectaculaire et inattendu. Sur ses mystères et les perspectives révolutionnaires que son application laisse entrevoir, M. Piero Martinoli, professeur à l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, tiendra conférence au Club 44 ce soir, jeudi 21 avril à 20 h 30. (Imp)

Débat sur la politique économique

Pour nos emplois, quelle politique économique? Débat contradictoire organisé par le parti socialiste et dirigé par le chancelier J.-M. Monsch. Avec MM. J. Grédy, secrétaire de la Convention patronale et J.-P. Pellaton. PDG d'Isméca opposés à MM. Chs Augsburger, conseiller communal, et P. Dubois, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie publique. Ce soir, jeudi 21 avril, aula de l'EPC, Serre 62, 20 h 15. (Imp)

L'UNESCO et le scientifique suisse

L'importance de l'UNESCO pour les scientifiques suisses est le thème qui sera au centre de la conférence donnée par M. Frank Kloetzli, professeur à l'EPFZ. Manifestation organisée en collaboration avec la Société neuchâtelaise des sciences naturelles. Club 44, vendredi 22 avril, 20 h 30. (Imp)

Vous le savez? dites-le nous...

SOCIÉTÉS LOCALES

Cheur mixte des paroisses réformées. - Ma, 19 h 45, reprise des répétitions, aula de l'ancien Gymnase; mise en étude du prochain concert des Rameaux et pour la participation à différents cultes.

City-Star Majorettes-twirling. - Entraînements le me et le ve soir, Centre sportif, Numa-Droz, halle D. Renseignements: ☎ 28 84 45.

Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Sa, 23 avril, Gorges de Douane, org.: D. Cuhe et M. Sautebin. Sa 23 et di 24, Claridenstock, org.: R. Widmer et M. Wermeille, réunions pour ces courses, ve, dès 18 h, à La Channe Valaisanne. 23-24 avril, Petit-Combin par Valsorey, gr. seniors, org.: J. Rosselet et A. Wagner, réunion ce soir dès 18 h, à La Channe Valaisanne.

Club cynologique La Chaux-de-Fonds et Environs UCS. - Sa, entraînement à Boudevilliers; 13 h 30, pour tout le monde. Renseignements: ☎ 28 47 59.

Club jurassien - Section Pouillerel. - Sa, excursion cantonale: Etangs de Chavornay, Grande Carrière, Champ-Pittet. Rendez-vous à Neuchâtel (Restaurant Beaulac) à 8 h.

Club des loisirs - (groupe promenade). - Ve, Chambrelieu-Boudry-Neuchâtel. Rendez-vous à la gare à 12 h 50.

Contemporaines 1905. - Rendez-vous lu, à 14 h 30, au Bel Etage (Hôtel Moreau), présence indispensable, (Estavayer).

La Jurassienne (section FMU). - Courses: du 24 au 30 avril, Haute Route Bernoise FMU (ski de tourisme), org.: local: F. Iseli. Di, 1er mai, traversée du Vully, org.: E. Oriani - J. Emmenegger. Groupe de formation: sa, 23 avril, Les Sommets. Gymnastique: jun. et sen., le me, de 18 à 20 h, Centre Numa-Droz. Vét.: le lu, de 18 à 19 h 30, collège des Gentianes.

Samaritains (section La Chaux-de-Fonds). - Renseignements et inscriptions pour les cours de sams-

ritains (cours de sauveteurs - cours de 1er secours): ☎ 28 16 02. Renseignements généraux: ☎ 23 83 66 (entre 18 h-19 h).

SEC. - Société d'éducation cynologique. - Sa, entraînement à 14 h, au chalet; (tous les mois). Me, entraînement à 19 h, au chalet, (AM.M.-J.C.). Chalet de La Combe-à-L'Ours, (derrière la halle d'expertise des automobiles). Rens.: ☎ 26 49 18. Résultats du concours ouvert La Chaux-de-Fonds aux Gollières: classe A: 3. Gross Christine avec Jenny, 193½ pts, ment EX. Classe FI: 6. Pellissier Danielle avec Roxane, 280 pts, ment TB.

Société de gymnastique l'Abeille. - Halle de gym, collège des Forges. Dames et hommes (cond. physique) lu, de 20 h, à 22 h, (B. Pedretti, ☎ 28 36 80); dames, me, de 20 h à 22 h, (B. Pedretti); pupillettes, lu, de 18 h à 20 h, (L. Schmidt, ☎ 61 17 92); Pupilles et groupe mixte, lu, de 18 h à 20 h, (N. Jubin, ☎ 26 62 00); agrés filles, me, de 13 h 30 à 17 h 30, ve de 17 h 30 à 20 h, (C. Braichet, ☎ 28 78 73); artistique filles, ma, me, je et ve, de 18 h à 20 h, (J.-C. Brandt, ☎ 26 75 38).

Société Timbrophilia. - Ce soir, à 20 h, réunion habituelle au 1er étage du Restaurant de La Channe Valaisanne.

Union chorale. - Répétition au local, Progrès 23, ma, 20 h.

Union féminine Coop. - Me, 20 h, au Britchon, «Folklore de Roumanie». Audition d'instruments authentiques; présentation de diapositives des provinces historiques de Roumanie par M. Michel Rusconi.

Sur les chapeaux de roue
Assemblée de printemps
des Cadets de l'UCJG

L'Union Cadette Neuchâteloise et les Unions chrétiennes tenaient dimanche leur traditionnelle

assemblée de printemps dans leur nouvelle maison, le Foyer, aux Eplatures.

L'assemblée débuta à 8 h 30, par un remarquable montage audiovisuel que quelques responsables romands ont ramené d'un camp de travail au Togo où ils ont vécu un mois, l'été dernier, en étroit contact avec les Unions Chrétiennes de ce pays d'Afrique.

Suivit le rapport de l'animatrice professionnelle (à mi-temps) Pauline Predroli, qui quittera sa fonction bientôt, après plusieurs années de service, puis ceux des présidents de la branche aînée et du Y's Men's Club. Le président du Comité central, José Schmolli, remercia les cadets de continuer à être la branche principale et la plus vivante des UCJG. Le délégué de la Commission d'administration de Vaumarcus, (CAV) proposa que l'on organise des camps de travail afin de rénover à bas prix le Camp de Vaumarcus, et du Département Social Romand (DSR). Le délégué au Groupement de Liaison des Associations de Jeunesse Neuchâtelaises (GLAJN) annonça que le groupement avait obtenu qu'un projet de loi obligeant le canton de Neuchâtel à verser des subsides aux associations de jeunes soit prochainement voté et que le GLAJNE organisera, les 7 et 8 mai 88, une Fête de la Jeunesse sur le thème «F... moi la paix», au Centre du Louverain.

Ensuite parole fut donnée aux différents caissiers et entre autres à celui de l'UCN, P. Cornu, qui présenta un déficit de 156 000 francs, déficit important dû à la recrudescence et à la sophistication des activités cadettes. Le budget 1988 prévoit une notable baisse du déficit.

L'assemblée procéda ensuite à l'élection, à l'unanimité, de Marliese Fruttschi comme nouvelle présidente et de Laurence Mérieult comme nouvelle vice-présidente. (cp).

Elections communales 7 et 8 mai 1988

Le défi pour l'avenir!

L'an 2000, c'est demain.

Notre avenir dépend de notre volonté d'entreprendre et d'innover. C'est cette énergie que nous voulons insuffler à notre commune.

Voter radical, c'est choisir d'être en prise directe avec l'avenir!

Resp.: U. Brandt, président PRD Le Locle

Un courant de sympathie

RADICAL

L'avenir en prise directe



Pneus Service

Salvi Silvio
Midi 23 - Le Locle
☎ 039/31 17 61
heures des repas

Cherchons pour notre mariage
orchestre (1 à 3 musiciens)
pour la soirée du 11 juin 1988 (Chaumont)
Tél. professionnel 021/20 10 25 (Esther).
Téléphone le soir 021/39 54 23

A vendre au Locle
**salon
de coiffure**
pour cause de départ.
Ecrire sous chiffres CS 58260 au bureau de L'Impartial du Locle.

Ecole technique
Av. du Technicum 26
2400 Le Locle



Complément au cours
de perfectionnement

Framework II

(avancé); 5 leçons de 3 périodes,
le lundi de 19 h à 21 h 30;
du 2 mai au 6 juin 1988.

Finance du cours: Fr. 100.-.

Renseignements ou inscription:
Secrétariat de l'ETL, ☎ 039/31 15 81



10 950.-

5 places - 3 portes - 1300 cm³ -
Traction avant - Catalyseur
Livrab. du stock
Contactez-nous!

Garage du Stand
Le Locle - ☎ 039/31 29 41

Je cherche
**un monteur
en chauffage
un installateur
sanitaire**

capables de travailler seuls

Baehler Jean-Claude
Installations sanitaires, chauffage
2125 La Brévine
☎ 039/35 13 28
ou 039/35 11 28 (privé)

Entreprise
Nicolas et Gérald Fournier,
3960 Sierre, cherche
magasinier de dépôt

travaillant de manière
indépendante et bilingue.

Faire offres détaillées à:
Nicolas et Gérald Fournier,
Bottire 30, 3960 Sierre.

Collège de La Chaux-du-Milieu
vendredi 22 avril 1988 à 20 h 15

grand match
au loto

Superbes quines, 2 abonnements = 3 cartes, 30 tours
Fr. 15.-. Se recommande: Société de L'Escoblone

Home médicalisé
Le Châtelard - 2416 Les Brenets
Suite à la démission honorable
de la titulaire,
nous cherchons à engager:

infirmière
assistante

à 100%, pouvant assumer des
responsabilités.

☎ 039/32 12 77.

Recherche

société
ou personnes

voulant se diversifier dans
l'import-distribution de
matériel informatique.

Ecrire sous chiffres WB 58290 au bureau de L'Impartial du Locle.

Opération de charme

Troisième forum EICN-entreprises au Locle

Créer et renforcer les contacts entre l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel et l'économie régionale: tels sont le but premier et l'état d'esprit du troisième forum EICN-entreprises, une opération de charme qui s'est déroulée hier dans les locaux mêmes de l'Ecole d'ingénieurs.

Cette journée de rencontre entre l'EICN et les entreprises de la région a permis à ces dernières de se présenter aux futurs ingénieurs. En guise de bienvenue, Samuel Jaccard, directeur de l'EICN, a expliqué l'état d'esprit de ce forum: «C'est une bonne amorce pour créer des contacts économiques. Mais c'est aussi l'occasion

d'une «chasse aux têtes», pour un engagement soit rapide, soit dans quelques mois.» Et d'encourager les étudiants à faire un séjour à l'étranger pour apprendre les langues, notamment.

Mais M. Jaccard voit aussi dans ce forum la possibilité d'établir des contacts entre l'Ecole d'ingénieurs et l'économie régionale. «Je suis convaincu qu'il faut qu'ils se resserrent», a-t-il ajouté. Jusqu'ici les structures nécessaires n'existaient pas et ne permettaient pas ce genre de contacts. Une telle réflexion s'engage aujourd'hui au niveau fédéral: on commence à prendre conscience que les écoles d'ingé-

nieurs-ETS sont un réservoir de potentiels.

CADEAU

Et le domaine du perfectionnement? «Il faut se ressaisir a relevé M. Jaccard. Il y a une tendance à engager des ingénieurs qui ont de la peine à le rester».

A l'heure actuelle, la collaboration entre l'Ecole d'ingénieurs et l'industrie se manifeste essentiellement par l'intermédiaire des travaux de diplôme: «C'est un cadeau d'un quart de million de francs fait à l'économie régionale. Mais c'est un cadeau que l'on pourrait multiplier par quatre», a souligné le directeur de l'EICN. Même si l'école ne prend aucun engagement quant aux résultats.

L'Ecole d'ingénieurs est prête à faire un effort dans le sens d'une plus grande collaboration, mais les industriels doivent également montrer de l'intérêt et puiser dans cette possibilité qui leur est offerte.

PÉNURIE D'INGÉNIEURS

M. Jaccard a encore souligné le problème grave auquel le canton de Neuchâtel devra faire face dans quelques années: la pénurie d'ingénieurs. Au niveau fédéral, on en est conscient. Ce qui n'empêche pas, déjà aujourd'hui, certaines entreprises d'exporter leur développement.

Ce problème du manque d'ingénieurs pourrait être accentué par une prochaine chute démographique. «L'intérêt pour la profession



Samuel Jaccard: «Ce forum est une bonne amorce pour créer des contacts économiques.» (Photos Impar-Perrin)

doit naître maintenant pour compenser cette future chute démographique», a encore relevé M. Jaccard. Et pour contrecarrer l'esprit critique et la mauvaise presse qui se développent au sein de la population vis-à-vis de la technique.

Au cours de ce forum plus d'une vingtaine d'entreprises se sont présentées à une quarantaine de futurs ingénieurs et leur ont

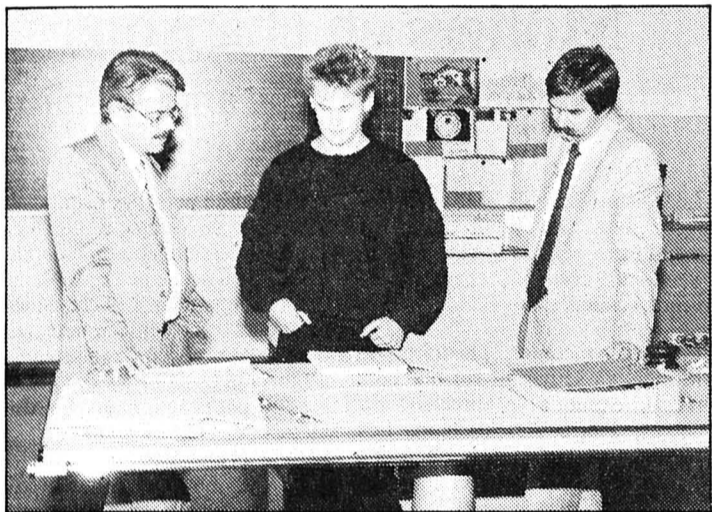
exposé leur vocation, leurs différentes activités et ce qu'elles recherchent.

Les industriels ont également pu prendre contact avec les étudiants qui présentent, dans leur travail de diplôme, des projets qui leur semblent intéressants.

Et, comme l'a souligné le sous-directeur M. Inversin, l'important

est que des relations existent entre l'EICN et les industries, même si elles ne débouchent pas forcément et obligatoirement sur des réalisations concrètes. Le forum d'ingénieurs visait ce but avant tout. Et que, au cas où la recherche d'emplois dans ce domaine devait devenir plus ardue, elle en soit facilitée par des contacts préétablis.

C.C.



Le contact est établi: un futur ingénieur présente son travail de diplôme à deux industriels.

Un coup de fil plus facile avec deux écoles

Projet d'une nouvelle centrale téléphonique à l'ETLL

En raison du développement des deux écoles techniques locloises le Conseil général, dans sa prochaine séance, devra se prononcer sur une demande de crédit de 164.000 francs pour remplacer l'actuelle centrale de l'Ecole technique du Locle (ETLL). Celle-ci permettra aussi la liaison avec le réseau informatique et sera commune avec l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (EICN), ETS du Locle.

La date de mise en service de l'actuelle centrale installée au 2e étage de l'ETLL, Technicum 26, date de mars 1961. Dès 1984, une modification a permis la création de deux réseaux. L'un pour cette école et l'autre pour l'EICN.

Or, les travaux d'agrandissement de ce bâtiment ont déjà débuté («L'Impartial» du 13 avril dernier) et cela nécessitera l'extension du réseau téléphonique interne. Mais l'extension de l'ins-

tallation datant de 27 ans n'est plus possible. L'EICN prévoit donc l'achat d'une centrale.

Par ailleurs, celle de l'ETLL qui dessert les deux écoles doit être changée à court terme. C'est donc l'installation d'une centrale commune ETLL-EICN que le Conseil communal a retenu comme solution.

A cela plusieurs avantages: le subventionnement du canton et de la Confédération, une installation de télécommunication interne entre les deux bâtiments et la mise à disposition d'un local en faveur de l'ETLL, puisque la nouvelle centrale sera implantée dans l'EICN, Hôtel-de-Ville 7.

Cette solution commune apporte de surcroît des économies substantielles, tant en ce qui concerne les investissements que la taxe mensuelle.

La clé de répartition de ces deux éléments sera de 40% pour l'ETLL et 60% pour l'EICN au prorata du nombre d'appareils, alors que les taxes de communications seront comptabilisées séparément.

L'installation de la nouvelle centrale est planifiée par l'EICN pour les vacances d'automne 1988.

LOTISSEMENT DE 17 MAISONS

Le Conseil général se préoccupera aussi lors de sa séance du 29 avril de plusieurs transactions immobilières. La première est assez inhabi-

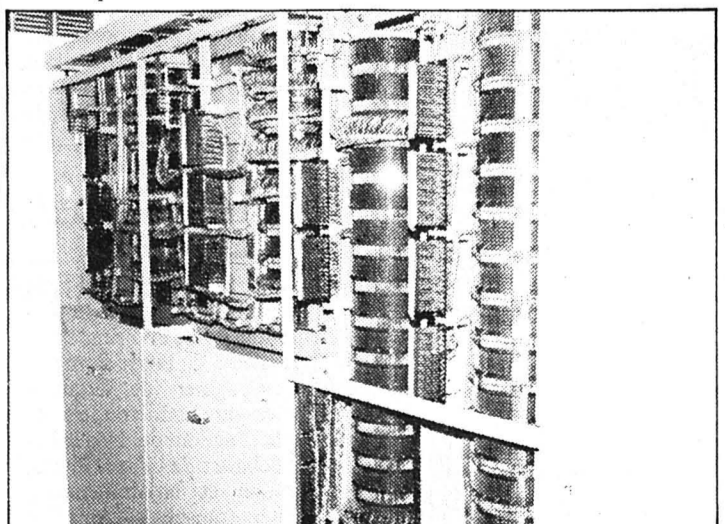
tuelle puisqu'elle porte sur une surface de 11.385 mètres carrés.

Elle émane de François Willemin, architecte qui projette la construction de 17 maisons familiales à la Côte-du-Verger, soit 5 groupes de 3 maisons jumelées et 2 individuelles.

«La possibilité de construire dans notre ville des maisons familiales à des prix raisonnables est un des éléments qui fera augmenter le nombre des résidents» note le rapport. Le Conseil communal propose de céder ce terrain au prix de 8 francs le mètre carré, non équipé, à condition que l'acquéreur s'engage à céder le terrain nécessaire aux futurs propriétaires des maisons familiales au même prix.

Cet architecte devra en outre prendre à charge les frais d'équipement de ce terrain. Il s'agit de l'alimentation du lotissement en eau, gaz, électricité, du collecteur égouts, de l'établissement de l'éclairage public et de l'aménagement des voies d'accès.

Toutefois, afin de faciliter l'implantation de ce groupe d'habitation située à proximité immédiate de la ville la commune propose de participer forfaitairement à raison de 70.000 francs aux coûts de cette dépense qui est à la charge du promoteur et dont le montant total est de l'ordre de 700.000 francs. (jcp)



L'actuelle centrale téléphonique de l'ETLL, également commune à l'EICN, actuellement saturée et âgée de 27 ans qui devra être remplacée. (Photo Impar-Perrin)

25 jours ferme

Ivresses répétées devant le Tribunal de police

«Cette fois ça fait vraiment beaucoup» a remarqué le président du Tribunal de police, Jean-Louis Duvanel en compulsant le dossier de F. M. qui a accumulé plusieurs condamnations pour ivresse au volant. Ce fut déjà le cas à cinq reprises depuis 1977. Cette fois, outre le fait de rouler avec un véhicule défectueux le prévenu accusait un taux particulièrement élevé de 3,4‰! «Ça fait au moins trois litres de rouge» a relevé M. Duvanel.

Le prévenu sait d'ailleurs ce qui l'attend et explique la manière dont il va tenter l'aménagement de l'accomplissement de sa peine par la prison de nuit. Il a d'ailleurs l'air d'être parfaitement au courant des pratiques dans ce domaine.

Bien sûr que cela l'ennuie, mais... Cette peine se montera à 25 jours de prison ferme accompagnée d'une amende de 90 francs, pour la faute de circulation commise en roulant avec une voiture en mauvais état, et de 210 francs de frais.

(jcp)

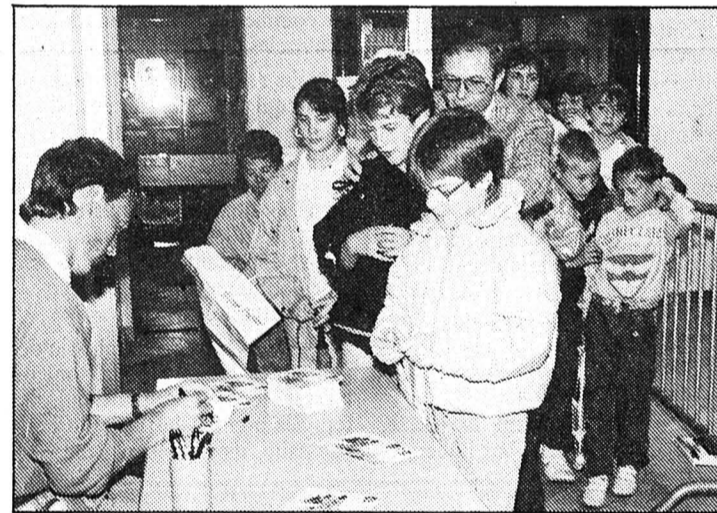
Le «roi» Pirmin fait un tabac

Aussi rapide à la plume que sur les pistes

Passage presque éclair de Pirmin Zurbriggen hier au Locle où, durant une heure, il a dédié ses photographies dans la salle d'entrée de la SBS. Jamais on n'avait vu pareille file devant les portes de l'établissement où se massaient des centaines de personnes, des enfants principalement.

Quelques fans particulièrement mordus attendaient déjà plus d'une heure avant l'arrivée du champion. La pluie n'a pas découragé cette foule juvénile ravie de pouvoir être en présence du double vainqueur de la descente olympique et de la Coupe du monde.

Le skieur de Saas Almagell est aussi rapide à la plume que sur les pistes puisqu'il a pu donner satisfaction à quelque 600 de ses supporters. (jcp)



Beaucoup de monde pour rencontrer Pirmin Zurbriggen. (Photo Impar-Perrin)

Rédaction du Locle:
Jean-Claude Perrin
et
Corinne Chuard
☎ 313 331

CELA VA SE PASSER

Spectacle pour enfants à La Grange

Première à La Grange: un spectacle pour enfants est organisé dimanche 24 avril à 15 h. Jacques-

line Payelle, du Théâtre Populaire Romand, emmènera enfants et adultes sur les routes d'Algérie à la rencontre d'une tradition séculaire avec ses Contes berbères de Kabylie, avec son spectacle «Le grain magique». (c)

FRANCE FRONTIÈRE

La «carotte» des présidentielles

Un ministre à Besançon?

Si dans le Doubs et à Besançon plus particulièrement, les états-majors politiques ressemblent à des nids de frelons, ils n'ont pas pour autant soulevé beaucoup d'intérêt dans l'opinion publique avant le premier tour de scrutin des présidentielles qui aura lieu dimanche.

Contrairement aux élections de 1981, où la campagne avait été passionnée avec pour résultat le retour au pouvoir de la gauche et la bascule de la majorité de l'électorat du Doubs dans cette mouvance politique, le taux de participation n'atteindra certainement pas dimanche les 81,59 pour cent.

Il n'empêche que pour le Doubs, il existe un enjeu politique qui échappe à la majorité de la masse électorale et qui se trouve directe-

ment lié à la disparition du président Edgar Faure.

Tacticien éprouvé, celui-ci avait su créer autour de lui un vide politique. Si bien qu'aujourd'hui, le Doubs, et singulièrement Besançon, capitale régionale, se trouve privé de personnalités politiques d'envergure nationale. Ce qui est d'une gravité exceptionnelle pour Besançon.

Les influences politiques vont en effet jouer au profit de Vesoul, avec son maire M. Chantelat qui a pris la succession d'Edgar Faure au Conseil régional et de Belfort, avec Jean-Pierre Chevènement (socialiste) ancien ministre, qui détient toujours une auréole de leader.

Alors vraies ou fausses, les rumeurs bisontines font état en cas de victoire mitterrandiste suivie

d'un gouvernement de gauche et des possibilités d'un porte-feuille ministériel revenant soit à Huguette Bouchardeau, qui fut déjà ministre de l'environnement, avant d'être parachutée députée du Doubs, ou ce qui flatterait plus les sentiments locaux, au sénateur Robert Schwint, maire de Besançon. A tout le moins, ce sont déjà de bons arguments électoraux.

Du côté des amis de Raymond Barre, on entrevoit le même horizon pour un autre député, M. Michel Jacquemin, ancien président de la Chambre de commerce du Doubs.

Les Chiraquiens, eux, n'offrent pas ce genre de carottes, lesquelles de toute façon sont loin d'être récoltées sur le terrain bisontin. (cp)

«L'électorat socialiste est resté fidèle»

Communales 88: l'analyse du parti socialiste

Le parti socialiste neuchâtelois (psn) place résolument le logement au centre de sa campagne. Hier, devant la presse, il a présenté les options qui seront défendues à l'échelon cantonal dans toutes les communes: promotion de l'économie, application dans les faits de l'aménagement du territoire, politique sociale (crèche, aide aux chômeurs, aide à la culture), engagement en faveur du développement des transports publics.

Le président Bernard Soguel était entouré des présidents de section des trois villes et du nouveau secrétaire cantonal du psn, Philippe Merz, conseiller général à Peseux, économiste et enseignant à l'École de commerce à La Chaux-de-Fonds.

Si le parti socialiste renouvelle son ferme engagement en faveur de la promotion économique, il estime que plusieurs communes du canton doivent désormais s'engager dans une politique foncière qui permette l'accueil de nouvelles entreprises. Sur le plan de l'aménagement du territoire, Bernard Soguel qualifie la loi de «bonne» mais constate que son application laisse à désirer dans les communes,

notamment au Val-de-Ruz, qui n'ont pas procédé à une réflexion approfondie. Pour ce qui est du volet social, le psn estime que les communes doivent avoir une politique directe et propre en faveur des chômeurs, des crèches, de la culture, des bénéficiaires des allocations complémentaires.

Transports: les socialistes considèrent qu'un effort important a été consenti en faveur du réseau routier. Il s'agit désormais de moderniser les transports publics. Le psn souhaite ainsi l'introduction rapide d'un abonnement général à l'échelon cantonal.

Les élections communales de 1984 se sont traduites par un recul très net pour la gauche socialiste, qui perdait 50 sièges. L'objectif du parti socialiste sera de conserver et de renforcer la majorité de gauche au Locle et à La Chaux-de-Fonds, d'améliorer ses positions dans les autres districts. Les élections fédérales de 1987 ont montré un électorat très stable à La Chaux-de-Fonds, un tassement à Boudry et au Val-de-Travers, un recul au Val-de-Ruz, à Neuchâtel et bien entendu au Locle.

Le Locle mis à part, le psn

estime que l'émergence des formations écologistes explique la baisse de l'électorat socialiste. Il est convaincu toutefois que son électorat ne l'a pas quitté. A preuve La Chaux-de-Fonds: jamais le parti socialiste n'a enregistré autant de nouvelles adhésions. Formellement, le psn sera présent dans 39 communes, contre 41 en 1984. Il n'y a plus de listes socialistes à Auvernier, Buttet et Coffrane, alors qu'une liste bleue fait son apparition à Lignières. La proportion de femmes portées en liste passe de 23,9% à 30%. En tout, les socialistes présentent 473 candidats contre 522 en 1984.

L'ENJEU ÉLECTORAL DANS LE HAUT

Serge Vuilleumier, président de la section de La Chaux-de-Fonds se déclare «optimiste». L'appareillement pop-écologistes permettra de maintenir la majorité. Le ps a touché le creux de la vague en 1984, alors qu'aujourd'hui la ville a retrouvé une image porteuse d'espoirs.

Au Locle, le président de la section Francis Jeanneret expliquera que les difficultés internes au parti socialiste proviennent des revers

économiques, de tensions nées de la non-réélection de l'un de ses conseillers communaux en exercice. Selon lui, le parti a réagi et bénéficie d'un courant de confiance qui s'illustre notamment par une liste renouvelée où les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Il revendique la transparence face à une droite unie par pur électoralisme. Interrogé sur le non-appareillement avec les populistes, M. Jeanneret s'est dit convaincu que l'électorat socialiste l'aurait mal compris; le véritable bénéficiaire aurait été la nouvelle formation «Droit de parole».

LOGEMENT

Le psn a encore présenté son initiative cantonale demandant la construction de 1500 logements à loyers modérés et ce jusqu'en 1996. Démagogie?

«A qui la faute», rétorquera Bernard Soguel en expliquant que la situation du marché du logement était devenue insoutenable, il était du devoir des collectivité de jouer un rôle de régulateur. Le psn va démarrer rapidement dans la récolte de signatures afin que l'initiative puisse être déposée avant les vacances d'été. P. Ve

Nos étrangers de la politique communale

Voter, mais aussi être élu: les immigrés italiens lancent une pétition cantonale

Voter ne suffit pas: pour les immigrés qui vivent et travaillent dans le canton, le droit d'éligibilité est à obtenir. Une pétition lancée hier demande à l'Etat d'élargir les droits civiques sur le plan communal.

Ils ont construit notre bien-être, et donné une belle leçon de savoir-vivre méridional dans nos cités. Leurs enfants parlent français comme vous et moi, et ont trouvé leur racine ici. Cette insertion sociale n'a pas les suites souhaitées sur le plan politique. Si le droit de vote est accordé aux immigrés sur le plan communal, le débat d'idée leur est encore refusé. «Plus que de dire oui ou non, explique Giuseppe De Marco, membre de la Colonie Libre Italienne, nous savons aussi penser.»

Hier matin, devant la presse, Les Colonies libres italiennes

annonçaient le lancement d'une pétition pour demander au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de revoir l'application de la loi sur les droits politiques. Afin que les immigrés puissent un jour figurer comme candidats sur les listes électorales des communes.

Nous remettons sur le tapis un débat qui date de 150 ans, disait encore Claudio Micheloni. En 1848, nous étions électeurs et éligibles dans les communes du canton. En 1888, nous ne restions qu'électeurs. En 1980, il fallait attendre quinze ans avant de pouvoir voter. Une pétition a permis de réduire le délai d'attente.

Avec le vent de xénophobie des années 70, les immigrés ont dû baisser le ton. Aujourd'hui, les réfugiés prenant la place du bouc émissaire, ils rappellent leur exist-

tence civique. Elle semble inspirer des craintes que les pétitionnaires réfutent. Les 12% de la population du canton sont-ils de bonnes recrues pour la gauche? Non, répond Vitaliano Menghini du comité de soutien. Parce que la structure sociologique immigrante a changé. 60% de nos enfants sont nés en Suisse, et ne réagissent plus en minorité exclusive mais en citoyens intégrés. A Cressier, le parti libéral nous doit une bonne partie de son succès. Aux dernières élections communales de La Chaux-de-Fonds, 64% des immigrés sont allés voter. Leurs suffrages dans l'urne prouvent à quel point ils se sentent concernés.

UN STATUT ABERRANT

Donc le droit de vote ne suffit pas. Les Colonies libres neuchâteloises,

à l'instar de leurs homologues à Zurich, Bâle ou Uster demandent un libre passage au sein des Conseils généraux. Dans les faits déjà, les structures institutionnelles les réclament dans certaines commissions, parce qu'elles fonctionnent aussi pour eux.

Ce serait un aboutissement heureux à une longue marche pour l'insertion déjà accomplie dans les paroisses, les syndicats, les sociétés, les corps de sapeurs-pompier.

Continuant dans la foulée, et regardant l'Europe en face, les immigrés constatent que ce dernier bastion politique va de pair avec le statut de saisonnier: «Un statut aberrant quand les Européens circuleront librement autour de nous», conclut Fernando Bruni.

C. Ry

VAL-DE-RUZ

Crédit et dézonages sous la loupe

Le législatif de Cernier siège vendredi

Pour sa dernière séance de la législature, le Conseil général de Cernier qui se réunira vendredi 22 avril, aura une soirée bien étonnante; elle débutera par l'examen des comptes de 1987 bouclant avec un boni de 203.902 francs, alors que l'on prévoyait un déficit de l'ordre de 100.000 francs!

Des rentrées fiscales plus importantes que prévues et des dépenses strictement contrôlées sont les causes premières de cet excellent résultat comptable.

Un crédit de 57.000 francs, nécessaire à l'assainissement thermique de l'immeuble Monts 7, est demandé, comprenant des travaux d'isolation, la pose de nouvelles fenêtres et l'installation d'une chaudière à gaz. Les conseillers se prononceront ensuite sur la création d'un Fonds régional alimenté par 2% des prêts LIM accordés.

DÉZONAGES

Deux modifications du plan d'aménagement sont aussi proposées: la première concerne la zone des bâtiments de la boulangerie Beyl, classée en zone d'ordre non contigu 3, alors que sa viabilisation nouvelle nécessiterait un transfert en zone d'ordre contigu pour y ériger de nouvelles cons-

tructions et refaire cette partie centrale du village.

La seconde concerne la zone comprise entre la halle de gymnastique et le hangar à bois, un terrain recouvrant l'ancienne décharge communale. Le passage de zone rurale à une zone d'utilité publique permettrait d'utiliser ce terrain pour y construire un hangar pour les travaux publics, et le poste d'attente de la PC, le toit de l'ouvrage étant aménagé en parking de 67 places.

PISCINE

Un droit de passage en faveur de M. Mumenthaler, près de la Gauteraine est également demandé alors que la nouvelle convention régissant le règlement de la dette de la piscine du Val-de-Ruz revient sur le tapis après le retrait de Montmolin. Cernier devra verser 78.243 francs cette fois-ci.

Enfin, une motion radicale demandant que l'on ajoute au budget de chaque nouvelle législature un tableau des investissements prioritaires prévisibles et des intentions à moyen terme sera examinée; alors que l'exécutif informera le législatif de la perte de 52.534 francs essayée dans la déconiture de la scierie des Eplatures. M. S.

Panosse fait éclater la Bulle... de rire

Animation pour les enfants à Chézard

Unique animation consacrée aux enfants par le Forum économique et culturel des régions, le clown Panosse avait donné rendez-vous aux plus jeunes habitants du Valon, hier après-midi sous la Bulle, pour les divertir avec ses histoires

et ses farces, mais pour les grimer aussi; une opération qui rencontre toujours beaucoup d'enthousiasme, chacun essayant de faire preuve d'originalité dans des maquillages plus ou moins savamment dessinés. (Imp)



Une nouvelle tête pour faire la fête. (Photo Schneider)

avis urgents

Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environs (SPA)

Assemblée générale ordinaire

21 avril 1988 à 19 h 30

Restaurant des Jeunes Rives Salle du Curling, patinoires du Littoral.

Musée d'arts et d'histoire Neuchâtel

Exposition Junod

PEINTURES; VERNISSAGE.

Samedi 23 avril 1988 à 17 h.

ENTRÉE LIBRE

Plus d'actions Dubied

Retrait définitif des actions en Bourse de Neuchâtel

Ce n'est pas une surprise: les actions Edouard Dubied & Cie S.A., ne sont plus cotées en Bourse de Neuchâtel. Même chose pour les bons de participation.

C'est sur demande de la société covassonne que l'assemblée générale de la Bourse de Neuchâtel a ratifié, le 25 mars dernier, le retrait définitif des actions et des bons Dubied.

Dubied, c'était 60.000 actions à 250 francs, soit un capital social de 15 millions de francs. Sans compter les 5 millions de francs de participation.

Début décembre, l'action nominative ne valait plus que 50 francs. Après l'assemblée extraordinaire des actionnaires, elle doubla sa valeur.

On s'était gratté la tête à l'époque pour tenter d'expliquer ce sursaut. Qui ne dura pas longtemps: le 11 décembre, l'entreprise annonçait le dépôt d'une demande de sursis concordataire.

C'en était fait des derniers espoirs des actionnaires. Qui n'ont pas tout perdu. Pendant les années d'abondance, Dubied versa de copieuses dividendes... (jic)

Môtiers en chansons

Une revue pour le 125e anniversaire du Chœur mixte

Le Chœur Mixte de Môtiers-Boveresse fête son anniversaire en offrant une revue aux villageois ce week-end. Humour, chansons, et beaux costumes.

«On va raconter l'histoire de Môtiers en se basant sur des faits réels», explique le directeur du chœur, Pierre Aeschlimann. Les paroles de certaines chansons seront changées pour coller à la réalité locale.

Le Chœur Mixte les chantera en chœur ou séparera les sexes pour interpréter certaines d'entre-elles. Anne-Marie Borel, pianiste, sera chargée de l'accompagnement musical. Dominique Comment lira des textes écrits par Pierre Aeschlimann en collaboration avec René Calame et son épouse.

Cinquante personnes sont engagées dans ce spectacle. Le chœur travaille depuis l'automne dernier. La mise en scène se répète depuis le mois de janvier. Les comédiens-chanteurs ont confectionné eux-mêmes leurs costumes. Une équipe a fabriqué et peint les décors, des grands panneaux hauts de deux mètres et représentant certains bâtiments du village.

Le chœur mixte renoue avec la tradition des revues qui animaient autrefois le chef-lieu. Pas de satire dans ce spectacle qui sera présenté ce week-end, de l'humour, des chansons: La servante du château, Le pasteur au bord de l'eau, Le joyeux champagne de Saint-Pierre... (jic)

«Môtiers en chansons», vendredi 22 et samedi 23 avril, 20 h 15.

DISTRICT DE BOUDRY

Solde des pompiers triplée

Au Conseil général de Rochefort

Tripler la solde des pompiers de Rochefort: un sujet brûlant d'actualité... Il sera traité en même temps que l'engagement d'un garde-police-concierge par le Conseil général, jeudi 28 avril, dès 20 h 15.

Les comptes, comme dans beaucoup de communes, bouclent mieux que prévu: 30.000 francs de bénéfice contre un déficit triple au budget. Une bonne nouvelle due aux rentrées fiscales qui ont compensé les dépenses occasionnées par les intempéries de 1987.

Afin de favoriser l'action de l'Association «Région Val-de-Ruz», un fonds régional est créé, sur lequel sont versés 2% des prêts LIM accordés par la Confédération. Dans un souci de solidarité,

le Conseil communal de Rochefort proposera son accord.

La solde des sapeurs pompiers, inchangée depuis 1973, devrait être triplée! Elle passerait de 3 à 10 francs par exercice le soir, de 5 à 15 francs par exercice la journée et de 5 à 15 francs de l'heure en cas de sinistre. Afin de compenser ce renchérissement, la taxe d'exemption sera de 10% des impôts communaux, mais de 50 francs au minimum et 150 francs au maximum (au lieu de 100, maximum précédent).

Le Conseil communal souhaite que soit adopté cette année le dossier de la construction d'un abri public de 192 places à Montézillon, où pourra être pratiqué le tir à air comprimé. Il sollicite un crédit de 575.000 francs dont déduire 85% de subventions.

9000 francs devraient permettre de remplacer un éclairage par ligne aérienne à Chambrelin par des candélabres alimentés par câbles souterrains grâce à une participation de l'ENSA.

Le Conseil communal propose la création d'un nouveau poste de travail... très polyvalent. En effet, la commune aurait besoin d'un garde-police-concierge qui serait aussi chargé de la police des forêts, de l'inspection des viandes, du relevé des compteurs d'eau... Un nouveau poste qui réglerait le problème de la conciergerie des bâtiments communaux et de l'entretien des terrains de sport...

Quant à décider si la troupe occupera les locaux communaux, il faudra d'abord envisager un éventuel investissement (important) pour compléter les locaux disponibles pour l'armée. A.O.

DÉCÈS

NEUCHÂTEL

Edmond Droz, 1898.

PESEUX

René Kohler, 1922.

MARCHÉ DU VAL-DE-TRAVERS

La maison qui meuble la vôtre

odac
MEUBLES

2108 Couvet - ☎ 038/63 26 26

Le tout complet: Fr. 1750.-

brother.
L'avance du temps.

La nouvelle façon d'écrire.

Avec le WP-1, Brother met à votre disposition un système de traitement de texte efficace ou une machine à écrire moderne

DIANA

2105 Travers - ☎ 038/63 15 74

CUISINES D-P

Droz & Perrin S.A.

Menuiserie - Ebénisterie

Agencements et ventilations de cuisine, restaurants, magasins, salons de coiffure, etc.

Couvet - ☎ 038/63 13 59

CUISINE EN CERISIER MASSIF

Garage du Pré F. Sauser
Fleurier

☎ 038/61 34 24

Une seule adresse pour l'achat d'une

SUBARU

Subaru 1.8 Super-Station Turbo 4WD

Tous les modèles en stock

Exposition permanente Belle-Ile 7 - Fleurier

Fonderie Gilles PETIT SA

2114 Fleurier

☎ 038/61 10 91

Plus de 150 modèles en bronze, livrables rapidement. Pour vos idées cadeaux, demandez notre catalogue.

PHARMACIE BOURQUIN COUVET ☎ 63 11 13

PHARMACIE DELAVY FLEURIER ☎ 61 10 79

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

Livraison à domicile

Occasions

		Par mois sans acompte
Audi 80 CD 5E	74 000 km	Fr. 14 200.-
BMW 320.6	101 000 km	Fr. 7 500.-
Citroën 2 CV 6	28 000 km	Fr. 5 500.-
Citroën AX 14 TZS	18 000 km	Fr. 11 500.-
Citroën BX 16 TRS	49 000 km	Fr. 9 900.-
Citroën BX 16 TRS	37 000 km	Fr. 11 800.-
Citroën BX 16 TRS	36 000 km	Fr. 12 900.-
Citroën BX 19 GT	23 000 km	Fr. 14 500.-
Citroën BX 19 GT	55 000 km	Fr. 13 400.-
Citroën CX 2400 GTI	65 000 km	Fr. 11 900.-
Citroën CX 2400 GTI	106 000 km	Fr. 7 900.-
Citroën CX 2400 GTI	59 000 km	Fr. 13 300.-
Fiat Ritmo 85 S Cabrio	83 000 km	Fr. 8 700.-
Honda Civic SL toit ouvrant	88 000 km	Fr. 5 600.-
Lancia Prisma	59 000 km	Fr. 9 400.-
OPEL Kadett 1800 GSI 5 p.	46 000 km	Fr. 14 300.-
Peugeot 205 GT	42 000 km	Fr. 10 700.-
Peugeot 205 GTI t.o. grand confort	27 000 km	Fr. 17 800.-
Renault 4 GTL	59 000 km	Fr. 5 400.-
Renault 9 GTL	85 000 km	Fr. 5 900.-
Renault 11 Spring	12 000 km	Fr. 15 300.-
Renault 21 GTS	40 000 km	Fr. 14 600.-
Toyota Corolla 1600 GT	113 000 km	Fr. 6 200.-
VW Golf GTI	71 000 km	Fr. 10 600.-
VW Golf GTI t.o.	62 000 km	Fr. 15 600.-
VW Golf GTI II pack CH jantes alu	68 000 km	Fr. 14 500.-
VW Golf GTI II pack CH	43 000 km	Fr. 15 800.-
VW Golf GTI II pack CH	27 000 km	Fr. 18 700.-
VW Scirocco GT 16V+t.o.	20 000 km	Fr. 22 800.-
AUTOMATIQUE:		
Audi 80 CC t.o.	75 000 km	Fr. 12 800.-
Citroën BX TRS	26 000 km	Fr. 16 600.-
Citroën BX 19 TRI	27 000 km	Fr. 18 900.-
Talbot Solara SX	44 000 km	Fr. 8 400.-
BREAK:		
Citroën BX 19 TRS	55 000 km	Fr. 13 800.-

Service de vente: Jean-Pierre Lebet - Travers - Tél. 038/63 34 63

garage hotz

2114 fleurier

2105 travers

travers, ☎ 038/63 34 63

fleurier, ☎ 038/61 29 22

Choisissez votre prochain appareil ménager chez votre spécialiste

Les meilleures marques aux meilleurs prix

Quincaillerie Electroménager
2108 Couvet
☎ 038/63 12 06

Notre service après-vente vous garantit toujours des pièces d'origine.

OCCASIONS

OPEL Senator Deluxe	55 000 km	86 Fr.	19 800.-
OPEL Omega 3000 i	26 000 km	87 Fr.	34 500.-
OPEL Omega GL Break	11 000 km	87 Fr.	23 500.-
OPEL Omega GL	21 000 km	86 Fr.	20 500.-
OPEL Rekord Caravan	48 000 km	84 Fr.	12 500.-
OPEL Manta GT	15 000 km	86 Fr.	14 500.-
OPEL Ascona Sprint	24 000 km	86 Fr.	14 800.-
OPEL Ascona Sprint	50 000 km	86 Fr.	12 400.-
OPEL Ascona GLS	24 000 km	85 Fr.	14 300.-
OPEL Ascona Luxus	48 000 km	83 Fr.	8 400.-
OPEL Ascona Berlina	27 000 km	82 Fr.	8 600.-
OPEL Ascona Spécial	91 000 km	80 Fr.	5 300.-
OPEL Kadett GS, cabriolet	2 000 km	87 Fr.	23 500.-
OPEL Kadett Jubilé	23 000 km	87 Fr.	13 700.-
OPEL Kadett GL	14 000 km	86 Fr.	13 800.-
OPEL Kadett GSI	40 000 km	86 Fr.	15 800.-
OPEL Kadett GL	50 000 km	86 Fr.	11 700.-
OPEL Kadett LS	21 000 km	86 Fr.	11 200.-
OPEL Kadett GT	70 000 km	85 Fr.	10 200.-
OPEL Kadett Luxus	70 000 km	83 Fr.	7 700.-
OPEL Kadett SR	113 000 km	82 Fr.	6 000.-
OPEL Kadett Caravan	108 000 km	82 Fr.	5 600.-
OPEL Kadett Caravan	105 000 km	81 Fr.	5 200.-
OPEL Corsa LS	6 000 km	87 Fr.	12 700.-
OPEL Corsa LS	27 000 km	85 Fr.	9 500.-
Audi 100 5E GL	114 000 km	78 Fr.	5 800.-
Fiat Fiorino Break	50 000 km	81 Fr.	4 600.-
Fiat Ritmo 105 TC	40 000 km	85 Fr.	10 200.-
Ford Escort CL Break	34 000 km	86 Fr.	12 500.-
Ford Taunus V6, automatique	84 000 km	81 Fr.	4 800.-
Ford Granada 2.3 L	94 000 km	79 Fr.	4 200.-
Lancia Beta	96 000 km	79 Fr.	3 900.-
Mazda 323 4x4 Turbo 16	13 000 km	87 Fr.	21 500.-
Renault 9 TSE	78 000 km	82 Fr.	6 900.-
VW Jetta GL, automatique	35 000 km	84 Fr.	11 400.-
VW Polo Coupé CL	25 000 km	86 Fr.	10 500.-
Subaru 4WD coupé, toit ouvrant	23 000 km	87 Fr.	18 500.-

EXPOSITION PERMANENTE - CRÉDIT - REPRISES - LEASING

Autoservices

Currit, Couvet, ☎ 038/63 28 78

Bulletin de souscription

Je désire m'abonner:

3 mois Fr. 47.-

6 mois Fr. 89.50

12 mois Fr. 172.-

Cocher ce qui convient

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

NP Localité: _____

Signature: _____

A retourner à «L'Impartial», 2301 La Chaux-de-Fonds



PARTI LIBÉRAL – PPN



Président: J. Grédy

La Chaux-de-Fonds

Elections communales 7-8 mai 1988

OBJECTIFS 1992

Au cours de la prochaine législature, les élus du parti libéral-ppn mettront l'accent sur:

la gestion des finances communales

- en pratiquant une politique budgétaire rigoureuse et un contrôle strict des dépenses
- en prenant des mesures pour réduire les déficits de certains secteurs de façon à dégager les moyens indispensables à la conduite d'une politique d'investissements dynamique

la défense de nos entreprises et la promotion économique de la ville

- par la recherche d'une charge fiscale attractive pour les personnes morales et supportable pour les personnes physiques
- par la poursuite des efforts d'implantation d'entreprises industrielles
- par la recherche de nouvelles activités du secteur tertiaire (sociétés privées ou services cantonaux)
- par une défense de l'agriculture permettant de conserver des domaines viables, de type familial

la politique du logement et l'urbanisme

- en veillant au maintien d'un nombre suffisant de logements à loyers modérés, de logements d'un certain standing et de lotissements pour la construction de maisons familiales et d'habitats groupés
- en favorisant la réfection du patrimoine immobilier et en poursuivant la réhabilitation de la ville ancienne en vue de sa restitution au commerce de détail
- en poursuivant l'étude et la mise en application d'un plan de circulation qui permettrait de faire face aux problèmes du XXIe siècle

la politique énergétique et la protection de l'environnement

- en recherchant la sécurité d'approvisionnement des énergies et en promouvant les économies
- en luttant contre les nuisances et en mettant en place les meilleurs systèmes de traitement et de recyclage des déchets

la politique culturelle

- en mettant en valeur nos musées par une promotion plus active en collaboration avec l'Office du tourisme
- en maintenant une offre culturelle diversifiée et de qualité

Dans ces domaines comme dans tous les autres, nos élus s'attacheront à améliorer l'image de la ville, son attractivité.
Il s'agit en effet d'inverser l'évolution démographique.

Exposition de ces objectifs par les candidats du parti libéral-ppn
le mardi 26 avril à 20 h 15
salle du Cercle du Sapin, 2e étage, Terminus

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.



Un nouveau printemps pour notre ville



circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois



LUNDI 2 MAI

Assemblée générale de notre section, 18 h 30, à la grande salle Dixi, au Locle.

21 - 23 MAI.

Course de Pentecôte - Le Tessin. Il reste encore des places!

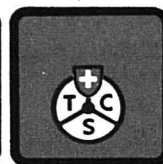
DU 30 MAI AU 17 JUIN

Contrôles techniques TCS gratuits au Centre de Tennis des Montagnes neuchâteloises, à La Chaux-de-Fonds.

VOTRE OFFICE

Heures d'ouverture:
matin: de 8 h 30 à 12 h,
après-midi: de 14 h à 18 h 30.

memento



SECOURS ROUTIER

En cas de panne, veuillez toujours composer le No 140.

RENSEIGNEMENTS:

Secrétariat de la section Jura neuchâtelois et office du Touring Club Suisse, 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/23 11 22

Mot d'ordre: respect et prudence!



Un des aspects peu connus du travail de la gendarmerie neuchâteloise consiste à dresser le bilan des accidents de la circulation routière dans notre canton. Inlassablement, le bureau des statistiques de la gendarmerie doit, jour après jour, mois après mois, recenser les accidents de la circulation, en définir les causes, les tragiques conséquences, chercher des conclusions et tirer la sonnette d'alarme quand cela s'avère nécessaire afin de sensibiliser les gens, leur faire prendre conscience du danger qu'ils encourent et font encourir

aux autres usagers de la route; cela se nomme, en d'autres termes prévention routière.

Quant à la sonnette d'alarme, ils l'ont eue tirée déjà depuis longtemps car, un accident est un accident de trop, beaucoup plus grave quand il s'agit de pertes en vies humaines.

C'est avec une certaine immuabilité et un constat d'impuissance qu'année après année, le bureau des statistiques recense les accidents de la circulation et condense tous ceux-ci dans un rapport annuel dont la présentation et le sérieux sont à

saluer au passage.

Pour 1987, la maxime: «les années se suivent et se ressemblent» peut résumer succinctement la situation générale. Si depuis quelques années, il est enregistré un nombre croissant d'accidents, celui des blessés, en revanche, n'a pas augmenté et accuserait, heureusement, une légère diminution; il faut relever à ce propos que le nombre de véhicules ne cesse d'augmenter.

Un point positif toutefois à mettre en exergue; il concerne les accidents mortels qui sont devenus nettement moins fréquents avec une baisse de plus de la moitié en regard à 1986, ce qui n'est pas négligeable.

Le gros problème majeur demeure et reste l'alcool au volant; si c'est le statu quo pour les accidents, il est à déplorer une forte recrudescence des cas d'ivresse sans accident.

Nous reprenons ci-dessous, mot pour mot, un condensé de la statistique 1987 de ces accidents de la circulation:

Les accidents +8,8%
2 771 rapports rédigés dont 2 166 pour dégâts seuls, 589 avec blessés et 16 mortels. Quantitativement: le plus en septembre - le samedi - entre 17 et 18 heures.

Les blessés -7,52%
762, dans ce total il a été pris en compte les personnes blessées bénignement, soit 188. La diminution se situe parmi les automobilistes, tant conducteurs que passagers.

Les tués -54,28%
16 victimes. Ce nombre peut être qualifié comme un résultat encourageant, et on peut le dire, jamais vu depuis des décennies! Un souhait pour 1988: confirmation de cette baisse d'accidents mortels.

Les accidents avec ivresse -2,51%
233, ce qui fait que la part de l'ivresse dans le total des accidents, des blessés et des tués est la suivante: 8,4% - 13,91% - 18,75%.

Les causes principales des accidents sont les suivantes: 1. violation de la priorité (562); 2. vitesse pas adaptée

(499); 3. inattention (307); 4. distance entre véhicules (287); 5. ivresse (233), etc...

L'ivresse au volant reste malheureusement un sujet d'actualité avec 233 cas ayant eu pour conséquence un accident, 106 blessés, 3 tués et 155 sans accident. Sur le total des retraits de permis de conduire, l'ivresse prend part pour plus de 33% de ceux-ci. La durée de ces retraits varie entre 2 mois (2 retraits avec accidents et 111 sans accidents), 3 mois (107 retraits avec accident et 40 sans) à une durée indéterminée (7 avec accidents et 9 sans), voir même définitive avec 2 retraits.

Qu'en est-il des taux d'alcool prélevés à ces usagers de la route? Alors là, quelle santé pour certains! Par ordre décroissant, l'on peut établir le sinistre classement suivant: 1. entre 1,01-1,20‰: 29 accidents; 2. 1,21-1,40‰: 28; 3. 1,81-2,00‰: 27; 4. 2,01-2,20‰: 25, etc... Pour ce qui est des «records» en la matière, 9 accidents sont dus à des gens qui présentaient un taux de plus de 3‰! Les procès-verbaux pour ivresse touchent quasiment toutes les catégories d'âges, à savoir: 1. entre 35-39 ans: 23; 2. 20-24 ans: 22; 3. 25-29 ans et 40-44 ans: 20.

Ces chiffres accablants parlent d'eux-mêmes et, il est une fois de plus aberrant de constater, le peu de respect et de scrupule de ces gens-là; ce qui est terrible, c'est qu'ils ne

sont aucunement conscients qu'ils mettent leur propre vie en danger et, plus grave encore, celle d'autres innocents.

«Boire ou conduire - choisir», ce slogan banni de leur vocabulaire, devrait être appliqué plus souvent car, il n'est pas inutile de rappeler que les effets de l'alcool sont néfastes sur le comportement de l'individu, ceci à tous points de vue.

Nous rappelons également qu'il serait à combien plus sage et prudent, en cas «d'égarement» lors d'une soirée, de laisser son véhicule sur place et rentrer prudemment chez soi en bus ou en taxi par exemple. De cette manière, vous n'encourrez aucun risque et n'en ferez encourir aux autres usagers de la route... votre sécurité et celle d'autrui est à ce prix et vous devez prendre conscience de cet état de faits avant qu'il ne soit trop tard.

Dans les prochaines éditions de «TCS-CIRCUITS» nous ouvrons une rubrique traitant des problèmes de l'alcool au volant afin de mieux connaître cet inéluctable fléau et les terribles conséquences qui en résultent.

En conclusion, si la statistique de ces accidents permet d'entrevoir une amélioration, n'oublions pas que la sécurité et la prévention nous concernent tous et que, tout un chacun doit assumer ses responsabilités, faire preuve de courtoisie, de savoir-vivre et de respect envers les autres.

Votre contribution à la sécurité est à ce prix!

RESPONSABILITE DES USAGERS SELON LE SEXE ET LA CATEGORIE

ELEMENTS EN CAUSE		HOMMES - FEMMES	
4641		1981	570
160		109	0
19		8	0
26		3	0
2		0	0
7		2	0
158		79	6
181		84	22
24		13	3
80		13	16
26		1	2

Convocation à l'assemblée générale

Chers Sociétaires,
Nous avons le plaisir de vous convoquer à la 60e Assemblée générale ordinaire de la section Jura neuchâtelois du Touring Club Suisse,

**Lundi 2 mai 1988, 18 h 30,
à la grande salle Dixi au Locle.**

ORDRE DU JOUR

1. Salut aux invités
2. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 avril 1987
3. Rapport de gestion du président sur l'exercice 1987
4. Rapport du caissier sur les comptes 1987
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Discussion des rapports et décharges au comité et au caissier
7. Budget 1988
8. Elections statutaires
9. Divers

Pour être discutées valablement, les propositions personnelles doivent parvenir au président, au plus tard 15 jours avant l'Assemblée (art. 12 al. 4 des statuts).

Dès 20 h, la traditionnelle choucroute sera servie aux membres ayant pris part à l'assemblée. Afin de couvrir une partie des frais d'organisation, une modeste contribution de Fr. 5.- sera perçue à l'entrée.

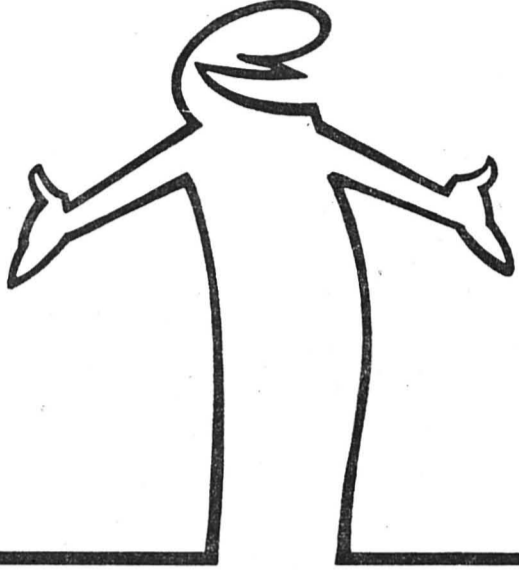
La présentation de la carte de sociétaire 1988 est indispensable (la possession d'une carte Touring-Secours ne donne pas ces droits). Seuls les membres du TCS ont le droit d'assister au repas, pour autant qu'ils soient présents à l'assemblée.

Le comité de votre section compte sur une très nombreuse participation et vous remercie de l'intérêt que vous portez à la vie de votre Club!

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions de croire, Chers Sociétaires, à nos sentiments les meilleurs.
Délai d'inscription: 26 avril 1988

Le président Le secrétaire
D. Diacon P. Capt

Votre employeur vous congédie, sans explication et sans préavis... Vous avez un accident au service militaire, et personne ne veut vous indemniser... Votre four à air chaud, tout neuf, est à bout de souffle parce qu'il a pris un coup de chaleur...



**Restez calme!
C'est Assista qui fait valoir votre bon droit!**

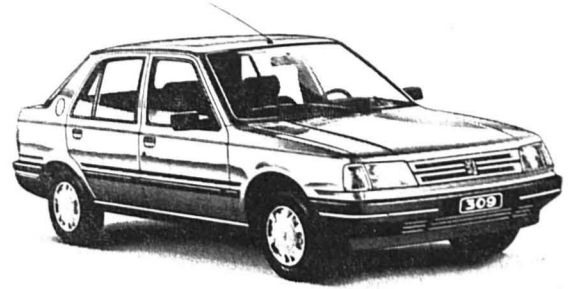
ASSISTA

Votre protection juridique privée

Assista SA, rue Pierre-Fatio 9, 1211 Genève 3

Renseignez-vous auprès de votre office TCS.

Muscles gonflés - prix dégonflé.



Nouveau! Peugeot 309 Look: un modèle spécial ultra-sportif, ultra-sédaisant - et ultra-avantageux 1905 cm³, injection Bosch Jetronic, 100 ch. Traction avant, chapeaux de roues aérodynamiques, 5 portes, coffre extensible de 400 à 1280 l. A partir de 17995 francs seulement. Super-Leasing et offres de reprise fabuleuses! La Peugeot 309 Look vous attend chez nous pour une course d'essai.

PEUGEOT 309 LOOK
VIVRE SA LIBERTÉ.

ENTILLES SA
Garage et Carrosserie

La Chaux-de-Fonds - Le Locle
☎ 039/26 42 42 - ☎ 039/31 37 37

PEUGEOT TALBOT



Diététique
LA HUCHE

Mme E. Röhrig
Av. L.-Robert 76
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 26 02

Birkenstock,
souliers médicaux à lit
plantaire (tous modèles)
Renseignements et prospectus gratuits
Centre de diététique BIONA

Votre agence **SUBARU** au Locle
4 x 4



RANGE ROVER

garage-carrosserie **W. Burkhalter**

Le Locle: Jaluse 2 - ☎ 039/31 82 80



**Carrosserie
des
Grandes-Crosettes**

HENRI SÉCHAUD
Grandes-Crosettes 10 a
☎ 039/23 14 85

HEUS ELECTRICITÉ SA

Electricité-Téléphone

☎ 23.81.88

Daniel-Jeanrichard 11
LA CHAUX-DE-FONDS

- 2800 safes
- Des services personnalisés



**Société de
Banque Suisse**

Une idée d'avance

La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel

Le Locle
Boudry

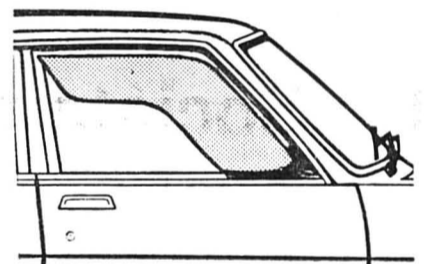
**Chaussures
sur mesures
Réparations
toujours soignées**



Serre 9, tél. 039/28 63 89,
La Chaux-de-Fonds

**FALZONE
BOTTIER**

Soplex



Déflecteur d'air
pour la plupart des voitures

- facile à poser
- sans perçage

La paire dès Fr. 120.-
Modèle plus petit à Fr. 98.-

BERNARD KAUFMANN
accessoires automobiles
LA CHAUX-DE-FONDS
F.-Courvoisier 16, ☎ 039/28 74 18

INTER-MEUBLES

Place du Marché 2-4 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 52 81



Chambre à coucher «chêne rustique»
Dès **Fr. 2 900.-** seulement - Livraison gratuite.

«SEAT Ibiza,
tu m'en mets
plein la vue.»

90 ch, moteur système Porsche,
injection Bosch LU-Jetronic, dimen-
sions intérieures inhabituelles.
SEAT Ibiza 1,5 il à partir de
13 450 fr.

SEAT
UNE MARQUE DU GROUPE
VOLKSWAGEN.



Agence principale
**Garage de l'Ouest
G. Asticher**

Ld-Robert 165 - ☎ 039/26 50 85/86

Agences locales:

J.-C. Béring Automobiles
Fritz-Courvoisier 58, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 28 35

Garage des Brenets
Edouard Noirat - Grand-Rue 12
☎ 039/32 16 16

PORSCHE
Beau choix permanent de voitures d'occasion

Réparations toutes marques
DÉPANNAGE NUIT ET JOUR

080/22 43 84

J.-F. STICH
SPORTING

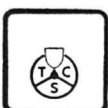
GARAGE-CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Crêtets 90
039/26 44 26



Notre menu du jour à Fr. 9.50
vous enchante!

Parc 43 - La Chaux-de-Fonds
Famille Di Memmo
☎ 039/23 13 33

circuits



CIRCUITS



RÉGIE DES ANNONCES

Service des annonces de
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/211 135.

PHOTOGRAPHE

UNIPHOT SCHNEIDER
2053 Cernier

PARAIT HUIT FOIS L'AN, en
principe le 3e jeudi de chaque
mois, sauf en janvier, mars, juillet
et novembre.

ÉDITEUR:
Section Jura neuchâtelois du
Touring Club Suisse, 88, av.
Léopold-Robert, La Chaux-de-
Fonds, ☎ 23 11 22

**Notre prochain
rendez-vous jeudi**
19 mai 1988.



Clôture du cours TCS-Juniors



Dans notre édition de TCS-CIRCUITS de décembre 1987, nous vous relations l'ouverture de ce cours pour les jeunes, filles et garçons de 16 à 18 ans, vous annonçons que 50 participants s'y étaient inscrits et le suivaient régulièrement avec assiduité.

Depuis le début de l'année 1988, nos Juniors ont étudié le comportement, non seulement du véhicule mais également (et si c'est important!) celui du conducteur. Ensuite, ils ont fait connaissance avec la mécanique-automobile par une initiation donnée par des professeurs du Centre Professionnel du Jura Neuchâtelois; eu l'occasion pour certains d'entre eux de visiter les impressionnants chantiers de construction de la future route nationale 5 à Neuchâtel.

Le 1er mars, les Juniors ont fêté à leur manière l'indépendance de notre canton par la visite du musée français du chemin de fer à Mulhouse le matin; après un repas servi au restaurant panoramique de la Tour de l'Europe, ils ont eu la chance, l'après-midi, de visiter les usines Peugeot (fabrication

de la 205), toujours à Mulhouse, pour revenir, en début de soirée, dans nos Montagnes.

Au début mars, ils ont suivi les cours de sauveteurs (5 séances) donnant droit à l'attestation indispensable pour l'obtention du permis d'élève-conducteur.

La clôture du cours a eu lieu au centre de la police cantonale à Marin où les Juniors ont pu se rendre compte, suite à un exposé qui leur était présenté, des terribles accidents de la route dont sont victimes chaque année des usagers de la route et l'inéluctable fléau qu'est l'alcool au volant et ses conséquences. Après une collation chacun pu apprécier l'impressionnant matériel dont dispose la gendarmerie pour toutes sortes d'interventions.

Nous aimerions également par cet article, remercier toutes les personnes dévouées qui collaborent, d'une manière ou d'une autre, année après année, au bon déroulement de ce cours qui, soit dit en passant, ne pourrait être mis sur pied sans leur précieuse collaboration.

Et encore, rendre hommage au maître de l'ouvrage, M. Willy Calame, Président de la commission Juniors, qui pendant plus de 17 ans, s'est dévoué sans aucune retenue, à organiser «son» cours Juniors, à donner le meilleur de lui-même pour la jeunesse, à se remettre toujours en question afin de faire encore mieux, ceci toujours avec une extrême gentillesse, un sérieux et une patience admirables.

Après 17 ans d'intenses activités au sein de la commission Juniors, M. Calame a décidé de «passer la main» comme il le dit, tout en restant membre de notre comité. C'est M. Claude Tissot, professeur au Centre Professionnel du Jura Neuchâtelois qui reprend les destinées de cette commission — nous lui souhaitons d'ores et déjà bonne chance!

En conclusion et, pour illustrer l'état d'esprit dans lequel M. Calame s'occupait de ce cours, nous citerons sa conclusion à lui: «j'espère qu'ils garderont (en parlant des Juniors) un bon souvenir de ces leçons et qu'elles seront mises à profit en devenant de bon usagers de la route...».

Sociétaires: vos prestations (2)

Dans notre bulletin de section du 18 février dernier, nous vous avons présenté les prestations offertes aux membres automobilistes et motocyclistes (sensiblement identiques) du Touring Club Suisse. Ce mois, nous vous présentons une autre possibilité d'affiliation et les avantages en découlant.

MEMBRES CAMPEURS/ CARAVANIER

en devenant membre de cette catégorie, différence est faite tout d'abord au niveau de la cotisation, à savoir si vous êtes déjà ou non membre auto ou moto. Au cas où vous êtes déjà affilié dans l'une de ces deux catégories, la cotisation membre campeur/caravanier s'élève à 26 francs, sans finance d'entrée alors que si, au contraire, vous n'êtes pas du tout membre, votre cotisation s'élèvera à 41 francs, avec une finance d'entrée unique de 20 francs.

Cette différence étant établie, les membres campeurs/caravaniers bénéfi-

cient des prestations suivantes:

— **Carnet de camping International:** délivré gratuitement auprès des offices TCS, ce document est valable comme pièce d'identité sur la plupart des terrains de camping de Suisse et de l'étranger.

— **Assurance matériel de camping:** caravanes exclues. Couverture jusqu'à 2000 francs par an, y compris radios et montres pour 300 francs au maximum. Franchise 50 francs par cas. Extension de la couverture: 2.50 francs par 1000 francs supplémentaires.

— **Assurance RC Camping:** couverture 1 million pour les dégâts corporels et matériels causés par un membre ou les personnes qui l'accompagnent sur les terrains de camping en Suisse et à l'étranger.

— **Réservation:** priorité aux membres dans toute la mesure du possible. Réservation directement au camp ou, d'un camp à un autre.

— **Réduction de 20% pour les membres:** rabais exceptionnel accordé

aux membres campeurs TCS sur les terrains gérés par le TCS. Pour les membres seulement, possibilité d'obtenir des abonnements saisonniers à prix forfaitaires dans la mesure des disponibilités.

— **Freizeit/Loisirs:** une mine de renseignements pratiques, techniques et touristiques dans cette brochure.

— **La vie du club:** de votre club, avec de nombreuses manifestations telles que rallyes, stamm, soirées dansantes, cours de conduite avec caravanes, etc..

Par ailleurs, le TCS vous invite dans 80 campings, situés dans les plus belles régions de Suisse. 18 campings club TCS vous offrent une ambiance et un délassement dans un confort exceptionnel pour vivre pleinement vos loisirs et vacances.

Le mois prochain, nous vous présenterons les dernières catégories de membres existant au Touring Club Suisse, les membres cyclistes et Juniors.

Le Centre Technique de Fontaines - pour vous servir!

Les contrôles suivants peuvent être effectués:

A) Contrôle standard:

porte sur les freins, le train avant, la suspension, les amortisseurs, l'embrayage, le tachymètre, l'état du châssis, l'éclairage et l'installation électrique. Le moteur est contrôlé visuellement (perte d'huile et d'eau, courroies, durites) et les gaz d'échappement sont mesurés, après contrôle du dispositif d'échappement. Le contrôle standard n'est pas à confondre avec un contrôle périodique officiel mais il peut servir pour la préparation de celui-ci. Prix membres TCS: 20 francs, non-membre 40 francs.

B) Test moteur:

il s'agit d'un diagnostic complet du moteur. Ce test s'impose en cas de mauvais rendement du moteur, de consommation excessive ou, tout simplement, si vous désirez savoir

où en est le moteur de votre véhicule. Prix membres TCS: 30 francs, non-membre 60 francs.

C) Contrôle de la géométrie:

tous les angles de la géométrie du véhicule sont mesurés. Ce contrôle se justifie après un accident, en cas d'usure inégale des pneus ou lorsque la direction «tire» d'un côté. Prix membres TCS: 40 francs, non-membres 80 francs.

D) Diagnostics de cas particuliers:

Le centre dispose d'un large éventail d'appareils de diagnostic pour la détection de défauts particuliers. Prix membres TCS et non-membres: selon temps utilisé.

E) Test de puissance:

permet de comparer la puissance développée par le moteur à la valeur d'origine. Prix membres TCS: 30 francs, non-membres 60 francs.

F) Test d'éléments séparés:

il est également possible de faire contrôler isolément les éléments suivants: freins - amortisseurs - tachymètre - phares - etc. Prix membres TCS: 5 francs par élément, non-membre 20 francs par élément.

G) Contrôle périodique officiel:

il s'agit du contrôle officiel selon OCE 83 al. 1 lettre b. Sont concernées, toutes les voitures de tourisme immatriculées dans le canton, mise en circulation après le 1.01.1971 et dont la dernière expertise date d'au moins 3 ans. Prix membres TCS: 30 francs, non-membre 40 francs.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Centre technique TCS, 2046 Fontaines. Tél. 038/ 53.36.49. Attention, pour le contrôle périodique officiel, prendre rendez-vous par téléphone, muni de votre permis de circulation.

L'office vous rappelle que...

DOCUMENTS DOUANIERS

Nous rappelons aux sociétaires qui désirent obtenir des documents douaniers tels que tryptiques, acquits-à-cautions ou carnets de passages de bien vouloir s'y prendre **suffisamment à l'avance**, car, depuis le début de l'année, notre office ne peut plus délivrer ces documents directement.

NOUVEAU GUIDE DE LA ROUTE DU TCS

Le grand guide de la route et des loisirs Suisse-Europe de Kümmerly + Frey, édité sous l'égide du TCS, vient de paraître. Un bref aperçu du sommaire de ce guide atteste de la qualité et de l'utilité de cet ouvrage. Ce guide présente dif-

férentes rubriques, notamment sur la voiture, à travers la Suisse, cartes routières détaillées, à travers l'Europe, cartes routières de l'Europe, plans de villes de Suisse et de 45 villes européennes et même une rubrique à la découverte de la nature. Pour un prix de frs 59.— seulement (offre réservée uniquement aux membres TCS), cet ouvrage vous permettra de mieux préparer vos voyages et vous documenter.

PENSEZ-Y

Lorsque vous vous présentez à notre office, pensez à vous munir de votre carte de membre TCS 1988, cela vous permettra d'être plus rapidement servi et de faire valoir vos droits de sociétaire!

Cours «Bien conduire — mieux réagir»

Votre prévention à vous, pour votre sécurité!

Bien conduire, mieux réagir au volant de votre voiture sont des choses qui ne s'improvisent pas. Notre association, vous propose d'exercer la conduite sur route mouillée, le freinage d'urgence, la négociation des virages, de tester vos réactions lorsqu'un obstacle surgit subitement devant vous.

L'un des avantages de ce cours se trouve dans le fait que vous vous exerciez sur votre propre véhicule, sur une piste appropriée. Par ailleurs, bien que les exercices ne présentent pas de danger, vous êtes assuré en casco-complet pendant le cours.

Lieu: piste du TCS à Courgenay.

Dates: Cours I: samedis 7 mai, 28 mai, 11 juin et 17 septembre.
Cours II: samedis 22 et 29 octobre.

Prix: Membres TCS: *Fr. 60.— / non-membres frs 100.—. *les membres de la section Jura neuchâtelois du TCS bénéficient encore d'une réduction de Fr. 25.— sur le prix précité.

Renseignements et inscriptions: Auprès de notre office TCS, 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/23 11 22.



Parce qu'il arrive que la situation soit si critique que l'on ne saurait la maîtriser sans y être préparé. Nos instructeurs sont là pour vous aider à mieux connaître votre voiture et à mieux vous connaître vous-mêmes, ceci dans l'espace d'une journée.

TCS - VOYAGES

Vacances horlogères

Il est encore temps pour réserver vos vacances d'été. Que vous partiez en voiture, en avion, en train ou en bateau, le TCS - VOTRE CLUB ET VOTRE AGENCE DE VOYAGES, vous propose un grand choix de possibilités intéressantes, selon vos désirs et votre bourse.

En plus de notre production importante, nous représentons toutes les principales agences suisses et étrangères telles que AIRTOUR SUISSE, HOTELPLAN, KUONI, CLUB MED, UNIVERSAL, PRIVAT SAFARI, DANZAS, TOURISME POUR TOUS, CARS MARTI, BURRI, WITTEW, CROISIERES, ETC.

D'autre part, nous sommes représentant officiel de JET-TOURS SUISSE ET FRANCE dans nos montagnes.

Nous sommes aussi affiliés à notre compagnie nationale SWISSAIR et pouvons vous réserver, grâce à nos ordinateurs, plus de 90.000 vols et env. 10.000 hôtels dans le monde entier.

Donc, inutile de téléphoner à Zurich, Genève, Paris ou ailleurs, au TCS, vous avez TOUT SOUS LE MEME TOIT. Des employés compétents se feront un plaisir de vous conseiller.

VOYAGES ACCOMPAGNÉS TCS PAYS-BAS ET BELGIQUE du 25 juin au 2 juillet. Avion Genève-Amsterdam, croisière sur MS

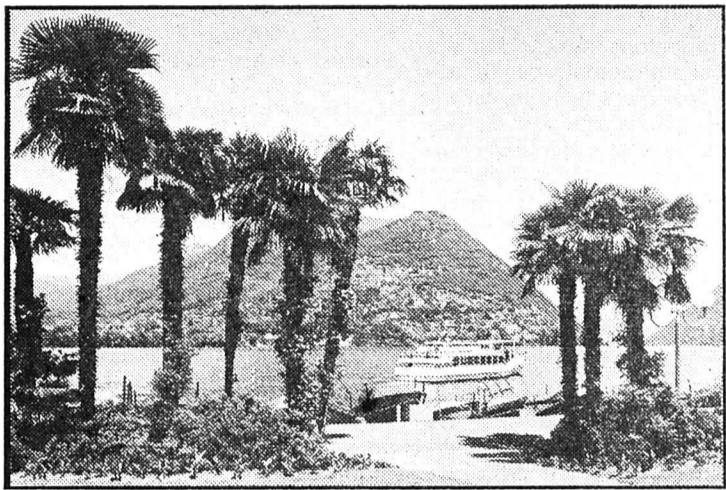
CALYPSO avec visite de Gouda, Rotterdam, Zieriksee, Gent, Anvers, Gorinchen, Amsterdam. Retour avion sur Genève: **dès Fr. 1525.-**
CALGARY STAMPEDE ET OUEST CANADIEN du 7 au 22 juillet. L'Ouest sauvage et pittoresque avec la traversée des Montagnes rocheuses, visite de Vancouver, fabuleuse métropole du Pacifique, Calgary, Banff, etc.

Un circuit inoubliable durant lequel vous dormirez dans un ranch, où vous participerez à un véritable rodéo, le plus célèbre d'Amérique à Calgary, et ceci avec guide TCS. Prix dès votre domicile plus avion dès Genève: **Fr. 3985.-**
IL Y A TOUJOURS DU NOUVEAU A TCS-VOYAGES!





Course de Pentecôte 1988 - Le Tessin



Immuablement, chaque année, le week-end de la Pentecôte sonne le glas de notre sortie de trois jours en voiture privée.

Organisée dans la tradition; curieux, nous nous sommes penchés sur les archives de notre association pour chercher les racines de cette sortie; eh bien tenez-vous, voilà plus de 40 ans que cette coutume se perpétue, ayant pour décor, les pays limitrophes de notre Confédération, sans oublier bien

sûr cette dernière et, pour acteurs, vous participants qui, année après année, ne faillez pas à ce rendez-vous de l'amitié.

Cette année, le décor de notre sortie sera la Suisse méridionale, avec pour but, l'un des plus beaux cantons de notre Pays, le Tessin, région baignée par un climat méditerranéen agréable et ensoleillé et où il fait bon vivre et; pour les acteurs de cette balade tessi-

noise? Peut-être vous, nous l'espérons en tous cas vivement!

EXTRAIT DU PROGRAMME

Samedi 21 mai

Voyage en voiture privée, La Chaux-de-Fonds - Berne - Lucerne - tunnel du Gottard - Giornico (visite facultative mais conseillée de l'église Saint-Nicolas, l'un des édifices romans les plus anciens en Suisse) - Lugano.

Dimanche 22 mai

La tradition veut que, ce jour-là, nos voitures restent au repos! Nous vous assurons une journée riche en découvertes. Nous avons réservé uniquement pour nous un bateau afin de nous rendre tout d'abord à Capolago. Là, changement de moyen de locomotion, le petit train à crémaillère Capolago - Monte Generoso vous emmènera à plus de 1700 m d'altitude. Depuis le sommet du Monte Generoso, un merveilleux coup d'œil sur la plaine lombarde au Sud, sur les lacs, les collines du Tessin et les Alpes au Nord vous

comblera. Après le déjeuner servi à la «locanda ticinese», retour à Capolago, toujours en train et, continuation de cette balade dominicale avec notre bateau, cap sur Morcote. La fin d'après-midi vous permettra de flâner à votre guise sous les célèbres arcades de ce charmant village qu'est Morcote; le dîner servi dans le grotto d'un grand hôtel et, le retour en bateau, le soir à Lugano terminant une journée bien remplie.

Lundi 23 mai

Retour en voiture privée par Lugano - Laveno (traversée du lac Majeur en bac) - Verbania - Domodossola - col du Simplon - Brigue - Sion - Lausanne - Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

Un dernier repas sera servi en début de soirée au Restaurant du Chevreuil aux Grandes-Crosettes, cela avant de se séparer.

PRESTATIONS

- 2 nuitées dans des hôtels de bon confort, en chambre double, bain/douche, WC
- 2 petits déjeuners
- Tous les repas, 6 au total

- Bateau privé pour les déplacements sur le lac de Lugano
- Le train à crémaillère Capolago - Monte Generoso et retour
- Documentation de voyage
- Les taxes et les services

Non compris

Les boissons
Les visites individuelles
Le déplacement en voiture privée
La traversée en bac Laveno - Verbania

PRIX

Fr. 310.- par personne

Réduction pour les membres TCS: Fr. 30.- par personne. Il va de soi que si une personne de la famille est membre du Club que, tous bénéficient de la réduction précitée.

Supplément chambre à 1 lit: Fr. 40.-

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Section Jura neuchâtelois du Touring Club Suisse, 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23.11.22.

N'oubliez pas votre voiture!

Même si l'hiver qui vient de s'écouler a été généralement docile, il serait faux de croire que votre voiture n'a pas souffert. L'humidité, le froid et le sel répandu sur les routes ont sérieusement attaqué les automobiles.

Le sel, bien qu'utilisé dans des quantités inférieures aux années précédentes pour le déneigement de nos routes, s'est déposé dans les recoins de la carrosserie et continue à ronger la tôle.

L'heure du nettoyage de printemps de votre voiture a sonné et il est nécessaire pour le bien-être de celui-ci et pour votre sécurité, d'y songer sérieusement.

Nos conseils

CARROSSERIE

- rincer soigneusement le bas de caisse avec de l'eau froide (de l'eau chaude ainsi qu'un dissolvant enlève la couche protectrice). Dans la plupart des cas, il est judicieux de confier ce travail à un spécialiste qui dispose des installations adéquates;
- laver soigneusement à fond la car-

rosserie. Ensuite, selon l'état de la peinture (une couche protectrice suffit), appliquer un polish conservateur;
- réparer immédiatement les points de rouilles avec un petit pinceau. Si les taches de rouille sont importantes, faire vérifier votre voiture par un spécialiste.

MOTEUR

- nettoyer la cage du moteur (ne pas utiliser d'eau chaude et ne pas gicler à plein jet sur les installations électriques);
- vérifier tous les niveaux: liquide de frein, l'acide de la batterie (n'ajouter que de l'eau distillée), l'eau de refroidissement (l'antigel peut être laissé dans le circuit) et le lave-glace.

CHÂSSIS

- les freins sont également exposés aux projections corrosives d'eau salée. Si vous décelez une anomalie (grincement, freins tirant d'un côté ou de l'autre), faire contrôler les freins auprès d'un spécialiste. Attention, pour votre sécurité, les travaux sur le circuit de freinage doivent être confiés à un spécialiste.

PNEUMATIQUES

- en règle générale, on peut dire que la dernière heure a sonné pour les pneus à neige (...). Si le profil de ceux-ci a moins de 4 mm de profondeur, ces pneus seront inefficaces l'hiver prochain et peuvent donc être «finis» pendant l'été. Toutefois, prenez garde à l'aquaplaning sur routes mouillées. Les pneus utilisables doivent être entreposés si possible dans un local frais et sec, en aucun cas en contact avec de l'huile ou de la graisse.

QUELQUES CONSEILS ENCORE...

Aérer et faire sécher l'habitacle et le coffre, nettoyer soigneusement les glaces intérieures, huiler les charnières de portes, nettoyer les cosses de batterie, l'antenne, vérifier et remplacer au besoin les balais d'essuie-glace, nettoyer les chaînes à neige utilisées avec du pétrole et les frotter ensuite avec un chiffon légèrement huilé.

Par ces quelques conseils vous contribuerez à maintenir votre voiture dans un bon état et, rouler en toute quiétude!



Mexicooo...

Ils sont partis! Samedi 9 avril dernier, alors que nos deux villes somnolaient encore, les 26 participants au voyage de notre soixantième anniversaire prenaient la route en car direction Genève-Cointrin. De là, cap sur Paris et, enfin, le grand saut Paris - Mexico en Jumbo-Jet pour arriver en fin d'après-midi dans la capitale mexicaine.

Du dimanche 10 avril au samedi 23 avril, nos «Conquistadors» vivront à l'heure mexicaine par de nombreuses pérégrinations à travers ce grand et fascinant pays d'Amérique centrale. Leur périple leur fera découvrir Mexico, Mérida, Villahermosa, Oaxaca pour terminer par quelques jours de repos bien mérités à Acapulco.

Ensuite, il faudra hélas, songer au retour dans notre pays et ramener tous ces souvenirs!

Contrôles techniques TCS gratuits



Dans le cadre de notre lutte contre les accidents et en matière de prévention routière, nous vous invitons à faire contrôler gratuitement votre véhicule du 30 mai au 17 juin 1988 sur le parking du Centre de tennis des Montagnes neuchâteloises (CTMN) à La Chaux-de-Fonds (av. Louis-Chevrolet 50, en face du Service cantonal des automobiles).

Comme l'année précédente, un centre d'accueil TCS sera à votre disposition. Ces contrôles sont gratuits à raison d'un véhicule par carte de membre (1988) et carte Touring-Secours. Une

finance de Fr. 15.- sera perçue par véhicule supplémentaire. Inscriptions non-membres: fr. 20.- par véhicule.

INSCRIPTIONS

Dès le 1er mai, à notre secrétariat, sur présentation de la carte de membre 1988 ou de la carte Touring-Secours correspondante et du permis de circulation. Les inscriptions par téléphone ne seront pas acceptées!

Par ailleurs, nous vous rappelons que ces contrôles ne sont pas reconnus officiellement par le canton de Neuchâtel.

Décisions centrales Prise de positions du TCS

Le comité de la section Jura neuchâtelois du Touring Club Suisse, en accord avec les décisions de Conseil d'administration du TCS soutient aussi bien l'initiative «pro vitesse 130/100» que celle en faveur de la construction d'un deuxième tunnel routier sous le St-Gothard.

De même, il a approuvé à l'unanimité le percement d'un nouveau tunnel ferroviaire de base, tout en laissant aux sections du club, le soin de choisir la variante.

L'héritage des samourais.

SUZUKI samurai



Voies larges, pneus confort, moteur 1300 cm³ et 4 CH DIN, vitesse de pointe de 130 km/h. La Suzuki

Samurai, c'est le plaisir de conduire en toute sécurité et tranquillité.

Suzuki Samourai Cabriolet Fr. 16 950.-

et Wagon Fr. 17 150.- desormais chez

notre concessionnaire Suzuki

Béring & Co 2300 La Chaux-de-Fonds

34, rue Fritz-Courvoisier, ☎ 039/28 42 80

Venez faire un essai au
**Garage-Carrosserie
de La Charrière**



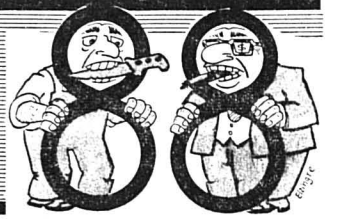
Pierre-Alain Jeanneret
Rue de La Charrière 24
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 60 55

VOLVO 740 GLT 16 V



Spécial

ÉLECTIONS COMMUNALES



Gérer l'après-Dubied

Le Val-de-Travers devra apprendre à vivre sans sa principale entreprise

Le 22 juin, les nouvelles autorités seront en place quand prendra fin le sursis concordataire accordé à Dubied. On ne sait pas encore ce que deviendront les 300 rescapés des licenciements massifs de décembre (450 emplois perdus). La prochaine législature se bâtira sur ce point d'interrogation. Après avoir appris à gérer la crise, le Val-de-Travers devra apprendre à vivre sans Dubied.

Fin mars, le Val-de-Travers comptait 307 chômeurs. En proportion, c'est le taux de chômage le plus important du canton. Le 22 juin, 300 personnes seront licenciées chez Dubied. Les services de la promotion économique qui se démènent pour trouver des repreneurs espèrent que de nouveaux contrats de travail accompagneront la lettre de congé. Combien? Nul ne peut le dire aujourd'hui.

SECONDAIRE EN CHUTE LIBRE

Depuis 1974, le secteur secondaire du Val-de-Travers s'est écroulé. En deux temps. Crise horlogère tout d'abord, suivie d'une crise dans la mécanique puis débâcle de Dubied. Deux à trois mille emplois perdus en quinze ans.

Fleurier fit capoter la création d'une zone industrielle régionale en 1982 pour des questions de principe et de représentativité. Couvet, avec l'aide de l'Etat, est parti seul. Plus de quatre millions investis pour aménager les deux berges de l'Areuse. Septante emplois d'ici la fin de l'année. C'est peu. Mais qu'écrirait-on aujourd'hui si Couvet n'avait rien tenté?

Durant la prochaine législature, la zone industrielle de Buttes se développera. Fleurier, à l'étroit dans ses limites communales, pourrait participer aux dépenses

de son voisin. Mais les Butterans veilleront à ne pas céder seulement des terres. Ils doivent profiter du développement, c'est-à-dire accueillir de nouveaux habitants en équipant des lotissements, en construisant des appartements.

L'AVENIR DU HAUT-VALLON

Des trois villages du Haut-Vallon, La Côte-aux-Fées a le sort le plus enviable. L'entreprise Piaget offre des emplois et de bons salaires. Les Verrisans et les Bayardins sont moins bien lotis. Village-frontière peuplé de commerçants, Les Verrières connaissent les angoisses du déclin depuis les années 1960. Pas facile de renverser la tendance. Le rêve: implanter quelques petites entreprises. Mais le village est au bout du pays, à plus de 900 mètres d'altitude. Même problème aux Bayards où les habitants vivent essentiellement de l'agriculture.

par Jean-Jacques CHARRÈRE et François CHARRIÈRE

Saint-Sulpice a redressé la situation. Le village profite de la proximité de Fleurier et peuple rapidement son lotissement aux vastes parcelles que l'autorité a maintenant réduites pour ménager le terrain.

Boveresse s'apprête à accueillir une entreprise artisanale, la première du village, et s'est payé la



Espoirs dans la nouvelle zone industrielle à Couvet.

(Photos jic)

TV par câble l'an dernier. Après une accalmie, les villas poussent à nouveau comme des champignons. Le terrain diminue rapidement. Boveresse devrait tenter de construire un locatif. A mi-chemin de Couvet et de Fleurier, le village jouit d'une situation enviable.

A Môtiers, le lotissement communal est bientôt rempli. Il reste quelques parcelles privées. Le développement du village, spectaculaire ces dix dernières années,

pourrait se ralentir. L'aménagement d'une petite zone industrielle et la restauration de l'hôtel des Six-Communes occuperont sans doute les autorités durant la prochaine législature.

L'ENTRÉE DU VALLON

Travers et Noiraigue se trouvent à 20 minutes de Neuchâtel. L'entrée du Vallon bénéficiera de cette situation privilégiée si le terrain est préparé. Pour l'instant, l'effort s'est surtout porté sur les lotisse-

ments. Des locatifs vont se construire à Travers qui a tenté d'accueillir le Centre cantonal de protection civile mais s'est heurté à des problèmes de terrain.

Noiraigue l'aurait bien voulu ce centre. Et il est regrettable que son offre ait été déclinée. Mais les Nérouis, du fait de leur proximité avec le Littoral, ont un bel avenir devant eux si leurs autorités politiques travaillent dans un esprit constructif durant ces quatre prochaines années. JJC

Sursaut démographique

Publié en décembre 1979, le programme de développement de la «Région Val-de-Travers» prévoyait que le Val-de-Travers compterait au moins 10 800 habitants en 1985. Cette année-là, le mouvement d'émigration devait se stabiliser si la «Région» mettait en œuvre son programme de développement dans le cadre de la LIM. Les prévisions se sont vérifiées...

C'est en 1985 que le Val-de-Travers a redressé la barre: 43 habitants de plus. L'hémorragie qui le saignait depuis 1969 était enfin stoppée. De 14 653 habitants à fin 1968, le Val-de-Travers était descendu à 11 456 fin 1984, soit 3 197 habitants de moins - ce qui n'est pas loin de correspondre au nombre d'emploi perdus dans le secondaire...

L'étude LIM prévoyait 10 800 habitants en 1985. Le Vallon s'en tira avec 700 habitants de plus. Grâce à la volonté politique des communes qui équipèrent lotissements et zones industrielles. Depuis 1985 (+43 habitants), la population n'a cessé de croître: 21 habitants de plus en 1986, 64 de plus en 1987. Total à fin décembre de l'an dernier: 11 584.

CLUSETTE - ROCHEFORT...

On est loin du record de 1910: 18 119 habitants (Neuchâtel en comptait 28 070 à l'époque et le Val-de-Ruz 9 622 seulement...) mais le phénomène de l'augmentation couronne les efforts de la «Région». Ce sursaut démographique qui réchauffait le cœur des élus politiques et des services cantonaux de la promotion économique se renouvellera-t-il à la fin de 1988? Avec la débâcle de Dubied, c'est plutôt vers une nouvelle saignée qu'on s'achemine.

Aura-t-elle l'ampleur de celles de 1975 (497 habitants de moins) ou de 1976 (-397)? L'avenir le dira. Mais la qualité de vie, la hauteur encore abordable des loyers et l'amélioration des communications pourraient inciter les gens à rester ici tout en travaillant à l'extérieur.

Au Val-de-Travers, le pouvoir politique doit tenir compte de cette nouvelle donne et réclamer fermement l'amélioration rapide de la route Clusette - Rochefort. JJC

PARTI PRIS

Diversification politique...

Dans les villages du Val-de-Travers, les entreprises libérales, radicales et socialistes s'essoufflent. La pêche aux candidats fut laborieuse et tous les poissons n'ont pas la mesure.

Dans la mouvance des communales apparaissent des listes libres. A Fleurier, à Môtiers, à Buttes. Après les Bayards et Les Verrières.

On assiste à une prise de conscience étonnante: des gens veulent prendre en main leur destin, faire souffler l'esprit régional entre les clochers, épurer le débat politique des querelles partisans, et écarter ceux qui se servent de ce pouvoir pour réaliser leurs ambitions particulières.

Le canton montre l'exemple de la diversification industrielle. Les listes libres du Val-de-Travers pourraient faire la démonstration d'un renouveau politique. Petites entreprises sans tradition ni appareil pesant, elles vont se battre pour conquérir une part du marché électoral.

C'est une croisade sans la croix. Avec des candidats qui refusent de chanter les cantiques des partis traditionnels. Leur credo: ni à droite, ni à gauche, et encore moins au centre... J.-J. Charrère

Privilégier les idées de l'homme

Arrivée en force des groupements hors partis

L'arrivée en force des groupes hors parti constitue l'événement majeur des élections communales au Val-de-Travers. A Fleurier, à Môtiers et à Buttes, des citoyens et citoyennes jettent aux orties le vieux clivage gauche-droite. Avec l'objectif avoué de travailler pour le bien de la communauté, d'être à l'écoute de chacun quelle que soit son opinion.

A Fleurier, Forum, le nouveau groupement fait un tabac dès l'idée lancée sur la place publique. Aussi présente-t-il une liste de 21 candidats et candidates, de tous milieux, de toutes tendances. Un succès pour ce mouvement où l'on rentre par cooptation.

La croisade menée par Forum répond à l'observation des événements. Le clivage gauche-droite qui s'accroît, le rejet sans débat d'idées des propositions parce qu'elles proviennent de l'autre bord, le refus d'être gouverné par la force des choses, la fatalité ou la seule pesanteur des réalités et les tensions des intérêts particuliers.

Forum propose une large discussion entre tous et par tous des grands problèmes du village.

TRANSPARENCE À BUTTES

A Buttes, 14 hommes et femmes viennent de créer le Groupement villageois. Fait remarquable: la presque totalité des candidats sont des nouveaux venus en politique. Ces personnes ne se retrouvaient pas dans les partis traditionnels et refusaient de porter une couleur politique bien démarquée.

Les membres de la nouvelle liste butterane revendiquent une plus grande transparence dans la ges-

tion des affaires communales. Ils réclament la délégation des pouvoirs et veulent être à l'écoute de ses besoins.

Avec la disparition du parti socialiste de la scène politique, le Groupement villageois se retrouvera avec un seul adversaire: les radicaux. «Nous voulons éviter d'entrer en opposition avec eux», explique Michel Riethmann.

Le problème du développement économique sera posé durant la prochaine législature car Buttes possède une grande zone industrielle. «Nous refusons d'y installer n'importe quoi», annonce Michel Riethmann qui rappelle la présence de parcs technologiques à Neuchâtel et Yverdon.

«Cela pourrait nous amener de petites et moyennes entreprises spécialisées dans l'électronique».

La politique de développement industriel, devrait aller de pair avec l'établissement de travailleurs au village.

MÔTIERS: CONSTRUCTIF

A Môtiers, le GOL (Groupement d'opinion libre) s'est constitué voilà quatre ans. Il entre officiellement dans l'arène politique villageoise. Onze hommes, pas de femmes. «Nous voulons être construc-



A Fleurier, l'église au milieu du village.

tifs, pas seulement râler», relève le porte-parole Pascal Schneeberger. Leitmotiv du GOL: la primauté de l'individu sur les doctrines partisans.

Parmi les candidats: un ancien conseiller communal socialiste. Sorti en tête voilà quatre ans, ses camarades d'alors ne l'avaient pas présenté pour l'élection à l'exécutif. Déçu, il entra en dissidence tout en siégeant au Conseil général.

«Notre parti n'est pas né de cette grogne» tient encore à préciser Pascal Schneeberger.

Comme Forum à Fleurier, les membres du GOL auront la liberté de vote. Les sujets seront discutés en groupe. «Nous consulterons les autres formations». Nouveaux en politique, mais déjà bien au courant de la gestion villageoise: «Depuis la création de notre groupement, plusieurs de nos membres suivent régulièrement les séances

du Conseil général pour s'informer».

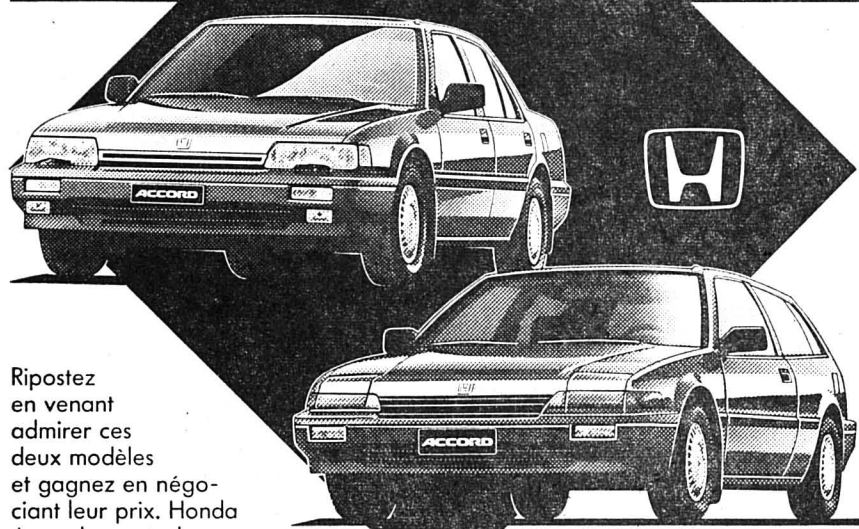
SURPRISE À NOIRAIGUE

A Noiraigue, les élections auraient été tacites pour la seconde fois consécutive sans le dépôt en extremis d'une liste libre de trois candidats. Le groupement Nérouis réunit des anciens conseillers communaux. Ils ont repris du service pour donner aux villageois la possibilité de choisir les hommes qui les gouverneront.

Grande offensive Accord Sedan 2.0

et Accord Aerodeck 2.0:

Ripostez et gagnez!



Ripostez en venant admirer ces deux modèles et gagnez en négociant leur prix. Honda Accord: une technologie d'avant-garde alliée à un équipement complet et luxueux.

HIGH TECH

Champions du monde de Formule 1, 1987: Nelson Piquet et Williams-Honda.



Pour obtenir les adresses des agents Honda, téléphonez au 022/821182.

● offres d'emploi

Ottavio Panzera, jardinier paysagiste, ☎ 039/23 00 72, La Chaux-de-Fonds, cherche au plus vite:
jardinier diplômé
avec quelques années d'expérience;
+ un aide jardinier
Sans permis s'abstenir.

Mandatés par un client, nous cherchons
une Employée de commerce
âge idéal 30 à 40 ans, bilingue français - anglais, avec expérience pour travail général de bureau, contact avec la clientèle anglaise.
Si vous êtes intéressées envoyez vos dossiers à Mademoiselle Cehler ou téléphonez-nous.
OK PERSONNEL SERVICE SA Placement fixe et temporaire
Etre OK c'est super!
Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 04 04

Entreprise jeune et dynamique cherche pour le 1er septembre 1988

un typographe
jeune, capable de travailler de façon indépendante. Travail varié et motivant au sein d'une petite équipe. Préférence sera donnée à un typographe ayant des qualités pour exécuter des travaux de création graphiques, publicitaires, etc.
Salaire en fonction des capacités, prestations sociales d'avant-garde.
Faire offre sous chiffres 91-788 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Cherchons tout de suite ou à convenir:
Mécanicien Régleur
Mécanicien Electricien
Tourneur CNC
Acheveur sur boîte et bijouterie
Mécanicien de précision
Mécanicien étampe
Mécanicien Monteur
Contactez-nous. Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.
OK PERSONNEL SERVICE SA Placement fixe et temporaire
Etre OK c'est super!
Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 04 04

L'annonce, reflet vivant du marché

Pour notre salon de coiffure pour dames à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons une
gérante
C'est un poste qui exige l'expérience professionnelle, un esprit d'initiative, le sens de l'organisation, ainsi que la capacité de diriger du personnel.
Gidor-Coiffure, bureau Zurich: ☎ 01/242 93 11.

Petite entreprise de La Chaux-de-Fonds cherche
une employée
pour travaux d'atelier et de montage d'éléments divers, ayant une bonne vue.
Date d'entrée: immédiate ou à convenir.
☎ 039/28 59 55 à partir du 22 avril pour prendre rendez-vous.

Restaurant du Jura, Péry, cherche
sommelière
(aussi débutante).
Semaine de 5 jours, congé 2 jours de suite.
Verena Sutter, ☎ 032/96 11 45.

Nous cherchons pour des entreprises clientes:
MONTEUR ELECTRICIEN CFC
MAÇON QUALIFIÉ A ET B
SERRURIER CFC
PEINTRE CFC
MONTEUR EN CHAUFFAGE
INSTALLATEUR SANITAIRE
+ AIDES EXPERIMENTÉS
dans les professions ci-dessus mentionnés.
Trav Inter
039/23 55 23 L.-Robert 64, La Chaux-de-Fonds

● offres d'emploi

Raoul Guyot S.A.

Etampage de boîtes de montres
Rue Numa-Droz 10-12
2300 La Chaux-de-Fonds

recherche

mécaniciens
faiseurs d'étampes qualifiés

ou

mécaniciens de précision
pouvant être formés
sur l'étampe

Veuillez prendre contact par téléphone au 039/28 64 51

prêt comptant

Discret. Simple. Rapide.
Dans toutes les BPS.

Appelez-nous simplement.

Pour des dépenses imprévues ou pour franchir un cap difficile, le prêt comptant de la Banque Populaire Suisse est une aide rapide et efficace. Appelez-nous ou passez nous voir!

► Pour plus de sécurité: une assurance solde de dette est comprise.



La banque proche de chez vous.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

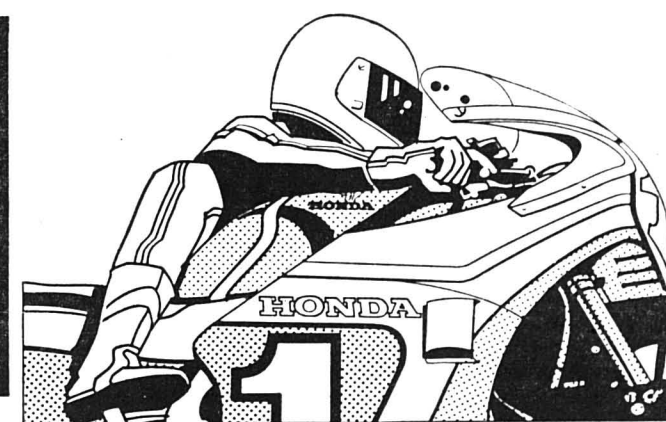
Localité	Téléphone	Interne
St-Imier	039 41 44 44	17
La Chaux-de-Fonds	039 23 15 44	20
Saignelégier	039 51 18 32	4
Tavannes	032 91 33 41	15
Tramelan	032 97 54 33	16
Moutier	032 93 35 51	17
Bévilard	032 92 25 21	6
Neuchâtel	038 24 77 66	78
Bienne	032 22 56 11	303

et auprès de toutes les autres BPS

Marin
Pour l'ouverture de son magasin, nouvelle chaîne de distribution cherche, tout de suite ou à convenir
un(e) vendeur(se)
pouvant être désigné(e) responsable du magasin.
Salaire en relation avec les qualifications.
Possibilités de promotion rapide.
Faire offres écrites avec photo à:
Imec Services SA, case postale 859, 1951 Sion.

Solution du mot mystère:
Triplot

A vendre
TALBOT 1510 SX
boîte à vitesses automatique, modèle 1982, 86 600 km.
Voiture très soignée, expertisée
Fr. 4200.-
Garage du Midi SA
Saint-Imier ☎ 039/41 21 25



HONDA

Grande exposition motos
Vendredi, samedi et dimanche matin
22, 23 et 24 avril

Venez nombreux chez

Ars Willmann

HONDA SERVICE-CENTRE
Serre 110, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/234 681

En bonne voie Politique financière du canton

Avec un déficit annuel de 4 millions de francs, le compte financier du canton de Berne de l'année dernière est jugé satisfaisant et la nouvelle politique financière semble en bonne voie.

La perte prévue au budget était de 110,6 millions de francs. Des investissements et des subventions à l'investissement de 447 millions de francs au total ont été financés sur le compte courant, a précisé hier l'Office cantonal d'information (OID). Les comptes seront soumis à l'approbation du gouvernement au mois de juin.

Les recettes ont été de 0,6 pour cent inférieures à celles prévues au

budget. La poursuite systématique des efforts d'économie de même que la nouvelle orientation de la politique financière ont en revanche contribué à infléchir les dépenses de 3,2 pour cent. Une première analyse des principaux postes de dépenses révèle que le problème des structures financières du canton de Berne reste encore sans solution, souligne l'OID.

Il apparaît urgent d'y apporter un remède pour pouvoir se consacrer à d'autres tâches, restaurer l'équilibre du compte financier et ramener le taux d'imposition au niveau de la moyenne en Suisse.

(ats)

Le 30 avril et «centralisé»

La manifestation du 1er Mai à Saint-Imier

L'Union syndicale du Jura bernois a décidé cette année de «centraliser» la fête du 1er Mai, en organisant une seule manifestation, à Saint-Imier. C'est ainsi que le samedi 30 avril prochain, tous les travailleurs de cette région durement touchée sont invités à rallier la cité erguélienne, pour y prouver qu'ils entendent réagir et se battre ensemble, face à des difficultés qui sont finalement communes aussi bien aux employés de Longines qu'à ceux de Tornos par exemple.

Au programme, un rassemblement sur la place de la Gare, à 10

h, avec départ du cortège, immédiatement ensuite, qui se dirigera vers la place du 16-Mars. Dès 10 h 30, la partie officielle sera placée sous la direction de Jean-Pierre Monbaron, président de la FTMH de Saint-Imier et des environs. Deux orateurs s'exprimeront, qui sont Pierre Schmid, secrétaire central FTMH, et Emile Muller, président CE de Tornos.

A relever que le Corps de musique de Saint-Imier conduira le cortège et agrémentera la manifestation de ses productions. (de)

BIENNE

L'indifférence politique, une menace sur la démocratie?

Thème des «Entretiens de Bienne» de l'Association F. Gonseth

On constate, en Suisse tout comme dans beaucoup de démocraties occidentales, un désintérêt au moins de certaines catégories de la population à l'égard de l'activité politique en général.

Cela se traduit d'une part dans des taux de participation relativement modestes aux scrutins, d'autre part dans une méfiance à l'égard des partis et de leurs mots d'ordre, des politiciens, de la «politique politicienne» ou du pouvoir, politique ou économique.

Mais cela se traduit aussi dans le recours à d'autres moyens d'expression - et de pression - que les canaux démocratiques institutionnels: manifestations violentes ou non, grèves ou même, dans certains cas, terrorisme. On a parlé du pouvoir de la rue, on a aussi parlé, en Allemagne, d'opposition extraparlamentaire.

Certaines parties de la société sont peu touchées: la population rurale vote plus que la population citadine, les vieux plus que les jeunes, les hommes plus que les femmes.

Ne doit-on pas s'inquiéter de cette situation? La démocratie vit de la participation des citoyens. Si une petite minorité vote, c'est cette minorité qui décide pour la majorité silencieuse. Décide-t-elle toujours ce que cette majorité aurait voulu? Ne pourrait-il pas y avoir mainmise sur le pouvoir par un petit groupe d'activistes? La démocratie ne s'est-elle pas souvent laissée surprendre, en partie grâce à la passivité de beaucoup de citoyens?

Les autorités politiques se sont préoccupées de la question. En 1976, le Département fédéral de Justice et Police a demandé à MM. L. Neidhart et J.-P. Hoby un rapport sur les causes de l'abstentionnisme civique en Suisse. Ensuite, un groupe de travail a été constitué par ce même département, pour tirer les leçons du «rapport Neidhart». Des mesures ont été envi-

sagées. Mais finalement, rien n'a été fait et cette question a été abandonnée.

L'Association F. Gonseth a décidé, cette année, d'y revenir et d'y consacrer ses traditionnels Entretiens. Elle a invité quatre orateurs: deux responsables politiques de tendances différentes, MM. Raoul Kohler (radical biennois) et Dario Robbiani (socialiste tessinois), un politologue (Ernest Weibel, de l'Université de Neuchâtel) et un journaliste (Jacques Pilet, de l'Hebdo).

Ces orateurs introduiront un débat où l'on se posera un certain nombre de questions: Quelles sont les causes de ce désintérêt? Est-il dangereux? Quels remèdes peut-on suggérer? Pourquoi ne les applique-t-on pas?

L'Association F. Gonseth s'est préoccupé d'obtenir une participation des jeunes. Elle s'est assurée la collaboration du Gymnase français, de l'Ecole normale et du Gymnase économique. Plus d'une cinquantaine de jeunes ont été annoncés et devraient prendre activement part au débat.

Enfin, des invitations ont aussi été envoyées à Delémont, où un Parlement des enfants est en cours de constitution.

Mais ces Entretiens ne s'adresseront pas seulement aux jeunes: La Nouvelle société helvétique s'est associée à l'organisation et des invitations ont été distribuées aux différents partis locaux. Car c'est un problème sur lequel les citoyens peuvent s'accorder même s'ils sont de tendances politiques différentes.

Ces Entretiens auront lieu au Gymnase français de Bienne (et non à l'aula) vendredi 22 avril à 18 h 45, pause à 20 h et le débat se poursuivra jusque vers 22 h.

Les organisateurs espèrent que de nombreux citoyens préoccupés par ce problème participeront à ce débat qui promet d'être passionnant. (sp)

L'union fera la force

FTMH: quatre sections unies pour le meilleur et pour le pire

1988: un siècle de syndicalisme et plein d'idées dans la tête de la FTMH du Jura bernois. Des idées de restructuration, notamment, avec la réunion des quatre sections régionales, pour n'en faire qu'une seule, plus forte. Des idées de «durcissement» également, avec cette fois une attitude sans compromis face aux entreprises refusant de respecter les conventions.

L'union faisant la force, la FTMH du Jura bernois entend en effet réunir ses quatre sections en une seule, sans pour autant sacrifier ses secrétariats régionaux il est vrai. Des secrétariats tenus, rappelons-le, par Thierry Kneuss (Saint-Imier), Jean-Claude Voirol (Tramelan), Max Siegenthaler (Tavan-nes) et Elia Candolfi (Moutier).

Le but visé par cette restructuration, prévue à moyen terme: augmenter la force du syndicat à l'occasion des actions d'importance, et donc se faire mieux entendre, s'imposer de manière plus claire, en représentant plus

valablement les 4500 membres que la FTMH compte dans ce fameux Jura bernois. 4500 syndiqués qui appartiennent aux mondes de l'horlogerie et de la métallurgie, certes et par essence, mais également à ceux du décolletage, de la ferblanterie, de l'électricité, des professions sanitaires, en passant par les ramoneurs, employés des garages et autres couvreurs notamment.

Ceci dit sans vouloir laisser de côté les groupes de jeunes, de retraités, de femmes ou de professions techniques.

Autre objectif d'une FTMH qui

se remet en question pour repartir de plus belle, le durcissement susmentionné.

Face aux entreprises qui ne respectent pas les conventions, en effet, le syndicat n'y ira plus, dorénavant, avec le dos de la cuiller. Et de souligner qu'il envisage même la grève, si le besoin s'en fait sentir. A bon entendeur...

Mais les projets de la FTMH du Jura bernois, en cette année anniversaire, ne s'arrêtent pas là, bien au contraire.

C'est ainsi que son programme ne comporte également la création imminente d'une permanence juridique, organe dont tous les détails seront bien évidemment communiqués en temps voulu.

L'encouragement à la formation continue constitue lui aussi une des principales préoccupations du syndicat, dont le caractère actuel, dans la région, n'échappe plus à

personne. Au chapitre des conseils que la FTMH se propose de dispenser généreusement, par ailleurs, on ne manquera pas de signaler ceux concernant le domaine de la fiscalité, d'une part, la protection du travailleur étant l'un de ses soucis aussi.

REPRÉSENTATION ET INFORMATION

Consciente de l'importance que peuvent revêtir nos Parlements, par ailleurs, la FTMH s'est bien jurée de fournir un effort pour y être mieux représentée. Enfin, la section jurassienne bernoise de ce syndicat a pris parfaitement conscience de l'importance que revêt elle aussi l'information. Dès lors, elle a décidé de faire un grand pas en direction de la presse, dont elle «profitera» pour se faire mieux connaître et transmettre au public les idées qui sont siennes.

D. E.

TRAMELAN

A cœur ouvert

Exposition de machines agricoles

Exploitant pour son propre compte l'atelier de vente et de réparation de tracteurs et machines agricoles de la rue du Pont 3, M. Gottfried Bühler avait tenu dernièrement à se présenter aux agriculteurs de la région ainsi qu'aux Tramelots, en organisant deux journées «portes ouvertes».

Inutile de dire que cette «première» fut réussie puisqu'on se pressait aux portillons afin de se rendre compte non seulement des nouveautés dans le domaine agricole mais de toutes les possibilités offertes par M. Bühler et son

équipe. Tramelan étant le plus grande commune agricole de la région, il n'est pas étonnant que ces journées aient obtenu un éclatant succès. Si au cours de cette exposition on aura remarqué un très ancien tracteur (un Massey-Ferguson datant de 1948), le tracteur le plus moderne sur la marché actuel a aussi été présenté. On a pu se rendre compte de la modernisation et de l'évolution technique réalisées dans la mécanique agricole ces dernières années et l'initiative de M. Bühler est tout à son honneur.

(vu)

VALLON DE SAINT-IMIER

Feu libre

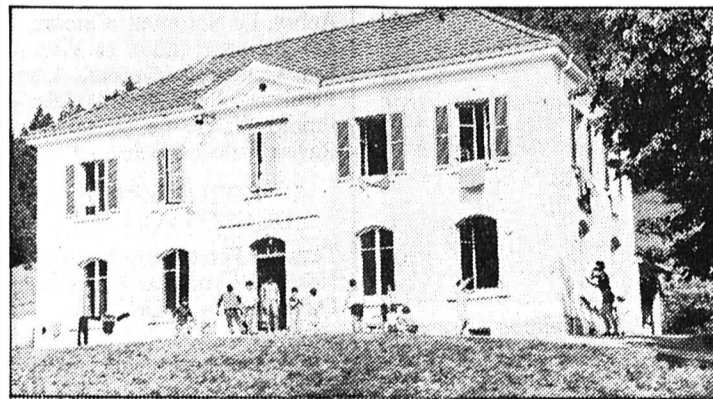
La saison débute pour les Armes réunies de Courtelary

La saison commence très sérieusement, pour les tireurs des Armes réunies du district de Courtelary, avec des manifestations régionales précédant le Tir fédéral en campagne, fixé aux 27, 28 et 29 mai prochains.

C'est ainsi que le tir d'ouverture aura lieu parallèlement à Orvin

(samedi 23 avril de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, dimanche 24 de 8 h à 11 h 30, pour les tirs à 300 m) et à Sonvilier (samedi 23 avril, de 13 h 30 à 17 h 30, pour les tirs à 25 et 50 m.). Par ailleurs et à 300 m, le premier tour cadre des sections, en championnat de groupe, se déroulera le lundi 9 mai. (gl)

Cent ans, dites-vous! Le collège des Convers en fête



Le collège des Convers: autre utilisation, même visage.

Pour fêter le centenaire du collège des Convers, anciens élèves, si vous n'avez pas été contactés car, oubliés ou restés introuvables, manifestez vous!

C'est le cri de ralliement que vous lance en quelque sorte le comité chargé d'organiser cette fête.

Celles et ceux qui y ont usé leur fond de culotte ou leur pimpante petite robe n'auront certainement pas oublié cette école de campagne au bord de la Suze, bien modeste en cet endroit, mais qui se prêtait quand même à des jeux tragi-comiques.

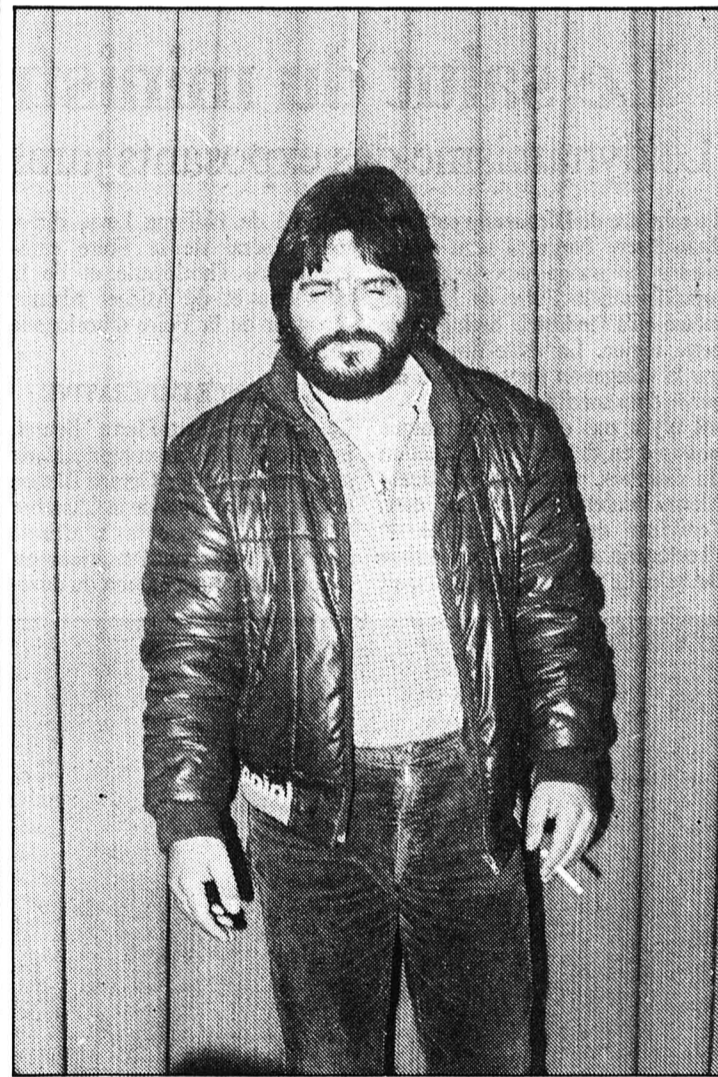
Depuis l'ère du regroupement scolaire, on sait que le collège des Convers est devenu une agréable maison de vacances pour divers

campes. Ce qui n'empêchera pas les anciens écoliers d'échanger leurs souvenirs lors d'une rencontre qui est fixée au 28 mai 1988.

Une exposition d'anciennes photos aura lieu au collège même, suivie d'une soirée récréative et d'un souper dans un restaurant de la région. Tous ceux qui auraient du plaisir à retrouver leurs copains d'école, voudront bien prendre contact avec René Tschäppät, Beau-Site 5, 2610 Saint-Imier, avant le 14 mai, pour tous renseignements. Les photos et documents relatifs à la période active du collège, seront les bienvenus. Ainsi la fête des retrouvailles sera digne du centenaire de ce charmant édifice. (hh)

Une soirée pas comme les autres

Cinquième anniversaire de l'orchestre «Combo»



La musique dans le sang pour Enrico Fari.

(Photo vu)

Plusieurs vedettes se sont données rendez-vous ce samedi à Tramelan afin d'offrir aux nombreux fans de l'orchestre Combo une soirée inoubliable à l'occasion de son cinquième anniversaire.

Une soirée qui sera bien différente des autres puisqu'elle réunira des gens venus de tous horizons qui auront l'occasion non seulement de fraterniser mais d'apprécier les talents de plusieurs vedettes de la chanson, du monde de la musique, du rire et du spectacle.

Voici déjà 5 ans qu'Enrico Fari, un amoureux de la musique, fondait son propre orchestre sous le nom de «COMBO». Un nom facile à retenir et que l'on n'oublie pas après avoir fait la connaissance de ce petit bonhomme qui est devenu un grand musicien. Dans la région comme dans le canton de Neuchâtel, l'orchestre Combo est non seulement connu mais apprécié. Qui n'a pas dansé un jour au son de cet orchestre?

Pour que la fête soit belle, plusieurs artistes apporteront leur concours. Jean-Mi, une vedette chaleureuse venant de Couvet qui

présentera ses poupées dans un numéro de ventriloquerie. Il s'agit là d'une participation exceptionnelle pour Tramelan.

Les champions suisses de rock acrobatique 1985-87, José Santisteban et Christine Schärf seront aussi de la partie. Troisième au monde en 1988 ces artistes vous feront frissonner à souhait. Et puis dans le monde musical signalons la présence bien sympathique d'Albino et Daniela, accompagnés par l'orchestre Combo, dans un tour de chant.

Virtuose exceptionnel ayant participé au trophée mondial de l'accordéon, Michel Schott nous promet d'agréables moments. Et puis bien sûr, le clou de cette soirée sera sans aucun doute le «Grand Show Combo».

Si l'on ajoute encore que cette soirée sera animée par Gado Manie, animateur à RJB-Horizon 9, on est certain que l'on ne s'ennuiera pas samedi à la Halle de gymnastique en compagnie d'Enrico et son orchestre Combo qui animera encore la soirée familiale. (vu)

Beau cadeau pour les dix ans

Projet de nouvelle loi fiscale cantonale

Belle manière de marquer, au premier janvier prochain, le dixième anniversaire de l'entrée en souveraineté du canton du Jura: une nouvelle loi fiscale qui réduit l'impôt cantonal de 15% environ, ce pourcentage atteignant 40% pour les petits revenus, avec des allègements plus importants pour les familles que pour les célibataires et, pour les sociétés, une réduction de 38% qui placera le canton du Jura au 2e rang (au lieu du 19e actuellement) des cantons suisses.

Fruit de six mois de travail de la commission parlementaire, le projet de loi définitif a été présenté hier à Delémont par son président Jean-Marie Voirol. Pour la première fois, une commission informe sur le fruit de ses délibérations.

La loi atteint plusieurs objectifs initialement fixés par le gouvernement allègement pour les familles, égalité entre celles-ci et les concubins, suppression de la progression à froid par l'adoption d'une indexation des barèmes et des décalcations, en cas de variation de l'indice des prix de 3%. On passera de la taxation bisannuelle à la taxation annuelle. La décalcation par enfant passe de 2000 à 2700 pour les deux premiers enfants et de 2500 pour le troisième à 3200 par enfant.

Les familles monoparentales, les veuves, les divorcés, les rentiers profiteront d'allègements importants, tout comme les apprentis. Les frais de reconversion et de per-

fectionnement professionnels seront déductibles. De même, les frais de chambre, pension et déplacement des étudiants connaissent des maxima augmentés. La limite de revenu permettant une déduction pour les personnes âgées est portée de 16 à 18.000 francs.

Mais, surtout, l'adoption de deux barèmes, pour les couples mariés et pour les autres contribuables, entraîne des réductions importantes, de 25% pour un revenu de 20.000 francs, de 15% pour un revenu proche de 50.000 francs.

La déduction pour le mobilier passe de 30 à 50.000, comme pour le matériel agricole.

Pour l'impôt sur la fortune, la décalcation par enfant passe de 8 à 15.000, le taux de l'impôt sur la fortune n'étant lui pas modifié.

GAINS DE LOTERIE PLUS D'IMPÔTS

Le Jura supprime l'impôt sur les gains de fortune que ne connais-

sent plus que deux autres cantons. Innovation, il est le premier à supprimer l'impôt sur les gains de loterie, par analogie avec le précédent.

L'impôt sur le gain immobilier subsiste, mais le palier de taxation est remplacé par un abattement possible de 2% par année de possession de 10 à 35 ans, mais au maximum de 50%.

SOCIÉTÉS: MOINS 38%

Pour les sociétés, le taux maximum de 6,5% du bénéfice tombe à 4%, soit une diminution de 38%. L'impôt sur le capital est ramené à 1%. Pour les sociétés holding, on passe de 30 à 20 centimes par mille francs de capital. Le Jura sera ainsi un des plus avantageux pour l'impôt sur les personnes morales.

Les déclarations d'impôt seront envoyées à fin janvier et devront être remplies avant fin février. L'idée de contraindre les époux à la signer à deux n'est soutenue que par la minorité socialiste, la majorité craignant d'entraîner le renvoi de milliers de déclarations ne portant qu'une signature.

La loi permet au gouvernement d'introduire une amnistie fiscale pour les petits épargnants, jusqu'à concurrence de 50.000 francs d'épargne. Elle introduit pour assurer l'encaissement de l'impôt

immobilier, une hypothèque légale au détriment de l'acheteur. Celui-ci devra donc s'assurer, avec l'aide de son notaire, que le vendeur a placé en réserve le montant de l'impôt immobilier à payer, jusqu'à sa taxation.

CONSENSUS

Un large consensus a présidé à l'adoption du projet dont le Parlement débattait jeudi prochain. Il ne subsiste que six amendements, de moindre importance, dont la demande du psci d'exonérer les allocations familiales. Le psci s'oppose lui à l'abattement de 30% pour les actions de sociétés jurassiennes. Il entend aussi qu'on puisse obtenir une nouvelle taxation après trois mois d'interruption de travail ou 25% de diminution du revenu.

Pour l'Etat, la diminution de recettes atteindra 12 millions, et 13 millions pour les communes.

Avec la prochaine adaptation des valeurs officielles, il doit être possible de maintenir l'équilibre du budget cantonal et des budgets communaux, car on attend de la baisse fiscale une augmentation de la masse à taxer, ce que produira aussi la taxation annuelle.

Le Parlement doit se prononcer en première lecture le 28 avril et en seconde lecture le 26 mai. (vg)

«Clos Doubs» prend forme

Les délibérations du Gouvernement

Au cours de sa dernière séance, le Gouvernement jurassien a accepté la création d'un cycle de promotion pour 4 ans à l'école de culture générale, dès août 1989. Il devra assurer la transition entre la scolarité obligatoire et les écoles moyennes supérieures dont le lycée. En accueillant des élèves ne remplissant pas les conditions d'admission mais pouvant, après une adaptation de rattrapage, les obtenir.

L'exécutif a encore modifié l'ordonnance fixant les limites de revenu et de fortune pour l'obtention d'avance sur les pensions alimentaires. Il s'agit d'une adaptation au renchérissement.

Le Gouvernement a encore accepté le contrat de société simple de «Clos Doubs» qui a pour but l'étude d'un centre touristique et de formation professionnelle à Saint-Ursanne. En sont membres: la Banque Cantonale, la Fédération des cafetiers, hôteliers et restaurateurs et l'Etat. L'étude du projet va se poursuivre.

En outre, un crédit de 30.000 francs a été alloué à l'Institut

pédagogique pour la création d'un abri à vélos et motos.

Le Gouvernement a décidé d'adhérer à l'accord administratif intercantonal concernant la conservation et l'administration centrales des dossiers «enfants de la grand-route».

PARC TECHNIQUE

De même, le canton du Jura va adhérer à l'Association pour la concertation et la coopération économique intercantonale qui entend favoriser les discussions intercantionales sur des questions économiques et contribuer au développement économique par la conception et la réalisation de projets d'intérêts communs. Il pourrait s'agir de participer à des organismes ou des sociétés concrétisant les objectifs de l'association. Parmi ces derniers, citons la réalisation du parc scientifique et technique d'Yverdon. De la sorte, par l'entremise de l'association, le canton du Jura participera à la société «Y-Parc» à Yverdon en souscrivant 50.000 francs du capital social. (vg.)

Démission du patron du pdc

Pierre Paupe renonce au secrétariat du parti

Après 22 ans de hautes responsabilités au sein du parti démocrate chrétien et neuf ans de secrétariat général, Pierre Paupe se retire pour se consacrer momentanément exclusivement à la défense des intérêts des Franches-Montagnes.

Pour Pierre Paupe, il y a longtemps que cette semi-retraite était planifiée. Entré en 1966 au comité de la Fédération du pdc des Franches-Montagnes, Pierre Paupe a été nommé en 1975 vice-président du parti. Entre octobre 1978 et mai 1979, il a assuré la présidence ad interim du parti en remplacement de Joseph Boinay. C'est en mai 1979 qu'il accepte de prendre le secrétariat du Parti démocrate chrétien du nouveau canton, fonction qui a fait de lui le véritable patron de ce parti.

PARTIR QUAND TOUT VA BIEN

Pierre Paupe est de ceux qui aiment partir quand tout va bien et qu'on le regrette. Il en a été ainsi de la mairie de Montfaucon, de la présidence du comité de l'Hôpital de district, de la présidence du Marché-Concours et aujourd'hui du secrétariat du plus grand parti du canton. Ça se chuchote dans les

alcôves, Pierre Paupe qui a un peu passé à côté d'une carrière de parlementaire fédéral sera certainement pressenti pour assurer un ministère sur le plan cantonal quand le temps sera venu.

En attendant, ce Franc-Montagnard qui partage les opinions mais qui n'a jamais hésité à affirmer ses positions, a décidé de se consacrer entièrement à sa région, d'une part au sein du Hockey-Club des Franches-Montagnes pour lequel il a de fortes prétentions et également au sein d'une association qui ne va pas tarder à voir le jour. Il se mije dans la région une société qui compte se battre pour le prolongement de la ligne CJ Glovelier-Delémont et il y a fort à parier que Pierre Paupe en prendra la présidence. La situation économique précaire des Franches-Montagnes préoccupe l'homme politique au plus haut point et c'est dans ce sens-là qu'il mobilisera dorénavant son énergie.

Lors de l'assemblée générale du parti démocrate-chrétien qui se déroulera le 29 avril prochain, Me Gerald Schaller de Porrentruy sera désigné comme successeur de Pierre Paupe, pour reprendre le secrétariat central du pdc.

GyBi

Le salut du ministre à la Foire de Bâle

Le dynamisme des exposants jurassiens reconnu par le ministre Beuret

Le ministre de l'économie publique Jean-Pierre Beuret a tenu hier à rendre hommage aux exposants jurassiens à la Foire de Bâle de même qu'à l'industrie horlogère de cette région. La visite des stands par la délégation jurassienne a été suivie d'un apéritif.

«Il n'y a pas de vie économique possible en dehors de la sanction du marché», c'est ainsi que Jean-Pierre Beuret s'est exprimé dans l'enceinte du grand marché de l'horlogerie qu'est la Foire suisse de Bâle. Le ministre jurassien était

entouré de Philippe Levy, directeur général de la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie et de Michel Mamie, directeur de la Foire d'horlogerie (FHB).

PRÉSENCE IMPÉRATIVE

Le ministre Jean-Pierre Beuret, présent à Bâle en compagnie de son chef de service Gérard Bloque et des représentants de la Chambre de commerce du Jura, a affirmé que l'ouverture sur l'extérieur est la condition sine qua non du déve-

loppement économique des régions défavorisées.

L'avenir de l'économie jurassienne, a-t-il ajouté, dépend de notre capacité à vaincre la concurrence sur les marchés nationaux et internationaux. Dès lors, la présence jurassienne sur les places de foires est devenue impérative. L'horlogerie est la première branche économique de la région, elle occupe 15% de la population active jurassienne et recense pas moins de 29% de l'emploi industriel. Etape douloureuse à rappe-

ler, en l'espace de 10 ans, l'horlogerie a perdu 45% de ses emplois en Suisse et 39% dans le Jura. Bien que les activités horlogères se situent désormais dans la mouvance et la dynamique des hautes technologies, l'horlogerie reste un fleuron et un secteur porteur d'avenir dans l'économie jurassienne, a conclu le ministre de l'économie.

Pour sa part, Philippe Levy a salué les représentants jurassiens et les exposants en se montrant résolu optimiste, relevant qu'il était le témoin d'une renaissance et d'une attitude différente de ceux qui dirigent l'industrie horlogère. Quant au président De Magistri de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura, il a tenu à relever l'effort remarquable fait par les industriels pour développer leurs entreprises. (gybi)



Le ministre Jean-Pierre Beuret s'entretient avec le directeur général de la foire Philippe Levy et le directeur du secteur de l'horlogerie Michel Mamie. (Photo gybi)

Les exposants jurassiens!

HORLOGERIE

Aubry, Le Noirmont; Catorex, Les Breuleux; Edox et Vista, Les Geneveys; Guenat, Les Breuleux; Hebe Watch, Alle; Pronto Watch, Le Noirmont; Ravisa Watches, Delémont.

HORLOGERIE DE GROS VOLUME

Texwiss, Porrentruy; Matthew Norman, Courroux, Promelux, Delémont; Swiza Delémont. (gybi)

Home, sweet home

Internement pour attentat à la pudeur

Le Tribunal cantonal présidé par Me Edgar Chapuis a examiné mercredi le recours d'un homme de 75 ans prévenu d'attentat à la pudeur et d'outrages publics aux mœurs; il avait été libéré de ces préventions en première instance mais contraint à subir un internement dans un établissement pour alcoolique, étant donné sa maladie. L'appel portait sur cet internement.

Considérant que l'alcoolisme dont souffre l'intéressé constitue

une atténuation de sa responsabilité, le Tribunal cantonal a maintenu la libération des préventions, mais modifié la décision d'internement dans un établissement pour alcoolique en une assignation à un séjour dans un hospice ou dans un home, où l'intéressé se trouve actuellement. Le tribunal a considéré que les chances de guérir la maladie du pauvre homme sont très réduites.

V. G.

GOVERNEMENT

Enfin, on aménage Carrefour du Prédame

Dans un message au Parlement, le Gouvernement propose un arrêté portant sur un crédit de 200.000 francs en vue de l'aménagement du carrefour du Prédame, dont on sait qu'il a déjà été le théâtre de plusieurs accidents.

Il est indispensable, après la remise en état de la route cantonale entre Lajoux et le Prédame, d'aménager ce carrefour sur lequel la route précitée débouche, afin que cette jonction réponde aux normes de sécurité fixées dans la loi. (vg)

Age fatidique

Démission d'un juge à Porrentruy

Bien que sa période d'élection dure jusqu'à fin 1990, le juge du Tribunal de district de Porrentruy, M. Francis Montavon, qui a dépassé l'âge de 65 ans, a pris la décision de démissionner. Le Gouvernement a en pris acte et a fixé au 12 juin l'élection du magistrat appelé à lui succéder. Le scrutin éventuel de ballottage aurait lieu le 26 juin.

Les candidatures doivent parvenir à la chancellerie d'Etat avant le 16 mai à 18 heures. (vg)

Quilleurs aux Breuleux

Les pistes du Restaurant de La Balance, aux Breuleux, ont vu s'affronter dernièrement, 114 joueurs venus de tous les horizons. Comptant pour une manche du championnat jurassien, ces concours ont donné les résultats suivants:

Catégorie 1: 1. André Schlichtig (Malleray) 1630; 2. Giovanni Turale (La Chaux-de-Fonds) 1628; 3. Walter Dornbierer junior (Courtelary) 1585; 4. Pierre Lovis (Moutier) 1579; 5. Michel Willemin (Bévilard) 1578.

Catégorie 2: 1. James Cairoli

(Sonvilier) 1611; 2. Willy Kissling (Choindez) 1566; 3. Heinrich Lauer (Villard-sur-Glâne) 1559; 4. Dominique Fazzino (Les Breuleux) 1545; 5. Francis Straub (Vicques) 1530.

Catégorie 3: 1. Charles Flüeli (Les Breuleux) 1524; 2. Charles Batscher (Courroux) 1517; 3. Jean-Pierre Lehmann (Courrendlin) 1514; 4. Kurt Wahlen (Courrendlin) 1495; 5. Leony Dornbierer (Corgémont) 1475.

Catégorie 4: 1. Jean-Louis Schaller (Courtételle) 1461; 2. Paul Kuenzi (Courrendlin) 1460;

3. Michel Erard (Moutier) 1450; 4. Stéphane Tschanz (Courroux) 1449; 5. Roger Gobet (Ipsach) 1447; 7. Giovanni Pezzotti (Les Breuleux) 1425.

Catégorie 5: 1. Cécile Luper (Villard-sur-Glâne) 685; 2. Joelle Gasparoli (Porrentruy) 640.

Catégorie S I: 1. Louis Bausser (Moutier) 825; 2. Antonio Scarciglia (Delémont) 761.

Catégorie S II: 1. Gaston Odermatt (Courrendlin) 687; 2. Joseph Dominé (Roggenbourg) 631.

Catégorie S III: 1. Martinez Bannwart (Choindez) 399; 2. Mar-

cel Amez-Droz (La Chaux-de-Fonds) 390.

Catégorie NM dames: 1. Christiane Baumann (Courrendlin) 449; 2. Graziella Macri (Saint-Mièr) 431.

Catégorie NM hommes: 1. Christophe Tschann (Courroux) 498; 2. François Cosandier (Cernier) 490; 3. Pascal Bernasconi (Moutier) 489; 4. Olivier Beuchat (Moutier) 485; 5. Vincent Voisard (Moutier) 477.

Relevons en outre qu'une manche s'est déroulée du 4 au 17 avril à Delémont. (ac)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Télé-réseau en vue

Au Conseil général de Montmollin

Le Conseil général a siégé en séance ordinaire hier sous la présidence de M. Rémy Comminot. Il a adopté les comptes 1987 qui présentent un bénéfice de 29.245.15 francs. Il a pris un arrêté concernant le financement du secrétariat régional de la LIM. Il a également adopté un arrêté concernant l'alimentation du fonds régional de ce

même organisme. Le Conseil communal a présenté un rapport concernant l'étude d'un télé-réseau. Les Commissions de salubrité publique et du feu ont présenté leur rapport d'activité 1987. Dans les divers, le problème de sécurité routière a de nouveau été évoqué. Les travaux à l'école de Montmollin commenceront le 2 mai. (jlg)

LA CHAUX-DE-FONDS

Autopsie d'un amour

Audience du Tribunal de police

Parmi les audiences du Tribunal de police, présidé par M. Jean-Louis Duvanel, mercredi 20 avril, traitant d'ivresse au volant, violations d'obligations d'entretien, diffamation et détournement d'objets, une affaire concernant la prévention de faux témoignage.

Tout se joue autour de l'autopsie d'un enfant décédé en Algérie.

Des souvenirs très vifs sont remués. Le plaignant et père C. G. G. est absent, il s'est fait représenter par son avocat. La prévention de faux témoignage contre J. Ch. - taxé de 15 jours d'emprisonnement par le réquisitoire, - découle d'une sensibilité à fleur de peau, d'un climat exacerbé par l'opposition philosophique de deux familles face à l'autopsie d'un enfant, oppositions issues de tristes circonstances sur fond de mariage à la dérive.

C. G. G. le plaignant, était opposé à l'autopsie de son fils. Parmi les témoins de la défense, un collègue.

Il a accompagné le malheureux père et l'enfant décédé jusqu'à

l'aéroport d'Alger. Contacté téléphoniquement par la famille de son épouse ou par la faculté, ce n'est pas clair, le père ne pouvait concevoir l'autopsie de son enfant. Le choc était trop violent.

Pourtant, à l'arrivée de l'avion à Genève, les Pompes funèbres qui devaient transporter le corps à La Chaux-de-Fonds, ne sont pas là. Il y a du temps. Face aux pressions exercées par la faculté, par la famille de sa femme, il cède.

Le prévenu dans l'affaire? C. G. G. a estimé que ses déclarations portaient atteinte à son image de père.

Autre témoin de la défense, M. G. G. mère de l'enfant et future ex-épouse du plaignant, comme elle se définit elle-même.

Après l'échange de plaidoiries, le prévenu est acquitté. Il s'agit d'un problème d'amour-propre, dira le président, la justice n'est pas concernée. Les frais, 400 francs, seront partagés entre le plaignant et l'Etat.

D. de C.

JURA BERNOIS

Deux jours de «nuit»

Tavannes: cinéma à gogo, samedi et dimanche

Le groupe Cinéma de Tavannes propose, en cette fin de semaine, la cinquième édition de sa maintenant fameuse «Nuit royale». Une nuit qui s'étendra en fait sur deux journées, dont une après-midi réservée aux enfants.

Premier détail d'importance, bar, buvette et petite restauration ne manqueront pas à la tradition. Quant au côté purement cinématographique, signalons qu'il sera «amputé» cette fois de l'habituel invité, le samedi après-midi étant consacré à la projection d'un seul film dit «tout public», la soirée du même jour offrant par contre quatre œuvres fort différentes, tandis que la deuxième demi-journée de dimanche sera réservée à la jeunesse.

DE MOZART À WALT DISNEY

En ouverture, samedi à 15 h, «Amadeus», un hommage de Milos Forman à Wolfgang Amadeus Mozart. Un morceau de choix, à l'évidence, pour ce lever de rideau... en fanfare.

Le même jour, à 18 h 15 cette fois, «Stand by Me», une réalisati-

on de Bon Reiner, d'après une nouvelle de Stephen King, ou une exploitation fraîche et tendre du monde de l'enfance. Suivra «Tandem», à 20 h 45. Réalisé par Patrick Leconte, ce film met en scène un duo simplement infernal, puisque formé de Gérard Jugnot et de Jean Rochefort; l'histoire folle d'une amitié non moins folle, tendre, bouleversante.

A 23 h, les organisateurs ont inscrit «Goog Morning Babilonia», une œuvre des frères Taviani, qui les emmène, avec leurs spectateurs bien entendu, à l'époque de l'enfance de Hollywood... A voir impérativement, d'autant plus que ce film sera suivi par «Au nom de la Rose», la dernière réalisation de Jean-Jacques Annaud. Avec Michael Lonsdale et Sean Connery notamment, ce qui n'est pas peu dire!

Dimanche enfin, «Les 101 Dalmatiens» remueront la queue dès 14 heures, avant la projection d'un film encore plus émouvant. «Le grand chemin», de Jean-Louis Hubert et avec notamment Anémone et Richard Bohringer. (de)

CELA VA SE PASSER

Concert annuel du Brass Band Bienne

A une année des festivités de commémoration de son 25e anniversaire, le Brass Band de Bienne, ensemble de cuivres bien connu, présente à son public son traditionnel concert au Palais des Congrès de Bienne, samedi 23 avril dès 20 h 15.

Encore auréolé de son récent succès (2e rang) au Concours de variétés national de Rotkreuz, l'ensemble biennois a préparé avec grand soin un programme fort diversifié. (comm)

Concert de la fanfare de Renan

La fanfare de Renan donnera son concert annuel à la salle de spectacles, le samedi 23 avril dès 20 h 15, sous la baguette de son directeur, Vittorio Pozza.

On y entendra également une production de la section tambours, dirigée par Maurice Rufener. Le concert sera suivi d'une soirée dansante, dans la bonne ambiance habituelle avec l'orchestre «Top Sound» (hh)

Harry Datyner, pianiste soliste de l'Orchestre symphonique neuchâtelois

Le quatrième concert de saison de l'Orchestre symphonique neuchâtelois, sous la direction de Théo Loosli, aura lieu dimanche 24 avril, à 17 heures au Temple du Bas.

Initialement prévue comme soliste d'un concerto de Beethoven, la pianiste Maria Tipo vient d'annuler son contrat. A quelque chose malheur est bon puisque cette défection donnera l'occasion aux mélomanes neuchâtelois de retrouver un pianiste qu'ils aiment, Harry Datyner, trop longtemps exilé à Genève.

Harry Datyner, faut-il le rappeler fut à la tête des classes de virtuosité du Conservatoire de Neuchâtel, avant d'occuper cette même fonction à Genève.

Dans le concerto de Beethoven, do majeur, op.37, Datyner mettra toute sa fougueuse spontanéité jointe à sa sensibilité d'artiste, parvenu au sommet de la maturité.

Accompagné d'orchestres prestigieux, sous la baguette de chefs de renom, Harry Datyner a pris part aux festivals internationaux les plus réputés, Salzbourg, Montreux, Montevideo, Montréal, sans interrompre pour autant son activité pédagogique.

Précédant des instants beethoveniens d'une richesse inépuisable, la symphonie No.3 en fa majeur op.90 de Brahms, captivera les auditeurs en première partie du programme.

Location Office du tourisme.

D. de C.

AVIS MORTUAIRES

SAINT-IMIER

Remets ton sort à l'Eternel, mets en Lui ta confiance et Il agira.

Madame Jacqueline Schlup-Diacon, à Lengnau, et ses enfants:

Madame et Monsieur Jean-Pierre Sigrist-Schlup et leurs enfants Cornélia et Alain, à Lengnau,

Monsieur Roger Schlup, à Sydney (Australie);

Madame et Monsieur Adrienne et Ernest Kunz-Diacon, à Saint-Imier, et leurs enfants:

Monsieur et Madame Michel Kunz-Castro et leur fille Nathalie, à Villeret,

Madame et Monsieur Ueli Kämpf-Kunz et leurs enfants Sébastien et Stéphane, au Pâquier (NE),

ainsi que les familles Grimm, Diacon, parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Gilberte DIACON

née GRIMM

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui dans sa 84e année, après une longue maladie.

SAINT-IMIER, le 19 avril 1988.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Hôpital de Saint-Imier, ccp 23-1105-1.

Domicile de la famille: M. et Mme Ernest Kunz
Champs de la Pelle 26
2610 Saint-Imier

Cet avis tient lieu de faire-part.

LE CORPS DE MUSIQUE DE SAINT-IMIER
ET SON AMICALE

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

René BOURQUIN

Membre d'honneur et membre de l'Amicale.

LES CONTEMPORAINS
DE 1923

ont le grand regret
de faire part du décès de
leur ami et camarade
de classe

Monsieur

Raymond
NEUHAUS

duquel ils garderont
un souvenir ineffaçable.

LA SOCIÉTÉ DES
BURALISTES POSTAUX
SECTION DE NEUCHÂTEL

a la tristesse de faire part
du décès de

Monsieur

Robert
PERRET-GENTIL

buraliste postal retraité à
Villiers (NE) dont les obsèques ont déjà eu lieu.

Les messages reçus, les envois de fleurs, la participation nombreuse au service funèbre, les dons en faveur des «Perce-Neige» ont témoigné de l'estime en laquelle était tenue

MADEMOISELLE SUZANNE DESCOEUDRES

Tant de marques de sympathie et d'amitié ont adouci notre chagrin. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et tous nos remerciements.

Mme MILLY SCHUTZ-DESCOEUDRES;
Mme et M. J.-A. HALDIMANN-DESCOEUDRES;
Les familles parentes, les fidèles amies.

PESEUX et LA CHAUX-DE-FONDS, avril 1988.

AVIS MORTUAIRES

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Marc 13, v. 33

Ariane Ballif et Denis Cornu;

Denise et Jean-Pierre Pidoux, à Thalwil;

Eliane et Pierre Stempfel, à Lucens;

Madame Esther Kocherhans, amie de la famille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Gilbert BALLIF

leur très cher et bien-aimé papa, frère, beau-frère, neveu, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 55e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 avril 1988.

Le culte sera célébré vendredi 22 avril, à 11 heures au Centre funéraire, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA DIRECTION DE MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG
ET LE PERSONNEL DE LA SUCCURSALE DES FORGES

ont le pénible devoir de faire part du décès
de leur collaborateur, collègue et ami

Monsieur

Gilbert BALLIF

décédé subitement le 19 avril.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

MARCEL ET MILENA HENRY
ET LES COLLABORATRICES DE LA PHARMACIE HENRY

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Gilbert BALLIF

père de leur employée et collègue Ariane Ballif.

Dans ta détresse, tu as crié et je t'ai délivré.

Ps. 81, chapitre 8.

Monsieur Roger Charrière;

Madame Annie Charrière, à Pesieux;

Monsieur Michel Charrière et sa fiancée, Burga Etter, à Hauterive,

Monsieur Denis Charrière, à Strasbourg,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Nelly CHARRIÈRE

leur bien chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 avril 1988.

L'incinération aura lieu vendredi 22 avril.

Culte au Centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: passage Léopold-Robert 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE CORPS ENSEIGNANT
DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES COMMERCIALES
DE MOUTIER ET DE BERNE

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Jean REBETEZ

professeur

MOUTIER et BERNE, le 20 avril 1988.

NEW WAY 88

vespa



Bicolores et follement jeunes!
PK 50 XLS Plurimatic et PK 125 XL,
4 vitesses manuelles. Elestart,
allumage électronique, essence sans plomb.
Les New Way, quel style!

Vespa de Piaggio, pas folle la guêpe!
En vente chez:
La Chaux-de-Fonds: S. Campoli, rue du Progrès 1, ☎ 28 73 04
C. Guglielmo, Charrière 23, ☎ 28 57 28
Le Locle: E. Paolasini, ☎ 31 34 44

Ouverture d'un nouveau cours de
gymnastique douce

ASSOUPPLISSEMENT,
TRAVAIL DU DOS
ET DES ARTICULATIONS.

Pour tous renseignements, téléphoner
entre 11 h 30 et 14 h.
Jacqueline Forrer - ☎ 039/23 31 91.

● **spectacles-loisirs**

Pro Senectute
Bal musette
avec le duo de France
Hubert et Petch
accordéon, orgue et batterie, samedi 23 avril
1988 à 14 h 30, salle de l'Ancien Stand,
La Chaux-de-Fonds, entrée: Fr. 6.-.

Prix Miéville-Hory 1988

Le concours 1988 aura lieu le dimanche
24 avril 1988 à la salle Faller, avenue
Léopold-Robert 34 à La Chaux-de-Fonds.

Auditions: de 9 à 12 heures (piano, violon);
de 14 à 17 heures (flûte, chant).
(8 candidats au total)

Proclamation du lauréat et remise du prix
à 18 heures.

La manifestation est ouverte au public.

A VENDRE

Locatif familial

composé de: 2 appartements de 5 pièces
1 grand garage double
1 jardin
Locaux communs

Tout confort.

Excellent état d'entretien. Quartier sud-est de
La Chaux-de-Fonds.

Notices de vente à disposition.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

Cirque

OLYMPIA

est à La Chaux-de-Fonds, Place du Gaz, avec
un nouveau programme international

un manège inoubliable

Vendredi 22 avril, à 20 h, samedi 23 avril à
15 h et à 20 h, dimanche 24 avril, à 15 h.

Représentation pour enfants et familles à 15 h.
La ménagerie est ouverte à partir de 10 h.

La tente est bien climatisée.
Réservation: ☎ 080/22 52 95.

Le mazout direct
037 34 24 24



MIGROL

IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118 Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Maison du Peuple: 14 h 30, récits de voyages, par Ch. Porret.
ABC: 20 h 30, théâtre par la troupe de l'ABC.
Conservatoire: 20 h 15, récital chant, piano.
Club 44: 20 h 30, P. Martinoli, conf. sur la supra conductivité.
Pharmacie d'office: Coop 3, L.-Robert 108, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale,
☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital:
☎ 21 11 91.

Bulletin d'enneigement du Jura neuchâtelois: ☎ 039/28 75 75.

Cinémas
Corso: 21 h, Hamburger Hill; 19 h, Yeelen, la lumière.
Eden: 19 h, 21 h, La vie est un long fleuve tranquille.
Plaza: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Le cri de la liberté.
Scala: 16 h 30, 21 h, Frantic; 18 h 45, L'homme volé.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Perma-
nence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Salle de musique des Fausses-Brayes: 20 h 15, concert de l'Ensemble «Les Nations».
Temple du Bas: 20 h, La Compagnie Cré-Ange de Paris (danse).
Cité universitaire: 20 h 30, Match d'improvisation théâtrale.
Plateau libre: 22 h, B. Leschot, P. Chambaz, rock.
Pharmacie d'office: Montandon, rue des Epancheurs, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinémas
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Fréquence meurtrière; 14 h 45, 20 h 30, Le dernier empe-
reur; 18 h, Prick up your ears; 14 h 45, 20 h 15, L'insoutenable légèreté de l'être; 18 h, Le
grand chemin.
Arcades: 14 h 30, 20 h 30, Le cri de la liberté; 18 h 30, La vie est un long fleuve tranquille.
Bio: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, Frantic.
Palace: 16 h 30, 18 h 45, 20 h 45, Hidden.
Rex: 14 h 30, 20 h 45, L'empire du soleil; 18 h 15, Suspect.
Studio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Cinglée.

Boudry, salle de spectacles: 20 h 30, «Le vison voyageur», théâtre.

Val-de-Ruz

Cernier, salle de gym: 20 h 30, Pierre Miserez.
Chézard, La Bulle: 20 h 30, débat public sur le tourisme rural.
Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie
☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Midnight Express.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences:
☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de ser-
vice: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni,
☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de
Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, cinéma Cosmos: 20 h 30, Le cri du hibou.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering
☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid,
☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: 20 h 30, Le dernier empereur.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Méde-
cins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelé-
gier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les
Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Anglais
cours pour faux débutants,
jeudi: 17 h 30-18 h 30.
Possibilité de commencer
immédiatement.

Cours d'allemand
quelques places disponibles à
différents niveaux.

Institut de langues
Foyer 10, 2400 Le Locle,
☎ 039/31 41 88.

Aux Rochettes

**Cuisine variée
et allégée !**

Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

**Amitiés - Mariages
ou vacances à deux**
(Inscription gratuite) ☎ 039/51 24 26

**Pour vos repas d'affaires
Une seule adresse**

**Restaurant
Le Monument**

Hôtel-de-Ville 1, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 32 18

**Vente
exception-
nelle**

dernier jour



**Boutique couture
Brizio Romano**

Avenue Léopold-Robert 76
La Chaux-de-Fonds

Adler

89.-

CAFÉ DU MUSÉE
Daniel-JeanRichard 7 - ☎ 039/23 30 98

Ce soir
**Souper
amourettes**
Fr. 14.-

Essayez
nos lentilles
de contact
Maitres opticiens
Diplôme
fédéral

von
gunten

Av. Ld-Robert 23
039/23 50 44

A vendre
**BMW 320 4 cyl.
pour bricoleur**

En état de marche.
Prix à discuter.
☎ 039/26 68 61, repas midi.

● **vacances-voyages**

ERGUEL VOYAGES

ASCENSION
12-15 mai 4 jours
La Hollande, Bruxelles
Fr. 590.- par personne

12-15 mai 4 jours
Ile d'Elbe
Fr. 639.- par personne

PENTECÔTE
21-23 mai 3 jours
Tessin, îles Borromées
Fr. 465.- par personne

21-23 mai 3 jours
Luxembourg, Moselle et
minicroisière sur le Rhin
Fr. 360.- par personne

Demandez nos programmes détaillés.
Renseignements et inscriptions:
☎ 039/41 22 44, Saint-Imier

Suisse romande

- 11.00 Demandez le programme!
- 11.10 Petites annonces
- 11.15 Tell quel
ASEA-Brown Boveri: les charrettes du paradis.
- 11.45 A bon entendeur
- 12.00 Petites annonces
- 12.05 Les jours heureux (série)
Représentant ou dresseur de fauves.
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Symphonie (série)
- 13.40 24 et gagne
- 15.05 Les conquérants de l'impossible
Portrait de René Des-maison.
- 16.05 24 et gagne
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
La sérénade.
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 Un bateau pour l'aventure
Voyage au bout de l'horizon.
- 17.45 Zap hits
- 18.05 Mademoiselle (série)
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir



**A 20 h 05
Temps présent**

La frontière - Die Grenze. En direct de Fribourg, Auhonne et Weinfelden. Emission diffusée simultanément par les deux régions en français et en allemand. Un constat du fossé qui sépare Romands et Alémaniques sera dressé par Emil et Lova Golovtchiner. Photo: Lova Golovtchiner et Emil. (tsr)

- 22.15 TJ-nuit
- 22.35 Dans la fosse aux ours
Film d'E. Keusch (v.o. 1986).
Dans la fosse aux ours raconte l'aventure amoureuse d'une jeune Bernoise, Barbara, et d'un ancien Béliet, Gérard. Mariés ils rentrent du Mexique et résident à Moutier.
- 0.10 Bulletin du télétexte

France 1

- 6.45 Bonjour la France!
- 8.30 Le magazine de l'objet
- 9.00 Haine et passions (série)
- 9.40 Surtout le matin
- 10.30 C'est déjà demain (série)
- 11.00 Parcours d'enfer
- 11.30 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.02 Tournez... manège
- 12.50 Bébête show
- 13.00 Journal - Météo
- 13.35 La Bourse
- 13.45 Côte ouest (série)
Les épouses.
- 14.30 La chance aux chansons
Semaine Pierrette Bruno: hommage à Bourvil.
- 15.15 La séquence du spectateur
- 15.45 Quarté à Evry
- 16.00 L'après-midi aussi
- 16.45 Club Dorothée
- 18.00 Agence tous risques (série)
Lame de fond.
- 18.55 Météo
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.30 La roue de la fortune
- 19.50 Bébête show
- 20.00 Journal - Météo
- 20.35 Tapis vert



**A 20 h 40
Claude François, dix ans déjà**

Un portrait qui rassemble des images de l'aventure et de la carrière prodigieuses de l'idole des jeunes Claude François, disparu le 11 mars 1978, avec des documents rares et des reportages actuels. Photo: Claude François. (tfl)

- 22.15 Rick Hunter (série)
Coupable.
- 23.35 Journal
- 23.47 La Bourse
- 23.50 Minuit sport
Football, golf.
- 0.50 L'équipe Cousteau en Amazonie
Un avenir pour l'Amazonie.

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.30 Matin bonheur
- 8.35 Amourusement vôtre (feuilleton)
- 9.00 Campagne électorale
- 11.15 Danse avec moi (série)
- 12.05 Kazcado
- 12.35 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.30 Campagne électorale
- 13.40 Jeunes docteurs (série)
- 14.30 Si j'étais vous
- 15.20 Fête comme chez vous
- 16.25 Un dB de plus
Chansons françaises.
- 16.40 Récré A2
- 17.15 Au fil des jours (série)
Attachez vous ceintures.
- 17.40 Flash info
- 17.45 Chapeau melon et bottes de cuir (série)
Mon rêve le plus fou.
- 18.35 Des chiffres et des lettres
- 19.00 Campagne électorale
- 19.35 Riez, nous ferons le reste
Divertissement.
- 20.00 Journal - Météo



**A 20 h 35
Banco à Bangkok pour OSS 117**

Film d'André Hunebelle (1964), avec Kerwin Matthews, Anna-Maria Pierangeli, Robert Hossein, etc. En 1964, à Washington et en Thaïlande. L'agent secret OSS 117 lutte contre une secte qui veut exterminer la race blanche. Durée: 110 minutes. Photo: Kerwin Matthews et Anna-Maria Pierangeli. (a2)

- 22.30 Edition spéciale
La planète des vieux. On compte plus de 10 millions de personnes âgées de plus de 60 ans en France, elles seront 12 millions en l'an 2000.
- 23.30 Journal

FR3 France 3

- 7.00 Espace 3
- 7.30 Campagne présidentielle
- 9.40 La France face à l'avenir
- 10.00 Espace 3
- 10.40 Le chemin des écoliers
- 11.30 Modes d'emploi 3
- 12.00 En direct des régions
- 13.00 Tennis
Open de Monte-Carlo.
- 17.00 Campagne présidentielle
- 18.00 Flamingo Road (série)
Rien ne va plus (2^e partie).
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.53 Diplodo
- 20.02 La classe



**A 20 h 30
Cent mille dollars au soleil**

Film d'Henri Verneuil (1963), avec Jean-Paul Belmondo, Lino Ventura, Andréa Parisy. En 1963, en Afrique du Nord et dans le Sahara. Le chauffeur d'une entreprise de transport s'enfuit dans le désert au volant d'un camion chargé d'une précieuse cargaison. Durée: 120 minutes. Photo: Jean-Paul Belmondo et Andréa Parisy. (fr3)

- 22.35 Campagne présidentielle
- 23.35 Soir 3
Open de Monte-Carlo.
- 0.05 Musiques, musique
Prélude et fugue en fa dièse mineur, extrait du Clavier bien tempéré, de J.-S. Bach, interprété par P. Rogé.

- Demain à la TVR
- 10.55 Demandez le programme!
- 11.10 Spécial cinéma
- 12.05 Les jours heureux
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Symphonie
- 13.50 Les turbans rouges, film
- 15.40 Chansons à aimer

Suisse alémanique

- 16.10 Rendez-vous
- 16.55 La maison des jeux
- 17.25 Spielzeit - Playtime
- 17.40 Gutenacht-Geschichte
- 17.50 Les aventures de Lassie
- 18.55 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Die Grenze - La frontière
- 22.05 Prominententip
- 22.40 Téléjournal
- 22.40 In der Bärengrube, film

ARD Allemagne 1

- 15.30 Spass beiseite - Herbert kommt!
- 16.15 Die schwarzen Brüder
- 16.40 Ein unmöglicher Auftrag
- 17.00 Vorsicht: Kinder in der Kiste
- 17.25 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Pro und contra
- 21.05 Scheibenwischer
- 21.50 Die letzten Tage des Eros
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Die wunderbaren Jahre

Allemande 2

- 10.05 ARD-Sport extra
- 12.10 Sigles D et DDR
- 13.00 Informations
- 13.15 Travail et profession
- 15.30 Vidéotexte
- 16.00 Muppet-Babies
- 16.25 Roobarb
- 16.30 Die dreibeinigen Herrscher
- 16.55 Informations régionales
- 17.10 L'illustré-télé
- 17.45 Matlock
- 19.00 Informations
- 19.30 Berliner Weisse mit Schuss
- 20.30 Kaum zu glauben
- 21.00 Leben mit dem täglichen Tod
- 21.45 Journal du soir
- 22.10 Heimkehr in die Fremde
- 23.10 Der Wind der Wüste, film

Allemande 3

- 17.00 Pour les maîtres et les parents
- 17.30 Telekolleg
- 18.00 Avec la souris
- 18.30 Le monde des animaux
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Journal du soir
- 19.30 Drohende Schatten
Film de P. Jackson.
- 21.00 Actualités
- 21.15 Politique à Stuttgart
- 21.45 Sport
- 22.30 So issues

Suisse italienne

- 12.15 Sport ieri e oggi
- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.45 Per i più piccoli
- 17.55 Per i ragazzi
- 18.15 Letty
- 18.45 Telegiornale
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Ginger e Fred, film
- 22.35 Carta bianca

RAI Italie 1

- 11.30 Michele Strogoff
- 12.05 Pronto... è la RAI?
- 13.30 Telegiornale
- 14.15 Il mondo di Quark
- 15.00 Primmissima
- 15.30 Cronache italiane
Cronache dei motori
- 16.00 Big!
- 17.55 Oggi al Parlamento
- 18.00 TG 1-Flash
- 18.05 Parola mia
- 19.30 Il libro, un amico
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Darby o Gill e il re dei foletti, film
- 22.00 Diciottanni - Versilia '88
- 23.10 Storia di cinema e di emigranti

SKY Sky Channel

- 11.05 Top 40
- 12.05 Pop formule
- 13.05 Another world
- 14.00 Ask Dr. Ruth
- 16.00 Great video race
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Ouch!
- 19.00 Three's Company
- 19.30 The incredible Hulk
- 20.30 The ropers
- 21.00 Superstars of wrestling
- 22.00 Football
- 23.20 Monsters of rock

RTN-2001

Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coddlet 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Café complet
- 6.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 6.45 Infos neuchâteloises
- 7.00 Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.30 Flash-Infos neuchâtelois
- 8.00 Flash-Infos SSR
- 8.15 Revue de presse
- 8.45 Naissances
- 9.00 Ouvert le matin
- 10.00 Claire à tout faire
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.30 Cocktail FM

Magazine du cinéma

On ne change pas une équipe qui gagne, à plus forte raison lorsqu'elle est composée de personnalités aussi «éclairées par les frères Lumière», que F. Maire, F. Landry et V. Adatte. La séance Magazine cinéma débute à 19 h 15.

- 12.15 Infos neuchâteloise
- 12.30 Dédicaces
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.30 Phase deux
- 16.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 17.00 Flash SSR
- 17.05 Mémento cinéma
- 17.10 Hit parade
- 18.05 Météo
- 18.20 Régional news and events
- 18.30 Journal du soir
- 19.15 Magazine du cinéma
- 20.30 Transmusique
- 22.30 Infos SSR
- 23.00 Musique de nuit

La Première

Opération Zurich-retour: première. 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.05 Interactif. 14.30 Melody in studio. 15.45 Le guide du feignant. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec Roger Grenier. 17.50 Portrait réflexe. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères en direct de Zurich.

Espace 2

9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public; le livre de Madeleine. 12.00 La criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza; variations sur un thème unique. 15.00 Instrumentistes de l'Orchestre de chambre de Lausanne. 16.05 A suivre. 16.30 Appoggiature. 18.05 Magazine 88. 19.00 JazzZ. 20.05 A l'opéra.

Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.30 Le coin musical. 15.00 Gedankenstrich. 15.20 Nostalgie en musique. 16.30 Le club des jeunes. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme. 20.00 Z.B.! 22.00 Programme musical d'Andy Harder. 22.30 Sonnentisch 22.40 Programme musical.

fjm France musique

6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 L'oreille en colimaçon. 9.23 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Les chants de la terre. 14.30 Côté jardin. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.30 Dictionnaire. 18.50 Le billet de... 20.30 Concert.

Fréquence Jura

7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Tropiques. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Enfantsaisies. 19.15 Mini-tubes. 19.30 Francofolies. 20.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

8.00 Musique aux 4 vents. 9.00 Baskett et passe-montagne. 10.30 Coup d'archet. 11.00 A la bonne franquette. 11.45 Dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musique aux 4 vents. 17.00 Quoi de neuf à l'horizon?

À PROPOS

A2 a rendu compte lundi 18 avril d'une recherche démarrée il y a cinq ans au lycée Paul-Valéry à Paris.

Le projet de la recherche est de suivre l'évolution d'une classe d'élèves à travers le temps. Que deviennent-ils, qui sont-ils, que pensent-ils cinq ans après?

Des jeunes, interrogés avec doigté par plusieurs journalistes, parlent de leur vie, de la vie. On ne sait rien sur la situation expérimentale, il nous est simplement fait retour d'images descriptives de l'évolution de ces enfants. Cette description, très télévisuelle, effleure les sujets en sur-

face. L'atmosphère transmise est un peu désuète, fragmentaire, fantasque comme le sont parfois les ados. La première impression serait de dire que l'émission manque de liant. A y réfléchir, si l'écran des émotions n'est, pas ouvert, l'émission se veut le témoin d'un certain flou, révélateur des «sixteen». Il est très troublant de voir se dégager un certain déterminisme. Valérie, par exemple, à 11 ans voulait être star comme Marilyn. Elle se présente à 16 ans avec une coiffure à la «cure» que sa maman, pleine de complaisance, édifie à force de

crêpage et de laque. Valérie s'interdit de ressembler à tout le monde mais tombe amoureuse de n'importe qui! Il y a Philippe, qui s'est toujours passionné pour quelque chose. Aujourd'hui c'est l'ordinateur sous l'œil bienveillant de ses parents. Ainsi, il ne court pas les rues, il reste à la maison tout près de son ordinateur! Et Jérôme, à 11 ans l'air romantique, doux comme un agneau, touchant comme un poème, il aime déjà. A 16 ans, il aime toujours, et toujours la même fille. Il en parle avec un arc-en-ciel dans les yeux. Il parle d'amour et fort bien

ma foi! Ingrid, la fille du cuisinier, déjà et encore boulotte, déjà et encore peu loquace. Et le dernier, le joueur de clarinette, qui, d'audition en audition, montre sa persévérance, son envie de réussir. Il affiche un air sérieux que renforcent ses grands yeux de myope derrière sa monture BCBG. Bref, des lignes de force se dégagent pour chaque sujet interrogé. Signes annonciateurs, ils traversent le temps, se renforcent probablement et deviennent les traits distinctifs, les signes caractéristiques des adultes en herbe. Intéressant!

Jacqueline Girard-Frésard

Adultes en herbe

Cent mille dollars au soleil

Michel Audiard s'est surpassé dans le dialogue de «100 000 dollars au soleil», alliant à merveille la cocasserie et le suspense, l'action et l'humour, l'efficacité et la détente.

Audiard a cosigné le scénario qui ne connaît pas une minute de faiblesse, même si les effets sont parfois très gros, avec Marcel Julian et le réalisateur lui-même, Henri Verneuil. Servis par des acteurs tels que Jean-Paul Belmondo, Lino Ventura, Bernard

Blier et Andréa Parisy, pour ne citer qu'eux dans une distribution fort bien choisie par Verneuil, les dialogues sont une des grandes forces de ce film qui rappelle par bien des aspects «Le salaire de la peur» de Clouzot.

«100 000 dollars au soleil», c'est de l'action de bout en bout, un affrontement entre deux amis qui se poursuivent en camion dans le désert du Sahara.

Rocco, alias Jean-Paul Belmondo, sorte de chien fou, s'est

emparé d'un des camions flamboyant neuf de son employeur avec la complicité de sa petite amie Pepa (Andréa Parisy) et il file vers Moussorah. Autre employé de la société de transports, Lino Ventura, qui fait toujours merveille dans les rôles de baroudeurs, est chargé par son patron, avec promesse d'une énorme récompense, de récupérer le camion, son chargement et son chauffeur.

Pour ce troisième film tourné avec Jean-Paul Belmondo, après

«La Française et l'amour» et «Un singe en hiver», Henri Verneuil n'a rien voulu faire d'autre que distraire et il y parvient parfaitement.

Après l'avoir vu, nul ne s'étonnera que ces «100 000 dollars au soleil» aient rapporté sinon autant du moins beaucoup au producteur car ce film a longtemps rempli les salles. Il fut retenu pour représenter la France au Festival de Cannes l'année de sa sortie, en 1964.

(FR3, 20 h 35 - ap)

A VOIR

L'Impartial ouvert sur...

L'INTERDIT

La fée verte et les gros sous

Une histoire d'indemnités

Dès le lancement de l'initiative fédérale contre l'absinthe, les distillateurs du Val-de-Travers sentent venir le vent, c'est à dire l'issue possible du scrutin populaire qui y fera suite. Au cas où l'initiative passerait, ce qui est plus que probable dans le contexte du crime de Commugny, il s'agira pour eux de se faire indemniser et la lutte sera rude. Ils ont déjà obtenu des appuis, dont celui du Conseil d'Etat neuchâtelois.

L'AVIS DU CONSEIL D'ETAT NEUCHÂTELOIS

Dans son «Mémoire au Conseil fédéral suisse concernant la demande d'initiative tendante à l'interdiction de l'absinthe», du 6 juillet 1907, le Conseil d'Etat intervient «non pour combattre l'initiative ou prendre position à l'égard de la question même de l'absinthe, mais pour demander à la Confédération de reconnaître que la mesure ainsi réclamée comporte (...) l'obligation d'accorder une indemnité équitable à ceux dont elle supprime le gagne-pain». Après avoir rappelé les conditions climatiques particulières des vallées du Jura, qui ont favorisé la culture de la grande et de la petite absinthe au Val-de-Travers, le Conseil d'Etat relève que «aujourd'hui, l'absinthe est fabriquée dans le Val-de-Travers par douze maisons (patrons ou sociétés) qui occupent, indépendamment de leurs chefs, 38 employés de bureau et 62 ouvriers de distillerie, sans parler des voyageurs ou représentants; ce personnel n'a, pour la plupart, jamais fait d'autre travail, et, des cent citoyens qu'il compte, 94 ont déjà dépassé l'âge de 40 ans.

«A ces chiffres vient s'ajouter le nombre considérable de familles de petits agriculteurs qui vivent de la culture de l'absinthe et y trouvent une ressource que nulle autre culture ne pourrait remplacer».

Au terme de ce mémoire de 18 pages, bourré d'arguments juridiques divers, le Conseil d'Etat conclut ainsi: «Proclamer clairement

le fait que l'adoption de l'initiative implique la reconnaissance du principe d'une indemnité en faveur des lésés, ce sera donner au scrutin la netteté et la loyauté que le peuple est en droit d'exiger de toute votation à laquelle il est convié».

Avant même la votation - elle aura lieu le 5 juillet 1907, Jean-Jules Jequier, président de «l'Union des intéressés à la question de l'absinthe au Val-de-Travers» leur envoie un questionnaire où ils devront annoncer leur production d'absinthe annuelle.

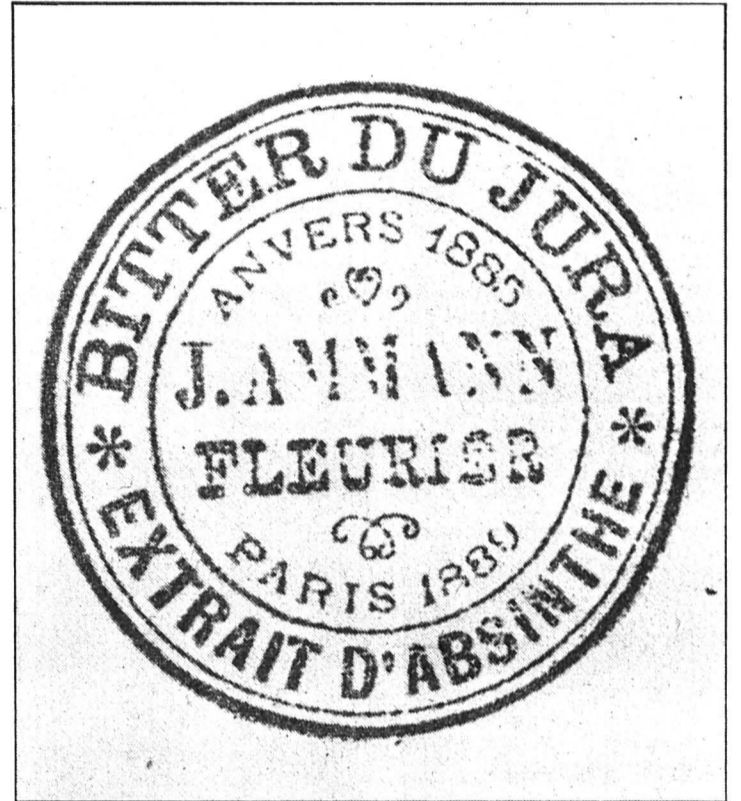
Dans un autre document, nous voyons que la question des indemnités préoccupe aussi le Conseil fédéral. En effet, dans une lettre du 19 novembre 1907 adressée à Jean-Jules Jequier, M. Grosjean, inspecteur de la Régie fédérale des alcools, écrit que «la Régie fédérale des Alcools a reçu l'ordre de présenter au Conseil fédéral, respectivement au Chef du département des finances, un rapport sur la question de l'absinthe, et pour le cas où la question d'indemnité serait soulevée, cette statistique pourrait déjà servir de base et elle fournira matière à la discussion

devant les Chambres. (...) Précédemment, il était question de ne prendre comme base que 1905 et 1906, mais comme la guerre à l'absinthe a déjà commencé pendant ces années-là, il a été préférable d'y ajouter les 3 années précédentes pour arriver à une production moyenne plus juste».

LE DOSSIER DE LA MAISON AMMANN À FLEURIER

Pour mieux suivre ce dossier, nous allons maintenant examiner un cas particulier, celui du distillateur Jean Ammann, de Fleurier, qui a rassemblé en un gros classeur tout ce qui, de 1907 à 1914, a constitué sa lutte incessante pour obtenir les indemnités auxquelles il avait droit. Au fil des pages que nous tournons, lettres reçues, doubles de lettres envoyées, feuillets où s'alignent d'interminables calculs, nous découvrons l'image d'un homme qui ne déclare pas forfait, qui a l'impression de se battre seul contre tous, contre le Conseil fédéral, la Régie, le Conseil d'Etat, les fonctionnaires, contre l'adversité.

Pierre-André DELACHAUX



Cachet (agrandi 5 fois) de la distillerie Ammann.



Étiquette de la distillerie Ammann, à Fleurier. Elle s'écartait du modèle Pernod, imité par de nombreux fabricants d'absinthe. (Photos Jean-Jacques Charrère)

Une des premières lettres de ce dossier constitue une réponse au questionnaire de M. Grosjean cité plus haut.

«Ma production d'Absinthe des 5 dernières années est la suivante:

1902	16.000 litres
1903	18.500 litres
1904	33.500 litres
1905	26.500 litres
1906	25.000 litres
moyenne annuelle:	23.900 litres

Le 9 mars 1909, le même M. Grosjean, inspecteur de la Régie, écrit: «Chargé par la Direction de la Régie de réunir les éléments nécessaires pour servir de base à la discussion, par les autorités compétentes, de la question d'une indemnité éventuelle à accorder aux fabricants d'absinthe, ensuite de l'interdiction de ce produit, je vous adresse avec la présente trois formulaires d'enquête...»

L'ENQUÊTE

Ce formulaire, Jean Ammann le remplit soigneusement et en conserve un double, une source de renseignements précieux pour nous. L'enquête porte sur les rubriques suivantes:

- Inventaire des bâtiments d'exploitation.** Il s'agit de déterminer si le bâtiment a été ou non construit à l'usage de distillerie et, le cas échéant, s'il peut être transformé en habitation, ce qui réduirait le montant des indemnités.
- Conduite d'eau.** A-t-elle été spécialement conçue pour la distillerie?
- Installations de la distillerie.** Jean Ammann possédait un alambic de cuivre de 600 litres et son refroidisseur en fer, un réservoir à eau de 1000 litres, ainsi qu'un réservoir à alcool de 1620 litres.
- Vases et futailles.** Il y avait, dans la distillerie, «10 fûts de cave pour environ 6000 litres, 600 bonbonnes et 250 fûts de transport pour 15.000 litres».
- Installations spéciales.** Ammann cite une remise et un monte-charge.
- Matériel de commerce.** Sous cette rubrique, nous lisons: étiquettes, capsules, factures, alcoomètre, tableaux-réclames, une machine à rincer, à boucher, à capsuler, etc.

Autres renseignements: «L'absinthe représente le 80% de ma production totale, les autres liqueurs font ensemble le 20%. Lorsque l'absinthe sera supprimée, je me verrai forcé d'abandonner plusieurs contrées (Genève, Vaud, Valais, etc), la vente d'autres liqueurs ne couvrant pas les frais de voyage».

Plus loin: «Ma marque jouit d'une très bonne réputation, car voyageant moi-même depuis 27 ans, je l'ai introduite un peu partout en Suisse; en outre je me suis fait depuis 15 à 20 ans une bonne clientèle en Italie, principalement à Milan où mon étiquette s'introduit chaque année un peu plus.»

A la rubrique: clientèle, nombre de clients, il répond: «Sur ce nombre, les 3/4 environ n'achètent que de l'absinthe.»

Sa maison emploie «outre lui-même, sa femme comme comptable et M. Arthur Duvanel, distillateur».

Les indemnités

Le 30 mars 1911, Jean Ammann rédige à l'intention du Conseil d'Etat une liste des indemnités qu'il réclame. Pour «la moins-value du bâtiment, des installations et du matériel, les préjudices commerciaux sur l'absinthe, la gentiane et le genièvre, la valeur annuelle du patron calculée pour quatre ans», il demande la somme totale de 64.830,50 francs.

Le papier à lettres change d'entête, la mention absinthe a disparu, et ne figurent plus que les mots: Bitter du Jura, liqueurs, gentiane, sirops.

C'est sur ce papier-là qu'Ammann continue à aligner inlassablement les chiffres, en francs, en litres, en heures de travail, en livraisons quotidiennes d'absinthe, en récapitulations des frais généraux. Des pages et des pages écrites soigneusement à la plume ou griffonnées rageusement au crayon.

Il reçoit le 5 octobre, en avance

d'indemnité, un premier versement de 15.000 francs.

Il semble que les distillateurs d'absinthe se soient groupés pour défendre leurs intérêts, sous la conduite de M. William Borel, directeur de la maison E. Pernod. Ils reprochent à la Régie les lenteurs de sa procédure sur le principe des indemnités, et ils finissent par adresser une lettre commune au Conseiller fédéral chef du département des finances, «prenant la respectueuse liberté de vous prier d'intervenir pour que le règlement des indemnités qui leur sont assurées par l'arrêté fédéral du 22 décembre 1910 puisse avoir lieu sans plus tarder. (...) Depuis 16 long mois, nos usines sont sous le coup de l'interdiction qui nous a frappés. Nous ne pouvons y toucher sans risquer de diminuer nos chances d'indemnité et pourtant nous devons les entretenir et les faire surveiller par un personnel qui est tout à notre charge».

Dans sa réponse à Edouard Pernod S.A. à Couvet, la Régie annonce une prochaine évaluation provisoire de la moins-value des bâtiments, et cite nommément les fabricants d'absinthe du Val-de-

Travers: Berger, Rodriguez, Kübler et Romang, Dornier, Sandoz & Fils, Von Almen, Th. Henny fils, Ammann, Fraissard, E. Pernod et Giovanni, Bovet & Cie.

POUR 4.20 FRANCS...

Nouvelle avance, le 14 février 1912, de 4.800 francs, à l'ordre de Jean Ammann. Mais le chèque ne parvient à la poste de Fleurier que le 24 février... Pour mieux montrer le climat qui présidait dans cette affaire, je ne résiste pas au plaisir de citer la lettre envoyée le 26 février par Ammann au Conseiller d'Etat chef du département des finances à Neuchâtel.

«Monsieur le Conseiller d'Etat, Sous date du 14 février, la Régie fédérale des Alcools à Berne m'avait l'envoi d'une somme de 4800 francs par votre entreprise.

Le 16 février vous avez signé l'ordre de paiement et c'est le 24 février seulement qu'un chèque, daté du 23 février, m'a été remis par un gendarme. La dite somme ayant cessé de porter intérêt dès le 14 février, il résulte de ce retard une perte d'intérêt de 4.20 francs (...).

Je vous prie, Monsieur le Conseiller d'Etat, de bien vouloir examiner la chose et de me faire savoir à qui je dois réclamer le remboursement de ces pertes, provoquées par des retards inexplicables».

Et le Conseiller d'Etat répond... «que ces retards ne sont pas de notre fait (...), que c'est à la Direction de la Régie fédérale que vous devez vous adresser...»

UNE HEUREUSE ISSUE

Le 21 février 1912, par convention signée du président de la Confédération lui-même, le Conseil fédéral s'engage à payer à Jean Ammann la somme de 33.218 francs moins les 19.800 francs déjà versés à titre d'avance.

Mais ce n'est que le 3 janvier 1914 que la Régie fera parvenir au gouvernement neuchâtelois pour Jean Ammann la somme promise augmentée des intérêts. L'annonce de ce paiement clôt notre dossier et nous ne saurons donc pas si Jean Ammann se plaint à nouveau au Conseil d'Etat d'un quelconque retard et s'il lui réclame des intérêts...



En-tête d'un chèque de la distillerie Ammann.